Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14602 – 6 F

MERCREDI 8 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Cambodge : le temps presse

QUE font donc les Nations unies au Cambodge ? Depuis la signature des accords de paix de Paris, le 23 octobre, il semble bien que l'organisation internationale, pourtant garante du processus de réconciliation et de démocratisation dans ce pays dévasté par deux décennies de guerre et de malheur, marque le pas.

Certes, missions préparatoires, enquêtes et plans se succèdent, en vue de mettre en place, d'ici la mi-mars, l'Autorité provisoire de l'ONU (APRONUC) chargée de prendre les choses en mains. Mais tout cela paraît bien bureaucratique face à l'urgence du drame khmer. Deux mois et demi après la fin officielle du conflit, la présence massive des administrateurs et « casques bleus » de l'ONU se fait encore attendre. Seule une dérisoire avant-garde est sur le terrain, dans le cadre de la Mission préparatoire (MIPRENUC).

Faudra-t-il attendre que la guerre recommence, que les Khmers rouges menacent de reprendre le pouvoir, ou que le Cambodge sombre un peu plus dans l'anarchie pour que l'ONU et les « Cinq » membres permanents du Conseil de sécurité qui ont patronné l'accord se réveillent et prennent, enfin, conscience de l'urgence ?

DÉJA, des signes de la désagrégation du pouvoir à Phnom-Penh se multiplient, des manifestations de rues – dont celles qui faillirent coûter la vie au chef khmer rouge Khieu Samphan – au mouvement de protestation contre la corruption réprimé dans le sang. Tout comme ses frères marxistes-léninistes européens hier, le régime ex-communiste de M. Hun Sen est au bord de l'effondrement, miné par l'incurie, la corruption et l'obsolescence. Quant aux élections libres prévues pour 1993, elles pourraient, selon le prince Sihanouk, être retardées d'un an.

Or tout montre que le temps presse. Les mines continuent de faire chaque jour des infirmes. Les réfugiés souhaitent rentrer chez eux, mais ne peuvent le faire sans l'aide internationale. Les soldats démobilisés risquent, faute de travail, de se transformer en « grandes compagnies » mettant les campagnes en coupe réglée. L'argent, nerf de la guerre, mais aussi de la paix, manque désespérément.

ENFIN, on attend toujours l'envoi du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU à Phnom-Penh, chargé de remettre le Cambodge sur les rails. Cette nomination, que la France, par souci d'urgence et d'efficacité, avait souhaité voir annoncer dès octobre à Paris, se fait attendre. M. Perez de Cuellar, partant, a laissé la décision à son successeur, M. Boutros-Ghali, apparemment occupé à d'autres tâches. L'actuel responsable du dossier, M. Raffeudin Ahmed, fait la fine bouche et pose ses conditions.

Dans un monde où les crises se multiplient et où l'ONU est de plus en plus impliquée – du Proche-Orient à l'ex-URSS, en passant par l'ex-Yougoslavie et le Sahara occidental, – le drame cambodgien peut paraître mineur. Il n'en est rien, et il ne faudrait pas qu'une absurde hiérarchie des crises ou un bureaucratisme tatillon en viennent à remettre en cause un règlement qui fut si difficile à obtenir. L'efficacité et l'honneur de l'organisation internationale sont en jeu.



Alors que l'opposition tente de former un gouvernement

M. Chevardnadze prêt à jouer un rôle politique en Géorgie

Au lendemain de la fuite du président géorgien Zviad Gamsakhourdia en Arménie, des affrontements dans deux villages proches de Tbilissi ont fait dix morts, mardi 7 janvier. M. Edouard Chevardnadze s'est déclaré disposé à regagner sa terre natale « pour prendre part au processus démocratique ». Il a préconisé l'organisation rapide d'élections législatives et présidentielle. Toutefois, le retour de l'ancien ministre des affaires étrangères soviétique divise l'opposition.

« Trois millions de coups de feu »

TBILISSI

de notre envoyé spécial

« Ils ont tué la démocratie. Mais le président reviendra sûrement et il sera réélu », dit Etery, une femme d'une cinquantaine d'années qui raconte en pleurant le départ du président Zviad Gamsakhourdia du Parlement de Tbilissi dans lequel il était retranché depuis plus de deux semaines. *« Il était 3 heures du matin. Le président nous a tous réunis et a déclaré : « La situation devient trop dangereuse, nous devons quitter cet endroit car je sais qu'ils vont l'attaquer et même le faire brûler. Ceux qui veulent partir tout seuls peuvent le faire. Quels sont ceux qui veulent venir avec moi ? Nous voulions tous le suivre mais on nous a dit que ce n'était pas une place pour les femmes ! »*, poursuit Etery, qui répète : *« Ils ont tué la démocratie... »* En revanche, pour Irena, professeur de mathématiques et opposante *« depuis le début »* à l'ancien président, l'heure est aux réjouissances.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 3

Lire également nos informations sur la situation en Russie et en Ukraine

Les socialistes et l'« élan nouveau » souhaité par M. Mitterrand

M. Laurent Fabius prendra la tête du PS en accord avec M. Michel Rocard

M. Pierre Mauroy a annoncé au bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mardi matin 7 janvier, qu'il remet son mandat de premier secrétaire du parti entre les mains du comité directeur. Celui-ci est convoqué le jeudi 9 janvier en fin de matinée pour désigner le successeur de M. Pierre Mauroy. Le maire de Lille a confirmé qu'il proposera l'élection de M. Laurent Fabius, seul à même selon lui, sur la base d'un accord avec M. Michel Rocard, de permettre une « synthèse » au sein du parti. Lors de ses vœux à la presse, lundi, M. François Mitterrand a inscrit cette succession dans la perspective d'un « élan nouveau » et indiqué qu'il aura des « relations amicales » avec le futur premier secrétaire.

Le fait accompli

par Patrick Jarreau

Il y a trois ans, les fabiusiens criaient au loup. Il fallait mettre en échec, disaient-ils, l'« axe » formé par MM. Lionel Jospin et Michel Rocard, alliance contre nature entre des mitterrandistes et l'adversaire historique du président de la République, quasi-trahison du vainqueur d'Epinay par des gens qui lui devaient tout ! Aujourd'hui, l'« axe » passe toujours par le centre, c'est-à-dire par la direction du Parti socialiste, et par M. Rocard, mais à l'autre pôle, on trouve... M. Laurent Fabius. Symbolisée par leur rencontre, lundi 6 janvier, dans les bureaux parisiens du maire de Conflans-Sainte-Honorine, l'entente entre les deux anciens premiers ministres devrait se concrétiser par un accord permettant la désignation de M. Fabius au poste de premier secrétaire du PS avec l'appui des rocardiens. La marche du temps est impitoyable pour M. Mitterrand.

Comme s'il avait une conscience aiguë de tourner la page qu'ils avaient ouverte ensemble, il y a vingt ans, au congrès d'Epinay, M. Pierre Mauroy s'est référé avec insistance, mardi matin, devant le bureau exécutif, à l'œuvre du président de la République, en revendiquant avec force sa propre *« part de fidélité »* autant que sa *« part de vérité »* et de *« liberté »*. Fidélité à l'entreprise commune, dans la continuité de laquelle il a situé ses efforts de rénovation du PS, depuis trois ans et demi ; mais vérité, aussi, d'un état de fait, qui est que le mitterrandisme, dont il s'était voulu le continuateur à la tête du PS, ne fédère plus les socialistes. Et liberté, sinon de le dire, du moins de le faire comprendre et d'en tirer les conséquences.

Lire la suite et nos informations page 9

Lire également page 24

Koweït : un régime imperturbable

Dix mois après la libération de l'émirat, le fossé s'est encore élargi entre le pouvoir et l'opposition, malgré les promesses de démocratisation

KOWEIT

de notre envoyé spécial

Les « quartiers palestiniens » de Nagra, Hawalli et Farwaniyeh n'ont plus de palestinien que le nom. Jadis trente à soixante pour cent des habitations y étaient occupées par des Palestiniens. Aujourd'hui, dix mois après la libération de l'émirat, ils n'y sont plus qu'une faible minorité. Leurs magasins et boutiques sont toujours là, mais ont changé de propriétaires ; les rues ont perdu leur animation d'antan.

Les immeubles qui comptaient une vingtaine de familles n'en abritent plus que trois ou quatre ou sont peu à peu en train de se peupler de Sri-Lankais, de Philippins ou de Thaïlandais qui commencent à donner à ces quartiers un caractère très asiatique. Les Palestiniens que l'on y rencontre encore paraissent amers mais résignés.

« Dans trois mois, confie un jeune du quartier, *nous serons tous partis. Quoi qu'il advienne désormais, le point de non- retour est atteint et nous ne pouvons plus rester ici. Pour nous c'est l'enfer. »* Au nombre de 400 000 avant l'occupation, ils ne sont plus dans l'émirat que quelque 50 000, dont une vingtaine de milliers détenteurs de laissez-passer égyptiens – documents acceptés nulle part ailleurs – qui seront probablement les derniers Palestiniens dans un pays qu'ils ont pourtant grandement contribué à créer et à développer. *« C'est précisément l'une des raisons pour lesquelles nous leur en voulons tellement. Ils nous ont terriblement déçus »*, affirme un responsable koweïtien qui ne cache pas que la politique actuelle du gouvernement est de se débarrasser non seulement des Palestiniens, mais de tous les ressortissants de pays catalogués parmi les « nationalités contre », c'est-à-dire les Soudanais, Yéménites, Jordaniens, Irakiens...

Depuis la fin du mois de juin, les règlements de comptes violents ont cédé la place à des méthodes d'épuration moins voyantes, moins susceptibles, surtout, de scandaliser *« les Occidentaux qui ont libéré le Koweït ». « Nos libérateurs nous ont déçus »*, affirme un Palestinien.

JEAN GUEYRAS

Lire la suite page 5

L'Eglise et l'affaire Touvier



Le rapport d'historiens sur les protections dont Paul Touvier a bénéficié dans l'Eglise a fait l'objet de plusieurs mises au point de la part du cardinal Decourtray, archevêque de Lyon. Il a regretté les erreurs commises et annoncé qu'une réflexion sera engagée dans l'Eglise.

lire page 12 l'article de HENRI TINCQ

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Décentralisation

Nouvelles règles

par Daniel Hoeffel

IL n'est pas facile d'être élu local en 1991. Pourtant les lois de décentralisation avaient enclenché une nouvelle dynamique et le bilan qui peut en être dressé est incontestablement positif. C'est *sans complexe* et en *toute objectivité* que les responsables des communes, des départements et des régions peuvent affirmer qu'en rapprochant les centres de décision du terrain, la décentralisation a permis une meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement et un exceptionnel effort d'investissement tant quantitatif que qualitatif. Les lycées et les collèges témoignent de l'aptitude des régions et des départements de faire face, beaucoup mieux que l'Etat, aux exigences de l'éducation. Et ce n'est qu'un exemple entre tant d'autres !

D'où vient, dans ces conditions, le désenchantement voire le découragement de beaucoup d'élus locaux ?

Ils sont d'abord victimes de la désaffection générale à l'égard de la vie publique en France. Les élus locaux le sont moins que les élus nationaux, mais ils n'y échappent pas. Nos concitoyens sont de plus en plus exigeants, de moins en moins enclins à assumer une part de responsabilités, prompts à incriminer les élus mais soucieux de cultiver leurs intérêts personnels ou catégoriels.

Une deuxième raison est à rechercher dans le non-respect d'un certain nombre de principes sur lesquels est fondée la décentralisation. L'Etat ne compense que très partiellement les compétences qu'il a transférées aux collectivités locales (par exemple lycées et collèges) ; il demande aux régions, aux départements et aux villes d'assumer financièrement des compétences qui continuent à relever de lui (par exemple universités, routes nationales) ; il charge les collectivités d'assumer la mission de solidarité qui lui incombe (par exemple dotation de solidarité urbaine) ; il ne respecte pas toujours les conventions qu'il a cependant signées (par exemple contrats Etat-régions pour la voirie) ; il manque parfois à sa parole (l'Alsace en sait quelque chose, que ce soit à propos du projet synchrotron ou du TGV-Est européen et elle saura se souvenir de tels manquements).

Renforcement des compétences

Une campagne tantôt ouverte, tantôt insidieuse, tend enfin à comparer l'Etat vertueux sur le plan de la fiscalité aux collectivités locales déraisonnables du point de vue des impôts locaux. N'a-t-on pas entendu que *« plus l'Etat se serre la ceinture, plus les collectivités locales dépensent »*. Alors que celles-ci honorent tout simplement ce que celui-là ne respecte pas. Dans l'ensemble, les exécutifs de nos collectivités, traités injustement de féodaux, ont une conception de la gestion dont on pourrait souvent s'inspirer ailleurs. Et que l'on n'érige pas certains cas d'exception en règle générale, pour ternir l'image des élus locaux et au-delà pour susciter dans l'opinion un sentiment de défiance voire de rejet à l'égard de la décentralisation.

Comment y remédier ? D'abord en poursuivant la décentralisation : cela suppose en premier lieu une clarification des compétences pour remédier aux enchevêtrements des responsabilités et aux trop nombreux financements croisés qui ne permettent pas à nos concitoyens de savoir qui fait quoi.

Cela suppose ensuite un renforcement des compétences des collectivités territoriales. Il n'est pas irréaliste de demander un transfert des universités aux régions.

Cela suppose aussi que soit enrayé et inversé le mouvement de départ de trop de centres de décision économiques, financiers et sociaux vers la région parisienne. La réussite de certains voisins de la France, et en particulier de l'Allemagne, s'explique par une véritable décentralisation qui y est synonyme d'aménagement de territoire et de développement équilibré.

Cela suppose enfin que l'Etat définisse clairement les priorités qui guident son action du point de vue aménagement du territoire et grands travaux et qu'il les place dans une perspective européenne. Il est inconcevable à cet égard que le TGV-Est européen, instrument privilégié d'ouverture de la France sur l'Europe centrale, soit en panne, alors que l'ICE allemand avance à grande vitesse de Mannheim vers Munich et puis vers Vienne.

Intercommunalité et simplification

Au niveau des structures, l'efficacité suppose un renforcement de l'intercommunalité et la recherche d'une simplification des niveaux de collectivités.

L'intercommunalité a connu depuis vingt ans bien des vicissitudes. La France et ses élus sont attachés au libre choix des formes de coopération. Ce libre choix ne doit cependant pas être un prétexte pour ne rien faire. Il doit conduire à une accentuation de la coopération tant dans les agglomérations urbaines qu'en milieu rural.

La simplification des niveaux de collectivités est évoquée à intervalles réguliers. Le département, structure de proximité, garde la *faveur de la majorité* des Français. La région apparaît comme une collectivité comparable à celles qui, dans les autres pays européens, incarnent une décentralisation efficace. Les Jacobins sont très attachés au maintien d'une multitude de structures intermédiaires, remparts protégeant l'Etat centralisateur. Ce seul constat devrait inciter ceux qui sont attachés à une poursuite de la décentralisation à engager une réflexion sans préjugé sur *les sources de pouvoir intermédiaires*. Mais en tout état de cause, la mise en œuvre d'une véritable déconcentration apparaît plus urgente que ce débat souvent théorique.

Quant aux hommes, les remèdes à trouver se situent tant au niveau *des élus qu'à celui de la fonction* publique territoriale.

Le statut des élus est indispensable. Encore faut-il que son contenu ne se retourne pas contre eux. Nul ne conteste la nécessité de prévoir un système d'indemnités et de garanties qui facilite l'émergence d'élus locaux dans tous les secteurs professionnels. Mais le fait de mettre à la charge des seules communes – notamment des petites – les indemnités revalorisées des maires et des adjoints ne risque-t-il pas de se retourner contre ceux-ci et d'alimenter les critiques et suspicions ?

Quant à la fonction publique territoriale, celle-ci souffre du carcan statutaire dans lequel elle est enserrée et de son manque d'attractivité. Or les collectivités territoriales ont besoin, compte tenu des responsa*bilités qui leur incombent aujourd'hui*, de fonctionnaires de qualité. Pour qu'elles puissent conserver ceux qui sont à leur service et en recruter d'autres, le statut de la fonction publique territoriale doit être adapté aux réalités locales et concrétiser les principes sur lesquels il a été fondé lors de son adoption.

C'est à ces conditions que la décentralisation pourra retrouver un nouveau souffle et prendre un nouveau départ. La France a du retard par rapport à ses partenaires quant aux responsabilités et aux moyens qu'elle confie à ses collectivités locales. Or, la préparation aux échéances européennes passe aussi par une adaptation du rôle des structures territoriales. Les élus locaux ont su assumer efficacement les responsabilités qui leur ont été *confiées jusqu'à présent*. Qu'on leur fasse confiance pour en assumer davantage et qu'on leur confie à cet effet les instruments nécessaires. Un Etat fort a besoin de collectivités territoriales fortes. Il en est ainsi chez beaucoup de nos partenaires. Pourquoi la France s'obstinerait-elle à faire exception ? N'ayons pas une vision passéiste et tournons-nous vers l'avenir !

► ***Daniel Hoeffel est sénateur,*** **président UDF du conseil général du Bas-Rhin.**

L'« effet Europe »

par Charles Millon

LA France est entourée d'Etats largement décentralisés ou d'Etats de la taille de nos régions. Ainsi, tout au long de nos frontières, les pays d'Europe sont-ils organisés en régions fortes, dotées de pouvoirs, en matière culturelle, intellectuelle, économique et sociale, incomparables avec ceux que la France a accordés à ses régions.

Les autres grands pays d'Europe ont plusieurs capitales : une capitale d'Etat évidemment, mais aussi des capitales régionales qui exercent certaines fonctions caractéristiques des villes internationales : elles ont une fonction économique, financière, artistique, industrielle, qui leur permet de rayonner au-delà des frontières. Ainsi, Francfort est-elle la capitale financière de l'Allemagne, Milan la capitale économique de l'Italie, comme Barcelone est le principal pôle espagnol. Toutes proches de nos frontières, un certain nombre de villes exercent un rayonnement important : ainsi Genève, pôle diplomatique et centre bancaire, ainsi Bruxelles, liée aux institutions européennes...

Il existe autour de la France un *réseau de grandes cités auxquelles* telle ou telle de leurs ambitions donne une vraie influence européenne. Mais qu'en est-il de la France ?

En France, il y a Paris. La seule place boursière significative de notre pays est à Paris ; le centre financier de la France est Paris. C'est à Paris que se fait plus de la moitié des dépenses culturelles de l'Etat : le centre du rayonnement artistique est Paris. Mais à Paris se trouve aussi le cœur du système universitaire français, et Paris est le centre du rayonnement intellectuel de la France. C'est à Paris, ou autour de Paris, que l'Etat lance la plupart des grands travaux d'importance nationale (arches, opéras et musées...). Paris est le centre de l'activité économique française. Et lorsqu'il s'agit pour notre compagnie aérienne nationale de définir ses lignes internationales, c'est à partir de l'aéroport de Paris que les liaisons sont établies. Quelle fatalité centralisatrice pousse donc M. Bernard Attali, naguère (ou jadis ?) délégué à l'aménagement du territoire, à fermer les lignes internationales d'Air France au départ des aéroports de province ? Et pourquoi toutes les routes et les lignes ferroviaires à grande vitesse de France s'orientent-elles vers Paris ?

Il est vrai que dans une Europe de pays *antagonistes, dont les frontières* étaient hermétiques, toute la France massée derrière Paris donnait à notre capitale, et par elle à tout notre pays, une puissance de rayonnement considérable. Il a pu nous être précieux de réaliser en une seule fois des investissements importants, concevables seulement pour la nation entière, et qui nous donnèrent un poids véritable vis-à-vis de nos voisins.

Capitales concurrentes

Mais cette Europe n'est plus. La libre circulation des capitaux, des hommes et des produits à l'intérieur de l'Europe des Douze va transformer considérablement nos anciennes habitudes. En effet, chaque région française frontalière est plus proche d'une des capitales régionales de nos voisins que de Paris. Il suffit de prendre une carte de l'Europe, et d'en gommer les frontières, pour comprendre qu'un habitant de l'Ain aura intérêt à prendre son avion à Genève plutôt qu'à Paris, qu'un Montpellierain préférera s'envoler de Barcelone, un Lillois de Bruxelles, un Strasbourgeois de Francfort, plutôt que d'aller à Roissy. Et il n'en va pas *différemment* pour les banques : déjà en Savoie, c'est la Caisse d'épargne de Turin qui prospecte des entreprises françaises dont se désintéressent nos banques nationales, trop centrées sur la capitale. Déjà la région Languedoc-Roussillon subit l'influence économique de Barcelone.

Lorsqu'il n'y aura plus de frontières, notre territoire national se trouvera petit à petit démembré, morcelé, rongé par l'attraction forte des grandes régions étrangères qui redessineront notre pays en zones d'influences. Aujourd'hui, le centralisme outrancier et le rassemblement à Paris des ressources de notre Etat nous préparent des lendemains blêmes où la France regrettera sa puissance diminuée, son influence éparpillée et son indépendance perdue.

Les entreprises aussi

L'Europe que nous construisons est l'espace nécessaire à l'épanouissement de notre nation dans les décennies à venir. Mais nous ne devons pas nous perdre en elle : c'est la *totalité* de notre territoire national qui doit désormais être « tenu », c'est-à-dire structuré autour d'unités locales fortes, que seules nos régions peuvent constituer. Pour que nos régions frontalières *puissent exercer un réel* attrait, elles doivent toutes voir leur capitale dotée de quelques-unes des fonctions internationales qui permettent de disposer d'un renom et d'une influence. Ces capitales ont toutes leur histoire, leur tradition, leur grandeur. De Marseille à Lyon, en passant par Strasbourg, *Toulouse, Lille ou* Bordeaux, ces villes ont toutes un caractère ; associées aux autres villes de leur région, elles peuvent avoir vite l'envergure des grandes capitales régionales étrangères. La France puisera demain sa force dans le dynamisme de ses régions, ou bien elle s'affaiblira.

La politique d'aménagement du territoire n'est pas seulement de la *responsabilité des collectivités* publiques : les grandes entreprises françaises doivent comprendre que leur intérêt est aujourd'hui de participer à ce renforcement de notre tissu régional, elles doivent comprendre que le poids de Paris, s'il freine trop le *développement* des régions, et s'il gêne leur affirmation internationale, remet en cause leurs propres perspectives de développement et de croissance. Si Air France ne met pas en place des liaisons internationales à partir des grands aéroports régionaux, nos concitoyens s'évaderont sur Swissair, Air Italia ou Lufthansa. Si nos industriels ne déploient pas leurs implantations sur l'ensemble du territoire national, alors nos voisins le feront, et attireront à eux les forces vives (intellectuelles, financières, techniques, humaines) de *notre pays*.

Notre responsabilité est aujourd'hui immense : c'est à nous de construire une France équilibrée, dont tout le territoire soit fermement tenu, et non plus vulnérable, comme il l'est encore, face à de puissants voisinages. C'est à nous de donner à chaque région les moyens de se défendre et d'assumer son avenir. Nous ne devons pas laisser nos provinces affronter pieds et poings liés leurs rivales européennes. Nous devons leur donner les armes qui assureront leur destin, et par là celui de notre pays tout entier. Dans une Europe divisée, les forces de la France passaient toutes par Paris ; mais dans une Europe unie, il faudra bien à la France toutes les forces de ses régions.

► ***Charles Millon est président*** **UDF du conseil régional Rhône-Alpes.**

COURRIER

Le transfert d'emplois publics en province

Néologisme

Je veux rappeler que *localiser* signifie placer en un endroit déterminé et que *délocaliser* (néologisme) signifie donc ne plus situer en un lieu précis. Par exemple, très exactement, le marché des changes est délocalisé, puisque les échanges se font entre les intervenants par le moyen de terminaux électroniques qui se trouvent partout et n'importe où.

Délocaliser l'ENA signifierait que les étudiants travailleraient dorénavant en stages sur le tas, un peu partout, ou bien chez eux, par correspondance ou par écran. Délocaliser les Gobelins, que les liciers travailleraient désormais en chambre, comme les gantières ou les chapelières d'autrefois.

Pour indiquer l'action de changer d'endroit, on dit *déplacement*, ou bien *déménagement*, ou à la *rigueur transfert*.

On appelle *impropriété* l'emploi d'un mot pour un autre, et *jargon* cet emploi voulu pour faire bien ou élitiste. La jargonaphasie (néologisme de 1953) est une maladie qui comporte, entre autres troubles, l'emploi de mots pour d'autres et un discours difficile à comprendre par les non-initiés ou pénible pour les non-cuistres.

THÉOPHRASTE MARTIN
La Tronche (Isère)

Et la France profonde ?

Le gouvernement veut transférer dans les dix ans à venir trente mille emplois publics de la région parisienne dans les autres régions. Pourtant le coût des transferts est élevé sur le plan financier (pour l'Etat comme pour les collectivités d'accueil) et sur le plan humain (difficultés pour les personnes, voire drames pour les familles). Il conviendrait d'ailleurs d'évaluer les conséquences des transferts opérés depuis trente ans sur le développement local et sur la croissance spontanée de la région parisienne, comme leurs effets sociaux.

Mais j'apprends par la lecture du *Monde* qu'un comité stratégique pour le développement économique de l'Ile-de-France vient d'être créé par le conseil régional, avec l'appui du ministre de l'industrie, afin d'attirer les entreprises étrangères... J'avoue ne pas comprendre. Est-ce que *la région parisienne est* surpeuplée ou doit-elle encore attirer de nouveaux travailleurs ?

Ce n'est pas tout : depuis trente ans, les pouvoirs publics n'ont de cesse que de transférer les services centraux et les établissements nationaux de l'Etat. Mais ils ne cessent également de supprimer écoles, bureaux de postes ou gares dans les villages, les bourgades et les petites villes qu'il faut précisément revitaliser. On ne peut plus parler de « Paris et le désert français », car de grandes métropoles régionales équilibrent désormais la capitale. Mais c'est la France profonde qui s'étiole : tous les élus locaux que je connais sont d'accord là-dessus.

Les décisions prises ne sont peut-être contradictoires qu'en apparence ; elles obéissent peut-être à une logique profonde. Mais il conviendrait, pour le moins, de dévoiler cette logique à l'opinion publique.

JEAN-FRANÇOIS KESLER
Nevers

Renoncements

Ne nous y trompons pas, dans l'opération de transfert des établissements publics, c'est l'ensemble des agents de l'Etat qui sont visés et, au-delà, tous les administrés. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas dupes : *le* déménagement de services publics parisiens en province ne va pas résoudre les difficultés *économiques de villes frappées par* la désindustrialisation et le chômage. S'il est plus que jamais nécessaire de conduire une véritable politique de développement régional, notamment par la création d'emplois industriels, elle ne sera pas favorisée par une déstabilisation des services de l'Etat.

En se dépouillant de compétences substantielles, l'Etat renonce aux tentatives d'organisation *rationnelle* de la vie sociale. *Un tel* renoncement nous paraît lourd de menaces. Car, à travers cette fonction organisatrice, il exerce des arbitrages entre les divers intérêts et régule les conflits potentiels. Et, à cet égard, tout affaiblissement de l'Etat risque fort d'accroître les réflexes minoritaires et de transformer les intérêts divergents des diverses forces sociales en conflits réels. Au moment où certains chefs de file des économistes libéraux américains redécouvrent le rôle de l'Etat dans la croissance économique, l'Etat s'engage-t-il, en France, dans une procédure d'autoliquidation, en se voilant derrière le drapeau de la décentralisation ?

FRANÇOISE BRUAND
Meudon (Hauts-de-Seine)

Coûts sociaux

On ne peut être contre la volonté générale d'insuffler des forces nouvelles aux régions. Encore faut-il s'en donner les moyens. Lorsqu'on projette de construire une autoroute, on fait une étude d'impact, et on consulte les parties concernées. Le déplacement de 4 000 emplois d'agents de l'Etat met en jeu un budget élevé. *Il mérite bien une étude* d'impact. Au contraire, les établissements et leurs personnels sont traités comme des pions, manipulés de façon autoritaire, sans concertation.

Un dialogue entre les ministères et les établissements concernés eût été un minimum. Ce dialogue doit comporter une étude sociale. Quelles seront les conséquences du déménagement pour la vie professionnelle des agents du service public et de leurs conjoints ? A-t-on mesuré les importants coûts sociaux impliqués par ces transferts ? Qui indemnisera les agents déplacés en cas de perte de salaire du conjoint ? Y aura-t-il un transfert pertinent d'emplois ou un dégraissage permis par des postes restant vacants ? Est-on sûr de ne pas casser le dynamisme des établissements déplacés ?

Les conséquences sociales doivent être mises au même niveau que les arguments techniques. Ces derniers semblent d'ailleurs bien peu importants puisque aucune étude technique concertée n'a été faite avant les prises de décision.

OLIVIER NAUD, PAUL BOURGINE
(ingénieurs au CEMAGREF, site d'Antony)

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Europe »

rovince

Coûts sociaux

UKRAINE

La hiérarchie militaire russe s'insurge contre les agissements de Kiev

Les responsables militaires russes sont-ils encore capables de mettre en échec le président Leonid Kravtchouk engagé à fond dans une course de vitesse pour la constitution d'une armée et d'une flotte purement ukrainienne? Tandis que les dirigeants de Kiev multiplient les faits accomplis, s'emploient à transformer aussi vite que possible l'armée communautaire en armée ukrainienne et s'approprient l'essentiel de la flotte de la mer Noire, les généraux et amiraux russes ont en tout cas lancé une bruyante contre-offensive par le biais de la télévision centrale.

MOSCOU

de notre correspondant

L'amiral Vladimir Tchernavine, ancien commandant en chef de la flotte soviétique, a donné le ton, lundi 6 janvier, en dénonçant *« la tentative de s'emparer par la force de la flotte de la mer Noire»* qui *«provoque non seulement l'incompréhension mais aussi l'indignation et une ferme protestation»*. L'amiral Ivan Kapitanets, commandant en second de cette flotte dont le port d'attache est Sébastopol, a abondé dans le même sens. L'exemple avait d'ailleurs été donné les jours précédents par l'actuel commandant en chef des troupes communautaires, le maréchal Chapochnikov. Tous ces responsables ont souligné que les agissements des autorités de Kiev *étaient contraires* aux accords signés à Minsk par le président Kravtchouk et portaient atteinte aux intérêts de tous les Etats indépendants de la Communauté.

Aller «servir» ailleurs

De fait, l'un des seuls points à peu près clairs dans le texte signé à Minsk le 30 décembre dernier concerne la définition des forces dites «stratégiques» qui doivent rester *sous le contrôle d'un commandement* central. La flotte (*«flotte maritime de guerre»*, selon l'appellation officielle) est nommément citée parmi les composantes de ces forces stratégiques et la flotte de la mer Noire est elle-même l'une des parties constituantes de cette marine de guerre. Mais l'Ukraine – *notamment* par la voix de son ministre de la défense, le général Constantin Morozov – maintient qu'en tant que «puissance maritime» elle doit avoir sa marine. Le précédent créé par la Russie, qui s'est approprié sans vergogne l'essentiel des possessions communautaires, y compris les représentations diplomatiques à l'étranger, est d'ailleurs de nature à conforter les dirigeants de Kiev dans l'idée qu'il vaut mieux prendre d'abord et discuter ensuite.

Sur le terrain, les choses semblent, en tout cas, aller assez vite. Les cérémonies de prestation de serment à l'Ukraine vont bon train dans les différentes régions militaires. Cinq mille hommes auraient déjà prêté serment, à en croire la télévision centrale, ce *qui, si c'est exact, représenterait* des effectifs nettement supérieurs à ceux qui sont prévus pour l'ensemble de l'armée ukrainienne. Quant à ceux qui refusent de faire ainsi allégeance à *l'Ukraine*, ils sont invités à quitter le territoire de la République et à aller «servir» ailleurs. Selon *l'agence Interfax*, un premier groupe de cent officiers devaient quitter dès ce mardi 7 janvier – jour de Noël orthodoxe – leur garnison pour rejoindre la Russie et d'autres *devraient suivre.*

Cela ne suffira certainement pas à résoudre les problèmes puisque près de la moitié des officiers actuellement stationnés en Ukraine sont russes et qu'ils sont placés devant un choix *difficile* : soit partir pour une quelconque région de Russie où ils risquent fort de ne pas trouver à se loger – leur cas s'ajoutant à celui de tous les militaires rapatriés d'Allemagne, d'Europe centrale et, à terme, des pays baltes – soit changer d'allégeance et se retrouver au service d'un pays qui n'est plus vraiment le leur. C'est cette dimension «sociale» et aussi morale du vaste chambardement militaire en cours qui est constamment mise en avant par les responsables, qui restent, en revanche, plus discrets sur l'autre aspect *de la question également* hautement «sensible» : le renforcement du poids spécifique de l'Ukraine face à la Russie, qui espérait bien imposer plus facilement sa volonté au reste de *la Communauté.*

Mardi, par le canal d'une télévision moscovite décidément très compréhensive, le commandant adjoint d'une escadrille aérienne d'Ukraine occidentale, le commandant Popkov, est ainsi intervenu en des termes dramatiques au nom de ceux *«qui ne veulent pas prêter le serment d'allégeance à l'Ukraine»* pour lancer ce qui ressemblait fort à un appel au secours : *«Qu'est-ce qui nous attend, nous* [qui ne sommes pas ukrainiens], *sur le territoire de notre patrie? Qui va nous donner des logements et des retraites?»* L'appel était ostensiblement adressé aux *«dirigeants des forces militaires de la Communauté qui n'ont encore rien fait alors qu'ils avaient promis de ne pas nous abandonner dans les moments difficiles».* Mais les dirigeants en question semblent en réalité tout à fait à l'écoute de ces préoccupations et pourraient à leur tour faire pression sur les autorités politiques de Russie. Un congrès des officiers est prévu pour le 14 janvier au Kremlin. Selon le commandant Stoliarov, responsable du personnel des armées, ce pourrait être là l'occasion *«d'élaborer des recommandations afin que les dirigeants politiques prennent des décisions correctes».*

JAN KRAUZE

Le Noël orthodoxe

La Russie a fêté officiellement les 6 et 7 janvier le Noël orthodoxe, une célébration longtemps proscrite. Le 7 janvier – date de Noël selon le calendrier *julien* – est un jour férié, et de nombreuses administrations et magasins étaient également fermés lundi pour deux jours.

En 1991, Noël avait déjà été proclamé jour férié en Russie, en Ukraine, en Biélorussie, en Moldavie et en Géorgie, et des messes avaient été célébrées pour la première fois depuis la Révolution d'octobre. Mais les représentants du pouvoir n'avaient pas pris part aux manifestations.

Lundi soir, M. Boris Eltsine a assisté à une messe à la cathédrale Ielokhovski, l'église du patriarcat de Moscou. Le clou des cérémonies devait être, mardi, une fête sur la place Rouge.

Le patriarche de toutes les Russies, Alexis II, devait notamment prononcer une bénédiction depuis la cathédrale Saint-Basile. Dans l'après-midi, des soldats *«en uniforme de 1912»*, selon la presse, devaient défiler sur la place et des stands commerciaux être installés le long des murs du Kremlin. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : décès du général impliqué dans l'affaire du «parapluie».** – Le général Stoïan Savov, qui devait être jugé, mercredi 8 janvier, pour son rôle dans le meurtre d'un dissident à l'aide d'un parapluie truqué, a été retrouvé mort lundi, a indiqué le ministère de l'intérieur à Sofia. On ignore si Stoïan Savov, ancien vice-ministre de l'intérieur, s'est suicidé ou a été assassiné. Il était accusé d'avoir détruit le dossier de l'opposant Gueorgui Markov, assassiné en 1978 en Grande-Bretagne. Il y a deux mois, le général Savov avait affirmé qu'il avait l'intention de révéler tout ce qu'il savait sur l'affaire Markov lors de son procès. – *(Reuter, AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : nouvel attentat à la voiture piégée à Belfast.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a fait exploser, lundi 6 janvier, une camionnette piégée avec 250 kilos d'explosif dans le centre de Belfast, pour la deuxième fois en moins de vingt-quatre heures. La police, prévenue par l'IRA, faisait évacuer le centre-ville au moment de l'explosion. Une femme policier a été très légèrement blessée. Avec les voitures piégées, l'IRA utilise une tactique très courante dans les années 70, mais qu'elle avait pratiquement abandonnée pendant la dernière décennie. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : attentat manqué contre un train.** – Une bombe à retardement de fabrication artisanale a explosé, dimanche soir 5 janvier, sur une voie de chemin de fer dans l'extrême sud de l'Italie, peu avant le passage d'un train qui avait deux minutes de retard. Le déraillement a été évité, notamment grâce à la vitesse du train, bien que la bombe ait arraché l'un des rails sur 1 mètre de longueur. Le train était bondé, avec mille cent quatre-vingts passagers, en majorité des travailleurs émigrés qui retournaient en Suisse et en Allemagne. Les enquêteurs n'excluent pas un acte d'intimidation de la Mafia. – *(AFP.)*

RUSSIE

Moscou bloque 2 000 tonnes d'aide alimentaire britannique

Près de 2 000 tonnes d'aide alimentaire destinées à la Russie sont bloquées depuis plusieurs jours à Moscou ou en Grande-Bretagne. Motif : les autorités sanitaires russes craignent que ce chargement contienne de la viande contaminée par la maladie de la «vache folle».

LONDRES

de notre correspondant

Mme Lynda Chalker, secrétaire d'Etat britannique chargé du développement outre-mer, estime que le blocage de cette aide devient une affaire *«terriblement gênante»*, et souligne que la patience de la Grande-Bretagne n'est pas sans limites : *«S'ils* [les Russes] *veulent se conduire de cette façon, nous avons des tas d'autres choses à faire, pas seulement avec notre viande, mais avec notre emploi du temps!»*

La colère du gouvernement britannique est provoquée par ce qui apparaît, à Londres, comme des manœuvres *dilatoires* des autorités russes : depuis plusieurs jours, celles-ci bloquent la distribution de l'aide alimentaire accordée par la Grande-Bretagne – constituée notamment de viande de bœuf – aux populations de Moscou et de Saint-Pétersbourg. En dépit des assurances données à la fois par le ministère britannique de l'agriculture et par la Commission de Bruxelles, selon lesquelles la viande britannique est *«totalement en conformité avec les réglementations sanitaires»*, les autorités de Moscou continuent d'exiger des certificats plus précis prouvant que celle-ci n'est pas contaminée par la maladie de la «vache folle» (encéphalopathie spongiforme) qui continue de faire de nombreuses victimes parmi le cheptel de Grande-Bretagne. Depuis juin 1990, la Grande-Bretagne a toutefois accepté que la viande de bœuf destinée à l'exportation soit certifiée comme provenant de troupeaux non contaminés depuis au moins deux ans.

Les autorités de la ville de Mourmansk, dont les réglementations sanitaires sont apparemment moins strictes que celles de Moscou, ont *finalement accepté* de recevoir les chargements de viande britannique. En revanche, la viande destinée à Saint-Pétersbourg et à Moscou reste bloquée. Le chef des services vétérinaires britanniques est parti, lundi 6 janvier, pour la capitale de la Russie, afin de tenter de régler le problème. On estime à Londres que cette affaire illustre la *«lutte pour le pouvoir»* qui se déroule au sein de la bureaucratie de l'ex-URSS, ainsi que les carences du système de distribution.

LAURENT ZECCHINI

□ **L'aide allemande pillée par l'armée et la mafia.** – D'énormes quantités de vivres et de médicaments envoyés par l'Allemagne ont été volées en Russie par des bandes criminelles et des soldats ou oubliées dans des entrepôts, selon une organisation humanitaire, Cap Anamur. La radio d'Allemagne du nord a pour sa part affirmé que seuls 10 000 des 80 000 colis envoyés à Saint-Pétersbourg par une organisation charitable allemande en novembre et décembre avaient été distribués à ceux qui en avaient besoin. *«Je suis convaincu que la majeure partie de cette aide est dans des bases militaires»*, a déclaré à la radio Alexandre Rodin, membre du conseil municipal de Saint-Pétersbourg. – *(Reuter.)*

GÉORGIE : après la fuite du président Gamsakhourdia

M. Edouard Chevardnadze envisage de rentrer à Tbilissi

L'opposition géorgienne réclame le retour du président Zviad Gamsakhourdia, qui a fui la capitale *géorgienne à l'aube du lundi 6 janvier* après plus de deux semaines de combats à Tbilissi. Parti en direction de l'Azerbaïdjan *avec un* cortège de quatre-vingts partisans, le président est arrivé en fin de journée à Idjevan, au nord-est de l'Arménie, a indiqué lundi le porte-parole de la délégation arménienne à Moscou. Il a précisé que les autorités arméniennes *«n'avaient pas l'intention»* de lui offrir l'asile politique et envisageaient uniquement de lui accorder un asile temporaire.

«Il doit être ramené ici», a déclaré lundi soir le chef du Parti *national démocratique*, M. Georgi Tchantouria, l'un des artisans du renversement de M. Gamsakhourdia, élu avec *une majorité* écrasante au mois de mai 1991. Quant à l'avenir de la Géorgie, M. Tchantouria a souligné que *«les militaires rendront bientôt le pouvoir à un gouvernement civil provisoire mais je ne vois pas de raison de se précipiter pour convoquer des élections»*. Pourtant, M. Tchantouria, s'était prononcé la semaine dernière pour des élections parlementaires *dans les trois mois. Il* s'est également dit favorable au retour de la monarchie constitutionnelle dans le pays.

De son côté, M. Edouard Chevardnadze, l'ancien ministre soviétique des affaires étrangères, a indiqué lundi à l'agence Reuter, qu'il était prêt à regagner sa terre natale *«pour prendre part au processus démocratique»*. Dans un entretien accordé au *Financial Times* de mardi, il estime que la Géorgie doit non seulement organiser rapidement des élections *législatives et présidentielle* mais aussi clairement limiter les pouvoirs du chef de l'Etat.

M. Chevardnadze a également estimé *que* la Géorgie allait prochainement rejoindre la Communauté d'Etats indépendants (CEI) dont elle s'était jusqu'ici tenue à l'écart. Le Conseil militaire qui a pris le pouvoir à Tbilissi a déclaré lundi à l'agence RIA qu'il *«ne s'opposera pas au retour de M. Chevardnadze et à sa participation à la vie politique et sociale de la République»*. Mais d'autres responsables de l'opposition ont exprimé de sérieuses réserves sur M. Chevardnadze, qui fut longtemps premier secrétaire du PC de Géorgie.





Par ailleurs, les Etats-Unis ont appelé, lundi, les Géorgiens à un règlement *négocié de la crise* tout en soulignant qu'ils tiennent *«les deux parties»* pour responsables *des affrontements*, a affirmé le porte-parole du département d'Etat. *«Washington ne resserrera pas ses liens avec un quelconque gouvernement en Géorgie,* a-t-il dit, *tant que celui-ci ne montrera pas qu'il se conforme aux cinq principes»* énoncés par le secrétaire d'Etat, M. James Baker, pour la reconnaissance officielle des Républiques issues de l'ex-URSS. – *(AFP, Reuter.)*

«Trois millions de coups de feu»

Suite de la première page

«Ils ont sauvé la démocratie en obligeant Gamsakhourdia à partir. C'est un beau jour pour la Géorgie déclare Irena. *Mais tant qu'il sera encore en liberté nous ne serons jamais tranquilles»*

Etery qui pleure et Irena qui rit sont au moins d'accord sur un point : les combats qui se sont déroulés depuis le 22 décembre à Tbilissi ont totalement détruit le centre-ville. Lundi 6 janvier, des centaines de curieux qui n'osaient plus sortir de chez eux depuis le début des affrontements ont pu mesurer l'ampleur des dégâts. Les *«trois millions de coups de feu»* qui ont été tirés – chiffre avancé par les *Nouvelles de Moscou* – ont littéralement haché les bâtiments du quartier, un des plus beaux de Tbilissi. Le Parlement, dont *certaines ailes brûlaient encore lundi* soir, n'est plus qu'une carcasse calcinée.

L'hôtel Tbilissi, qui fut un temps le siège des opposants, est une ruine. Dans le grand salon dont on se rappelle les lambris dorés, les colonnes de marbre et les lustres impressionnants ne sont plus que gravats. Seule une affiche «d'avant» a subsisté : *«Visitez l'URSS et pas seulement en été!»* Le musée, juste à côté, est dans le même état pitoyable, mais le conservateur a pu sauver l'essentiel des œuvres en les entreposant dans la cave.

Les habitants des maisons avoisinantes, victimes elles aussi des combats, sont venus voir ce qui leur restait. Ils errent à la recherche d'objets, la plupart calcinés, qui leur appartenaient. Une vieille femme pleure : *«Je suis née ici. Où pourrais-je aller maintenant? Ils sont fous ceux qui ont fait cela.»* Elle ne veut pas dire qui des opposants ou des défenseurs de Gamsakhourdia est responsable de ces *destructions*. Les deux peut-être?

Dans le reste de la ville les policiers, qui avaient disparu, ont fait *une timide réapparition*, comme les soldats soviétiques encore cantonnés à Tbilissi qui ont assisté aux affrontements en spectateurs. Certains combattants de la dernière heure, démarche chaloupée et kalachnikov au poignet, arrêtent des voitures. Au quartier général de l'opposition, l'atmosphère tient tout à la fois du corps de garde et du camp de Robin des bois. Une secrétaire tente, vaille que vaille, de faire respecter un minimum de discipline, en interdisant notamment aux soldats de fumer dans certains bureaux; une autre signe des laissez-passer provisoires. Barbus, hirsutes, habillés de treillis, survêtements de jogging, avec des rangers ou des Adidas aux pieds, les combattants, les vieux comme les plus jeunes, viennent aux nouvelles. Les rumeurs les plus fantaisistes circulent : *«Il paraît que Gamsakhourdia a été arrêté en Azerbaïdjan»* ; *«Non, on l'a suivi jusqu'en Arménie et on l'a tué!»*

Chacun dans son quartier général, les deux chefs du conseil militaire – Tenguiz Kitovani, commandant de la garde nationale, et Jaba Iosselina, chef de la milice Medrioni (les cavaliers), – tiennent réunion sur réunion. Ils ont du pain sur la planche. Leur victoire *«militaire»*, le fait qu'ils aient chassé – provisoirement selon certains – le président Gamsakhourdia, n'ont levé aucune ambiguïté. Sur quelle légitimité pourront-ils organiser, comme ils s'y sont engagés, de nouvelles élections? Permettront-ils aux partisans de Zviad Gamsakhourdia, voire à celui-ci, de participer au scrutin? Et, en attendant, accepteront-ils de rendre leur apparence de pouvoir à des civils? Comment pourront-ils faire redémarrer une économie dans un pays qui vit au ralenti?

«Pour le moment, reconnaît un universitaire, *notre pays ressemble davantage à une République bananière qu'à une nouvelle démocratie...»*

JOSÉ-ALAIN FRALON

EUROPE

YOUGOSLAVIE : la guerre en Croatie

Les observateurs des Nations unies devront d'abord assurer l'application du cessez-le-feu

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros Ghali, a annoncé, lundi 6 janvier, l'envoi immédiat d'une cinquantaine d'observateurs militaires de l'ONU aux quartiers généraux militaires yougoslave et croate, afin d'encourager le respect du quinzième cessez-le-feu . Ces observateurs seraient chargés de renforcer le cessez-le-feu en facilitant les communications entre l'armée yougoslave et les forces croates et en les *«aidant à régler les difficultés qui pourraient surgir»*. Ils aideront aussi les deux parties à *«déterminer les mesures pouvant être prises pour éviter des violations du cessez-le-feu ou rétablir le statu quo lorsque des violations se sont produites»*.

Dans un rapport au Conseil de sécurité, M. Boutros Ghali a cependant ajouté qu'il ne pouvait recommander le déploiement de quelque 10 000 casques bleus en Croatie tant qu'il n'était pas assuré du respect du cessez-le-feu et de l'accord, sur son plan des dirigeants des enclaves serbes de Croatie, en particulier ceux de la Krajina, qui ont proclamé une «République» sur leur territoire (*le Monde* du 7 janvier). Il s'est déclaré préoccupé par les déclarations publiques de *«certains dirigeants des communautés serbes de Croatie»*. Il faisait à l'évidence allusion à Milan Babic, chef de l'enclave serbe de la Krajina, qui a rejeté le déploiement de casques bleus sur son territoire et a déclaré que les irréguliers serbes ne déposeraient pas les armes.

Sur le terrain, le quinzième cessez-le-feu a tenu lundi pour la quatrième journée consécutive, malgré quelques violations mineures. La radio croate a fait état de tirs sporadiques dans la région de Zadar, sur la côte adriatique, pendant la nuit, de tirs de mitrailleuse contre deux bateaux, près de Dubrovnik, et d'une attaque au mortier contre un hôpital et un marché à Vinkovci, dans l'est de la Croatie.

A Belgrade, l'agence Tanjug cite pour sa part des sources militaires selon lesquelles des artilleurs croates de Vinkovci ont tiré au mortier sur Mirkovci, une ville voisine, contrôlée par les Serbes. Selon la Croix-Rouge yougoslave et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), quelque 6 000 personnes ont été à ce jour portées disparues dans la guerre en Croatie. On estime à 600 000 le nombre des personnes déplacées en raison des combats.

La France est prête à participer à une force de l'ONU

La France est prête à participer, à hauteur d'un quart des effectifs, à l'envoi par l'ONU de nouveaux officiers de liaison ou à celui de «casques bleus» en Yougoslavie, selon la formule choisie par l'organisation des Nations unies. C'est ce que le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a expliqué, lundi 6 décembre, à la presse qui l'interrogeait sur la nature de la contribution française au cessez-le-feu en Yougoslavie.

Diverses hypothèses sont à l'étude à l'ONU et, dès septembre dernier, la France avait fait savoir qu'elle s'associerait à cette action quelle que soit la forme retenue. Ces hypothèses vont de l'envoi de deux cents nouveaux officiers de liaison, qui s'ajouteraient aux observateurs déjà présents, à celui de plusieurs milliers de «casques bleus».

«Sous la bannière des Nations unies», a déclaré M. Joxe, la France est disposée à participer à hauteur d'un quart des effectifs, étant entendu que l'envoi d'un contingent français de 3 000 à 4 000 hommes est probablement *«l'hypothèse haute»* de cette participation.

AUTRICHE : une faucille et un marteau encombrants

Faut-il changer les armoiries ?

VIENNE

de notre correspondante

Faut-il ou non voir dans le marteau et la faucille des symboles discrédités par le communisme, et dont le maintien dans les armoiries de l'Autriche – où ils figurent depuis 1919 – est *intolérable? Le vif débat engagé* à ce sujet est mené avec un sérieux digne d'une affaire d'Etat. Le chancelier, le président de la République, les hommes politiques et les politologues défendent le «pour» et le «contre»; les caricaturistes et les humoristes se sont emparés du problème.

Aspect sérieux de la question : les armoiries de l'Autriche représentent un aigle portant dans ses griffes un marteau et une faucille; la tête est ornée d'une couronne de briques. Après l'effondrement de la monarchie des Habsbourg, le marteau devait symboliser les ouvriers, la faucille la paysannerie et les briques la bourgeoisie. Après la seconde guerre mondiale *une chaîne brisée fut* ajoutée pour marquer la libération du pays.

Aigle, poulet rôti et caméléon

Aspect politique : *une fois de* plus, c'est le chef du parti d'opposition de droite nationaliste (FPOe), M. Jörg Haider, qui a *levé le lièvre, obligeant* les partis au pouvoir à réagir. Rare consensus : le chancelier Franz Vranitzky et le président Kurt Waldheim trouvaient, eux aussi, que le moment était venu de jeter aux orties les symboles ambigus. Les quelques voix de la raison qui se sont fait entendre jusqu'à présent ont estimé, comme le président du Parlement, M. Heinz Fischer, qu'il n'y avait aucune raison d'enlever le marteau et la faucille aujourd'hui, alors que personne ne les trouvait embarrassants au temps du stalinisme et du communisme répressif de 1956 et de 1968...

Aspect humoristique enfin : pourquoi ne pas remplacer l'aigle par... un poulet rôti, plat très apprécié par les Autrichiens – c'est ce qu'a suggéré un responsable des Verts – ou mettre dans les griffes de l'aigle un verre de vin et une chope de bière, boissons qui leur tiennent à cœur? L'aigle, symbole de la guerre, pourrait aussi céder sa place à la colombe ou, mieux encore, au caméléon, *«capable de s'adapter à tous les changements imaginables»*.

WALTRAUD BARYLI

BELGIQUE : sceptique quant au «fédéralisme d'union»

M. Spitaels quitte la présidence du PS pour prendre la tête de l'exécutif wallon

M. Guy Spitaels, président, depuis 1981, du Parti socialiste francophone, a renoncé, lundi *6 janvier, à cette fonction, pour* assumer celle de président de l'exécutif wallon, sorte de gouvernement de la partie francophone du royaume, en dehors de Bruxelles. Ce choix d'une personnalité de premier plan pour exercer des responsabilités régionales traduit apparemment une volonté des Wallons de *prendre encore plus de distances* à l'égard de la Flandre.

BRUXELLES

de notre correspondant

La décision du chef du PS, qui reste la première formation politique parmi les francophones malgré la perte de cinq sièges aux élections législatives du 24 novembre 1990, *constitue une surprise de taille*. Elle signifie que M. Spitaels, âgé de soixante ans et nullement fatigué du combat politique, entend renforcer le rôle de la Wallonie face à la Flandre, si les antagonismes communautaires persistent au niveau national.

Bête noire de certains Flamands, le leader socialiste, ancien vice-premier ministre, avait fait des déclarations peu amicales à leur endroit avant et pendant la campagne électorale. Au cours de celle-ci, manifestement sceptique quant aux chances du *«fédéralisme d'union»*, prôné par M. Wilfried Martens, premier ministre sortant, il nous avait dit : *«La réalité est que ce pays, que j'ai vu diverger pendant vingt ans, se sépare» (le Monde* du 23 novembre 1991).

Les reproches des Flamands

Les statuts interdisent le cumul de la présidence du parti avec la fonction que s'apprête à occuper M. Spitaels, qui devrait donc quitter Bruxelles pour Namur, siège du pouvoir régional wallon, et renoncer à sa position de négociateur dans les tractations entre chefs de parti pour la constitution du gouvernement national si celles-ci, commencées il y a six semaines, se prolongent.

La nouvelle mission de M. Spitaels résulte des négociations qui ont eu lieu ces derniers jours entre socialistes et sociaux-chrétiens francophones pour reconstituer la coalition sortante au sein de l'exécutif wallon. *Dans le cadre du fédéralisme belge,* celui-ci a de larges pouvoirs, et des ressources propres en matière d'économie et de développement régional. L'exécutif est investi par le conseil régional, une assemblée constituée par les députés et les sénateurs élus *dans la région wallonne*. Ce conseil approuvera, mercredi 8 janvier, la composition du nouvel exécutif – trois «ministres» socialistes et trois sociaux-chrétiens, plus M. Spitaels – négociée par les états-majors des deux partis de la la coalition majoritaire.

La Flandre, où les institutions sont un peu différentes, n'a pas encore formé son nouvel exécutif. Le président sortant, M. Gaston Geens, critique l'attitude des Wallons. *«Il faut d'abord une perspective nationale,* a-t-il déclaré, *un nouveau cadre institutionnel, un gouvernement national, avant de s'engager dans des coalitions communautaires ou régionales. Si les exécutifs wallon et francophone veulent se situer en dehors de cette perspective commune, je vous prédis que la Belgique n'existera plus dans cinq ans.»*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

GRANDE-BRETAGNE : réuni pour la première fois à Londres

Le «Parlement» musulman menace de désobéir aux lois britanniques qu'il réprouve

Le «Parlement» musulman, *constitué en octobre 1991, s'est* réuni pour la première fois, samedi 4 et dimanche 5 janvier à Londres. Reconnue par une fraction seulement de la communauté musulmane de Grande-Bretagne, forte d'environ deux *millions de membres*, cette assemblée a menacé de désobéir aux lois britanniques qui iraient à l'encontre des intérêts de la communauté musulmane.

LONDRES

de notre correspondant

Le docteur Kalim Siddiqui, directeur de l'Institut musulman (*pro-iranien) de Londres*, a fait parler de lui pour la première fois en 1988, en soutenant la sentence de mort prononcée par l'imam Khomeiny contre l'écrivain Salman Rushdie. Depuis, ce musulman radical a été à l'origine de la constitution du «Parlement» musulman qui se veut le défenseur des intérêts de cette communauté en Grande-Bretagne.

Constituée de deux «Chambres», l'institution – dont les cent cinquante-cinq membres n'ont pas été élus, mais simplement désignés par quarante «groupes» de musulmans originaires de différentes régions – a été vivement critiquée par plusieurs *organisations musulmanes* «modérées», notamment féminines, qui jugent que cette initiative va à l'encontre de leur souci d'intégration des musulmans de Grande-Bretagne.

A l'occasion de sa session inaugurale, qui s'est tenue samedi 4 et dimanche 5 janvier à Londres, le «Parlement» musulman a adopté à l'unanimité une motion de défiance envers le ministère de l'intérieur et a manifesté une volonté de désobéissance aux lois britanniques qui iraient à l'encontre des intérêts de la communauté musulmane. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. John Patten, a qualifié une telle menace de *«non-sens»*. Cela n'a fait que renforcer la détermination du docteur Siddiqui, qui *s'insurge contre une attitude officielle «condescendante»*.

Un millier de mosquées

Le cheval de bataille choisi par le «Parlement» est l'éducation, un thème très populaire parmi les musulmans. Les délégués demandent que les quelque quatre-vingt-dix écoles privées islamiques qui existent en Grande-Bretagne bénéficient du *même statut que les écoles anglicanes* ou juives, c'est-à-dire reçoivent des aides publiques locales, qui représentent jusqu'à 85 % des frais de fonctionnement.

Pour lutter contre cette *«discrimination»*, le docteur Siddiqui menace de lancer un mouvement de désobéissance civile sous la forme d'un refus de payer la part des impôts servant, selon lui, à financer les écoles *manifestement confessionnelles*, par exemple catholiques ou juives. Le dirigeant islamique a cependant pris soin de préciser qu'un tel mot d'ordre ne serait lancé qu'après un vote formel des membres de son organisation. Cet appel a été condamné par les organisations modérées, pour qui les décisions du «Parlement» du docteur Siddiqui doivent être complètement ignorées, dans la mesure où celui-ci n'est pas représentatif des vues de la majorité des musulmans.

Constituée dans les années 50, peu après l'éclatement de l'ancien empire des Indes en 1947, la communauté musulmane de Grande-Bretagne est, notamment, composée d'anciens immigrants du Pakistan et du Bangladesh. Elle comprend aussi des groupes originaires de l'Inde, de Chypre, des pays arabes et de Malaisie. Forte de quelque deux millions de membres, elle dispose d'environ un *millier de mosquées*. Elle est, dans l'ensemble, parfaitement respectueuse des lois britanniques. Une part non négligeable de ses membres sont des musulmans de la seconde génération, nés sur le sol britannique. Même si le «Parlement» du docteur Siddiqui ne peut prétendre la représenter, la perspective des échéances électorales *oblige le* gouvernement à tenir compte des diverses voix qui s'expriment au nom de la communauté musulmane.

LAURENT ZECCHINI

DIPLOMATIE

A l'occasion des vœux à la presse

M. Mitterrand se dit «plutôt optimiste» sur l'avenir de la démocratie dans l'ex-URSS

Au cours d'une conversation à bâtons rompus à l'occasion des vœux à la presse, lundi 6 janvier, M. François Mitterrand a confirmé qu'il avait invité M. Boris Eltsine à Paris et qu'il le recevrait prochainement *«avec intérêt»*. Il a de même indiqué avoir invité en France M. Gorbatchev par téléphone, à la veille de sa démission. *«La démocratie est un très long apprentissage. Les progrès réalisés me rendent plutôt optimiste»*, a encore déclaré le chef de l'Etat à propos des derniers événements à Moscou.

M. Mitterrand a relevé toutefois les *«imprécisions»* qui jusqu'à présent subsistent en matière de contrôle des armements nucléaires dans l'ex-URSS et rappelé que sa proposition de réunir une conférence des Etats possédant de telles armes en Europe avait reçu l'accord de deux des intéressés, Londres et Moscou, et que seuls les Etats-Unis n'y ont jusqu'à présent pas répondu.

A propos de l'aide aux Etats membres de la CEI, M. Mitterrand a rappelé que la Communauté européenne, qui en assume la plus grande part, a déjà entrepris de l'organiser et que c'est la raison pour laquelle il juge *«superfétatoire»* l'idée américaine de convoquer sur ce sujet à Washington une conférence qui *«prétend tout régler»*. *«J'ai écrit une lettre amicale au président Bush dans ce sens»*, a ajouté le président; cela étant, *«la France ne va pas bouder; quelqu'un ira à Washington»*. M. Mitterrand a en outre jugé *«intéressante»* l'idée d'ambassades européennes communes dans les nouveaux Etats de la CEI. Mais, a-t-il ajouté, *«on n'en est pas là»*.

A propos de la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie, il a démenti que les Européens aient été jamais divisés quant à son principe. Mais, a-t-il précisé, alors que certains, comme l'Allemagne, ont opté pour une reconnaissance immédiate, d'autres comme la France souhaitent qu'il s'agisse d'un acte collectif de la Communauté. Interrogé sur le fait que l'Allemagne ait fait *«cavalier seul»* à ce sujet et sur l'augmentation des taux d'intérêt, le président a répondu que ce comportement était conforme non à ce qu'il souhaitait mais à ce qu'il pensait. Il a noté que les décisions prises par les Douze à Maastricht devaient, sinon dans l'esprit du moins dans la lettre, n'entrer en application que dans un certain délai.

M. Mitterrand, d'autre part, a refusé de *«s'ingérer entre les deux tours»* des élections algériennes en soulignant qu'un *«devoir de réserve et de discrétion»* s'impose *«quoi qu'on pense»* et en affirmant qu'*«encourager l'un des partis ne serait pas forcément une incitation à voter pour lui.»* Il a ajouté que *«le gouvernement français aura forcément des relations avec ceux qui gouverneront l'Algérie»*.

A propos des commentaires suscités par la politique de la France, en particulier à l'égard du Togo, le chef de l'Etat a déclaré : *«Je crois qu'il y a une sorte de rêve inavoué de voir la France envoyer son armée un peu partout pour trancher les conflits entre telle ou telle ethnie. C'est à quoi je me refuse.»*

Enfin, M. Mitterrand n'a pas jugé utile de revenir sur les *«remerciements»* qu'il avait adressés au roi du Maroc, au fil d'une lettre de vœux, après la libération des frères Bouréquat : *«J'ai lu ça dans les journaux*, a-t-il dit. *Je n'entrerai pas dans les détails.»*

La visite à Séoul du président américain

Les «sérieux doutes» de M. George Bush sur les intentions de Pyongyang

Le président américain George Bush est arrivé, mardi 7 janvier, à Tokyo (*lire page 19*), dernière étape d'une tournée en Extrême-Orient qui l'a mené d'Australie à Singapour et en Corée du Sud. A Séoul, il a exprimé de «sérieux doutes» sur les intentions des dirigeants nord-coréens, qui viennent d'annoncer leur décision d'accepter l'inspection internationale de leurs installations nucléaires.

TOKYO

de notre correspondant

L'intention *manifestée par la* République populaire démocratique de Corée (RPDC) d'autoriser une inspection de ses sites nucléaires par l'Agence *internationale* pour l'énergie atomique (AIEA) a suscité quelque scepticisme à Tokyo et à Washington. En réponse à la suggestion de M. Bush de suspendre les exercices militaires annuels «Team Spirit» au cas où Pyongyang se plierait aux exigences de l'AIEA, l'ambassadeur nord-coréen auprès de l'agence a fait connaître lundi la décision de son gouvernement. Ce dernier serait prêt à souscrire aux clauses de sauvegarde de l'AIEA avant la fin du mois.

Si, sur le plan diplomatique, les Etats-Unis sont disposés à avoir des contacts à un haut niveau avec Pyongyang, ils n'envisageraient cependant pas pour autant de nouer des relations diplomatiques avec la RPDC. *Cette décision* resterait soumise à une amélioration de la situation des droits de l'homme dans ce pays. Les Américains semblent surtout ne pas vouloir baisser leur garde.

Au cours de ses entretiens avec le président Roh Tae-woo, M. Bush, tout en notant que les *«perspectives de paix en Corée n'avaient jamais été plus grandes»*, a néanmoins manifesté de *«sérieux doutes»* sur les intentions des dirigeants de Pyongyang. Faisant référence à l'accord de dénucléarisation signé le 31 décembre entre les deux Corées (*le Monde* du 2 janvier), le président américain a rappelé que les *«promesses sur le papier ne suffiront pas à maintenir la paix»* (*le Monde* du 7 janvier).

Loin d'évoquer la *fin de la* guerre froide dans la péninsule, M. Bush – qui s'est rendu à Camp-Casey, le quartier général de la deuxième division d'infanterie déployée au sud de la zone démilitarisée divisant les deux Corées à la hauteur du 38ème parallèle – a, au contraire, parlé de celle-ci comme d'une *«relique de la guerre froide»*. Il a déclaré que les 39 000 soldats américains stationnés au Sud y resteraient *«tant que cela restera nécessaire»*.

Les experts militaires américains et japonais restent également réservés : en dépit de l'accord de dénucléarisation, le maréchal Kim Il-sung *renoncera-t-il à se doter de* l'arme nucléaire ? Selon eux, la RPDC serait d'ores et déjà en mesure de produire des missiles balistiques intermédiaires *capables* d'atteindre la partie sud-ouest de l'archipel nippon.

Pyongyang aurait en effet étendu *le rayon d'action des missiles* soviétiques Scud, le portant de 600 à 1 000 kilomètres. Les essais de ces nouvelles fusées, baptisées *Rodong*, auraient eu lieu *en juin*. Bien qu'ils n'aient pas été concluants, ils représentent une menace sur l'archipel nippon.

Les questions de sécurité et de stabilité de la péninsule ont quelque peu éclipsé les problèmes économiques à l'ordre du jour de la visite de M. Bush. Une quarantaine de députés de l'opposition) étaient absents du Parlement au moment où le président américain y prononçait son discours, en signe de protestation contre les pressions exercées par Washington sur la Corée du Sud afin qu'elle ouvre davantage son marché. Dans les rues, deux cents paysans ont manifesté en faveur du maintien de la fermeture du marché du riz.

PHILIPPE PONS

PROCHE-ORIENT

Un acte réclamé par les Arabes avant une reprise des négociations de Washington

Le Conseil de sécurité « condamne fermement » le bannissement de Palestiniens par Israël

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, lundi 6 janvier, à l'unanimité, une résolution condamnant « fermement » l'expulsion de Palestiniens des territoires occupés. Plus sévère que les précédents sur le sujet et paraissant ainsi répondre à l'attente des dirigeants palestiniens, ce texte devrait permettre la prochaine reprise des négociations israélo-arabes à Washington.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Depuis le début du soulèvement (Intifada) dans les territoires occupés, en 1986, le Conseil de sécurité a adopté six résolutions *« déplorant »* le bannissement de Palestiniens par Israël. Cette fois, le Conseil *« condamne fermement »*, et les délégations arabes à l'ONU, surtout celle des Palestiniens, se sont félicitées du *« courage »* du Conseil pour une condamnation *« ferme et sans équivoque »* qui envoie *« un message clair à Israël de la part de la communauté internationale »*. La résolution 726 demande à Israël *« le retour immédiat et en toute sécurité »* de toutes les personnes expulsées (66 l'ont été depuis le début de l'Intifada).

En participant à cette condamnation, les Etats-Unis entendaient donner satisfaction aux pays arabes et aux Palestiniens pour les inciter ainsi à reprendre les négociations avec Israël. Celles-ci auraient dû reprendre mardi 7 janvier, si les parties arabes n'avaient décidé, entre-temps, de reporter leur déplacement pour protester contre la décision israélienne de bannir, la semaine dernière, douze Palestiniens des territoires occupés. Les uns et les autres avaient laissé entendre, ces derniers jours, qu'ils accepteraient de se rendre prochainement à Washington si le Conseil de sécurité dénonçait fermement le comportement d'Israël.

C'est chose faite. Comme ni les pays arabes ni les Palestiniens, et encore moins l'Etat hébreu, ne veulent prendre le risque de faire capoter la timide dynamique des négociations amorcée à la suite de la conférence de Madrid, en novembre dernier, leurs délégués devraient se retrouver face à face à Washington dans les prochains jours.

Les responsables de l'administration américaine avaient multiplié, lundi après-midi, les contacts avec les protagonistes. La délégation israélienne était arrivée en début de journée. Le chef de la délégation palestinienne, le Dr Haidar Abdel Chafi, qui était resté aux Etats-Unis après l'arrêt des pourparlers en décembre, a été reçu dans l'après-midi au département d'Etat. Discrètement donc, l'administration avait exhorté les uns et les autres à reprendre le dialogue interrompu il y a deux semaines. L'ambassadeur d'Israël, M. Yoram Aridor, a *« fermement regretté »* la décision du Conseil, *« en particulier celle des Etats-Unis »*, de condamner l'expulsion de terroristes. M. Aridor, qui s'adressait au Conseil avant le vote, a rappelé que la mort d'un citoyen israélien avait motivé les dernières expulsions, et a ajouté : *« Israël ne peut s'abstenir de protéger ses citoyens et les expulsions sont le moyen le plus efficace pour décourager les actes terroristes »*. Selon le représentant d'Israël, les personnes expulsées sont des *« activistes de groupes terroristes qui ont tué non seulement des Israéliens mais aussi soixante-douze Palestiniens. »*

« Obstacle sérieux »

Selon le représentant de la Palestine, M. Nasser El Kidwa, la pratique du bannissement par Israël est un *« châtiment de masse »* qui trouve sa racine dans une *« position idéologique »* selon laquelle *« la résistance des Palestiniens dans leur propre pays est temporaire »*. M. El Kidwa a conclu qu'Israël *« fait tout ce qu'il peut pour faire dérailler le processus de paix au Moyen-Orient »*.

Le représentant de la Syrie a proposé la mise en application du chapitre 7 de la Charte des Nations unies qui prévoit l'utilisation de la force pour faire respecter les décisions de l'ONU.

Le représentant des Etats-Unis, M. Thomas Pickering, a déclaré que les déportations des territoires occupés sont une violation de la Convention de Genève, *« toute personne accusée d'un acte illégal doit être jugée et, au pire, emprisonnée »*. M. Pickering a condamné les attaques contre les Israéliens ainsi que contre les Palestiniens. Selon le représentant des Etats-Unis, *« le fait que cette résolution contienne un langage plus fort ne fait qu'affirmer la position de Washington contre les expulsions pratiquées encore et encore par Israël »*.

L'ambassadeur français, M. Jean-Bernard Mérimée, a aussi condamné les mesures israéliennes. Selon le représentant de la France, ces bannissements *« introduisent un obstacle sérieux dans le délicat processus de négociations de paix engagé à Madrid »*. M. Yuli Vorontsov, qui participait pour la première fois comme ambassadeur de la Fédération de Russie à une séance formelle du Conseil de sécurité, a annoncé que sa délégation *« n'épargnera aucun effort pour faire respecter les droits du peuple palestinien »*.

C'était aussi la première séance formelle du Conseil pour M. Boutros Boutros-Ghali en tant que secrétaire général des Nations unies. Dans un communiqué de presse, il a appelé les autorités israéliennes à *« reconsidérer leur décision »*.

AFSANÉ BASSIR POUR

La résolution 726

Voici les cinq points de la résolution 726 :

« Le Conseil de sécurité,

1. – Condamne fermement la décision d'Israël, puissance occupante, de procéder de nouveau à des expulsions de civils palestiniens ;

2. – Réaffirme que la quatrième convention de Genève du 12 août 1949 s'applique à tous les territoires palestiniens occupés par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem ;

3. – Demande à Israël, puissance occupante, de s'abstenir d'expulser des civils palestiniens des territoires occupés ;

4. – Demande en outre à Israël, puissance occupante, d'assurer le retour immédiat et en toute sécurité dans les territoires occupés de toutes les personnes expulsées ;

5. – Décide de maintenir la question à l'étude.

Jérusalem tente de dédramatiser la portée du vote de l'ONU

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Ne pas dramatiser. Telle est l'attitude que semblent avoir adoptée les autorités israéliennes, après la condamnation unanime dont elles ont fait l'objet au Conseil de sécurité. Ne pas dramatiser les effets d'une résolution d'autant plus *« regrettable »* que ses termes, approuvés par les Etats-Unis, en sont *« relativement durs »*, mais qui *« n'a pas le caractère tout à fait exceptionnel »* que souhaitent lui attribuer les adversaires arabes de l'Etat juif. Interrogé mardi 7 janvier à la radio nationale, le numéro deux de la mission israélienne aux Nations unies, M. Ephraïm Tari, a même fait valoir que ce n'était *« pas la première fois que le Conseil des sécurité vote ainsi à l'unanimité contre Israël »*.

Au sein du gouvernement, seul le ministre des cultes, M. Avner Shaki, avait réagi mardi matin, son mécontentement étant dirigé contre les Etats-Unis surtout. Selon le ministre, par leur soutien à la résolution condamnant Israël, les Américains ont *« démontré qu'ils ne peuvent pas prétendre jouer le rôle d'honnêtes courtiers »* dans les négociations.

Pour autant, les représentants d'Israël aux pourparlers de Washington sont arrivés depuis lundi dans la capitale fédérale et ils ont reçu l'ordre d'y demeurer au moins jusqu'au 16 janvier. Même si les participants arabes tardent à se présenter, il n'est pas question, fait-on valoir à Jérusalem, qu'Israël se retire des négociations, puisque cela reviendrait à s'ôter toute chance d'obtenir de l'administration américaine les garanties bancaires réclamées depuis des mois par l'Etat juif qui en a un urgent besoin. Des statistiques officielles, publiées lundi, ont notamment révélé que le nombre de citoyens israéliens ayant survécu avec des moyens inférieurs au seuil minimal de pauvreté, s'est élevé à près de six cent mille en 1991, soit plus de dix pour cent de la population. Plus de deux cent cinquante mille enfants sont inclus dans ces statistiques.

En principe, la demande israélienne de garantie d'emprunt pour 10 milliards de dollars étalés sur cinq ans devrait être examinée par le Congrès avant la fin du mois de janvier. Mais la partie de bras de fer entre Washington et Jérusalem sur ce point, a repris de plus belle depuis le vote, la semaine dernière, du nouveau projet de budget israélien pour 1992. Celui-ci comprend en effet, au chapitre logement, des dépenses importantes visant à financer l'installation de nouveaux colons juifs dans les territoires occupés. Durement apostrophé sur ce point, lundi 6 janvier à la Knesset par M. Itzhak Rabin, l'un des ténors de l'opposition, M. Shamir a rétorqué que le plan d'autonomie qu'il se réserve de proposer aux populations palestiniennes *« n'est absolument pas en contradiction avec le droit des juifs de vivre sur l'ensemble du territoire d'Eretz Israël »*.

« De toute façon, a poursuivi le premier ministre, *l'aide humanitaire que nous demandons aux Etats-Unis pour aider à l'absorption de centaines de milliers de réfugiés sans le sou, ne devrait pas être affectée par des différences d'opinion »*, concernant le statut des territoires occupés depuis 1967. Pour M. Shamir, ces territoires font partie d'Eretz Israël (le « grand » Israël) et il s'agit de préparer le terrain pour les centaines de milliers d'immigrants soviétiques qui s'apprêtent, selon lui, à prendre pied sur la *« terre promise »*. Le chef du gouvernement s'est en effet déclaré convaincu *« que les pressions économiques et les manifestations antisémites forceront finalement tous les juifs de l'ancienne Union soviétique à émigrer en Israël »*...

PATRICE CLAUDE

Koweït : un régime imperturbable

Suite de la première page

Entre mars et mai, il a effectué avec ses amis des démarches auprès des ambassadeurs occidentaux pour que prennent fin les mesures antipalestiniennes. *« Soyez rassurés, vous ne serez plus inquiétés, nous a déclaré l'ambassadeur américain*, raconte amèrement notre interlocuteur. *Plus pessimiste, l'ambassadeur britannique a admis que les moyens de pression dont disposaient les Occidentaux étaient fort limités. L'ambassadeur des Pays-Bas représentant les pays de la CEE a été plus catégorique. Au besoin, a-t-il dit, nous frapperons du poing sur la table. »*

Pour apaiser la mauvaise conscience des Occidentaux, les Koweïtiens avaient accordé aux Palestiniens un délai de grâce, prenant fin le 1er janvier 1992, pour régulariser leur situation. Ce sursis vient d'être prorogé jusqu'au 31 mai, mais les expulsions arbitraires se poursuivent discrètement. Interpellés aux nombreux barrages policiers qui se multiplient dans les rues de la capitale, les gens classés dans les « nationalités contre » voient leur carte de sécurité (un document permettant un séjour provisoire) tamponnée avec l'inscription : *« Doit quitter l'émirat dans les sept jours »*. Avant et pendant le dernier sommet du Conseil de coopération du Golfe (*le Monde* du 27 décembre 1991), les contrôles se sont généralisés, au point de perturber la vie quotidienne. Pour ne pas avoir à subir ce « climat policier », bon nombre de Koweïtiens ou de résidents ont préféré prendre « deux semaines de vacances ». Plusieurs administrations, sociétés commerciales et entreprises ont dû fermer leurs portes, faute d'employés.

Les ponts sont rompus

Selon certains membres de l'opposition parlementaire, cette opération de sûreté, qui a duré près de quinze jours, constituait avant tout un *« exercice destiné à tester l'efficacité du système de répression militaro-policier qui est graduellement mis en place pour faire face à toute éventualité et préparer les esprits à une telle situation, appelée à se renouveler fréquemment »*. Elle a été particulièrement efficace puisqu'elle a permis de mettre la main, de l'aveu même des autorités, sur plus de six cents *« suspects »* qui ont été parqués dans des établissements scolaires en attendant leur expulsion. D'autres sources dignes de foi font état de plus de trois mille arrestations.

La dynastie régnante des Sabah a, depuis la libération du Koweït, regagné une grande partie du prestige qu'elle avait perdu à la suite de son comportement peu glorieux lors de l'invasion de l'émirat. Elle a retrouvé en même temps son arrogance passée et est devenue, selon M. Ahmed Roubei, un universitaire membre du Parlement dissous en 1986, *« l'élément le plus extrémiste de la société koweïtienne »*. Le nouveau gouvernement présidé par cheikh Saad a rompu les ponts avec l'opposition parlementaire, de même qu'il a mis fin au dialogue avec les intellectuels, en perpétuant la censure sur la presse. Son objectif primordial semble être la création d'un parti des Sabah. M. Roubei, l'une des principales personnalités du Forum démocratique, qui représente la gauche de la classe politique, garde une certaine indépendance de vue à l'égard de ses pairs. *« Si la rue n'a pas confiance dans le gouvernement,* dit-il, *elle n'est cependant pas satisfaite de l'opposition. »*

« L'émirat aux Sabah, le pouvoir au peuple »

M. Abdallah Nibari, le secrétaire général du Forum démocratique, qui vient tout récemment encore de défier les autorités en se constituant en parti politique, ce qui est pratiquement interdit, reconnaît que l'opposition a ses faiblesses. *« Il existe,* dit-il, *au sein des quelque sept groupes qui forment le Front de l'opposition, un accord total sur les objectifs généraux, mais pas de consensus sur les modalités d'action. C'est ainsi que certains parmi nous sont peu enclins à utiliser les forces populaires. Nous, en particulier, ne sommes pas d'accord avec certains aspects des programmes de nos frères religieux. Mais ce qui fait notre force, c'est que, malgré nos divergences, il n'existe pas entre nous de rivalité mais au contraire un net souci de coopération, ce qui inquiète le pouvoir et l'incite à vouloir nous diviser. »* Soucieux de renforcer cette coopération, le Forum démocratique vient de lancer quelques idées susceptibles, selon lui, de servir aux sept groupes de l'opposition – qui viennent d'élire un comité directeur – de « plateforme commune » pour les élections prévues, d'après les promesses du gouvernement, en octobre prochain.

« L'émirat aux Sabah et le pouvoir au peuple » est l'un des mots d'ordre qui, pour le Forum, résume l'esprit et la lettre de la Constitution de 1962, le point de ralliement de tous les opposants. L'article 4 de ce texte fondamental fait en effet du Koweït un *« émirat constitutionnel et héréditaire maintenu dans la lignée des Sabah »* et l'article 6 affirme qu'il s'agit d'un Etat démocratique, la *« nation »* étant la source de souveraineté.

M. Abdel Aziz el Sagr, le tout-puissant président de la chambre de commerce koweïtienne, qui représente la classe des grands marchands, se montre plus nuancé sur ce point, mais il est, comme les autres opposants, d'accord sur l'essentiel, c'est-à-dire pour que le *« pouvoir des Sabah n'empiète pas sur les principes de la vie* [politique] *et ne mette pas en question* les *intérêts du peuple »*. L'opposition unie sur ces principes généraux compte donc sur les élections à venir pour tenter de regagner l'influence qui était la sienne avant la dissolution du Parlement. Y parviendra-t-elle ?

Un cadeau du pouvoir aux banques

Tous nos interlocuteurs pensent que, sous la pression des Etats-Unis, les élections auront bien lieu – même si la date retenue est trop éloignée au goût des opposants, – mais que la famille des Sabah fera tout pour qu'elles se déroulent dans un climat anti-démocratique et dans les conditions les moins favorables possible pour l'opposition. Tant que la censure sur la presse sera maintenue, les possibilités d'expression seront des plus limitées. De même, tant que ne sera pas rapportée la décision de réactiver le Conseil national koweïtien, sorte de Parlement-croupion dont la création, deux mois avant l'invasion irakienne, avait creusé un profond fossé entre les Sabah et l'opposition, la bataille électorale ne sera pas menée à armes égales. Le pouvoir fait tout son possible pour redorer le blason de cette instance dont la moindre activité est largement rapportée par les journaux officiels. Le récent relèvement de 25 % des salaires a été, selon les autorités, *« fait sur la recommandation du Conseil national »*.

En fait, cette augmentation, dont les avantages seront rapidement annulés par l'inflation, a surtout pour objectif de faire oublier à la population le « véritable cadeau » que le pouvoir projette de faire aux banques en reprenant à son compte, à des conditions particulièrement avantageuses pour celles-ci et leurs débiteurs, les « mauvaises dettes » – d'un montant de 26 milliards de dollars – datant du scandale du Souq el Manakh (une Bourse officieuse) en 1982. Parmi les 2 500 débiteurs, qui après une période de grâce de trois ans, devront rembourser le gouvernement sur une période de vingt ans, figurent plusieurs personnalités proches de la famille Sabah. Trois cents d'entre eux doivent 80 % des 26 milliards.

Il ne fait pas de doute que cette nouvelle affaire, qui a déjà commencé à susciter de vives polémiques dans l'émirat, fournira à l'opposition l'un de ses principaux arguments, au cours de la campagne électorale, pour dénoncer certaines des pratiques les plus contestables du pouvoir et pour faire valoir l'idée que seul un Parlement vraiment libre et représentatif peut éviter les dérapages d'un pouvoir absolu.

JEAN GUEYRAS

BIBLIOGRAPHIE

« La Syrie du général Assad » de Daniel Le Gac

La stabilité au prix du sang

Peu importe, à l'heure où partout tombent les dictatures, que plus de trente façons de torturer soient, selon Amnesty International, utilisées par le régime syrien, que l'armée de Damas tienne captif le Liban après avoir dans ce pays joué au pyromane-pompier durant trois lustres, que la Syrie entière soit mise en coupe réglée depuis exactement vingt ans par la minorité alaouite (lointainement issue du chiisme et représentant 10 % des dix millions de Syriens) *sous couvert du Bass*, le parti de la « renaissance ».

Peu importe tout cela, puisque, grâce à l'admiration que lui voua ouvertement M. Henry Kissinger (secrétaire d'Etat américain de 1973 à 1977) et grâce, surtout, à l'immense savoir-faire diplomatique du général-président Hafez El Assad, qui, en 1991, s'est mis du « bon côté » lors de la guerre du golfe Persique, Damas est traité avec égards par la plupart des démocraties, qui n'ont pourtant aucune illusion sur la vraie nature du système baasiste.

Daniel Le Gac – c'est le pseudonyme d'un journaliste longtemps en poste au Proche-Orient – nous donne, sur cette autocratie exemplaire, un tableau implacable et pourtant détaché, nourri de faits, de chiffres et de portraits. Certes, les alaouites, y compris le premier d'entre eux, M. Hafez El Assad, ont quelques circonstances atténuantes, ayant été durant des siècles, dans la région, à l'instar des chrétiens, les souffre-douleur des sunnites majoritaires, arabes ou turcs. Mais leur revanche a été si cruelle qu'elle ne peut que préparer, le jour fatal où les sunnites reprendront le dessus, de nouvelles années sanglantes pour la Syrie.

L'attente patiente

En attendant, l'auteur ne laisse échapper aucun des aspects de la politique assadienne, que ce soit la lutte sans merci contre les Palestiniens – menée en quelque sorte de conserve (sinon de concert...) avec Israël, – l'alliance tactique avec l'Iran révolutionnaire alors que Damas est *« le cœur battant de l'arabisme »* (Nasser) et, maintenant, l'attente patiente de la chute du « frère ennemi » Saddam Hussein, tellement moins habile, moins intelligent et moins doté de *baraka* (la protection divine) que son rival des bords de l'Oronte...

L'une des parties les plus piquantes de l'ouvrage de Daniel Le Gac est la description des démarches de familles alaouites, dont le grand-père Assad, entreprises en 1936 pour que la France ne mette pas un terme à son mandat au Levant. Une France qui fit la sourde oreille et dont les services secrets du petit-fils Assad passent pour avoir fait assassiner, en 1981, l'ambassadeur à Beyrouth, Louis Delamare, coupable d'avoir voulu maintenir une présence française dans ce même Levant...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

► *La Syrie du général Assad*, de Daniel Le Gac, Ed. Complexe, Bruxelles-Paris, 300 p., 65 F.

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Trois députés canadiens expulsés

Trois députés canadiens et leur interprète ont été expulsés, mardi 7 janvier, de Pékin, après avoir été brièvement détenus dans un commissariat de police de la capitale chinoise. Les parlementaires, en visite en Chine dans le cadre d'une mission sur les droits de l'homme, devaient réunir une conférence de presse et déposer une gerbe place Tiananmen, en mémoire des victimes de la répression du 4 juin 1989. L'ambassadeur canadien a été convoqué au ministère des affaires étrangères chinois.

Le diplomate a annoncé son intention de *« protester au plus haut niveau »*. En septembre dernier, trois membres du Congrès américain avaient été sévèrement critiqués par Pékin pour avoir déroulé place Tiananmen une bannière sur laquelle était inscrit : *« A ceux qui sont morts pour la démocratie en Chine. »* Mais ils n'avaient pas été expulsés. – *(Reuter, UPI, AFP.)*

COLOMBIE

Relance de la guerre entre cartels de la drogue

Le cartel de Medellin a annoncé, lundi 6 janvier, dans un communiqué, qu'il engagera des représailles contre le cartel de Cali, accusé d'avoir fomenté des attentats contre plusieurs de ses membres. Le bras armé du cartel de Medellin, accuse en outre ses ennemis d'avoir dénoncé certains de ses membres aux autorités américaines et colombiennes. De son côté, la justice colombienne est de nouveau sur la sellette, après la découverte du cadavre d'un jeune homme considéré comme un témoin potentiel important au procès de Pablo Escobar.

Andres Gutierrez Maya avait reconnu être l'auteur du meurtre, en mai 1990, de Bernardo Jaramillo, candidat de l'Union patriotique (gauche) à l'élection présidentielle. Il avait avoué avoir agi sur ordre de Pablo Escobar, dont la date du jugement n'a toujours pas été fixée. La police n'a par ailleurs retrouvé aucun suspect, quinze jours après le massacre de vingt Indiens dans le Cauca (ouest de la Colombie), pour lequel le cartel de Cali, désireux de s'emparer de terres pour la culture du pavot, est fortement soupçonné. – *(Reuter, AFP, AP.)*

AFRIQUE

Après les informations du « Sunday Times »

L'Algérie dément toute coopération militaire avec l'Irak

L'Algérie a rejeté les informations rapportées dans la dernière édition du *Sunday Times*, selon lesquelles Alger et Bagdad collaboreraient pour mettre au point la « bombe islamique » (*le Monde* du 7 janvier). Le ministère algérien des affaires étrangères les a qualifiées de « *fausses et dénuées de tout fondement* », dans un communiqué publié lundi 6 janvier. « *Le* Sunday Times *fait référence à des informations obtenues auprès de services officiels, je demande à ces services officiels soit de donner la preuve de ce qu'ils avancent et de les publier, soit de démentir* », a ajouté le premier ministre algérien, Sid Ahmed Ghozali, au « Club de la presse » d'Europe 1.

Le porte-parole du département d'Etat américain a déclaré pour sa part, à Washington, que « *les Etats-Unis ne disposent d'aucune information pouvant confirmer une collaboration* » nucléaire entre l'Irak et l'Algérie. Un « *responsable britannique* » cité par l'agence Reuter s'est refusé à toute confirmation, précisant que la Grande-Bretagne « *exhortait* » l'Algérie à adhérer au traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

A l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), on affirme également n'avoir aucune preuve des accusations du *Sunday Times*. Le journal britannique affirmait notamment que l'Irak avait livré 10 tonnes d'uranium naturel à l'Algérie. Or, cette matière première est en vente libre sur le marché mondial ! N'étant pas signataire du TNP (comme l'Inde, le Pakistan ou Israël), l'Algérie n'est pas obligée de soumettre ses installations aux inspections de l'AIEA. Elle le fait pourtant pour le petit réacteur expérimental argentin qui fonctionne déjà sur son sol, et un accord pour l'inspection du réacteur chinois en construction à 200 kilomètres d'Alger devrait être ratifié le mois prochain. « *Nous avons bon espoir que les nouvelles élections ne changeront pas la disposition d'esprit du gouvernement algérien* », déclare un porte-parole de l'AIEA.

La construction de ce réacteur, qui pourrait être utilisé pour produire du plutonium à usage militaire (de quoi fabriquer une bombe en sept ou huit ans), inquiète les experts occidentaux.

J.-P. D.

SOMALIE

Retrait partiel de Médecins sans frontières « pour raisons de sécurité »

L'organisation Médecins sans frontières (MSF) a annoncé, lundi 6 janvier, à Nairobi (Kenya), la réduction de ses équipes travaillant à Mogadiscio « *pour des raisons de sécurité* », les hôpitaux devenant « *la cible de certains groupes armés* ». Sur les douze personnes présentes dans la capitale somalienne, seulement sept resteront sur place.

Un obus avait atteint, dimanche, un des deux hôpitaux où les équipes de MSF soignent les blessés, victimes de la guerre de clans qui ravage la capitale depuis la mi-novembre et a causé la mort d'environ quatre mille civils, selon les indications de l'ONU qui, la semaine dernière, faisait état, au total, de vingt mille morts et blessés. MSF, présent à Mogadiscio depuis un an, estime avoir assuré 80 % de l'approvisionnement de la ville en médicaments et matériel médical. – *(AFP, Reuter.)*

TCHAD

La France a rapatrié le 8ᵉ régiment parachutiste

La France a décidé d'alléger son dispositif militaire au Tchad, en rapatriant la compagnie du 8ᵉ régiment parachutiste d'infanterie de marine – soit 150 hommes, – qu'avait été envoyée en renfort à N'Djaména, le 3 janvier. La compagnie a quitté la capitale tchadienne mardi 7 janvier et devait arriver à Toulouse dans la journée.

Un premier groupe de quinze prisonniers, capturés par l'armée tchadienne, est arrivé à N'Djamena, a annoncé, lundi 6 janvier, la radio nationale. La région où se sont déroulés les combats contre les maquisards hostiles au régime du président Idriss Deby serait désormais « *complètement sous le contrôle de l'armée* », a précisé la radio. Selon un responsable militaire, la ville de Bol, en bordure du lac Tchad, n'aurait d'ailleurs été occupée que quelques heures, les moyens des rebelles « *étant très limités* ».

D'autres sources militaires ont indiqué que les rebelles ont battu en retraite, fuyant vers la frontière nigérienne. Lors de la reconquête de Bol, les forces gouvernementales auraient tué au moins quatre cents maquisards et se seraient emparés d'une bonne centaine de véhicules, précise-t-on de même source.

Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, en voyage officiel au Gabon, a déclaré, lundi soir à Libreville, qu'il avait eu « *confirmation que les localités de Bol et de Liwa, dans la région du lac Tchad, avaient bien été reprises par les forces d'Idriss Déby* ».

Par ailleurs, à Dakar, au Sénégal, où l'ex-président Hissène Habré réside depuis décembre 1990, de très bonnes sources ont révélé, lundi, que l'ancien numéro un tchadien a tenté, au moins une fois, de quitter son pays d'asile. Muni d'un faux passeport, M. Habré aurait demandé, il y a quelques mois, un visa pour la France. Reconnu sur la photo par l'un des employés du consulat de France, sa tentative a échoué, et les autorités sénégalaises ont dû renforcer la surveillance de leur hôte tchadien. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **NAMIBIE : deux trafiquants de missiles arrêtés à la frontière angolaise.** – La police namibienne a arrêté deux hommes, un Namibien et un Angolais, qui tentaient de faire passer des missiles sol-air, de fabrication soviétique, d'Angola en Namibie, a annoncé, lundi 6 janvier, le ministère de la défense, à Windhoek. Les deux trafiquants ont été arrêtés le 24 décembre, à Oshikango, à la frontière entre les deux pays. – *(AFP, Reuter.)*

□ ***TANZANIE : famine dans le centre du pays.*** – Quatre personnes sont mortes, victimes de la famine qui affecte le district de Kilosa, situé à environ 320 kilomètres à l'ouest de Dar-es-Salam, a indiqué, lundi 6 janvier, la radio nationale. « *La population de Kilosa se nourrit uniquement de racines* », a précisé la radio. – *(AFP.)*

□ **Le Gabon propose que le prochain sommet franco-africain ait lieu en septembre.** – Le ministre français des affaires étrangères, *M. Roland Dumas*, a déclaré, lundi 6 janvier, à Libreville, que les autorités gabonaises lui avaient proposé le mois de septembre pour la tenue du prochain sommet franco-africain, à Libreville. M. Dumas, qui achevait une visite de vingt-quatre heures au Gabon, s'était rendu, auparavant, au Ghana et au Nigeria. Attendu lundi soir à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, M. Dumas devrait regagner Paris dans la nuit de mardi. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

24 020 meurtres en 1991

24 020 personnes ont péri de mort violente aux Etats-Unis en 1991, le chiffre le plus élevé jamais atteint, indique un rapport de la commission judiciaire du Sénat publié lundi 6 janvier à Washington. Le nombre des victimes a crû de 580 par rapport à 1990. Depuis 1985 l'augmentation est de 23 %. La Californie, Etat le plus peuplé, arrive en tête avec 3 710 assassinats, suivie par le Texas, qui a en a connu 2 660. Le nombre des assassinats a cependant diminué de 2 % dans l'Etat de New-York, où il a été de 2 550.

Le président Bush a fait trop peu *« pour combattre cette épidémie »*, affirme M. Joseph Biden, sénateur démocrate du Delaware, président de cette commission. M. Biden reproche en particulier à M. Bush de *s'opposer à un projet de loi* imposant un délai de réflexion de cinq jours pour l'achat d'une arme de poing. Le rapport de la commission estime que la drogue, la facilité avec laquelle il est possible d'acquérir des armes puissantes et les affrontements entre bandes rivales sont les principales causes de cette recrudescence de la violence. Ces trois phénomènes ne devraient pas reculer dans les années qui viennent et pourraient même s'accroître encore, *écrivent les auteurs de ce texte.*

M. Biden affirme qu'une loi pour combattre la criminalité violente pourrait être votée prochainement si la Maison Blanche retirait son opposition au délai de réflexion de cinq jours. *« Le bilan en souffrances humaines est trop élevé pour qu'on attende davantage »*, déclare le sénateur. *« 1991, qui a vu le reste du monde devenir plus sûr pour l'Amérique, a aussi vu notre pays devenir moins sûr pour ses propres citoyens »*, ajoute-t-il. – *(Reuter, UPI.)*

□ **RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : visite du pape en octobre.** – Le pape Jean-Paul II se rendra en visite en République dominicaine, pour donner le coup d'envoi de la quatrième conférence générale de l'épiscopat latino-américain, le 12 octobre, à Saint-Domingue, jour où, en 1492, Christophe Colomb aurait atteint l'Amérique. « *L'Eglise a l'intention de célébrer non des événements historiques plus ou moins discutables (...), mais l'arrivée de la foi sur ce continent* », a déclaré le pape, dimanche 5 janvier, à Rome. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HAÏTI : le président « provisoire » poursuivra son mandat au-delà du 8 janvier.** – M. Joseph Nérette, président « provisoire » d'Haïti installé par les militaires après le coup d'Etat du 30 septembre, poursuivra son mandat au-delà du 8 janvier, date-butoir du délai prévu par la Constitution. Il s'agit ainsi d'éviter « *une vacance du pouvoir exécutif* » en attendant un dénouement de la crise, ont indiqué, lundi 6 janvier, les présidents du Sénat et de la Chambre des députés haïtiens. Ces derniers devaient rencontrer mardi à Caracas le président renversé Jean-Bertrand Aristide, afin de trouver un terrain d'entente sur le nom d'un nouveau premier ministre. – *(AFP, UPI.)*

ASIE

La tension entre Dacca et Rangoun

Le Bangladesh met ses troupes en alerte face à la Birmanie

Le Bangladesh a mis ses troupes en alerte, dimanche 5 janvier, face à la concentration, depuis le 21 décembre, de quelque 50 000 soldats dépêchés par Rangoun à la frontière entre les deux pays. La tension avait brusquement crû après que deux citoyens bangalais eurent été tués par une patrouille birmane, qui s'était attaquée, sur le territoire du pays voisin, à un camp de réfugiés rohingyas.

Quelque 60 000 membres de cette importante minorité musulmane (environ trois millions de personnes) vivant dans la province d'Arakan, ont cherché, en 1991, la protection de Dacca. Ils fuyaient les violences perpétrées à leur endroit par les troupes de la Birmanie bouddhiste. Rangoun a reconnu que l'action du 21 décembre était une méprise : ses soldats croyaient s'attaquer à un camp d'entraînement de la RSO (Rohingya solidarity organisation), qui a pris les armes pour une autonomie de l'Arakan.

Le Bangladesh a, par ailleurs, demandé à différents Etats de mener une action de conciliation. Il a, par ailleurs, déclaré souhaiter le rapatriement des réfugiés, dont le nombre continue de croître. A la suite d'une rencontre, mardi, entre responsables militaires des deux pays, les troupes birmanes ont reculé de quelques kilomètres. – *(AFP, UPI.)*

□ **Prochaine visite de M. Li Peng en Suisse, en Italie et à Malte.** – Le premier ministre chinois, M. Li Peng, se rendra en visite officielle en Italie et à Malte fin janvier et participera à un symposium économique international en Suisse, a-t-on appris de source diplomatique européenne à Pékin, où l'on trouve cette invitation « *prématurée* ». Il s'agit en effet de la première visite d'un haut dirigeant chinois dans un pays de la CEE depuis le massacre du 4 juin 1989 à Pékin. D'autre part, le chef de l'Etat chinois, M. Yang Shangkun, a quitté Pékin, mardi 7 janvier, pour une visite officielle à Singapour et en Malaisie. – *(AFP.)*

□ **BIRMANIE : arrestation d'une centaine d'étudiants.** – La junte militaire au pouvoir à Rangoun a arrêté au moins une centaine d'étudiants fin décembre, ont indiqué, lundi 6 janvier, des habitants de la capitale birmane. Ces étudiants ont été interpellés de manière préventive, afin d'éviter des troubles lors de la réouverture des écoles et universités, fermées à la mi-décembre à la suite de manifestations antigouvernementales sur le campus de Rangoun. – *(Reuter.)*

□ **PHILIPPINES : Mme Imelda Marcos, candidate à l'élection présidentielle.** – Mme Imelda Marcos a annoncé, mardi 7 janvier, qu'elle se porterait candidate à la succession de Mme Cory Aquino lors de l'élection présidentielle prévue en mai. La veuve du dictateur, qui sortait du tribunal, où elle avait plaidé non coupable pour une accusation de corruption, souhaite être la candidate du parti nationaliste, d'opposition. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

VIETNAM : à propos de deux livres de Georges Boudarel

Des lendemains de victoires peu glorieux

L' « affaire Boudarel » a fait couler beaucoup d'encre en 1991. La cour d'appel de Paris s'est opposée en décembre dernier à la poursuite pour « crimes contre l'humanité » du compagnon de route du Vietminh de l'époque par d'anciens *prisonniers français de la* guerre d'Indochine (*le Monde* daté 22-23 décembre 1991). Georges Boudarel vient de publier coup sur coup deux ouvrages, dont notre correspondant en Asie du Sud-Est restitue le contexte.

Au début, c'est-à-dire au sortir de la seconde guerre mondiale, il y eut le malentendu franco-vietnamien. La France entendait garder, sous une forme ou une autre, son empire. Le Vietnam, où les communistes avaient déjà pris les choses en main, avait proclamé son indépendance et entendait, même sous une forme restrictive, en préserver l'essentiel. La partie se joua donc les armes à la main et l'on sait quelle en fut l'issue : la défaite de Dien Bien Phu, pour les Français, et la partition de leur pays, au niveau du 17ᵉ parallèle, pour les Vietnamiens.

L'élan nationaliste aidant, les Vietnamiens qui se battent contre les Français viennent d'un peu partout, du Sud comme du Nord, de la paysannerie comme des couches plus aisées des grandes villes. Les stratèges communistes, autour de Ho Chi Minh, gèrent cette résistance au sein de laquelle on respire le plus souvent. Et quand il faut se plier aux ordres venus d'en haut ou à une discipline parfois pesante, on s'y résout sans trop maugréer puisque la conviction de lutter pour une juste cause l'emporte, de loin, sur le reste.

Mais le général Vo Nguyen Giap, pour enlever Dien Bien Phu, ne suivra pas l'avis de ses conseillers chinois. Et, dans ses programmes comme dans sa vie quotidienne, le PC vietnamien, qui renaît officiellement avec la formation d'un Parti des travailleurs en 1951, ne sera jamais la copie conforme de son grand-frère soviétique. Bref, pourtant si sensible aux leçons et à l'influence, selon les époques, de Pékin ou de Moscou, ou des deux à la fois, le Vietnam communiste n'a connu *ni* les purges de Staline *ni* les excès de la Révolution culturelle de Mao Zedong. Aucune personnalité, que l'on sache, n'y a été fusillée pour ses convictions politiques. Et c'est tant mieux.

Mais il y eut pourtant au Nord, au lendemain de la victoire militaire de Dien Bien Phu et à l'époque de la partition du pays, deux développements particulièrement déplorables et qui ont profondément marqué l'histoire du mouvement communiste vietnamien : une réforme agraire radicale, dont les pires excès ne furent corrigés que tardivement, et la répression culturelle qui mit fin rapidement aux « *Cent fleurs* ». Dans le premier cas, le parti s'est raidi, façonnant, en milieu rural, la « *haine* » de tout ce qui ressemblait, de près ou de loin, à des paysans riches ou à des propriétaires terriens.

Purges et révolution culturelle

Ce fut le triomphe des planqués de l'arrière et la terreur de ceux qui étaient au « *front* ». Ce fut aussi une occasion pour les voyous et, parfois même, la pègre de se faire une place au soleil car cette brutale réforme agraire s'est accompagnée d'une profonde purge dans les rangs du parti. Il faudra des révoltes de paysans, au Nghe-An, sa province natale, pour que Ho Chi Minh mette un frein à l'entreprise et en dénonce les erreurs les plus graves. Dans son très beau roman, *les Paradis aveugles* (1) Duong Thu Huong, qui vient de faire un séjour en prison, raconte cette épisode de terreur rurale *dont elle a conservé une marque* indélébile.

La reprise en main de la culture, après de vifs débats sur l'art et la politique toujours d'actualité au Vietnam, aura les mêmes effets. *Bien des artistes* ont été, pendant la guerre anti-française, en première ligne, aux côtés de la troupe, et bien des généraux ne trouvent rien à redire à leurs critiques ou à leur tempérament frondeur. Les apparatchiks et poètes officiels ne leur mènent pas moins une vie dure, jusqu'à leur interdire l'accès au public.

La lecture de *Cent fleurs écloses dans la nuit du Vietnam* (2), de Georges Boudarel, éclaire cette période que l'auteur a vécue de près. La suspicion dépasse des milieux artistiques devenus, bien malgré eux, dissidents. Boudarel, dans son *Autobiographie* (3) rapporte une confidence du docteur Pham Ngoc Thach, sudiste de caractère très indépendant et héros de la résistance, qui périra sous les bombes américaines : « *Je ne parviens pas à comprendre comment le Vieux* [il était le médecin personnel d'Ho Chi Minh] *qui est si peu conformiste, s'est laissé coincer par une pareille bande de cons aussi conformistes* ».

Quoi qu'il en soit, le tournant pris par les communistes dans les années qui ont suivi la défaite française a laissé des traces jusqu'à nos jours. Bien sûr, dans le nationalisme, il trouve un second souffle pour conquérir le Sud et en chasser les protégés des Américains. Mais ce qui s'est passé en 1955-1956 dans les rangs communistes explique aussi pourquoi ils gèreront si mal leur victoire de 1975, en imposant leur loi à leurs adversaires défaits.

Les vieux réflexes

La réunification est bâclée et la réforme agraire, imposée dans le Sud, se traduit par une catastrophe. Entre-temps, les compagnons de route ont été mis sur la touche et les adversaires qui n'ont pas eu le temps de fuir sont jetés dans des « *camps de rééducation* » où une poignée d'entre eux croupissent encore aujourd'hui, avec la récente promesse d'en sortir rapidement, près de dix-sept ans après la défaite.

On retrouve, comme il y a deux décennies, les méfiances identiques de l'appareil à l'égard des *intellectuels et de tout ce qui* peut engendrer un quelconque pluralisme. La ligne de « *la construction du socialisme* » à laquelle de moins en moins de communistes croient encore, reste la loi. Le PCV a, certes, reconnu les erreurs commises de 1975 à 1985 et, avec le *doi moi* (renouveau) adopté fin 1986, de réels efforts ont été entrepris non seulement pour libéraliser l'économie mais aussi pour laisser les gens respirer.

Mais, au sein du PCV, le conformisme reste de rigueur, même et surtout quand l'empire soviétique s'est écroulé et qu'il faut faire de nouveau avec la Chine. Frilosité ? Intérêts bien *compris de la nomenklatura* ? Incapacité à franchir le gué ? Terreur à l'idée d'organiser une transition en douceur ? Qu'on y voie aussi le recours à de vieux réflexes.

Sur le dur cheminement des communistes vietnamiens, tout le monde ne partage sans doute pas l'avis de Boudarel. Mais son témoignage sur certains pans de cette histoire est unique et, à ce titre, vital. L'ancien partisan et l'historien se rejoignent pour nous raconter le lourd poids d'un passé que les communistes vietnamiens tentent encore, et non sans mal, de gérer. Que l'auteur soit aujourd'hui au cœur d'une controverse ne devrait pas occulter l'intérêt de ce coup d'œil sur *l'histoire récente d'un pays qui* n'a pas fini de faire parler de lui.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Editions des Femmes, *le Monde* du 29 juin 1991.

(2) Ed. Jacques Bertoin, 440 p., 120 F.

(3) Ed. Jacques Bertoin, 304 p., 140 F.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

020 meurtres en 1991

Georges Boudarel

es peu glorieux

CHRONOLOGIE

ÉTRANGER

1er. – **BURKINA-FASO** : A l'élection présidentielle, M. Blaise Campaoré, seul candidat, est réélu avec 86,4 % des suffrages. Seuls 27,3 % des électeurs participent à ce scrutin, boycotté par l'opposition qui réclame la convocation d'une conférence nationale. Le 9, un des dirigeants de l'opposition est tué dans un attentat (3, 5, 6, 11, 12 et 14).

2. – **VANUATU** : Aux élections législatives, l'Union des partis modérés (opposition francophone) remporte 19 des 46 sièges. M. Maxime Carlot forme, le 16, un gouvernement de coalition avec le parti créé par M. Walter Lini, premier ministre déchu le 6 septembre, qui a obtenu 10 sièges (6 et 18).

2. – **YOUGOSLAVIE** : La CEE ne maintient les sanctions décidées le 8 novembre que contre la Serbie et le Monténégro. Alors qu'en Croatie les combats se poursuivent, en particulier autour d'Osijek, et que la vieille ville de Dubrovnik est à nouveau bombardée le 6, M. Cyrus Vance, envoyé spécial de l'ONU, affirme, le 8, à l'issue de sa quatrième mission de paix, qu'aucun déploiement de « casques bleus » ne peut être envisagé tant que le cessez-le-feu conclu le 23 novembre n'est pas respecté. Le Conseil de sécurité décide seulement, le 18, d'envoyer en Yougoslavie une vingtaine d'observateurs militaires. De source croate, on estime qu'en six mois de guerre civile le nombre des morts est supérieur à 10 000 et celui des personnes déplacées, à 500 000 (du 1er au 31).

2-4. – **LIBAN** : Les trois derniers otages américains sont libérés par leurs ravisseurs intégristes pro-iraniens, M. Joseph Cicippio le 2, M. Alann Steen le 3 et M. Terry Anderson le 4. Le 1er, Israël avait relâché vingt-cinq prisonniers chiites. L'ONU poursuit sa médiation pour obtenir la libération de dizaines d'autres Libanais détenus en Israël ainsi que de deux otages allemands que Bonn refuse d'échanger contre deux terroristes libanais incarcérés en Allemagne (du 3 au 7, 11 et du 24 au 30).

3. – **TOGO** : M. Joseph Kokou Koffigoh, premier ministre depuis août, accepte de ralentir le processus de démocratisation, sous la menace de militaires putschistes qui étaient entrés en rébellion le 27 novembre en se réclamant du président Eyadéma. La France, appelée à l'aide par M. Koffigoh, avait envoyé, le 29 novembre, des militaires au Bénin voisin, mais elle avait refusé d'intervenir à Lomé contre les putschistes (du 28/XI au 11, du 14 au 17, 26 et 31/XII, 1er/I).

5. – **GRANDE-BRETAGNE** : La nomination d'un administrateur judiciaire consacre l'effondrement de l'empire Maxwell, un mois après la mort de son fondateur, désormais accusé de nombreuses malversations (du 3 au 16, 18 et 21).

6. – **ALBANIE** : M. Ylli Bufi, premier ministre ex-communiste depuis juin, démissionne après le départ des ministres de l'opposition de son gouvernement de coalition. En raison des pénuries alimentaires, les scènes de pillage se multiplient : l'incendie d'un entrepôt de vivres fait trente-huit morts, le 9, à Fushe-Arrez. Le 14, un gouvernement de *« techniciens »* est formé pour diriger le pays jusqu'aux élections anticipées, fixées, le 21, au 1er mars (3, du 6 au 12, 14, 17, 24 et 26/XII, 1er/I).

9-10. – **CEE** : Le sommet européen de Maastricht (Pays-Bas) permet la conclusion d'un nouveau traité communautaire. Sur l'union économique et monétaire, l'accord prévoit un processus irréversible jusqu'à la création, avant le 1er janvier 1999, d'une monnaie unique, l'écu. Sur l'union politique, les progrès portent surtout sur la citoyenneté européenne ainsi que sur la diplomatie et la défense communes, mais la Grande-Bretagne, qui a obtenu de bénéficier d'une clause d'exemption pour la monnaie unique, refuse de participer à l'Europe sociale (du 1er au 17).

9-11. – **SOMMET ISLAMIQUE** : Le sixième sommet de l'Organisation de la conférence islamique est réuni à Dakar (Sénégal). L'Irak, qui a refusé d'y participer, est en position d'accusé, tandis que l'Iran se présente en rassembleur d'un monde musulman divisé (6, 8-9, 10 et 13).

10. – **KENYA** : Le Parlement rétablit le multipartisme supprimé en 1982, après l'acceptation par le président Daniel arap Moi, au pouvoir depuis 1978, de réformes démocratiques sous la pression des bailleurs de fonds occidentaux (3, 4, 12, 25 et 27/XII, 1er et 5-6/I).

10-18. – **PROCHE-ORIENT** : Les négociations bilatérales israélo-arabes reprennent à Washington, mais elles ne permettent pas de débloquer le processus de paix. Une querelle de procédure empêche même les Israéliens et la délégation jordano-palestinienne d'ouvrir les discussions sur le fond. Le prochain rendez-vous est prévu en janvier, toujours à Washington (du 3 au 6, du 10 au 21 et 24).

11-16. – **CHINE-INDE** : M. Li Peng effectue en Inde la première visite officielle d'un chef de gouvernement chinois depuis 1960 (du 12 au 17).

12-13. – **FRANCE-LIBAN** : M. Roland Dumas se rend à Beyrouth pour la première visite d'un ministre français des affaires étrangères depuis 1985 (du 13 au 16, 19 et 21).

13. – **CORÉES** : Les premiers ministres du Nord et du Sud signent à Séoul un pacte de réconciliation, qui prévoit l'ouverture de négociations pour un traité de paix après quarante-six ans d'hostilité entre les deux pays. Le 31, un accord de principe est conclu sur la dénucléarisation de la péninsule (du 13 au 17, 20, 27 et 28/XII, 1er et 2/I).

14. – **ÉGYPTE** : Le naufrage en mer Rouge du ferry *Salem-Express* provoque la mort de 473 des 654 passagers (17 et 18).

14. – **VATICAN** : Le premier synode qui réunit à Rome, depuis le 28 novembre, les évêques catholiques d'Europe de l'Ouest et de l'Est s'achève par la publication d'une charte pour la *« nouvelle évangélisation »* du continent. Des délégués protestants et orthodoxes ont participé aux débats, mais plusieurs Eglises orthodoxes avaient refusé l'invitation du pape (28 et 30/XI, 3, 4, du 8 au 11 et du 14 au 17/XII).

16. – **CEE** : Les Douze définissent des critères *« pour la reconnaissance des nouveaux Etats en Europe de l'Est et en Union Soviétique »*. Ils s'engagent à reconnaître le 15 janvier, à ces conditions, les Républiques yougoslaves qui souhaitent accéder à l'indépendance. Tandis que la Slovénie, la Croatie, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine, mais ni la Serbie ni le Monténégro, déposent leur demande, l'Allemagne reconnaît officiellement, dès le 23, la Slovénie et la Croatie (du 8 au 30).

16. – **PROCHE-ORIENT** : L'Assemblée générale de l'ONU approuve, sur l'initiative des Etats-Unis, l'abrogation de la résolution du 10 novembre 1975, qui assimilait le sionisme à *« une forme de racisme »* (18 et 19).

16. – **TRINITÉ-ET-TOBAGO** : Aux élections législatives, le Mouvement national du peuple (social-démocrate), au pouvoir de 1956 à 1986, retrouve, avec 21 (+ 18) des 36 sièges, la majorité au Parlement, qu'il avait perdue en 1986 au profit de l'Alliance nationale pour la reconstruction. M. Patrick Manning est nommé premier ministre le 17 (18 et 20).

18. – **ÉTATS-UNIS** : General Motors, numéro un mondial de l'automobile, qui affronte la concurrence japonaise sur un marché américain en récession, annonce la suppression en trois ans de 74 000 de ses 395 000 emplois (20).

19. – **AUSTRALIE** : M. Bob Hawke, premier ministre depuis mars 1983, est contraint de démissionner, les députés travaillistes lui ayant préféré son ancien ministre de l'économie, M. Paul Keating, qui lui succède à la tête du gouvernement (8-9, 20, 21 et 28).

Décembre 1991 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième mardi (daté mercredi) de chaque mois.
Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

19. – **CEE** : Les Douze adoptent une directive sur les normes de télévision haute définition, qui est moins contraignante pour les diffuseurs que le souhaitait la France (3 et du 20 et 23).

19. – **FINANCES MONDIALES** : La Banque fédérale d'Allemagne relève son taux d'escompte de 7,5 % à 8 %, son niveau le plus haut depuis 1945, estimant *« intolérable »* le taux de l'inflation, qui a atteint 4,2 % en novembre. Le 20, la Réserve fédérale des Etats-Unis ramène son taux d'escompte de 4,5 % à 3,5 %, son plus bas niveau depuis 1964 : cette baisse, la sixième en un an, est à nouveau destinée à favoriser une reprise de l'activité alors que la stagnation persiste. De même, le 30, la Banque du Japon réduit son taux d'escompte de 5 % à 4,5 %. En revanche, en Europe occidentale, la plupart des pays suivent la décision allemande de hausse des taux : le 23, la Banque de France augmente son taux directeur de 9,25 % à 9,6 % pour assurer la stabilité du franc, alors que le deutschemark s'élève et que le dollar continue de s'affaiblir, descendant à Paris jusqu'à 1,51 DM, 125 yens et 5,18 F à la fin du mois. Quant aux marchés boursiers, ils terminent l'année en vive progression, surtout Wall Street qui pulvérise ses records de hausse (du 5 au 10, 14, 15-16, du 20/XII au 3/I).

19. – **ONU** : L'Assemblée générale des Nations unies décide la création d'un poste de coordonnateur chargé des affaires humanitaires (22-23).

20. – **EST-OUEST** : Les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique et ceux des anciens membres du pacte de Varsovie se réunissent à Bruxelles pour la session inaugurale du Conseil de coopération nord-atlantique. Dans un message adressé aux participants, M. Eltsine *« pose la question de l'adhésion de la Russie à l'OTAN en tant qu'objectif politique à long terme »* (du 13 au 16 et du 20 au 23).

20. – **SAHARA OCCIDENTAL** : Le représentant spécial des Nations unies démissionne alors que le plan de paix de l'ONU a pris du retard : le référendum d'autodétermination prévu début 1992 est repoussé d'au moins six mois (du 20 au 23, 25 et 27/XII, 2 et 3/I).

20-21. – **AFRIQUE DU SUD** : Dix-neuf partis et organisations participent, près de Johannesburg, à la première réunion de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique, chargée d'élaborer une nouvelle Constitution, qui consacrera la fin de l'apartheid. Seules l'extrême gauche noire et l'extrême droite blanche ont refusé de se joindre aux négociations (3, 5, 6, 8-9, 11, 15-16, 18, du 20 au 24 et 31).

21. – **TAIWAN** : Aux élections législatives, le Kouomintang, parti nationaliste au pouvoir depuis 1949, remporte plus des trois quarts des sièges de la nouvelle Assemblée, appelée à réviser la Constitution (22-23 et 24).

23. – **POLOGNE** : Le gouvernement de coalition de centre droit formé par M. Jan Olszewski est investi par la Diète. Après les législatives du 27 octobre, M. Olszewski avait été nommé premier ministre le 5, à contrecœur, par le président Walesa (du 6 au 10, 14, du 17 au 21, 24 et 25).

26. – **ALGÉRIE** : 41 % des électeurs s'abstiennent au premier tour des premières élections législatives pluralistes, qui a lieu dans le calme. Avec 188 des 430 sièges, le Front islamique du salut (FIS) paraît assuré d'obtenir la majorité absolue au deuxième tour, prévu le 16 janvier. Le Front de libération nationale (FLN), parti unique de 1962 à 1989, n'obtient que 15 sièges et est devancé par le Front des forces socialistes (FFS), qui, avec 25 sièges, est le seul des nouveaux partis démocratiques à avoir des élus (3, du 6 au 11, du 15 au 20 et à partir du 24).

29. – **FRANCE-IRAN** : L'accord mettant fin au contentieux financier opposant les deux pays depuis 1979 est signé à Téhéran (du 26 au 31/XII et 2/I).

30. – **ÉTATS-UNIS** : Une décision judiciaire confirme que le Crédit lyonnais est en droit de contrôler la société cinématographique Metro Goldwyn Mayer. En avril, l'homme d'affaires italien Gian-Carlo Parretti avait été évincé de la direction par la banque nationalisée française, dont la filiale néerlandaise avait accordé à M. Parretti d'énormes facilités financières pour prendre le contrôle de MGM en 1990. Le 27, M. Parretti a été arrêté à Rome pour fraudes fiscales (29-30/XII, 1er et 4/I).

30. – **MAROC** : Les trois frères Bouréquat, ressortissants français détenus sans jugement depuis 1973, sont libérés. Ils gagnent la France le 3 janvier (25/XII, 1er, 2 et 5-6/I).

31. – **SALVADOR** : Le gouvernement et la guérilla signent à New-York, sous l'égide de l'ONU, un *« accord définitif »* en vue d'un cessez-le-feu qui doit entrer en vigueur le 1er février 1992 (5, 8-9, 10, 12, 17, 19, 21 et 25/XII, du 1er au 3/I).

La fin de l'URSS

Le 1er, en Ukraine, 90,32 % des électeurs se prononcent par référendum en faveur de l'indépendance. M. Leonid Kravtchouk, ancien chef du PC ukrainien devenu président du Parlement le 23 juillet 1990, remporte l'élection présidentielle avec 61,59 % des suffrages. Il confirme la sécession de sa République, la plus riche après la Russie, ainsi que son refus de signer le traité de l'Union, accélérant ainsi la dislocation de l'empire ex-soviétique.

Le 1er, au Kazakhstan, M. Noursoultan Nazarbaev remporte l'élection présidentielle avec 98,8 % des suffrages. Le Parlement kazakh proclame, le 16, l'indépendance de la République.

Le 3, M. Mikhaïl Gorbatchev lance un appel dramatique à la sauvegarde de l' *« Union »*.

Le 5, les remboursements du principal de la dette soviétique contractée auprès des banques occidentales sont suspendus.

Le 8, MM. Boris Eltsine, Leonid Kravtchouk et Stanislas Chouchkevitch, présidents des trois Républiques slaves, la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie, *« constatant »* que l'Union soviétique *« n'existe plus »*, signent près de Minsk (Biélorussie) un accord créant une Communauté d'Etats indépendants (CEI) à laquelle les autres Républiques sont conviées à adhérer. M. Gorbatchev conteste, le 9, la légalité de cette décision et demande qu'elle soit examinée par le Congrès des députés du peuple ou même soumise à un référendum.

Le 8, en Moldavie, M. Mircea Snegur remporte, avec 98 % des suffrages, l'élection présidentielle qui tient aussi lieu de référendum sur l'indépendance. La minorité russophone de Transnistrie avait voté, le 1er, pour son indépendance à l'égard de la Moldavie.

Le 12, les Etats-Unis proposent la tenue à Washington en janvier d'une conférence internationale pour coordonner l'assistance aux Républiques. Mais l'utilité de cette conférence est mise en doute par les Européens, alors que la CEE fournit 80 % de l'aide à l'URSS.

Le 13, les présidents des cinq Républiques d'Asie centrale, réunis en Turkménie, demandent à participer à la CEI en tant que *« membres fondateurs »*.

Le 16, M. James Baker, secrétaire d'Etat américain, reçu à Moscou par M. Eltsine et le maréchal Chapochnikov, ministre soviétique de la défense, se dit *« rassuré »* sur le maintien d'un commandement unique des forces nucléaires au sein de la CEI. Après la Russie, M. Baker se rend, du 17 au 19, dans les trois autres Républiques détenant des armes nucléaires (Kazakhstan, Biélorussie, Ukraine), où il obtient des assurances sur une réduction des arsenaux nucléaires au-delà des dispositions du traité START.

Le 17, M. Eltsine obtient de M. Gorbatchev que l'URSS cesse officiellement d'exister avant la fin de l'année.

Le 19, M. Eltsine signe une série de décrets par lesquels la Russie s'approprie les dernières structures de l'Union soviétique : le Kremlin, le ministère des affaires étrangères, toutes les ambassades dans le monde. Un grand ministère russe regroupe tous les organes de l'intérieur et de la sécurité, dont ceux créés en octobre après la dissolution du KGB.

Le 21, les présidents de onze Républiques soviétiques (toutes sauf la Géorgie), réunis à Alma-Ata, au Kazakhstan, entérinent la fondation de la CEI, qui succède à l'URSS. Mais c'est la Russie qui est en fait la seule héritière : M. Eltsine obtient le contrôle de l'arme nucléaire et elle reçoit le siège de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Les pays occidentaux réagissent positivement et prévoient une reconnaissance rapide des onze Etats membres de la CEI.

A partir du 22, éclatent de violents combats à Tbilissi, en Géorgie, entre forces de l'opposition et partisans du président. Zviad Gamsakhourdia, qui est retranché dans les sous-sols du Parlement. Ces combats à l'arme lourde se poursuivent jusqu'à la fin du mois dans le centre de la capitale géorgienne, faisant des dizaines de morts.

Le 25, M. Gorbatchev, au pouvoir depuis le 11 mars 1985, annonce sa démission dans une allocution télévisée, déclarant qu'il quitte la présidence de l'URSS *« avec inquiétude, mais aussi avec espoir »*. La plupart des grands pays, sauf la Chine, rendent hommage à son rôle historique, tandis que les relations diplomatiques que les Etats entretenaient avec l'Union soviétique sont transférées à la Russie et que les dix autres Républiques commencent à être reconnues par de nombreux pays.

Le 29, en Azerbaïdjan et en Ouzbékistan, des référendums pour l'indépendance recueillent plus de 95 % de « oui », tandis qu'en Ouzbékistan M. Islam Karimov remporte l'élection présidentielle avec 86 % des suffrages.

Le 30, un sommet de la CEI, à Minsk, ne permet qu'un seul accord, sur le maintien d'un commandement unique pour les forces stratégiques. Mais le fractionnement des forces conventionnelles de l'armée soviétique est consacré : six Républiques sur dix décident de créer leur propre armée nationale.

FRANCE

1er. – L'équipe de France de tennis remporte la Coupe Davis, pour la première fois depuis 1932, en battant en finale les Etats-Unis à Lyon grâce à Guy Forget, à Henri Leconte et à leur capitaine, Yannick Noah (29/XI, 1er-2, 3 et 8-9/XII).

4. – Les députés du PS, après ceux de la droite et du PCF, refusent le projet du gouvernement d'une taxe sur les contrats d'assurances pour financer l'indemnisation des personnes contaminées par le sida à la suite de transfusions sanguines. Un nouveau dispositif est annoncé, le 8, par Mme Cresson et voté, le 9, à l'Assemblée nationale : il prévoit des économies sur le budget de l'Etat ainsi qu'une contribution de 1,2 milliard de francs des compagnies d'assurances. La loi portant diverses dispositions d'ordre social, dans laquelle ces mesures sont inscrites, est définitivement votée le 21 (du 5 au 23).

4. – Mort d'Etienne Fajon, membre du bureau politique du PCF de 1945 à 1979 (5 et 6).

5. – Les partenaires sociaux, sauf la CGT et la CGC, concluent un accord sur l'assurance-chômage. Les mesures prévues devraient rapporter 8 milliards de francs en 1992 pour combler le déficit de l'UNEDIC (6 et 7).

6. – Le Comité national d'éthique rend un avis sur la *« non-commercialisation du génome humain »*, alors qu'aux Etats-Unis et en Europe les demandes de brevets sur les patrimoines héréditaires se multiplient (7 et 21).

7. – Le sondage mensuel de popularité de la SOFRES indique que les cotes de M. Mitterrand (31 % ; – 21 % en trois mois) et de Mme Cresson (26 % ; – 23 % en six mois) sont au plus bas (7, 13, 17 et 24/XII, 1er/I).

10. – Le projet de loi sur la gestion et la protection de l'eau est adopté par les députés grâce à la procédure du vote personnel. Ce texte est définitivement voté le 21 (7, 8-9, 12, 15-16 et 22-23).

11. – Inculpation de deux urologues toulousains réputés, soupçonnés d'avoir pratiqué des opérations chirurgicales inutiles (13, 15-16 et 22-23/XII, 2/I).

12. – Mme Cresson lance, dans *le Monde*, un appel à lutter contre l'extrême droite et à *« faire barrage à la démagogie du Front national »*, accusé d'être un *« ennemi de la démocratie »* (13 et 14).

13-15. – Devant le congrès extraordinaire du PS, réuni à la Défense pour adopter le nouveau « projet » socialiste, les dirigeants des différents « courants » du parti sont unanimes à appeler les militants à ne pas se laisser aller au défaitisme face au discrédit qui atteint la gauche (5, 7 et du 11 au 17).

15. – M. Mitterrand, invité de « 7 sur 7 » sur TF 1, salue les accords européens de Maastricht des 9 et 10 décembre comme *« l'un des événements les plus importants du dernier demi-siècle »*. Il n'exclut pas un référendum, en avril 1992, sur leur ratification et sur les réformes constitutionnelles qu'ils rendent nécessaires (du 12 au 25/XII, 1er et 3/I).

16. – Adoption définitive de la loi renforçant la lutte contre le travail clandestin (4 et 19).

18. – Mme Cresson annonce la création d'un groupe public de haute technologie grâce à la fusion des activités industrielles du Commissariat à l'énergie atomique (CEA-Industrie) et de l'électronique grand public de Thomson (13, 17 et du 19 au 23).

18. – Le gouvernement signe des accords sur la limitation des dépenses de santé avec les biologistes et les ambulanciers, le 18, puis avec les infirmières libérales et les cliniques, le 23. En revanche, les négociations sont dans l'impasse avec les syndicats de médecins (1er-2, 4, 6, 10, 11, 14, 20 et 25).

19. – Le budget pour 1992 est définitivement adopté par les députés, à main levée. En deuxième lecture, le gouvernement avait dû, le 14, engager sa responsabilité, pour la troisième fois sur ce texte. Durant la session d'automne, l'article 49-3 n'a été utilisé que deux autres fois : le 4 octobre, sur le projet de création d'une agence du médicament, et le 5 décembre, sur le projet de collectif budgétaire pour 1991. Ce dernier texte est définitivement voté, le 20, après l'introduction d'un amendement gouvernemental pour régler un contentieux financier avec l'enseignement privé (du 4 au 11, 15-16 et du 18 au 24/XII, 1er/I).

19. – La loi réduisant à dix mois la durée du service militaire est définitivement votée (5, 8-9, 13, 14 et 21).

19. – Accor prend le contrôle de la Compagnie internationale des wagons-lits, grâce à une OPA lancée le 7 novembre. La justice a été saisie par des actionnaires minoritaires pour obtenir le relèvement du prix de l'offre d'achat (18/X, 8/XI, 6, 8-9, 19 et 25/XII).

20. – Les députés adoptent en première lecture un projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Un amendement gouvernemental autorise la rétention des demandeurs d'asile en zone de transit pendant un mois (19, 21 et 22-23).

20-21. – La session parlementaire d'automne s'achève avec l'adoption définitive de plusieurs lois, dont celle sur la protection des consommateurs, qui légalise la publicité comparative, et celle sur les quotas audiovisuels : pour la télévision, ils sont abaissés de 50 % à 40 % d'œuvres d'expression française (6, 12, 14, 18 et du 20 au 24).

21. – Le conseil des ministres approuve deux projets de loi visant à modifier des dispositions du code civil relatives à l'héritage ainsi qu'aux prénoms, aux noms et à la filiation (22-23).

24. – En novembre, la balance du commerce extérieur a été excédentaire de 533 millions de francs, le nombre des chômeurs s'est accru de 1,1 % et les prix ont augmenté de 0,3 % (17, 21, 25 et 28/XII, 1er/I).

31. – La Cinq dépose son bilan, ni Hachette, l'opérateur, ni les autres actionnaires ne voulant assumer les pertes de la chaîne : 600 millions prévus en 1992, après 1,1 milliard en 1991. Le 17, la direction avait annoncé un plan de restructuration qui prévoyait la suppression de 576 emplois sur un total de 820 (4, 5, 8-9, 14 et à partir du 19).

CULTURE

7. – Jean-Luc Boutté met en scène *Le roi s'amuse* de Victor Hugo à la Comédie-Française (15-16).

12. – Le Centre Georges-Pompidou organise une rétrospective de l'œuvre photographique de Gisèle Freund (3/I).

12. – *Tous les matins du monde*, film d'Alain Corneau, obtient le prix Louis-Delluc (14 et 19).

13. – Mort d'André Pieyre de Mandiargues, écrivain (17).

25. – Mort d'Orane Demazis, actrice (1er/I).

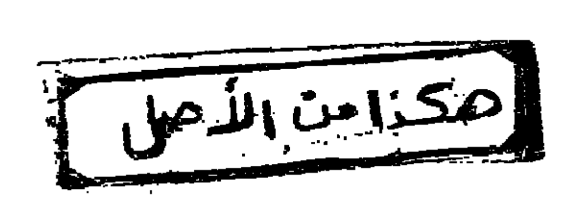
27. – Mort d'Hervé Guibert, écrivain (29-30/XII et 3/I).

28. – Jean-Claude Malgoire dirige l'interprétation au Théâtre des Champs-Elysées d'*Alceste*, tragédie lyrique de Lully mise en scène par Jean-Louis Martinoty (19/XII et 1er/I).

1991 en « Folio »

Pour la sixième année consécutive, les douze chronologies mensuelles de l'année écoulée sont publiées en livre. Avec une préface d'André Fontaine et augmentées d'un index détaillé, elles seront en vente en librairie à la fin de janvier.

▶ Gallimard, collection « Folio Actuel », 28,50 F.



POLITIQUE

Les changements à la tête du Parti socialiste

M. Mauroy : un premier secrétaire loyal mais ballotté par les courants

Devenu premier secrétaire en mai 1988, au lendemain de la réélection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, M. Pierre Mauroy a dirigé, pendant trois ans et demi, un Parti socialiste soumis à rude épreuve par le conflit entre les courants de MM. Laurent Fabius et Lionel Jospin, par la tension latente entre le chef de l'Etat et M. Michel Rocard, et par la promotion, au titre de la « majorité présidentielle », de personnalités extérieures au parti.

M. Lionel Jospin avait *lui-même* ouvert sa succession en annonçant, le 18 février 1988, à la *télévision,* son intention de quitter le poste de premier secrétaire du Parti socialiste après *l'élection présidentielle.* La candidature de M. Laurent Fabius, *bien qu'elle bénéficie du* soutien de M. Mitterrand, réélu le 8 mai, provoque une fronde au sein du courant mitterrandiste, avec lequel avaient fusionné, l'année précédente, M. Pierre Mauroy et ses amis. Le maire de Lille, encouragé par ses proches et par ceux de M. Jospin, décide de se porter candidat. Lors d'une réunion des membres du comité directeur appartenant au courant « A-B » (*mitterrandiste et mauroyiste*), *dans* la nuit du 13 au 14 mai, il l'emporte par soixante-trois voix contre cinquante-quatre à M. Fabius.

Le première tâche du nouveau premier secrétaire consiste à préparer les élections législatives des *5 et 12 juin.* Dur exercice que de concrétiser l'« ouverture » voulue par M. Mitterrand à des hommes de la société civile et à des non-socialistes. Première déconvenue : si la gauche est majoritaire à l'Assemblée nationale, le PS et ses alliés proches ne disposent que d'une majorité relative. La composition du deuxième gouvernement de M. Michel Rocard, avec l'entrée d'hommes du centre comme *MM. Jean-Marie Rausch* et Jean-Pierre Soisson, ne fait qu'accroître le trouble au PS.

S'il ne pouvait être tenu pour responsable du demi-succès de juin, M. Mauroy a dû endosser la faible mobilisation des électeurs aux scrutins *qui ont suivi, notamment au* référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, à l'automne, ou encore aux élections européennes de juin 1989, alors que la liste socialiste était conduite par M. Fabius. Quant aux résultats, somme toute honorables, enregistrés aux élections cantonales de l'automne 1988 et municipales de mars 1989, ils ont été attribués davantage à la popularité de M. Rocard qu'au rôle de la rue de Solferino... quand ce n'est pas à la contestation du PS, comme ce fut le cas à Marseille avec les listes de M. Robert Vigouroux.

Le désastreux congrès de Rennes

Ce n'est pas la préparation ni le déroulement du congrès de Rennes, en mars *1990* qui auront permis de redorer le blason du parti, terni par les « affaires » de financement politique et par leur amnistie. Bien au contraire. Le congrès a des effets désastreux puisque, aucune synthèse ni aucune majorité ne s'étant dégagées du conflit entre MM. Fabius et Jospin, il se termine trois jours plus tard, à Paris, sous la pression de M. Mitterrand, par un accord général des représentants des cinq *motions* et la réélection à l'unanimité de M. Mauroy. Quelques mois plus tard, la guerre du Golfe dessine une majorité appuyant la politique du président de la République et une minorité – autour de MM. Jean-Pierre Chevènement, *d'une part,* et Julien Dray, *d'autre* part – hostile au conflit armé avec l'Irak. Sur cette lancée, M. Mauroy propose, en avril *1991,* d'avancer à la fin de l'année la date du congrès ordinaire, mais, face à l'opposition de M. Fabius et à l'absence de soutien de M. Jospin, il doit y renoncer.

Parallèlement, le premier secrétaire *tente* d'obtenir une réforme des modes de scrutin, d'abord locaux, ensuite législatif. Les socialistes doivent vite abandonner l'idée d'introduire la représentation proportionnelle *dans l'élection des* conseils généraux, M. Mitterrand y étant hostile ; mais ils espèrent parvenir à transposer le système municipal au niveau des régions, afin de doter celles-ci de *majorités* efficaces. Cependant, le chef de l'Etat refusant l'élection des conseils régionaux dans le cadre régional, MM. Rocard et Mauroy doivent, là encore, renoncer.

Le remplacement de M. Rocard par Mme Edith Cresson, en mai, est l'occasion d'une première offensive contre M. Mauroy, que les fabiusiens suggèrent de nommer au gouvernement afin de libérer le poste de premier secrétaire pour leur chef de file, lequel y accéderait avec l'accord de MM. Rocard et Jospin. Ces derniers, cependant, s'y refusent, et M. Mauroy met à profit ce sursis pour obtenir, en juillet, l'accord des trois chefs de courant sur l'organisation d'un congrès extraordinaire (sans réélection de la direction) consacré, en décembre, à la rénovation de l'idéologie du PS.

Le maire de Lille tente, par la même occasion, de revenir à la charge sur les modes de scrutin en proposant, cette fois, une réforme incluant l'introduction de la représentation proportionnelle dans l'élection des députés. Cette initiative soulève l'opposition résolue des rocardiens et des fabiusiens, tandis que les jospinistes ne cachent pas *leurs réserves. « Polluée » par ce* débat, que la plupart des socialistes jugent intempestif et dans lequel ils soupçonnent le premier secrétaire d'ouvrir la voie à un rétablissement de la proportionnelle départementale voulu par M. Mitterrand, la préparation du congrès extraordinaire est l'occasion d'une nouvelle offensive contre le *maire* de Lille. Celui-ci, bien qu'il ait pu se targuer d'un congrès réussi en décembre, a donc jugé que le temps de l'équilibrisme entre les courants était, pour lui, achevé.

ANNE CHAUSSEBOURG

Le fait accompli

Suite de la première page

Le paradoxe – apparent – est que le bénéficiaire de cette situation soit le « préféré » de M. Mitterrand, *celui qu'il avait voulu voir* à la direction du parti en mai 1988 et qui s'est toujours réclamé de lui dans sa tentative de conquête du PS depuis cinq ans. Mais *« lui, c'est lui, moi, c'est moi »,* déclarait M. Fabius en septembre 1984, trois mois après avoir été désigné par M. Mitterrand pour remplacer M. Mauroy, déjà, au poste de premier ministre. En choisissant de préparer l'arrivée du député de la Seine-Maritime au poste de pre*mier secrétaire du PS, le maire de* Lille répète, en quelque sorte, le geste fait par le chef de l'Etat lorsqu'il avait nommé le même à Matignon. En rendant possible la *réussite de cette opération* par son rapprochement avec M. Rocard contre le mode de scrutin proportionnel *souhaité par le président de* la République pour les prochaines élections législatives, M. Fabius redit : *« Lui, c'est lui, moi, c'est moi. »*

M. Mauroy avait insisté, le 10 novembre dernier, à « L'heure de *vérité* » d'*Antenne 2, sur la jeu*nesse du Parti socialiste, riche, disait-il, d'une génération de responsables de quarante ans, venus à lui, au cours des années 70, dans la voie *ouverte par le congrès d'Epi*nay et auxquels son avenir, désormais, appartient. Il est revenu sur ce thème, mardi, devant le bureau exécutif. A ses yeux, il incombe à cette *génération de diriger, mainte*nant, ce que Blum appelait déjà, en 1920, la *« vieille maison ».* Or, parmi les candidats possibles à cette fonction, le maire de Lille *n'en voit qu'un dont la désignation* puisse se faire sur la base d'un accord politique, dotant le parti de l'équilibre interne faute duquel il est menacé, aujourd'hui, de déliquescence. Aussi, *déjeunant lundi* avec M. Delebarre, M. Mauroy est-il convenu avec son « dauphin » des termes dans lesquels il renoncerait à se présenter comme un *rival possible* de M. Fabius.

Cette déclaration, rendue publi*que dans l'après-midi par le minis*tre de la ville et de l'aménagement du territoire, ne dissimule pas, jusque dans sa rédaction empruntée, le dépit de son auteur. *« Pour ma part,* écrit M. Delebarre, *l'exercice de mes responsabilités dans le gouvernement d'Edith Cresson et la campagne socialiste des élections régionales dans le Nord-Pas-de-Calais mobilisent suffisamment mon attention pour postuler à une tâche à laquelle seule la désignation par les militants donne sa réelle dimension. »* Et M. Delebarre de signifier au futur élu que *« c'est en s'affirmant comme le premier secrétaire de tous les socialistes qu'il pourra espérer compter sur leur soutien ». « Si les responsables du PS sont capables, incités par Pierre Mauroy, de se mettre d'accord sur un même nom et sur une dynamique commune, alors, n'hésitons pas, il n'y a pas de temps à perdre »,* concède M. Delebarre.

La « motion 1 », c'est-à-dire le courant disparate formé, en janvier 1990, par les amis de *MM. Mauroy, Mermaz et Jospin,* a ainsi perdu un candidat possible, au sujet duquel M. Fabius avait mis en garde le maire de Lille le 3 janvier : si on lui opposait *M. Delebarre, la scission du parti,* déclarée ou sourde, devenait possible. La menace était inutile, car M. Mauroy avait déjà fait ses calculs et prévu que le maire de Dunkerque, cette fois, ne pourrait pas « passer ». Un deuxième postulant éventuel, venant du même courant, s'est récusé lundi, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, faisant savoir par son entourage qu'il ne se présenterait pas contre le *« candidat de consensus »* qu'était M. Fabius. Le retrait de M. Delebarre, puis celui de M. Strauss-Kahn, montraient que ceux des jospinistes qui croyaient pouvoir tenir encore la dragée haute à leur adversaire de 1988 et de 1990 s'étaient inclinés.

L'arrivée de M. Fabius rue de Solférino passe par un accord avec M. Rocard. C'est la condition qu'y met M. Mauroy. C'est ce qu'a montré le président de l'Assemblée nationale en s'entretenant avec celui contre lequel il menait la charge, en 1979, au congrès de *Metz.* Cette fois, le débat n'a pas porté sur la question de savoir si, *« entre le plan et le marché, il n'y a rien »,* comme l'affirmait M. Rocard il y a douze ans, ou bien si, entre les deux, *« il y a le socialisme »,* comme le lui lançait M. Fabius. Les comptes de la nation ont tranché, et, pour les socialistes, leur candidat à la succession de M. Mitterrand s'appelle Michel Rocard. En allant discuter avec lui, M. Fabius a fait, déjà, un geste qui tend à le reconnaître. Les rocardiens n'en demandent pas plus sur ce chapitre. En revanche, ils mettent des conditions précises à leur soutien : *refus de la proportionnelle,* réforme des statuts du parti afin de diminuer l'emprise des courants, répartition des postes de responsabilité assurant un véri*table pluralisme à la direction.*

M. Fabius, qui a réuni sa garde *rapprochée lundi soir,* s'est montré peu disert sur les termes de la négociation. Il faut attendre, a-t-il expliqué, que le départ de M. Mauroy soit officiel et la procédure de succession formellement ouverte. A la même heure, les amis de M. Jospin, réunis autour de lui, s'interrogeaient sur la stratégie à suivre. S'entretenant par téléphone avec *M. Fabius le 4 janvier, le ministre* de l'éducation nationale lui avait dit que, n'étant pas à l'initiative de cette opération, il ne souhaitait pas avoir de discussion avec lui avant que ne se dessinent les bases politiques de sa candidature. Quelle démarche est la sienne ? Prise de pouvoir ? « Axe » privilégié avec M. Rocard ? Ou bien « synthèse » ? *M. Jospin et ses amis, observant* que les rocardiens ne sont pas devenus, par enchantement, le deuxième courant du parti, mais qu'ils restent le troisième, attendent de voir à quoi est censé aboutir, pour eux, le fait accompli devant lequel les a mis M. Mauroy.

PATRICK JARREAU

Devant le bureau exécutif du PS

« J'ai le sentiment d'avoir largement rempli ma mission »

A l'ouverture de la réunion du bureau exécutif du Parti socialiste, mardi 7 janvier, M. Pierre Mauroy a fait une déclaration-bilan de son action. *« J'ai décidé de remettre mon mandat de premier secrétaire à la disposition du prochain comité directeur »,* a indiqué le maire de Lille, en rappelant qu'il l'avait placé depuis 1988 sous une *« triple ambition » :* retrouver la *« cohésion »* du parti, renouveler sa *« pensée »* et poursuivre la *« rénovation entreprise après Epinay par François Mitterrand ». « J'ai le sentiment,* a-t-il dit, *d'avoir aujourd'hui largement rempli ma mission. » « Je suis lucide : pour aucun de ces objectifs, la réussite n'est bien sûr totale »,* a ajouté M. Mauroy, en estimant que *« le congrès de l'Arche a marqué une étape décisive ».*

Pour illustrer la poursuite de la rénovation du PS, M. Mauroy a cité le lancement de l'hebdomadaire *Vendredi,* la création du centre Condorcet pour la formation des militants, le vote de la loi sur le financement des partis et des campagnes électorales et la constitution de la Fondation Jean-Jaurès pour la recherche et la coopération internationale. Cependant, a-t-il dit, *« il manquait à mes yeux l'essentiel : donner aux militants un plus grand rôle dans le fonctionnement du parti »* car *« nombreux sont ceux qui ont ressenti et regretté la dérive qui a peu à peu marqué le fonctionnement de nos courants ».* En conséquence, M. Mauroy se félicite de la *« réforme statutaire »* qui consiste à *« modifier le mode de désignation des instances dirigeantes* [du] *parti – et je l'espère, demain,* a-t-il dit, *de ses candidats – en prenant en compte les justes revendications des militants qui souhaitent sortir des rivalités des courants et exercer une responsabilité directe ».*

Le premier secrétaire a remarqué qu'au congrès de Rennes *« les positionnements clanistes ont connu leur paroxysme »* et il a affirmé qu'il avait *« tout mis en œuvre pour que les déchirements soient surmontés et l'unité préservée »* au congrès extraordinaire de l'Arche. *« De plus,* a ajouté M. Mauroy, *notre résolution finale a souligné la volonté des socialistes d'appuyer de toutes leurs forces François Mitterrand, dont chacun mesure l'action historique qu'il mène à la tête de notre pays. »*

Considérant qu'il était désormais en mesure de *« couronner* [sa] *mission en assurant* [sa] *succession dans la cohésion »,* le premier secrétaire a indiqué : *« C'est pourquoi, après avoir procédé à une large consultation, je ferai une proposition à l'ouverture de notre comité directeur. » « Notre parti a la chance de compter en son sein toute une génération dont l'âge et les capacités lui permettent d'avoir les plus hautes ambitions. (...) C'est à cette génération qu'il appartient désormais de prendre les plus grandes responsabilités »,* s'est-il contenté de dire, sans citer aucun nom. M. Mauroy a ajouté : *« Je revendique ma part de fidélité pour accompagner avec tous les socialistes celui par qui tout a été rendu possible depuis les années 70, ma part de vérité pour défendre et faire partager mes idées et ma part de liberté pour continuer mon combat pour le socialisme. »*

Le remplacement du président de l'Assemblée nationale

Le précédent Chaban-Delmas

Assez curieusement, le règlement de l'Assemblée nationale ne prévoit pas la vacance de la présidence. Il n'organise que le remplacement du président en cas d'« absence » par le premier *vice-président ou, dans l'ordre,* par l'un des cinq autres vice-présidents. Le remplacement éventuel de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale peut cependant se référer à un précédent. En effet, le samedi 21 juin 1969, M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, était nommé premier ministre par le nouveau chef de l'Etat, *Georges Pompidou. Il* adressait le 23 une lettre de démission au premier vice-président, M. Achille Peretti, qui, dès lors, exerçait les fonctions de président. Désigné à l'unanimité par le groupe UDR, le *député des Hauts-de-Seine,* maire de Neuilly, était ensuite élu, le 25 juin, président de l'Assemblée nationale par trois cent dix-neuf voix contre trente-quatre à *Mme Marie-Claude Vail*lant-Couturier, candidate du Parti communiste, les socialistes, qui ne présentaient pas de candidat, votant blanc ou nul. L'Assemblée siégeait alors en session ordinaire.

Aujourd'hui, le premier vice-président de l'Assemblée natio*nale est M. André Billardon,* député socialiste de Saône-et-Loire (courant Fabius). Bien que l'Assemblée nationale siège à partir du 8 janvier en session *extraordinaire sur un ordre du* jour limitatif fixé par décret du président de la République, elle pourrait procéder dans un bref délai au remplacement de son président car celui-ci dispose ès qualités de pouvoirs constitutionnels *qui ne peuvent* demeurer longtemps en déshé*rence, comme celui de nommer* un membre du Conseil constitutionnel. Entre-temps, les séances seront présidées par l'un des six vice-présidents. Il n'existe toutefois aucun délai légal pour l'élection du nouveau président. *Enfin, il n'y a pas* d'incompatibilité juridique entre *la présidence de l'Assemblée* nationale et la direction d'un *parti politique.*

A. P.

La préparation des élections

Le président du conseil régional de Bourgogne renonce à se représenter

DIJON

de notre correspondante

Même s'il ne l'avait pas annoncée officiellement, M. Raymond Janot (app. UDF), président du conseil régional de Bourgogne, n'avait laissé planer aucun doute sur sa candidature aux élections régionales du 22 mars prochain. L'élu de l'Yonne avait même pris le chemin d'une *campagne* électorale en défendant fermement, lors de la session budgétaire du 20 décembre dernier, l'action menée depuis son élection à la présidence en avril *1989,* date à laquelle il avait succédé à M. Marcel Lucotte *(UDF-PR),* touché par le cumul des mandats.

En annonçant, *lundi 6 janvier,* sa décision de ne pas être candidat, M. *Janot* a surpris même certains de ses amis. Né le 9 mars 1917, il justifie ce choix par son âge. *« Franchement, si l'on me disait qu'un homme de soixante-quinze ans qui termine un mandat de président de région se représente, je dirais qu'il manque de lucidité »,* a-t-il déclaré en insistant sur la nécessité de *« rajeunir la classe politique ».* M. Janot a éludé tout problème de santé, estimant que la sienne lui permet *« à peu près d'affronter les grandes fatigues d'une campagne ».*

Le retrait de la candidature de M. Janot pose un double problème : le choix d'un nouveau chef de file pour conduire la liste de droite dans *l'Yonne* et celui du futur candidat à la présidence de la *région. Le président sortant* du conseil régional, qui *« même non candidat ne sera pas absent du combat politique »,* entend veiller au maintien de l'équilibre des forces au sein de la majorité régionale. Le RPR, conduisant les listes en Saône-et-Loire (avec M. Dominique Perben), dans la Nièvre (avec Mme Simone Rignault) et en Côte-d'Or (avec M. Jean-François Bazin), il serait logique que l'UDF conserve l'avantage dans l'Yonne, où M. Michel Delprat (UDF), huitième vice-président, semble être le mieux placé.

Pour la présidence du conseil régional, M. Lucotte, sénateur et maire d'Autun (Saône-et-Loire), ne cache pas son ambition de retrouver les fonctions qu'il avait dû abandonner en 1989. Mais M. Perben, député et maire de Chalon-sur-Saône, a peut-être pris un avantage en menant la liste d'union RPR-UDF, reléguant du même coup M. Lucotte en deuxième position. Le retrait de M. Janot redonne aussi espoir au premier vice-président sortant, M. Jean-François Bazin (RPR).

CHRIS MAISIAT

EN BREF

□ **Précision : M. Chevènement et la guerre du Golfe.** – Plusieurs membres de *Socialisme et République,* le courant qu'anime M. Jean-Pierre Chevènement au sein du PS, se sont émus de lire, dans notre bilan politique de l'année 1991 intitulé « Les trois coups de M. Mitterrand » (*le Monde* du 1er janvier), que l'ancien ministre de la défense n'avait pas réussi à entraîner les membres *de son courant dans son opposition* à la guerre du Golfe. Ils affirment que 91 % d'entre eux se sont déclarés solidaires de M. Chevènement. Nous aurions donc dû écrire que celui-ci n'avait pas réussi à entraîner tous les membres de son courant. Il convient néanmoins de rappeler que les principaux opposants à M. Chevènement réunis autour de M. Charzat, contestant la représentativité des assises auxquelles se réfèrent nos correspondants, n'avaient pas pris part au vote (*le Monde* du 25 juin 1991).

□ **M. Giscard d'Estaing en visite au Maroc.** – Au terme d'une visite de deux jours (4 et 5 janvier) à Marrakech, M. Valéry Giscard d'Estaing a remercié, dans un communiqué publié lundi 6 janvier, *« son grand ami, Sa Majesté Hassan II, de sa généreuse hospitalité ». « Comme aimait à le dire le général de Gaulle,* poursuit l'ancien président de la République, *les relations les plus solides sont celles qui existent entre les peuples, lorsqu'elles sont fondées sur l'estime et sur l'amitié. Elles ne dépendent pas des circonstances politiques. (...) Pour moi, comme pour l'immense majorité des Français, la solidarité entre le peuple marocain et le peuple français est un de ces repères qui nous permettent d'aborder l'avenir dans des conditions plus sûres. »*

(Publicité)

SOLDES D'HIVER

VOICI revenue l'époque ô combien bénie des soldes ! Janvier et juin sont des mois privilégiés. Des mois qui rendent nos rêves accessibles. En hiver, qui ne pouvait s'offrir telle veste ou tel châle en cachemire peut s'enrouler dedans moelleusement. Le cachemire à la portée de tous, c'est ce que proposent les soldes ! Ne vous inquiétez pas, les soies, ce sera pour l'été ! En attendant, voici une page de bonnes affaires, une page de douceur, une page de chaleur. Elle vous prodigue mille et un conseils, vous suggère mille et une adresses pour avoir chaud et pour être élégant sans trop entrouvrir votre portefeuille. Saison bénie des économies douillettes !

• RÉCLAMES ET SOLDES

Chez Old England, on fait d'une pierre deux coups. Des soldes, certes, mais encore des réclames ! C'est-à-dire des articles spécialement mis en place pour ces jours de bonnes affaires qui durent du 2 au 18 janvier. Voici des chemises pour hommes à partir de 230 F seulement, des pulls en cachemire 2 fils à 1 350 F, des pardessus dans la même matière à 3 950 F, des chaussures à 850 F. Le rayon tailleur vous propose – 20 % sur la formule « grande mesure » avec trois essayages ! Les soldes sont dans tous les rayons et vont de 30 % à 50 % avec, par exemple, pour madame, des jupes en laine à 896 F au lieu de 1 280 F, des manteaux à 1 920F au lieu de 3 200 F. Monsieur trouvera des vestes à seulement 1 400 F au lieu de 2 300 F. Old England, 12, boulevard des Capucines, 75009 Paris, mais aussi à Lyon et à Toulouse.

• « MON IMPER »

C'est le nom d'un magasin qui regorge toujours d'un choix étonnant, même pendant les soldes. Voici, pour monsieur, le fameux trench de Burberrys à 2 600 F au lieu de 3 200 F, des imperméables en Goretex à 1 995 F au lieu de 2 450 F, des parkas doublés de Burberrys à partir de 1 800 F ainsi qu'une sélection de duffle-coats à des prix très intéressants, et encore des pantalons à partir de 350 F... Madame, vous pourrez choisir un manteau redingote, croisé, en cachemire et laine à 1 200 F au lieu de 1 795 F. « Mon Imper », 63, rue du Fbg-Poissonnière 75009 Paris.

• CACHEMIRES EXCEPTIONNELS

Chez Kim, là où s'approvisionnent les mannequins pendant les collections de prêt-à-porter qui ont lieu deux fois l'an, des cachemires double fil à des prix défiant toute concurrence, de 750 F à 850 F, dans une dizaine de coloris et dans un grand choix de formes : gilets, ras du cou, col roulé, col en V. Chez Kim, on trouve aussi une très belle sélection de jersey de soie devenu t-shirt à 220 F ou à 240 F en manches longues. Et les chemisiers coûtent de 300 F à 350 F. Kim, 91, rue de Rivoli, 75001 Paris.

• LA CHAUSSURE ANGLAISE

Ashford, cette marque que l'on connaît justement pour son formidable rapport qualité-prix, propose quand même des soldes sur l'ensemble de sa collection. Cela est également valable pour les chemises et les accessoires. Rappelons qu'il s'agit de chaussures anglaises pour hommes et de style très classique Richelieu, mocassin, chasse, à boucle... toutes cousues Good-Year, dans les meilleures peausseries et entièrement doublées cuir. Ashford, 4, rue du Général-Lanrezac, 75017 Paris et 24, rue de Châteaudun, 75010 Paris. Tél. : 48-88-98-66.

• TOUT POUR L'HOMME

La Vogue, c'est le rendez-vous des hommes élégants à deux pas de l'Opéra-Garnier. On propose, dans ses soldes, de superbes vestes en cachemire et laine dans des coloris mode un peu acidulés, pour seulement 990 F au lieu de 1 390 F. Pour les costumes, des « Cardin », croisés, en flanelle anthracite à 2 990 F au lieu de 3 190 F, ou signés Dior, droits ou croisés, dans des dessins différents à 2 500 F au lieu de 3 500 F. Prix spécial sur les chemises, 259 F, et mille autres affaires. 38, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

• LES BEAUX SACS

C'est dans les deux niveaux de chez Sérane que vous pourrez choisir un beau sac ! Ce spécialiste maroquinier solde à 30 % sur beaucoup d'articles que l'on peut considérer comme très « classiques » et qui portent les signatures de Longchamp, Delsey, Jelen, Samsonite... Les hommes d'affaires pourront choisir un beau porte-document en cuir à partir de 600 F et, ensuite, le compléter par une très belle sélection de petite maroquinerie ! Sérane, 18, av. Mozart, 75016 Paris.

• LES FOURRURES EN FOLIE

Chez Michel Muller, artisan-fourreur ayant été formé chez Christian Dior, voici les soldes qui viennent de commencer avec 50 % de réduction sur les collections cuir et mouton retourné de Guy Laroche, Jean-Louis Scherrer et Christian Dior. Incroyable ! On trouve également d'autres griffes avec des remises très intéressantes, par exemple des vestes en vison à 6 900 F au lieu de 9 990 F ! Michel Muller, 160, av. Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 43-43-11-98.

• TOUTES LES GRIFFES

Ces jours-ci, un tour s'impose du côté de chez Raymonde Lescur où les soldes vont de 20 % à 50 % pour des grandes griffes à prix fous : Thierry Mugler, Burberrys, Max Mara, Guy Laroche, les fourrures et les pelisses Yves Saint Laurent, dont une amovible, doublée de lapin rasé à 3 500 F au lieu de 4 990 F, sans oublier la ligne Nina Ricci Week-end soldée à 50 % avec, par exemple, de magnifiques ensembles en jersey de laine pour 1 785 F au lieu de 3 570 F. 125, rue de Sèvres, 75006 Paris, et centre Maine-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris.

• LES NOUVELLES MATIÈRES

Chez Marcel Lassance, qui propose une ligne complète pour l'homme, on trouve souvent de nouvelles matières, très douces, à base de soie, soldées à partir du 7 janvier ! Voici des vestes moelleuses et épaisses dans des coloris mode ou en demi-teintes à 2 150 F au lieu de 3 250 F ou des costumes à partir de 2 450 F, et encore des pantalons à partir de 345 F. Au rayon des chemises, nombreux et variés sont les cols. Styles classique ou sport, à partir de 280 F ! 21, rue Marbeuf, 75008 Paris, et 17, rue du Vieux-Colombier, 75006 Paris.

• CHAUDES LES DOUDOUNES !

Tenez-vous bien au chaud grâce à Max Mara, la griffe italienne qui fait fureur. Elle solde ses doudounes sous toutes les formes : classique, parka... avec des remises allant jusqu'à 40 %. On trouve encore de superbes vestes sport dans un gros tissu épais, toujours à 40 %, et, pour les fanas des blouses, en voici soldées à 50 %. Bref, de bonnes affaires à ne pas manquer chez Max Mara au 265, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, et 100, av. Paul-Doumer, 75016 Paris.

• MINI-PRIX ET MAXI-DOUCEUR

Dans les Club des Dix de David Shiff, énormément de bonnes affaires et d'occasions rares vous attendent à tous les rayons avec, notamment, d'importantes démarques côté cachemires ! Par exemple, la veste 100 % cachemire Cerruti soldée à 2 990 F seulement ! Mais encore, madame trouvera des tailleurs en pure laine à 1 595 F, des vestes et des ensembles à 990 F, des jupes et des pantalons à 395 F ! Monsieur craquera aussi pour un costume en pure laine qui ne lui coûtera que 1 790 F ! 13, rue Royale, et 4, rue Marbeuf, 75008 Paris.

• LES FROIDS EXTREMES

Au Petit Matelot, vous trouverez tout pour vous protéger du froid. Il y a même un grand choix de vêtements en fibre polaire pour vos loisirs dans les froids extrêmes ! Chaussettes, pantalons, blousons, sweatshirts, gants... Mais il y a aussi, plus sophistiqués, les duffle-coats Gloverall, dans un très grand choix, aussi bien de coloris que dans les lainages et pour tout le monde à partir de deux ans ! Au Petit Matelot propose également des pulls ou des cardigans-vestes, dans une pure laine à grosse maille, très sympathique et très chaude. en marine et écru ou en d'autres coloris sur demande, 440 F le pull, 748 F seulement pour la veste ! Au Petit Matelot, 27, avenue de la Grande-Armée, 75016 Paris.

• LES GRIFFES DOUCES

Les hommes de la Bourse connaissent bien DGM, et cela vous est parfaitement inconnu. Pourtant, c'est une adresse en or à retenir ! En effet, ce « dépôt grandes marques » propose du prêt-à-porter masculin de la saison en cours, et griffé des plus grandes marques, de 30 à 50 % moins cher ! Voici des vestes en cachemire de Jacques Fath à 2 150 F ou signée Zegna à 3 600 F. On trouve aussi des manteaux en laine et cachemire à 1 650 F ou en pur cachemire de qualité Scabat, pour 4 450 F. Bref, des prix à rêver debout ! Ce dépôt propose également un rayon de « cuir » signé Gruno & Chardin, Fath, Rizzi... DGM, 15, rue de la Banque, (3e étage), 75002 Paris.

Ça vient de sortir

Dans la poudreuse !

Monoski, classique ou surf, peu importe : sur les pistes, il faut se protéger les yeux. Par exemple, voici des lunettes solaires signées Luciebé, très modes, aux verres irisés. Mieux : elles ne sont pas chères ; de 140 F à 160 F chez les opticiens...
Protégez-vous également la peau grâce aux laboratoires Vichy, qui vous proposent leur ligne de produits solaires spécial montagne. Résistante à l'eau, bien sûr, enrichie à la vitamine F, elle vous procure un soin nutritif pour combattre à coups de poing les gerçures et autres dessèchements. Quatre produits de soins, dont le stick à lèvres, si important !

Les manèges d'autrefois.

C'est le titre d'un livre charmant qui raconte l'histoire de la fête foraine et surtout ses manèges, avec leur cavalerie de bois peint réalisée par les plus grands artisans de l'époque. Une belle iconographie met en valeur ces merveilles racontées par Zeev Gourarier, conservateur au Musée des arts et traditions populaires, lequel consacrera une exposition à la fête foraine à partir du mois de février. 395 F chez Flammarion.

Le régime des toutous.

C'est maintenant aux animaux domestiques de faire attention à leur ligne. Voici Formdog et Formcat, des aliments diététiques d'Ashbee Food que vous trouverez chez les vétérinaires. Ils ne contiennent ni colorant, ni arôme artificiel, ni adjonction de conservateurs et sont spécifiques selon que votre toutou – ou votre minou – a (ou non) besoin de maigrir, s'il est âgé ou tout jeune, s'il a des problèmes intestinaux ou cardiaques, etc. Waouf, Waouf ! 14 F environ la boîte.

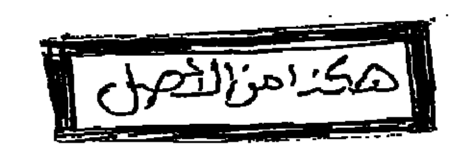
Nouveau look.

Les délicieuses eaux de toilette de Roger & Gallet ont fait peau neuve et se trouvent dans des flacons entièrement repensés, de ligne moderne, mais toutefois attachés au style traditionnel et authentique de ce grand parfumeur. Voici donc, à nouveau, le Vétiver, la Lavande royale, le Bouquet impérial et l'Extra-Vieille, à partir de 129 F les 100 ml, dans les pharmacies.

Le cuir nouveau.

Delvaux, c'est le grand nom du cuir en Belgique. Il s'est installé à Paris afin que vous puissiez voir de près ses très beaux modèles de sacs. Ils sont toujours pleins de malices et d'une grande qualité sur toute la ligne peausseries, finitions, parties métalliques... Comptez à partir de 3 000 F pour un sac ! 18, rue Royale à Paris.

GUNNAR P.



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Pour délit d'ingérence

Jacques Médecin est condamné à un an de prison ferme

Dans un jugement rendu le lundi 6 janvier, le tribunal correctionnel de Grenoble a condamné par défaut Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice et ancien président du conseil général des Alpes-Maritimes, à un an de prison ferme et 300 000 F d'amende pour délit d'ingérence *(nos dernières éditions du 7 janvier)*. En application de l'article 175 du code pénal, Jacques Médecin a également été déclaré *« incapable, à jamais, d'exercer aucune fonction publique »*. Le tribunal a par ailleurs condamné l'ancien maire de Nice à verser une somme de 2 168 874 F de dommages et intérêts à M. Joseph Figueras, un contribuable niçois qui avait été autorisé à se constituer partie civile en lieu et place de la commune de Nice. Lors de l'audience du 23 décembre 1991, M. Jean-Marie Bergez, substitut du procureur de la République, avait requis une peine minimale d'un an d'emprisonnement assortie d'une amende maximale de 600 000 F (*le Monde* du 25 décembre).

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Comme Bayard, dont il avait croisé la statue au centre de la cité dauphinoise lors de son inculpation, le 17 novembre 1989, Jacques Médecin s'était déclaré *« sans peur et sans reproche »*. Près de trois ans après le début de l'affaire (1) et après avoir épuisé toutes les voies de recours à sa disposition, l'ancien maire de Nice a donc été démenti, pour la première fois, par la justice. Il lui était reproché, en l'occurrence, d'avoir récolté des fonds émanant d'organismes publics et parapublics – qu'il dirigeait ou contrôlait – par le biais de publicités ou de publi-reportages parus dans *l'Action Nice-Côte d'Azur*, un mensuel édité par une société commerciale, la SEGAT, dont il détenait la majorité des parts. Au total, ces organismes, largement subventionnés par la ville et le département, avaient versé, en quatre ans, de 1986 à 1989, une somme estimée à plus de 2 millions de francs et représentant 97 % des ressources du mensuel. Dans un communiqué, les avocats de l'ancien maire de Nice, Mes Jacques Vergès et Henri-Charles Lambert, ont tenu à rappeler que le jugement du tribunal correctionnel de Grenoble est intervenu *« sans que M. Médecin ait été ni convoqué ni défendu et après que la Cour de cassation eut refusé d'examiner la régularité de la procédure »*. Ils ont également souligné que M. Médecin *« pourra former opposition à la décision lorsqu'elle lui aura été personnellement signifiée »*. Dans ce cas, l'ancien maire de Nice, qui est réfugié en Uruguay depuis la mi-septembre 1990, devrait toutefois engager une action en personne. Les conseils de l'ancien maire de Nice, qui peuvent également interjeter appel, ont, par ailleurs, indiqué qu'ils saisiront prochainement la Cour européenne des droits de l'homme *« pour violation, par la République française, de l'article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (2) »*.

D'autre part, en exécution du jugement, le tribunal a confirmé le mandat d'arrêt délivré le 12 octobre 1990 par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble. Ce mandat pourra être diffusé par le canal d'Interpol, mais il a peu de chances d'être suivi d'effet en l'absence d'une convention judiciaire entre la France et l'Uruguay. Il appartiendra, enfin, à la ville de Nice de prendre toutes mesures appropriées, lorsque le jugement sera devenu définitif, pour obtenir le recouvrement, sur les biens de Jacques Médecin, des 2 168 874 F de dommages et intérêts accordés, en ses lieu et place, à M. Figueras.

Jaques Médecin est loin, toutefois, d'en avoir fini avec la justice. Trois autres procédures le concernant sont actuellement instruites à Grenoble. Il s'agit, tout d'abord, d'une information judiciaire pour abus de confiance, ouverte le 21 juin 1990, dans le cours de laquelle M. Jean-Marc Armengaud, conseiller à la cour d'appel, a convoqué, en vain, Jacques Médecin, le 26 juin 1991, pour lui notifier une inculpation. Dans ce dossier, l'ancien maire de Nice est accusé de détournements de fonds au préjudice de l'association paramunicipale Nice-Opéra. La chambre d'accusation a transmis le dossier au parquet général, qui doit requérir incessamment un mandat d'arrêt. A la suite d'une plainte déposée, le 21 mai 1991, par la direction des services fiscaux des Alpes-Maritimes, une autre information judiciaire, pour fraude fiscale, a été ouverte le 22 juillet dernier. Dans ce dossier, également instruit par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble, il est reproché à Jacques Médecin et à M. Lucien Salles, pris en leur qualité de président et de directeur de Nice-Opéra, d'avoir soustrait au paiement d'une somme de 4 160 605 F d'impôts sur les sociétés au titre de l'exercice 1987 de cette association.

Enfin, le tribunal de grande instance de Grenoble a été saisi, le 9 décembre dernier, d'une affaire de faux, usage de faux et abus de biens sociaux dans laquelle Jacques Médecin et d'autres élus du département sont susceptibles d'être poursuivis pour le détournement de 8,3 millions de francs au préjudice du conseil général des Alpes-Maritimes.

GUY PORTE

(1) Elle faisait suite à une plainte déposée le 28 février 1989 par un ancien député des Alpes-Maritimes, M. Jean-Hugues Colonna, et trois conseillers municipaux de Nice.

(2) Cet article stipule que *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue (...) par un tribunal indépendant et impartial (...) qui décidera (...) du bien fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle »*.

Les fausses factures au tribunal correctionnel de Paris

Le procès de la Cogedim a repris son cours après un mois de relâche

Le procès dit de la Cogedim a repris, lundi 6 janvier, après un mois de relâche due à la grève des greffiers et aux « vacations judiciaires ». Une si longue suspension dans un tel procès n'a pas manqué d'en briser le rythme. La 31e chambre correctionnelle de Paris a pourtant vaillamment recommencé l'examen des fausses factures « éditées » et « transmuées » en argent liquide au profit des plus prestigieuses entreprises de bâtiment public. Cette coupable industrie aurait permis, selon le ministère public, de dégager un pactole de l'ordre de 200 millions de francs au cours des années 1987-1990.

L'interrogatoire de plusieurs cadres de la SAEP, société de démolition, a nourri l'essentiel des débats. Mais M. Gustave Cherbonnier, responsable de l'agence Saint-Cloud à Boulogne-Billancourt, dans la banlieue parisienne, n'a pas cédé d'un pouce dans ses explications : il dément catégoriquement que les factures mises en cause aient quoi que ce soit d'illicite. D'un ton coupant de grand caporal qui négocie avec mille cinq cents sous-traitants par an et voit défiler dans le même temps *« plus de quinze mille factures »*, il a déclaré ne plus se souvenir de ces deux malheureuses-là.

« Des factures de 1,4 et 2,6 millions, pour nous, ce n'est pas tout à fait rien », a observé la présidente Claude Nocquet. *« J'ai mille personnes sous mes ordres*, a rétorqué M. Cherbonnier. *Je délègue, je fais confiance. »*

Et par malheur – ou bonheur – la SAEP ne conserve que durant deux ou trois années les factures avant de les archiver. Or l'archivage connaît parfois d'aimables ratés : *« On a recherché ces factures et on n'a pas trouvé. » Exit* M. Cherbonnier.

Les avocats de la Cogedim, dont les clients devraient incessamment être entendus, ont d'autre part obtenu une petite satisfaction dans le contentieux qui les oppose au ministère public. Une copie du registre du bureau d'ordre du parquet concernant l'année 1989 sera en effet communiquée, mardi 7 janvier, au tribunal comme ils en avaient fait la demande. Peut-être le tribunal pourra-t-il alors déterminer si le réquisitoire introductif du procureur a été rédigé le 6 octobre ou le 16 octobre. Un détail important pour la défense qui s'étonne que le réquisitoire soit daté du 6 octobre alors que la dénonciation de la direction générale des impôts porte la date du 10 et ne veut pas croire que le procureur ait simplement commis une faute de frappe.

LAURENT GREILSAMER

□ **Un des accusateurs du commissaire Jobic condamné pour dénonciation calomnieuse.** – Pierre Villalonga a été condamné à deux ans de prison pour dénonciation calomnieuse par le tribunal correctionnel de Paris, lundi 6 janvier, parce qu'il avait *« dénoncé à l'autorité judiciaire des faits de proxénétisme aggravé imputés aux commissaires Yves Jobic et Philippe Vénère »*. A l'audience, M. Villalonga a reconnu avoir menti quand il portait des accusations contre les deux fonctionnaires, alors qu'il était détenu après une interpellation pour proxénétisme. Il a expliqué qu'à l'époque les gendarmes de Versailles lui auraient fait miroiter une éventuelle libération s'il maintenait ses accusations contre MM. Jobic et Vénère. Villalonga devra en outre verser 80 000 F de dommages-intérêts à chacun des policiers.

REPÈRES

ESPACE

La sonde Magellan frappée de mutisme

La sonde spatiale Magellan, qui effectue, depuis plus de seize mois, une cartographie détaillée de la planète Vénus, a cessé d'envoyer des données à la Terre, à la suite d'une double panne sur ses émetteurs de bord, a annoncé la NASA lundi 6 janvier. Mis en service à la suite d'une défaillance de l'émetteur principal, l'émetteur de secours s'est mis à chauffer anormalement, et a dû être arrêté à son tour. Lancée le 4 mai 1989, Magellan a déjà cartographié 95 % de la surface de Vénus, à l'aide de ses radars capables de percer les épais nuages qui couvrent la planète. – (*UPI, Reuter*.)

IMMIGRATION

Dominga Garcia Torrès restera en France

Dominga Garcia Torrès, vingt-deux ans, Mexicaine, menacée de reconduite à la frontière pour situation irrégulière (*le Monde* du 2 janvier), pourra rester en France. Le préfet de la Haute-Vienne et de la région Limousin, M. Jean-Paul Proust, a décidé « à titre dérogatoire » de lui délivrer pour trois ans une carte de séjour au titre de salarié. L'hôpital voisin de Saint-Junien a aussitôt offert à la jeune fille un emploi à mi-temps. Ces décisions lui permettent d'amorcer une procédure de naturalisation. La jeune fille avait été prise en charge à Mexico dès l'âge de quatre ans par l'une de ses sœurs, épouse d'un Français. Celui-ci, ruiné par le tremblement de terre de 1988, était revenu s'installer à Saint-Martin-de-Jussac (Haute-Vienne) avec sa famille et Dominga. La jeune fille, *« fille adoptive par le cœur mais pas par la loi »*, était arrivée en France avec un visa touristique. – *(Corresp.)*

□ **Les écologistes bloquent le chantier du Somport.** – Plusieurs dizaines de Pyrénéens opposés au percement du tunnel autoroutier projeté sous le col du Somport bloquent, depuis le lundi au matin 6 janvier les engins de chantier qui, durant les fêtes, avaient été repliés sur le village d'Accous (Pyrénées-Atlantiques). Les écologistes, notamment Antoine Waechter, leader des Verts, et Jean-Pierre Raffin, député au Parlement européen, qui prônent la réouverture, sur le même tracé, de la voie ferrée Pau-Canfranc, avaient été physiquement agressés en octobre dernier (*le Monde* du 4 octobre 1991) par les partisans du tunnel routier.

320 policiers supplémentaires dans les transports de la région parisienne

Le métro et le RER sont dotés d'un service unifié de sécurité

Le premier ministre, Mme Edith Cresson, a annoncé, lundi 6 janvier, un renforcement des mesures de sécurité dans le métro et le RER de la région parisienne afin d'obtenir *« une plus grande efficacité dans la lutte menée contre la petite et moyenne délinquance et la toxicomanie »*.

Le renforcement de la sécurité sur le réseau ferré de la RATP en région Ile-de-France est recherché à la fois par une augmentation des effectifs policiers et une réorganisation des services. Le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, a obtenu la création de 320 postes de policiers supplémentaires qui seront affectés au Service de protection et de sécurité du métro (SPSM), ce qui permettra d'augmenter le nombre des patrouilles aux heures tardives et pendant les fins de semaine. Parallèlement, les fonctionnaires du SPSM (qui dépend de la préfecture de police de Paris et comptait à ce jour 400 policiers en tenue) et des commissariats des gares (80 policiers en civil) seront regroupés au sein d'un service unifié de sécurité des transports, confié à un commissaire divisionnaire placé sous l'autorité du préfet de police.

La fin d'une incongruité

Jusqu'alors confinés au Paris intra-muros, les policiers du métro pourront désormais intervenir sur toutes les lignes du réseau ferré RATP de la région Ile-de-France et sur l'ensemble des lignes A et B du RER. Des têtes de lignes jusqu'aux terminus, ils deviennent ainsi compétents dans une cinquantaine de stations situées à l'extérieur des limites correspondant au boulevard périphérique de la capitale. Les usagers devraient ainsi croiser des patrouilles dans les couloirs de Saint-Denis, La Courneuve ou Bobigny, ainsi que dans les stations RER de Robinson ou d'Eurodisneyland. Par ailleurs, l'instauration d'un commandement unique vise à mieux coordonner l'organisation de la sécurité sur une même ligne de RER qui, jusqu'à présent, dépendait des services de police urbaine de chacun des départements traversés.

L'ensemble devrait mettre fin à une incongruité, souvent dénoncée, qui « saucissonnait » l'action des différents services de police en fonction de leurs compétences territoriales. Les missions des policiers du métro se trouvent étendues hors des zones de compétence de la préfecture de police de Paris. Les services locaux de police restent toutefois compétents, dans les Yvelines ou la Seine-Saint-Denis, dans et aux abords des gares. Les petits délinquants du métro avaient su tirer parti des failles du dispositif en développant leurs activités dans les stations du Paris extra-muros. De plus, le dispositif gouvernemental vise à s'adapter aux nouvelles formes de violences urbaines qui, avec l'apparition de bandes de « zoulous » profitant du réseau ferré pour se déplacer rapidement à travers l'Ile-de-France, se moquent bien des limites administratives ou judiciaires imposées aux services de police.

La RATP s'est aussitôt *« félicitée »* des mesures annoncées par le gouvernement. Le président de la régie, M. Christian Blanc, avait en effet placé la politique de sécurité en tête de ses priorités (*le Monde* du 25 janvier 1990) avec, comme objectif, la maîtrise d'une délinquance qui avait fortement augmenté en 1987. De fait, les statistiques indiquent une diminution de 6,8 % des faits de délinquance constatés en 1990 et de 8 % en 1991 (– 12 % pour les vols à la tire, – 14 % pour les vols avec violence), malgré une augmentation sensible des délits liés à la toxicomanie.

Le sentiment d'insécurité reste pourtant fort dans un métro parisien qui, avec ses 366 stations et ses 6 millions de voyageurs quotidiens, constitue un casse-tête pour les services de sécurité. A cet égard, le service de police nouvellement créé devra trouver un *modus vivendi* avec les agents de sécurité de la régie – les 105 « gros bras » du Groupement d'intervention et de protection du réseau et les quelque 300 agents de la Surveillance générale, qui sont uniquement chargés de surveiller les fraudeurs et de faire respecter la police des chemins de fer.

ERICH INCIYAN

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Sauver la princesse

[Hussonnet et Regimbard étaient meneurs gauchistes en 1968. Hussonnet a viré réaliste (Dir-com cher payé) ; Regimbard est resté bravement inadapté (prof). Chaque mois environ, ils partagent une palette aux lentilles, et leurs impressions sur une époque à laquelle ils n'adhèrent pas du même cœur.]

REGIMBARD avait sa fierté : il n'aimait pas s'avouer dépassé par son temps. Quitte à endurer les sarcasmes d'Hussonnet, il requérait volontiers l'aide de ce moderniste à qui rien de nouveau n'était étranger.

Sa dernière affliction venait de ceci : depuis Noël, l'appartement des Regimbard retentissait, dix heures par jour, des *bip, plof, turlututu* et *gling-gling* des jeux vidéo amassés par les deux fils de la maison, grâce à parrains, mémés gâteaux, trocs en classe et autres voies impénétrables.

L'invasion des jeux électroniques était d'autant plus niagaresque que Regimbard avait obtenu jusqu'alors leur proscription sous son toit. *« Lisez plutôt Jules Verne dans la collection Hetzel »*, avait-il décrété, par piété pour sa propre enfance. Qu'il ait cédé cette année, particulièrement, ajoutait le trouble à la vexation, comme naguère pour sa conversion, aussi inexpliquée que tardive, à la télévision. Quelle puissance occulte nippo-yankee l'avait manipulé, qui plus est, à travers des mineurs sans défense ? Qu'est-ce que ces âneries « high tech » laisseraient subsister de la belle culture européenne et des valeurs attenantes, qu'il s'échinait à enseigner ?

– *Et d'abord, en quoi ça consiste ?*, demanda Regimbard devant l'écran qu'Hussonnet venait de brancher, à l'angle de son bureau meublé en carbone et plexi.

Hussonnet fouillait dans sa « logithèque ».

– *Tu préfères un jeu à console, à souris ou à joy-stick ?*, demanda-t-il, comme il aurait proposé de coincher, ou non, la manille.

– *N'importe*, lâcha Regimbard, désarmé.

– *Arcade ? Cute-game ? Shoot'em up ? Reflexion ?*

– *« Réflexion » ?*, ironisa Regimbard ; *ça m'étonnerait !*

– *C'est façon de dire*, accepta Hussonnet.

Regimbard exhiba son peu d'érudition (un réflexe, chez lui) :

– *Tous les jeux racontent plus ou moins comment un héros-nain escalade des piles de briques pour sauver une princesse en butte à des monstres retors...*

– *C'est vrai des Mario Bros portatifs et des « softs » de la première génération*, professa Hussonnet (c'était bien son tour) ; *mais maintenant, on fait beaucoup mieux.*

– *Mieux ?*

– *Tu pilotes des supersoniques, des motos de course, des soucoupes volantes*, énuméra Hussonnet avec un entrain de camelot. *Tu pourris des mégapoles, tu régénères des galaxies. Tu es chirurgien du cerveau. Tu diriges la mafia. C'est comme si on te confiait, à toi Regimbard, le rôle d'un James Bond, d'une BD délirante, en même temps que le scénario et les dialogues. Tu rentres dans l'écran. Tu deviens interactif. Tu choisis la suite et la fin de l'histoire...*

L'attribution de libertés inédites à ces pantins sautillants faisait à Regimbard l'effet d'une offense personnelle. Il lui fallait réagir vite, sous peine d'être liquidé au lance-flamme par les petits démons verts de la modernité...

– *Même multiples, les fins sont programmées par le constructeur*, riposta-t-il. *Ta liberté d'invention est un leurre.*

– *Pas plus que celle laissée par Joyce*, objecta Hussonnet, pas mécontent de sa réminiscence haut de gamme.

– *Personne n'est aussi libre et inventif que le lecteur d'un livre*, implora Regimbard, qui sentait venir le moment, déraisonnable et douloureux, où, pour sauver l'essentiel, il lui faudrait maudire l'époque en son entier.

Hussonnet devenait obscur et imparable :

– *Quelle lecture t'offre un « scrolling » multidirectionnel et multiplan ?*

– *Répète*, s'indigna Regimbard.

– *Peu importe !*, trancha Hussonnet. Demande à tes fils. *Eux ont compris. Les jeunes pigent au quart de tour. Ils nous survivront, donc ils ont raison !*

Regimbard se raccrocha aux bouées de leur jeunesse politisée.

– *Toi, l'ancien marxiste*, dit-il en désespoir de cause, *je m'étonne que tu ne refuses pas l'idéologie sous-tendue par ces parcours du combattant aux finalités fumeuses. Les Jap' sont en train de nous changer en clients mécanisés, pour rien, pour la gloire du circuit imprimé, pour le règne du yen... Et toi tu marches, ta souris au poing, impuissante comme une arme enrayée !*

Hussonnet partit d'un de ces rires féroces comme seule l'incompréhension sait en faire naître entre amis d'enfance.

– *D'accord*, concéda-t-il, *nos gosses attrapent des tics, à ces jeux, ils en deviennent obsessionnels. Mais ils développent leur rapidité d'analyse, de réaction. Ils passeront leur vie devant des écrans de ce genre à régler des conflits d'intérêts à coups de consoles. Tu es largué, mon pauvre vieux ! Et tu t'épuises inutilement à n'être pas d'accord avec un monde qui, de toute façon, se fera sans toi.*

Tout en annonçant à Regimbard quelque chose comme sa mort clinique pour passéisme incurable, Hussonnet pianotait sur ses appareils. Des Martiens l'empêchaient de regagner sa planète d'origine. Des tirs au laser zébraient un horizon de ténèbres.

C'était l'instant, presque inéluctable à chacune de leurs rencontres, où Regimbard ne voyait d'issue à ses convictions que dans un naufrage pavillon haut.

– *« Malheur au monde où la qualité principale sera d'être d'accord avec la multitude »*, récita-t-il. *Si Musil vous voyait !*

Il se moucha :

– *Que vont peser encore Racine, Marivaux, Stendhal, Proust, devant vos zinzins hystériques ?*

– *Si tu n'aimes pas ton temps*, dit tranquillement Hussonnet, *tu es foutu !*

Ce que Regimbard appelait la *« dictature de l'avenir »* avait le don de le faire frissonner, comme l'approche des gnomes gluants sur l'écran de son ami.

– *Je veux sauver la princesse*, s'entendit-il couiner, d'une voix de robot.

SOCIÉTÉ

Après la publication du rapport sur les liens entre des clercs et l'ex-milicien

Le cardinal Decourtray estime que l'Eglise doit tirer les conséquences de l'affaire Touvier

Devant la presse et devant le conseil des prêtres de son diocèse, le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a réagi, lundi 6 janvier, à la publication du rapport des historiens qu'il avait lui-même commandé en 1989 pour faire la lumière sur les liens entre l'Eglise et Paul Touvier (*le Monde* du 7 janvier). Il s'est dit *«consterné»* par les révélations de ce rapport et a estimé que l'Eglise catholique devait tirer les leçons d'un tel détournement de son enseignement sur la «charité» et le «pardon».

«*Comment est-il possible*, s'est interrogé, devant la presse, l'archevêque de Lyon, *que tant d'hommes d'Eglise, clercs pour la plupart, aient, au nom d'une certaine idée de la charité, méconnu à ce point les exigences de la vérité et de la justice. Qu'est-ce donc qu'une pareille charité?*» Un peu plus tard, devant le conseil des prêtres de Lyon, à qui il avait tenu à remettre les exemplaires du rapport des historiens, Mgr Decourtray devait ajouter : «*La charité sans l'intelligence des événements et des situations peut se fourvoyer. Parce que nous n'avons pas à agir directement en hommes politiques dans la charge pastorale qui est la nôtre, nous gardons souvent, à l'endroit de la vie politique, méfiance et distance. Or, c'est le champ même de la vie sociale. Nous avons le devoir de nous informer largement, de réfléchir, d'opérer des discernements nécessaires.*» Reprenant une à une les raisons qui avaient pu égarer les clercs protecteurs de Touvier, évoquées dans le rapport des historiens, l'archevêque de Lyon s'est plaint de la dissociation faite entre les devoirs de charité et de justice : «*La charité chrétienne n'abolit pas les droits de la justice*, a-t-il rappelé. *Elle ne peut s'accompagner du mensonge ou de demi-vérités.*» Il a souhaité qu'une réflexion se développe sur ce point dans l'Eglise, ainsi que sur l'exercice du pardon qui «*suppose toujours l'aveu de la faute et la réparation des torts commis à l'égard d'autrui (...) Le rôle de pardon que nous avons à exercer, au nom de Dieu, ne se substitue pas à la responsabilité de la société par rapport à elle-même et par rapport à ses membres*».

Enfin, à propos d'une «*théologie chrétienne de la rédemption*» qui, pour certains, avait déjà sauvé Touvier, Mgr Decourtray a déclaré que «*cette théologie ne doit pas être détournée de son sens profond. Il n'y a pas de souffrance qui sauve sans repentance, sans retour à Dieu, sans une vie droite, sans des actes bons*».

La publication du rapport de la commission d'historiens, présidée par M. René Rémond, a suscité de nombreuses réactions très contrastées. Sur RTL, Mgr Lustiger a regretté les «*incroyables inconsciences et faiblesses*» commises par des hommes d'Eglise, mais souhaité qu'en France, «*d'autres institutions aient le même courage que celui qu'a eu le cardinal Decourtray*». Président du Conseil représentatif des institutions juives de France, M. Jean Kahn a estimé «*inconcevable*» que tant d'hommes d'Eglise aient ainsi protégé l'ancien milicien Touvier, mais il a salué les efforts de Mgr Decourtray pour que «*les responsabilités, même individuelles, soient établies*».

Quant à M. Bernard Antony, député européen du Front national et président de Chrétienté-solidarité, il a estimé que le cardinal Decourtray, en «*acceptant de livrer*» les noms de ceux qui ont aidé Touvier, s'est conduit comme «*une balance*» : «*On finira un jour par connaître le pourquoi de ses ignominies. Je lui exprime mon mépris et mon dégoût.*»

□ **Rectificatif** : dans l'article sur les responsabilités de l'Eglise dans la protection de Paul Touvier (*le Monde* du 6 janvier), nous avons à tort attribué aux cisterciens la propriété actuelle du monastère bénédictin de Hautecombe (Savoie) qui avait été fondé pourtant au XII[e] siècle, par des moines de Citeaux.

Le choix de la vérité

par Henri Tincq

«*IL ne faut pas se tromper de procès*», avait dit Mgr Lustiger, archevêque de Paris, devant la flambée d'anticléricalisme qui avait suivi, en juin 1989, l'arrestation de Paul Touvier. Malgré les révélations du rapport Rémond sur la complicité d'une partie de l'Eglise avec l'ancien milicien, dont l'ampleur a surpris les historiens eux-mêmes, Mgr Decourtray n'a pas donné une seule fois l'impression de regretter le choix de la «*transparence*», qui est si rare au sommet de l'Eglise et dont il avait mesuré tous les risques.

L'exercice le plus difficile pour lui était de chercher à disculper l'Eglise comme «*institution*», comme «*corps social*», en désavouant et en isolant des clercs qui avaient si légèrement engagé le crédit de la hiérarchie. Ce *distinguo* entre la structure qu'on protège et les personnes qu'on désavoue est fréquent dans l'Eglise. Mais sur un tel chapitre, lorsqu'on sait le nombre et la qualité des protections ecclésiastiques dont a bénéficié Paul Touvier, Mgr Decourtray ne *pouvait guère être convaincant*. M. René Rémond a dit lui-même que, si l'Eglise catholique n'est pas intervenue en tant que telle pour protéger l'ex-milicien, «*dans l'addition des comportements personnels mis en cause, certains en engageaient plus que d'autres*». Allusion bien sûr au secrétaire d'Etat du Vatican, Mgr Villot, au secrétaire de l'épiscopat français, Mgr Gouet, à Mgr Duquaire, secrétaire des archevêques de Lyon, qui n'avait pas son pareil pour intervenir à titre personnel, mais en s'abritant toujours derrière une fonction officielle.

Retournement de l'Histoire : la hiérarchie a péché par imprudence ou «*connivence*» politique, là où précisément elle a si souvent mis en garde et mis en cause ses propres militants laïcs. Sa responsabilité est donc bien engagée et même doublement : devant l'opinion et devant les siens. Et Mgr Decourtray est *beaucoup plus convaincant* lorsqu'il met en cause des pratiques d'Eglise comme «*cette charité sans l'intelligence*» dont il a parlé. «*Charité et bêtise*», rectifiait René Rémond.

Il reste qu'en ouvrant ses archives la hiérarchie catholique a fait le choix de la vérité et de la morale, espérant que l'opinion lui en saura gré et que l'effet des révélations en sera amorti. A charge surtout pour les autres – la police, l'administration, la classe politique – d'en faire autant. Nombre de points demeurent en effet *mystérieux*. Les historiens ont eux-mêmes le sentiment de ne pas avoir éclairci le rôle de certains hommes mêlés à cette affaire (comme André Brouillet, ancien ambassadeur au Vatican), et se demandent si Touvier a bien été le seul «*manipulateur de curés*».

MÉDECINE

Afin de vérifier leur innocuité

L'utilisation des implants mammaires en silicone est suspendue aux Etats-Unis

Un moratoire sur l'utilisation des implants mammaires en silicone a *été* décidé, lundi 6 janvier, par la Food and Drug Administration (FDA) américaine. D'une durée de quarante-cinq jours, ce moratoire permettra aux autorités sanitaires de vérifier un certain nombre de nouvelles informations mettant en cause l'innocuité de ces implants. Plus de deux millions d'Américaines – dont 80 % pour des raisons esthétiques – ont bénéficié de l'implantation de ces prothèses. Jusqu'à la prochaine réunion de la commission d'experts nommés par la FDA, les fabricants de prothèses devront interrompre la distribution de leurs produits.

Depuis plusieurs mois, de nombreux articles publiés dans la presse médicale internationale attiraient l'attention des médecins sur les dangers des prothèses en silicone. Quelle que soit la forme de silicone utilisée (solide, liquide ou gel), la plupart des complications rapportées sont dues soit à de véritables réactions de rejet, soit à des migrations de la silicone dans l'organisme. Celles-ci peuvent être locales, le plus souvent infectieuses ou inflammatoires. Plus rarement peuvent également survenir des accidents généraux, parfois très graves. Plusieurs publications ont en outre émis l'hypothèse selon laquelle la silicone puisse être à l'origine de l'apparition de véritables maladies auto-immunes.

F. N.

DÉFENSE

M. Joxe veut relancer le «débat stratégique» en France

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a regretté, lundi 6 janvier, devant la presse, «*que le débat stratégique ne soit pas en France davantage développé*», en indiquant qu'il entendait prendre «*un certain nombre d'initiatives*» pour le remettre au goût du jour. Aujourd'hui, au vu de ce qui se passe dans l'ex-URSS et en Orient, «*il me paraît indispensable*, a-t-il souligné, *que les nouveaux types de menaces, les risques nouveaux, peut-être plus grands, soient examinés, discutés et appréhendés par une opinion publique qui, en France, intègre moins que dans d'autres pays la dimension de politique étrangère*».

Parmi les initiatives qu'il prendra, le ministre a indiqué qu'il voulait «*développer et ouvrir davantage l'enseignement militaire*» sur les problèmes stratégiques et géopolitiques et créer, sur le modèle des entretiens «Science et défense» qui ont lieu chaque année à Paris, un colloque lui aussi annuel pour élargir cette réflexion stratégique aux «*intellectuels, universitaires, journalistes et industriels*». Se référant – sans le dire explicitement – à la décision d'un officier de marine d'en appeler au Conseil d'Etat pour qu'il tranche sur le problème du droit d'expression des militaires (*le Monde* du 1[er] janvier), M. Joxe a, d'autre part, réfuté des critiques qui lui sont adressées sur la limitation imposée à la liberté d'expression des cadres dans les armées. «*Je n'ai jamais refusé la publication d'un article ou d'un livre, et je n'ai pas l'intention de le faire*», a expliqué le ministre de la défense, en ajoutant : «*Il y a des règles qui existent et que je me suis borné à rappeler.*» On sait que M. Joxe a, dans une directive d'avril 1991, prescrit que les militaires obtiennent au préalable son accord de principe – en lui soumettant au besoin leurs interventions – s'ils veulent évoquer des sujets de leur responsabilité.



هكذا من الأصل

CULTURE

THÉATRE

Des figues et des couleurs

L'un des plus grands peintres de Florence unissait génie créateur et digestion...

PONTORMO
à l'Atalante

« Samedi je fis la tête de l'enfant qui tient la couronne/ dimanche je soupai avec Bronzino une tête de veau/ mercredi jour de jeûne je fis le bras/ jeudi les jambes je soupai une livre de pain/ dimanche je rentrai et soupai un bouilli de mouton et j'eus une fiasque de vin vieux de Busino/ lundi je fis la tête de l'enfant chevelu je soupai deux petits oiseaux/ mardi je me levai une heure avant le jour je fis le torse de l'enfant qui tient le calice et le soir je soupai de bon mouton »... Ce ne sont que quelques lignes du *Journal* de Jacopo Da Pontormo.

Pontormo est le nom du village, tout près de Florence, où il naquit en 1494. Dans les années 1530, il est le peintre le plus en vue de Florence et le moins unanimement aimé. Profil anormal des lignes du corps, phosphorescence irréelle des teintes : Pontormo déconcerte. Doit-il peindre une descente de Croix, la toile est toute lumière, toute sérénité, presque une transparence de béatitude, et la touche de génie tient à ce que, sur les visages de Marie, de Jean, la douleur n'est perceptible que par l'entremise, au premier regard, d'un éclairement (*« Une erreur vient d'être écartée »*, disait Kafka devant un mort). Ou bien Pontormo doit-il donner une Cène, il préfère peindre une table presque vide, Jésus seul, deux dîneurs plus loin : c'est Emmaüs.

Néanmoins le duc de Florence, en 1545, Cosme de Médicis, commande à Pontormo les fresques du chœur d'une église, San Lorenzo. Déluge, ascension des âmes, résurrection, et plus haut sous les voûtes Adam et Ève, Abel et Caïn, les évangélistes. Vingt ans plus tôt Pontormo a déjà touché à la fresque. Mais c'était loin de la ville, dans une campagne de toute beauté (*« Cette région est comme découpée dans le paradis »*, a dit un voyageur suisse). Dans un silence de rêve, aussi.

Pontormo fuyait une peste qui tuait à Florence ; il trouva l'accueil d'une chartreuse, dans le val d'Ema, et le prieur lui proposa de peindre les angles d'un cloître merveilleux, simple, une cantate de pierre et de ciel, qui bordait une grande prairie. Pontormo travaille huit ans et brusquement, en 1554, décide d'écrire un Journal, qu'il arrête aussi promptement, en 1556, quelques jours avant sa mort.

Journal très personnel, la citation aux premières lignes en donne un aperçu : Pontormo tient sans commentaire le relevé de ce qu'il ingurgite midi et soir, et il alterne cette énumération et celle des fragments de fresque qu'il peint entre les repas. Tout cela noté à froid, tel quel. Comme si énergie créatrice et transit intestinal étaient les deux vecteurs d'un couple. Notation machinale d'un double cycle. Absorption, création, défécation.

A la lecture, le Journal de Pontormo évoque une écoute de la mort, de son approche : le peintre semble vouloir témoigner de quelque chose, se défendre, prouver qu'il n'a pas transgressé les lois d'un régime. Mais à qui s'adresse-t-il ? Aucun écrit connu n'exprime cet abîme sans fond d'une copie aussi appliquée de l'angoisse. Michel Ouimet interprète au théâtre ce texte, dans une mise en scène de Bernard Anberre et un décor très beau de Jacques Deneux, comme de grandes toiles de chanvre ocre que Pontormo aurait tendues dans l'église pour s'isoler du froid, des voix. Michel Ouimet lui accorde une compagnie, celle d'une femme, Alessandra (jouée par Catherine Lagarde).

Alessandra est l'un des rares demi-sourires du Journal. Pontormo note qu'elle est passée le voir, qu'elle lui a ouvert la porte quand il allait chez un ami, que la chute d'une tuile lui a blessé le front, qu'elle l'a raccompagné et est repartie. Petits bonheurs imaginaires : car Pontormo, aussi bien par ce qu'il confie que par les anatomies qu'il dessine, manifeste un égard exclusif à l'homme. N'importe, peut-être bien est-ce cette illusion d'une parente, d'une enfant camarade de jeux, qui permet à Michel Ouimet d'implanter ce texte de cauchemar dans un monde réel. Insolent, découragé, furieux, pervers, vraiment atteint, frais comme l'œil, il dévide alimentation et évacuation au jour le jour : attestation feu et flamme de cette infinie solitude du peintre que les non-peintres ne comprennent pas.

Les fresques de San Lorenzo, qui ne plurent pas à tout le monde, que certains estimèrent divines, furent détruites par les prêtres du lieu, qui ne les aimaient pas. Le Journal de Pontormo a été traduit et publié avec le texte italien en regard et beaucoup d'informations éclairantes, par Jean-Claude Lebensztejn (éditions Macula). C'est cette édition qui fait autorité, en Italie même. C'est la traduction que joue Michel Ouimet. Soirée mystérieuse, d'un propos sans exemple, captivante.

MICHEL COURNOT

▶ 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche). Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche, à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90.

ARTS

Le veau d'or

Sur les relations troubles de l'art et de l'argent une exposition elle aussi assez trouble

LA COULEUR DE L'ARGENT
au Musée de la Poste

Ah la bonne idée ! Par temps de booms, de krachs, de stars et d'enchères télévisées, il fallait une exposition qui décrive les liaisons de la peinture et de la finance. Il ne manque certes pas de livres, essais et romans sur la question. On a lu depuis un ou deux ans les confessions d'un commissaire-priseur, les interprétations d'un haut fonctionnaire, les plaintes de plusieurs artistes. Une exposition était donc nécessaire, et, pour tout dire, prévisible.

Le Musée de la Poste s'en est chargé – et a même profité de l'occasion pour commander à neuf artistes des maquettes de chéquiers afin, sans doute, de démontrer par l'exemple qu'art et argent pouvaient s'entendre. Il s'en est chargé avec tant de zèle qu'il a accumulé une quantité stupéfiante d'œuvres et objets qui se rapportent, de très près ou de très loin, à la question. Dans des salles étroites, déguisées symboliquement en caves de banques et munies de faux portillons à barreaux – l'ingénieuse, la subtile idée !, – ont été placés pêle-mêle des tableaux anciens et modernes, des « installations » contemporaines, des dessins, des affiches, quelques photographies et des panneaux explicatifs qui, naturellement, n'expliquent rien. Les tableaux se voient à peine, faute de recul. Les « installations » ne se voient que trop, faute de talent. Il y en a jusque sous les dalles de verre du pavement. Quant aux documents, il y en a tant qu'il paraît impossible de les examiner tous.

Vite et sans réfléchir

Le sujet était vaste, il est vrai, d'autant plus vaste que, plutôt que de s'en tenir au XXe siècle, l'exposition prétend embrasser l'histoire de l'art de la Renaissance à ce jour. Pour y parvenir, il aurait fallu des prêts auxquels le musée ne pouvait prétendre et une analyse historique et iconographique qui détaille l'évolution et l'articulation de plusieurs motifs, de Jésus chassant les marchands du temple à la vocation de saint Matthieu et à l'adoration du Veau d'or. Un rien d'ordre chronologique aurait suggéré que ces thèmes eurent leur âge de faveur et leur déclin, lié aux variations de la morale, qu'ils n'étaient pas figurés à l'identique en Italie et dans les Flandres, qu'ils ont engendré des dérivés, allégories des passions et images de courtisanes. Au lieu de quoi les éléments de cette étude ont été dispersés et ne servent que de fragments décoratifs, noyés dans le flot des productions actuelles.

Que donnent-elles à voir, celles-ci ? Sans cesse, les signes de l'argent, billets, coffres-forts, chèques, actions, lingots. Une foule d'artistes contemporains a été convoquée, dont certains semblent avoir travaillé pour l'occasion, vite et sans réfléchir. Au premier degré, avec la plus immédiate littéralité, ces assemblages suggèrent la fascination de l'argent et de l'épargne – constat si banal qu'il ne mérite pas d'être ainsi répété à l'infini. Il se pourrait qu'ils avouent cependant autre chose : l'incapacité de leurs auteurs à aller plus loin que le rudimentaire, leur impuissance à échapper à la fascination de ce qu'ils prétendent dénoncer. Autrement dit : qu'ils n'ont pas réussi à faire de l'art avec de l'argent, qu'ils ne font que de l'argent – assez peu – avec de l'argent sous prétexte de faire de l'art.

Quand un Vénitien – Titien, mais aussi bien l'un de ses imitateurs – peignait une Danaé se pâmant sous une pluie d'or, quand Thomas Couture lui-même peignait l'*Amour de l'or*, la peinture, une beauté, une jouissance prenaient le dessus. De l'argent, malgré lui, contre lui même, naissait l'art. Ici, c'est le contraire, navrant spectacle d'une impuissance et d'un contresens.

Le catalogue, très gros, très opulent, est à l'image de cette confusion. Dans la préface, le commissaire de l'exposition, Jean-Michel Ribettes, décrète en préambule : *« Ni l'art ni l'argent n'ont de valeur en soi. L'art – valeur suprême qui sublime l'idée même de toute valeur – est autant dénué de valeur intrinsèque que l'argent – valeur des valeurs qui les mesure toutes »*. Pas de valeur intrinsèque dans l'art ? Ah ! bon. Le même auteur professe plus loin que la *« radicalité »* de Beuys, Broodthears et Boltanski nous atteint *« comme jamais la peinture ne l'avait fait jusqu'à présent, même avec un Michel-Ange, un Tintoret ou un Picasso »*. Qu'est-ce qui distingue cependant les premiers des seconds, si ce n'est le peu d'élaboration et de sublimation de leurs produits – leur peu d'art en somme ?

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75014, Paris. Tél. : 42-79-23-45. Jusqu'au 1er février.

EN BREF

□ **Les critiques américains couronnent *Life is Sweet*.** – Le film britannique *Life is Sweet*, du réalisateur Mike Leigh, a été couronné meilleur film 1991 par la National Society of Film Critics, qui regroupe trente cinq critiques des principaux journaux et magazines américains. Les titres de meilleure actrice (Alison Steadman) et de meilleur second rôle féminin (Jane Horrocks) récompensent égalementce film. River Phoenix (*My Own Private Idaho*) a été nommé meilleur acteur et Harvey Keitel meilleur second rôle masculin pour ses interprétations dans *Thelma and Louise*, *Bugsy* et *Mortal Thoughts*. David Cronenberg a été élu meilleur metteur en scène et meilleur scénariste pour *Naked Lunch*. Le film franco-polonais *la Double Vie de Véronique* a été jugé meilleur film étranger et *Paris is Burning* meilleur documentaire. – *(AFP.)*

□ **Polémique autour de la tournée de Paul Simon en Afrique du Sud.** – Deux organisations noires minoritaires, l'Organisation du peuple azanien (AZAPO) et l'Organisation de la jeunesse azanienne (organisation de jeunesse du Congrès panafricain, PAC) ont appelé au boycottage de la tournée que le chanteur américain Paul Simon doit effectuer en Afrique du Sud en janvier. Alors que les concerts du chanteur, dont le groupe comprend plusieurs musiciens sud-africains, ont reçu l'approbation de l'ANC, de l'Inkhata et du gouvernement, l'AZAPO et l'Organisation de la jeunesse azanienne ont menacé de manifester contre leur tenue en ayant recours à la violence *« si nécessaire »*. – *(AP., AFP.)*

CULTURE



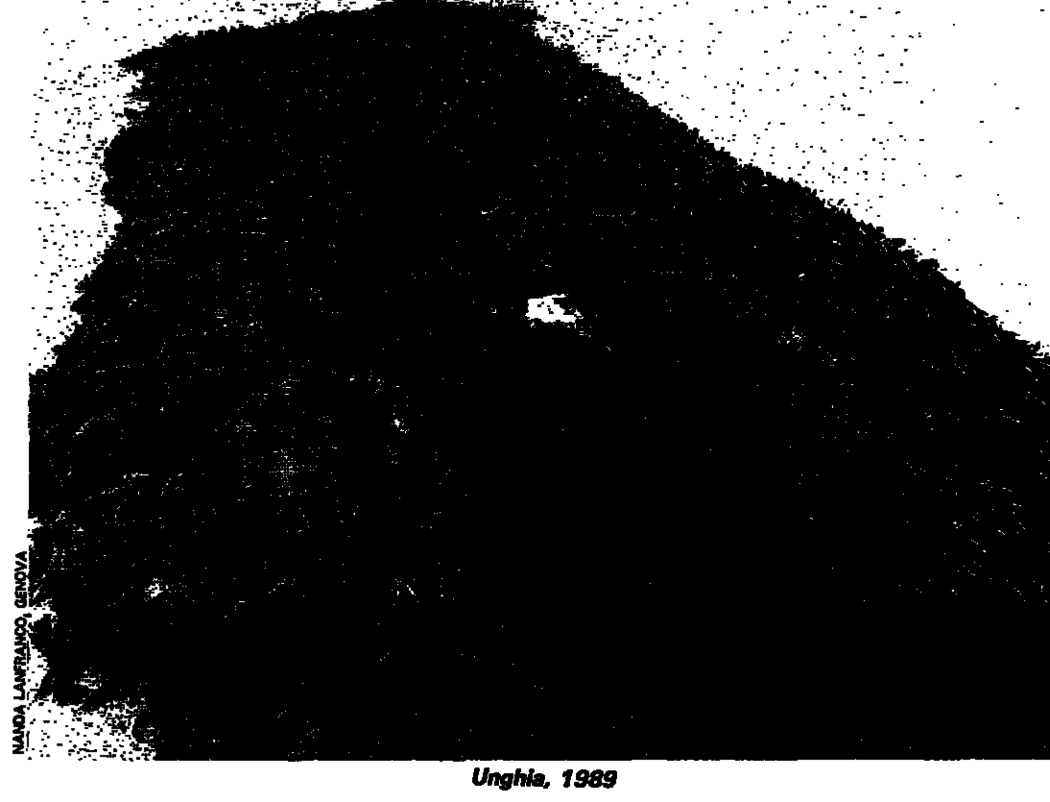
ARTS

Histoires naturelles

Giuseppe Penone expose ses sculptures au castello di Rivoli et ses dessins à l'Ancienne Douane de Strasbourg

A propos de son *Paysage*, de 1984, une installation figurant dans la rétrospective présentée à Rivoli (Turin), Giuseppe Penone évoque l'Eve d'Autun, quand on penserait plutôt à la Daphné du Bernin dans le jardin de la villa Borghèse, pour l'idée de la métamorphose d'un corps humain en végétal. Dans le paysage en question, on voit en effet évoluer, sur un lit de pots de fleurs remplis de terre, trois silhouettes tracées dans des rubans de bronze mêlées à des feuillages d'arbustes. Mais allez savoir dans quel sens ça marche?

La référence de l'artiste italien au bas-relief d'Autun n'est évidemment pas gratuite. Le sculpteur roman a représenté la coquine une main sur la pomme et le sexe dissimulé par une poussée végétale, faisant ainsi, si l'on peut dire, d'une pierre deux coups : montrant le geste fautif et le début de sa punition. Soit deux temps, deux mouvements, et très exactement ce avec quoi Penone s'amuse depuis vingt ans et plus. Un de ses premiers «gestes» d'artiste a été d'empoigner un petit arbre de la forêt de Garessio, son village natal du Piémont, et de fixer le moulage en fonte de sa main à l'endroit où il avait tenu le tronc. Plus tard, il a fait des photographies montrant la main coupée net au poignet enfoncée dans l'écorce de l'arbre qui avait continué à pousser, sauf en ce point de contact. L'effet est étrange, d'une force décuplée contre une autre.


NANDA LANFRANCO, GENOVA

Unghia, 1989

L'originalité de l'œuvre de Penone est là, mise en forme originale, constante, mais pas systématique (l'artiste est plus poète que théoricien, et plus sensuel que conceptuel) d'une relation directe, intime, de l'homme à la nature, relation qu'il est bien le seul à faire fructifier pareillement. Il va et vient, du paysage de l'arbre au paysage de l'homme, de l'arbre à la feuille et de la feuille au terreau nourri de présence humaine. Il se sert de marques de doigts, d'empreintes et de moulages de corps ou de feuilles, donc du vide et du plein, pour mettre en évidence, dans ses sculptures et ses dessins, ce rapport simple, primordial, oublié, perdu de vue. Lien que l'artiste, attentif à tout ce qui pousse, tout ce qui croît, tout ce qui germe, tout ce qui vit dans la nature, l'homme y compris, entendrait faire redécouvrir par la vue, le toucher, l'ouïe, l'odorat. Par tous les sens, par tous les pores de la peau.

Qu'il y ait un fond de romantisme chez Penone, comme le souligne Roland Recht dans sa préface au catalogue de l'exposition des dessins de Strasbourg, on y pense souvent. Par exemple devant telle couche de feuilles dans laquelle l'artiste a inscrit la place d'un corps humain, un autre de ces «gestes» qui ne visent évidemment pas à «sauver» la nature, faut-il le rappeler? Le discours écologiste, Penone ne le tient pas.

Peur de sommeil, peur de mort

Il est ailleurs, entre on ne sait quel rêve de fusion bienfaisante, quel besoin d'identification, et sans doute sa peur. Peur du sommeil, peur de la mort, conjurée dans chaque œuvre. Avec humour parfois, avec la distance qui s'impose quand on n'est pas né de la dernière pluie. Surtout quand on est né en Italie.

Penone a fait ses débuts dans le giron d'Arte Povera, où on ne s'est pas privé de traiter, sur le mode apparemment savant, des choses de la nature. Comme le ferait Penone s'il n'était, au fond, encore et toujours le saute-ruisseau de la forêt de Garessio. S'il n'avait un goût très fort pour les pratiques artisanales. S'il n'était un bûcheron. S'il n'avait eu aussi à trouver son créneau, à faire son trou. Il l'a fait en décidant de toucher, littéralement, la nature du doigt, ou de la refléter. Ne s'est-il pas photographié, il y a déjà longtemps, avec, sur les yeux, des lentilles de contact qui étaient deux petits miroirs? Dans une autre série de photos, ne s'est-il pas mis de la lumière au bout de chaque ongle?

Le cours de son œuvre, comme un jeu de piste dans les bois et dans le bois, sur terre et dans la terre (les empreintes de corps dans des sortes d'outres), permet de mieux comprendre ces images anciennes, qui annonçaient aussi le magicien aimant faire surgir, en serre muséale et en pots, les étranges êtres signalés plus haut; ou au détour d'un chemin, comme on peut en voir dans le parc de sculptures de Kerguehennec, ou sur la terrasse du château de Rochechouart.

Quant à l'artisan, il se manifeste tout le temps, avec les «Arbres», son point de ralliement. Les arbres dont Penone, épluchant des planches, des poutres et des madriers de dix et douze mètres de long, pour en dégager les nœuds, remet à nu le tronc, l'âme qui fait craquer les meubles et les immeubles (anciens). Le résultat, semblable au déroulement d'un film à l'envers, est des plus fascinants, comme bien d'autres pièces de l'artiste. Dans le registre des feuillages pris dans le bronze et parfois restitués au paysage; ou dans celui des dessins, papiers frottés à des feuilles, comme les *Histoires naturelles* de Max Ernst, avec nervures reconstituées, et confusion délibérée de la feuille de chou et de la configuration de la boîte crânienne. Penone qui, ces derniers temps, multiplie les moulages d'yeux dans ses grands dessins tramés sur fibres non tissées et se plaît à placer un peu partout dans la nature (et contre elle) des ongles géants en pâte de verre, ne manque pas d'idées, ni de souffle.

GENEVIÈVE BREERETTE

► **Rétrospective, Museo d'arte contemporanea, castello di Rivoli (Turin). Tél. : 011-9587256 ou 9581547. Jusqu'au 9 février.**

► **L'Espace de la main. Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, Strasbourg. Tél. : 88-32-48-95. Jusqu'au 16 février.**

BIBLIOGRAPHIE

Cent ans de cinéma aquitain

Depuis 1896, l'aventure du cinéma en Aquitaine. Comment il y est arrivé, comment il a été accueilli dans les salles. L'histoire de l'exploitation cinématographique à Bordeaux, Pau, Agen, Périgueux et ailleurs. Et la saga des studios d'Emile Couzinet – producteur-réalisateur dont l'incroyable personnalité avait plus à voir avec le commerce qu'avec la création artistique, – installés à Talence. Le livre est complété par des biographies de comédiens et comédiennes nés dans la région, des témoignages, des extraits de presse, des faits historiques et des anecdotes.

Une iconographie soignée

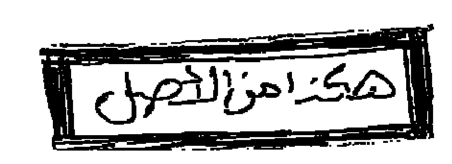
L'adroite division en «époques», le format album, le beau papier, une mise en pages et une iconographie particulièrement soignées sont d'un attrait certain, et pas seulement pour les cinéphiles. Malgré certaines erreurs que l'on aurait dû éviter : *le Tigre du Bengale* et *le Tombeau hindou* programmés à Bordeaux en 1940 n'étaient pas de Fritz Lang (il ne tournera ces films que vingt ans plus tard !), mais de Richard Eichberg, dans leur version française d'alors (page 126). Et le Périgourdin Pierre Larquey n'a pas été employé par Henri-Georges Clouzot dans *L'assassin habite au 21* avant les hostilités, mais en 1942, sous l'Occupation (page 138)...

J. S.

► ***Aquitaine cent ans de cinéma*, par Hélène Tierchant, en collaboration avec Alain Marty, Editions l'Horizon Chimérique-Centre régional des lettres d'Aquitaine, 240 p., 260 F.**







Le Monde

SCIENCES ♦ MEDECINE

Trajectoires de femmes

Selon une étude de physiologistes américains, les athlètes féminines courront le marathon aussi vite que les hommes avant la fin du siècle. Elles les rattraperont dans les épreuves de sprint, en 2050

SUR les pistes d'athlétisme aussi, la femme *serait* l'avenir de l'homme. Selon deux chercheurs américains, le temps n'est plus lointain où les athlètes féminines courront aussi vite que les champions masculins, puis les dépasseront. Au terme d'une étude comparative, sur les quatre-vingt dernières années, de la progression des records mondiaux, ils concluent que le record du marathon (42,195 kilomètres) sera le même chez les femmes que chez les hommes dès 1998, en 2 h 02 mn.

Dans les épreuves plus courtes, il faudra plus longtemps pour combler l'écart, mais, selon les travaux des deux scientifiques, publiés dans la revue *Nature* du 2 janvier, les progrès des athlètes féminines sont tels que les femmes devraient en toute logique rattraper les hommes sur 1 500 mètres vers 2027, avec un record commun à 3 mn 16 s, soit un gain de 39 s pour les femmes et de 16 s pour les hommes par rapport aux records actuels. Enfin, pour que les courbes de progression se rejoignent dans le 200 mètres plat, il faudrait attendre 2050 : les successeurs de Michael Johnson et de Florence Griffith-Joyner parcourraient alors la distance en 18 s 60.

Une progression linéaire depuis quatre-vingts ans

Susan Ward et Brian Whipp, deux physiologistes de l'école de médecine de l'université de Californie, à Los Angeles, avaient entrepris leur étude avec l'a priori selon lequel les coureurs approchant de leurs limites, la courbe des performances aurait tendance à s'infléchir en cette fin de siècle. C'est d'ailleurs ce que suggéraient certains travaux antérieurs. Mais au lieu de s'en tenir à la relation arithmétique entre la vitesse et le temps réalisé, les deux scientifiques américains ont pris comme base de calcul la vitesse moyenne (exprimée en mètres par minute) des athlètes pendant leurs courses record. L'augmentation de cette vitesse moyenne au fil des décennies est, selon eux, l'élément le plus important pour comprendre *« les déterminants physiologiques de l'amélioration apparemment inexorable des performances »*.

Pour les hommes, l'examen des records mondiaux depuis le début du siècle montre une progression très régulière, presque linéaire. Les gains de vélocité sont les mêmes sur toutes les épreuves, du 200 mètres au 10 000 mètres : entre 5,69 à 7,57 mètres par minute (m/mn) à chaque décennie. La progression n'est différente que sur le marathon, où les champions ont accru leur vitesse moyenne de 9,18 m/mn tous les dix ans. Chez les femmes, même progrès réguliers, mais avec un gain double de celui des hommes sur le 200, le 400, le 800 et le 1 500 mètres (de 14,04 à 17,86 m/mn tous les dix ans). Sur le marathon, elles ont « accéléré » en moyenne de 37,75 m/mn à chaque décennie.

Les auteurs de l'étude écrivent dans la revue *Nature* : *« En dépit des pièges possibles, nous ne pouvons résister à extrapoler ces progressions dans l'avenir. »* Ils admettent que leurs projections *« semblent improbables à première vue »* puisque aucun des records féminins actuels n'autoriserait sa détentrice à espérer une simple qualification pour les compétitions masculines des Jeux olympiques de Barcelone. Néammoins, expliquent-ils, les rythmes de progression sont tellement différents que *« l'écart se comble progressivement »*. Si, en 1954, rappelle Brian Whipp, on avait fait courir ensemble le recordman du mile de l'époque, le Britannique Roger Bannister, et sa compatriote Diane Leather, première femme à descendre sous les 5 minutes, elle aurait terminé la course 320 mètres derrière lui. Entre Steve Cram et la Roumaine Paula Ivan, les actuels détenteurs des records sur la distance, il n'y aurait plus que 180 mètres d'écart.

Par manque de références fiables avant 1900, on ignore quand et à quel rythme ont commencé les progressions actuelles. De même, écrivent les chercheurs californiens, *« si la vitesse de progression des records devait commencer à se ralentir, cela n'apparaîtrait que dans le futur »*. Cependant, leur étude s'arrête à 1985, et beaucoup d'observateurs de l'athlétisme estiment que la période de stagnation a déjà commencé. Comment espérer un record du marathon en 2 h 2 mn dans six ans, même pour les hommes, alors que personne ne s'est approché du record établi voici quatre ans par l'Ethiopien Belayneh Dinsamo en 2 h 6 mn 50 s. *« Les femmes ne pourront pas gagner près de vingt minutes sur une course de deux heures en si peu de temps »*, estime Dominique Chauvelier, le meilleur Français sur la distance en 2 h 11 mn 24 s. D'autant que le record de la Norvégienne Ingrid Kristiansen (2 h 21 mn 6 s) remonte déjà au 21 avril 1985.



ÉRIC RENAUD

La Portugaise Rosa Mota, championne olympique du marathon

Entraîneur national des coureurs de fond, Georges Gacon est certes persuadé que, sur les longues distances, les différences entre les hommes et les femmes vont *« tendre à diminuer »*, mais il trouve les extrapolations de Whipp et Ward *« optimistes »*. En effet, les athlètes femmes ont, selon lui, de sérieux handicaps biologiques : moindre force musculaire et plus grande masse graisseuse, donc une surcharge pondérale en course. Pour améliorer leur « rendement » au point de rejoindre les hommes, l'optimisation de l'entraînement, de la diététique et du suivi médical suffira-t-elle ?

Afin d'espérer poursuivre la progression de leurs performances, les hommes devront en effet augmenter leur consommation d'oxygène de 10 ml/mn tous les dix ans, a calculé Brian Whipp, dont c'est la spécialité. *« Et les femmes de plus du double. »* Or, actuellement, les consommations d'oxygène enregistrées chez les coureurs de demi-fond français sont identiques chez les hommes et les femmes : *« 200 millilitres par kilo et par kilomètre »*, précise Georges Gacon. Selon lui, *« l'évolution est grandement conditionnée par la lutte contre le dopage »*. Trop d'athlètes féminines sont allées puiser la force qui leur manque dans les traitements à base d'hormones mâles, tandis que d'autres – hommes et femmes – ont misé sur des produits dangereux comme l'EPO (érythropoïétine) pour améliorer leurs capacités aérobiques.

Sans pouvoir établir un rapprochement formel avec le renforcement des contrôles antidopages en athlétisme, force est de constater un net ralentissement des performances depuis quelques années, en particulier chez les femmes. Le record du 400 mètres, que détient l'ex-Allemande de l'Est Marita Koch, date déjà du 6 octobre 1985, celui du 800 mètres, par la Tchécoslovaque Jarmila Kratochvilova, remonte à 1983, et celui du 1 500 mètres, par la Soviétique Tatiana Kazankina, n'a plus été battu depuis 1980. Le record du 5 000 mètres et celui du 10 000 mètres ont été établis par Ingrid Kristiansen en 1986. Plus généralement, aucun record féminin n'a été battu en course à pied pendant les années 1990 et 1991, un seul en 1989.

Les limites du corps humain

Peut-être approche-t-on des limites du corps humain ? C'est l'avis du docteur Eric Bouvat, traumatologue du sport et médecin des équipes de France d'athlétisme. Il prédit un arrêt de la progression des performances, car *« la carrosserie de l'homme n'est pas faite pour supporter l'augmentation annoncée par les résultats théoriques des scientifiques américains »*. Il y a déjà quelques années, une étude biomécanique avait montré que le col du fémur d'un homme normal ne résisterait pas à un saut en longueur de plus de 9 mètres (record actuel à 8,95 mètres), et que les sauteurs en hauteur plafonneraient, pour des raisons de résistance physique, à 2,50 mètres (record actuel à 2,44 mètres).

Au contact avec les athlètes français, le docteur Bouvat a l'occasion de mesurer la fragilité des organes – en particulier les os et les tendons – sollicités à l'extrême limite de leur capacité. Selon lui, *« 10 % des sportifs de haut niveau sont opérés chaque année pour des lésions traumatiques »*. Sur une carrière de dix années, un champion a donc toutes les probabilités de se retrouver au moins une fois sur une table d'opération. Sur une centaine d'athlètes qu'il suit en préparation olympique, 85 % ont eu, dans l'année, une blessure nécessitant un arrêt d'au moins cinq jours ; 35 % sont blessés deux fois et plus chaque année.

JEAN-JACQUES BOZONNET

BIBLIOGRAPHIE

Psychiatrie et politique à Cuba

CHARLES-J. BROWN et Armando M. Lago témoignent (1). Cuba n'a rien à envier au grand frère : la psychiatrie continue à « convaincre » les opposants. La filiation idéologique est évidente : le crime est le fruit du capitalisme ; il peut être éradiqué au moyen d'une rééducation. Si les criminels récidivent et persistent, il faut, suivant en cela la pensée de Nikita Khrouchtchev (qui a été l'initiateur de la psychiatrie à usage politique en URSS), retenir l'hypothèse d'une maladie mentale qu'on pourrait traiter.

Il y a cependant entre ces deux courants à usage politique des différences. Tout d'abord, la psychiatrie est moins souvent employée à Cuba : les auteurs rapportent vingt-sept cas en trente ans. Les Cubains n'essayent pas de donner un semblant de crédibilité ou une apparence de professionnalisme à leurs exactions : seuls douze cas sur vingt-sept correspondent à un « diagnostic ». Dans quatre cas, les sujets ont été déclarés sains d'esprit mais néanmoins internés. Il n'y a pas à Cuba d'équivalent de l'Institut de psychiatrie légale Serbski. La plupart des décisions sont prises à la Villa Marista (qui avait été bâtie par les Pères Maristes, puis confisquée par les services de sécurité). Ce sont des agents de la sécurité qui souvent prennent la décision d'interner un prévenu.

Le régime des hôpitaux à haute surveillance est terrible. Plusieurs témoignages attestent que les jeunes détenus sont violés par les « droit commun » ou les infirmiers. Les électrochocs sont pratiqués sur décision d'un infirmier, sans anesthésie ni décontracturant, parfois sans baillon, ce qui entraîne une morsure de la langue. Ils sont pratiqués devant les autres « patients ». Eugenio de Sosa Chabeau se voit placer des électrodes tantôt sur les tempes, tantôt sur les testicules ; les Cubains ne cachent nullement qu'il s'agit d'une torture et que ce spectacle est destiné à intimider les autres « patients » devant qui le choc se pratique. On donne aussi des neuroleptiques. Egalement des coups...

Plusieurs mois après la sortie de leur ouvrage, les auteurs nous ont affirmé que ces pratiques perduraient, citant le cas de Marcos Julio et Carlos Braulio Adames Barcindes arrêtés pour propagande ennemie et soumis l'un à douze séances, l'autre à au moins trois séances d'électrochocs sans anesthésie.

Les durées d'hospitalisation dans ces géhennes sont dans l'ensemble moindres que jadis en URSS ; nombre de malades restent quelques jours, voire un seul, quelques-uns, plus infortunés, vont jusqu'à cinq ans.

Ce document, sobre, précis, bien documenté, recoupe les constatations antérieures d'Amnesty et de Watch ; il est accablant et il s'inscrit dans un ensemble qu'on ne connaît que trop bien. Mais au demeurant, Cuba est le seul pays au monde qui ait pris la décision d'appliquer la quarantaine aux séropositifs.

CYRILLE KOUPERNIK

▶ **Le docteur Cyrille Koupernik est psychiatre, professeur honoraire au collège de médecine des hôpitaux.**

(1) *The Abuse of Psychiatry in Revolutionary Cuba*, par Charles J. Brown et Armando M. Lago. 1991. Editeur : Of Human Rights (Box 2160, Hoya Station, Georgetown University, Washington. DC 20057. Tél. (202). 544-6246). 217 pages.

Psychologie à la « une »

Les psychologues britanniques s'appliquent à « populariser » leurs recherches grâce aux médias. Avec succès

LONDRES

correspondance

AINSI que d'autres psychologues, Helen Petrie, trente-cinq ans, chercheur à l'université du Sussex, était hier encore inconnue du grand public. Depuis la conférence annuelle à Londres de la Société britannique de psychologie (BPS), les 17 et 18 décembre, elle est sans cesse sollicitée par les médias à propos du travail qu'elle mène avec Carol Johnson : l'influence du prénom sur l'image qu'ont les adultes de leur personnalité sexuelle. Des articles dans une dizaine de quotidiens (dont le *Times*, le *Guardian* et l'*Independent*), des interviews à la BBC (par exemple dans des émissions comme « Women's Hour » ou « Science Now »), des apparitions à la télévision, il ne lui manque que la « une » du *Times*, que ses collègues Peter Bull et Kate Mayer, de l'université de York, ont obtenue, eux, le 19 décembre, pour leur étude du comportement à la télévision de John Major.

La couverture des conférences par les médias n'est qu'un aspect de la politique de « popularisation » de la BPS (terme que la Société britannique de psychologie voudrait voir substituer à celui de « vulgarisation », dont la connotation est par trop péjorative). C'est en 1973 qu'elle a débuté, pour des raisons éthiques et de reconnaissance professionnelle. Parce qu'une poignée de psychologues ont pensé qu'ils avaient des comptes à rendre au public et que, s'ils voulaient protéger ce même public contre l'influence des pseudo-psychologues, ils devaient lui expliquer en quoi ils étaient mieux qualifiés et quels problèmes ils pouvaient résoudre. Le professeur John Morton, directeur du laboratoire du développement cognitif au Medical Research Center (équivalent pour les sciences de la vie du CNRS), raconte : *« Au début, les médias nous envoyaient des généralistes qui ne montraient que l'aspect pittoresque de nos recherches ; avec raison, c'est leur métier ! Nous avons alors fait un travail d'explication de ce qu'est la psychologie et des domaines qu'elle couvre. Nous avons réussi à attirer des journalistes spécialisés qui, pour la plupart, ont un diplôme en psychologie ou dans une discipline proche. Le travail a été plus dur du côté des psychologues. Il a d'abord fallu leur apprendre à accepter que leurs idées soient parfois mal interprétées, puis à communiquer le résultat de leur travail de manière claire... Nous avons maintenant la satisfaction de voir que des paragraphes entiers de nos communiqués sont repris tels quels par la presse ! »*

Deux professionnels de l'information

Cet optimisme, Peter Evans, animateur à la BBC de « Science Now », le partage. Il assure que la BPS est devenue la meilleure association scientifique du pays pour la qualité de ses informations *« depuis qu'elle emploie à plein-temps deux professionnels de l'information. Quand je prépare une émission sur la mémoire par exemple, je téléphone à Stephen White, le directeur de l'office de presse de la BPS. Il me donne immédiatement les bons contacts »*.

Outre ces relations avec les médias, la BPS s'est assuré depuis octobre l'appui de deux députés, ainsi que Keith Vaz (Parti travailliste) va déposer une proposition pour financer la prise en charge psychologique de victimes de drames collectifs, tels que celui de l'incendie à la station de métro King-Cross en 1987.

Quand on fait remarquer à Stephen White que seuls certains domaines de la psychologie sont couverts par les médias, il réplique que c'est parce c'est principalement dans ces domaines que les psychologues *« se jettent à l'eau »*. *« Si ceux qui se considèrent plus « scientifiques », comme les cognitifs, ont peur des médias ou les ignorent, tant pis pour eux ! Mais ils doivent être conscients qu'ils profitent de notre travail... Mon objectif est d'obtenir des psychologues qu'ils s'adressent autant au grand public qu'à leurs collègues. »* En France, combien de chercheurs sont-ils prêts à seulement envisager la « popularisation » de leurs travaux ?

CHANTAL PACTEAU

La Russie cherche sa science

L'Académie russe des sciences a nommé son président et élabore ses nouveaux statuts. Reste à trouver l'argent de la recherche

LES choses se sont enfin éclaircies. Après plusieurs mois de confusion, de luttes intestines, d'oppositions de clans, la Russie a réussi à mettre sur pied une Académie russe des sciences (RAN). A sa tête, le président Youri Ossipov. Spécialiste de la mécanique et des mathématiques appliquées, ancien directeur de l'Institut de mathématiques et de mécanique de la filiale ouralienne de l'ex-Académie des sciences de l'URSS, c'est un homme du sérail de Boris Eltsine. Comme lui, il est originaire de Sverdlovsk (Oural). Il a travaillé avec lui lorsque le président de la Russie était secrétaire général de l'organisation du parti de la région.

Youri Ossipov a été élu le 14 décembre, à Moscou, lors de la première assemblée générale de la RAN. Trente-neuf premiers académiciens et cent sept correspondants élus à la date du 7 décembre ont participé à l'élection, ainsi que des membres et des correspondants de l'ex-Académie des sciences de l'URSS désormais intégrés à la RAN, et aussi – fait totalement nouveau – un certain nombre d'élus des instituts de recherche scientifique de Russie (1). Youri Ossipov l'a emporté sur son principal rival, Evgueny Velikhov, vice-président de la défunte Académie des sciences de l'URSS et conseiller de Mikhaïl Gorbatchev pour les questions scientifiques et la guerre des étoiles.

« Pour que la science russe ne s'effondre pas »

En accédant à cette lourde responsabilité, le président de la nouvelle académie, loin d'être encore organisée, aura à s'atteler à des problèmes qu'il étudie depuis mars 1991, date à laquelle il fut choisi comme « président-organisateur » de cette instance alors en pleine gestation. A l'issue de son élection, dès sa première déclaration à la presse, Youri Ossipov a souligné que le plus important était actuellement de créer toutes les conditions pour que *« la science russe ne s'effondre pas définitivement »*, d'apporter le soutien nécessaire aux collectivités scientifiques et de les aider à survivre dans les conditions compliquées de l'économie de marché *(le Monde Sciences-Médecine* du 11 septembre 1991).

Le premier président de la nouvelle académie, qui aura l'honneur de loger dans l'appartement moscovite qu'occupait Mikhaïl Gorbatchev jusqu'à sa démission, a déjà fait preuve de ses talents de tacticien en sortant vainqueur d'une situation *a priori* inextricable. En effet, les deux conceptions de l'avenir de l'ex-URSS que défendaient Gorbatchev et Eltsine se sont en quelque sorte retrouvées chez les académiciens, avec toutes leurs tendances particulières et souvent leurs griefs. Avant que se concrétise l'existence de la RAN, une demi-douzaine de variantes – russes, de l'Union, ou intermédiaires – ont été évoquées, tandis que le présidium de l'ex-Académie des sciences de l'URSS, dirigé par Gouri Martchouk, s'opposait à tout changement radical des structures et à une réduction notable du rôle fédérateur de l'académie.

Elaborer les statuts et organiser les structures de la nouvelle académie, réfléchir aux moyens d'organiser un minimum de coordination avec les autres académies des sciences des Républiques souveraines, rétablir les passerelles entre la recherche académique et la recherche universitaire, développer la coopération avec les scientifiques étrangers, freiner la *« fuite des cerveaux »*... Il y a de quoi faire. Priorité des priorités : obtenir de l'argent, dans une situation de chaos économique où le salaire des chercheurs est plusieurs fois moindre que celui d'un conducteur de tracteur, où les laboratoires n'ont plus de quoi payer le chauffage et l'électricité, où les bibliothèques ne peuvent s'abonner au nombre minimum indispensable de revues scientifiques étrangères.

Les promesses d'Eltsine

« Le gouvernement de la Russie n'abandonnera pas la priorité donnée à la recherche et donc son financement, car, sans les spécialistes hautement qualifiés et les chercheurs, nous ne sortirons pas de la crise », a affirmé Boris Eltsine à la clôture des travaux de l'assemblée générale de la RAN. Soulignant que *« la renaissance de l'Académie russe des sciences constitue l'un des principaux pas vers la renaissance de l'Etat russe en général »*, le président de Russie a assuré que le gouvernement avait pris l'engagement de financer, pendant les six à huit premiers mois de l'année 1992, les recherches de l'académie au niveau des crédits de 1991. Des mesures *« certes insuffisantes »*, au-delà desquelles le gouvernement prévoit de mettre en place d'autres formes de financement, notamment l'octroi de crédits de l'État à des programmes prioritaires. Des fonds spéciaux seront également créés, auxquels tout chercheur devrait pouvoir s'adresser directement.

Le drame, c'est que, de l'argent, il n'y en a pas. En tout cas, pas beaucoup. *« Il faut le dire franchement : il n'y aura pas de fonds pour tout le monde »*, avait prévenu, quelques jours plus tôt, Boris Saltykov, ministre russe de la science, de la technologie et de l'enseignement supérieur, dans une interview publiée à la veille de la session de l'académie dans le bulletin *Poisk (Recherche)*. Partisan d'un « dégraissage » sérieux des effectifs dans la recherche russe, M. Saltykov a rappelé que, dans les années 60, un accroissement du nombre des cadres allant jusqu'à 12 % par an s'est produit dans les instituts, où *« se sont introduits toutes sortes de gens, y compris des gens qui n'ont jamais rien fait »*.

Afin de redynamiser la recherche, le ministre russe de la science compte ainsi, du moins dans un premier temps, rester « le principal dispensateur » des fonds publics, étant entendu qu'il fera appel à des « Conseils d'experts » pour l'évaluation des demandes et des projets. M. Saltykov a promis de faire diligence pour que soit mis en place un fonds autonome pour la recherche fondamentale. Evoquant les *« bruits »* selon lesquels *« l'Europe s'apprêtait à créer un fonds d'aide à la recherche fondamentale russe »*, il n'a pas caché qu'il espérait beaucoup d'une aide occidentale ponctuelle, ainsi que de la possibilité de se procurer des instruments et des équipements scientifiques étrangers à des prix de faveur.

SERGE BERG

(1) 95 % des 365 grands instituts et centres de recherche de l'ancienne Académie des sciences d'URSS sont situés sur le territoire de la Russie.

Les inquiétudes de Goury Martchouk

Dans une longue interview, publiée dans la *Pravda* du 14 décembre, M. Goury Martchouk, ancien président de l'Académie des sciences de l'URSS, se montre plus qu'inquiet pour l'avenir de la recherche de l'ex-Union. *« Nous vivons un processus de destruction de notre potentiel scientifique en tant que système. Les espoirs selon lesquels on pourrait financer et sauver n'en serait-ce qu'une partie (par exemple la recherche fondamentale) sont illusoires »*, déclare-t-il sans ambages.

« La science est un organisme vivant, et non un conglomérat de mécanismes autonomes, ajoute-t-il. *Malheureusement, ni nos hommes politiques ni la communauté scientifique n'ont d'idée précise sur la façon dont elle pourrait être sauvée, survivre et renaître. »* M. Martchouk déplore notamment qu'*« aucune solution de rechange ne soit proposée pour la recherche sectorielle, à la place de ce qui a été dénigré aux yeux de la société, à savoir le système de commandement* [administratif] *qui la faisait vivre »*. La douzaine de ministères techniques dont dépendait la science soviétique ont en effet été supprimés d'un trait de plume du jour au lendemain, pour être remplacés par un très petit nombre de ministères russes.

Dans les critiques, nombreuses, formulées au cours des derniers mois contre l'Académie des sciences de l'URSS, et plus directement contre sa direction, M. Martchouk voit une de ces *« campagnes de dénigrement »* dont l'Académie a fait périodiquement les frais, notamment... en 1929. *« Comme les staliniens radicaux de l'époque, les critiques actuels accusent avant tout l'Académie de n'être pas démocratique, dans la mesure où, selon eux, elle retarde de façon radicale sur les processus démocratiques dans la société. »*

La seule autocritique de M. Martchouk tient en quelques lignes : *« Nous avons manqué de perspicacité, de savoir-faire et de fermeté. Nous étions trop dépendants du pouvoir, croyions dans ses bonnes intentions et sa compréhension des problèmes nationaux. »*

S. B.

Tisane des Andes

Le gouvernement et les industriels péruviens militent pour une réhabilitation des vertus thérapeutiques de la feuille de coca

LIMA

de notre correspondante

En octobre dernier, Eguil Paz Lora et son gendre, Reynaldo Molina, se sont vu refuser un visa pour les Etats-Unis. Ils devaient recevoir à Miami l'oscar du Trader Leader's Club en récompense à leurs travaux de recherche en vue d'industrialiser la feuille de coca. Depuis 1987, leur entreprise, COINCA, fabrique sirops, vins, liqueurs, dentifrices, chewing-gums, biscuits, potions antidiabétiques ou diététiques. L'accès à l'empire du Coca-Cola leur a été curieusement interdit parce que COINCA faisait, disait-on, de la propagande pour la cocaïne...

La feuille de coca, de son nom scientifique Eryphroxilium, contient en effet de la cocaïne (environ 1 %), mais ce n'est qu'un de ses quatorze alcaloïdes. On y trouve aussi de l'atropine, de la papaïne, de la pectine, de la globuline, de la koléine et de l'inuline. C'est donc une plante aux propriétés thérapeutiques extrêmement variées, mais qui est aussi très nutritive et riche en sels minéraux et en vitamines, d'où son nom de « feuille sacrée de l'Inca ».



ABBAS/MAGNUM

Marché de Cuzco, ancienne capitale Inca du Pérou.

Utilisée depuis des millénaires par les Indiens Quetchuas et Aymaras du Pérou et de Bolivie, elle n'est devenue une plante maudite que lorsqu'elle a été convertie en drogue dure. Consommée sous forme de chlorhydrate, c'est la cocaïne ou la « dame blanche », aspirée par les gens aisés, ou sous la forme prolétaire de sulfate, plus nocive et fumée comme la « pasta » ou le « crack ».

Un fort goût de remède

Depuis la conférence de Vienne de 1988, la production et le commerce de la feuille de coca sont interdits, à l'exception de son usage traditionnel, qu'il s'agisse du « chachar » (mâchonnement), de la boule de coca piquée de chaux vive ou de son emploi médicinal sous forme de tisane ou de cataplasme.

C'est pourquoi l'exportation de maté de coca est interdite aux Etats-Unis comme en Europe. Tonique et facilitant la digestion, l'infusion de coca est pourtant inoffensive. Elle ne contient qu'un milligramme de cocaïne. Il faudrait donc en consommer 700 doses pour obtenir l'effet d'un gramme de drogue. Cette tisane a d'ailleurs démontré ses vertus, et le pape Jean-Paul II ne l'a pas dédaignée lors de son voyage en Bolivie afin d'éviter le « soroche » ou mal d'altitude. On se souviendra que le pape Léon XIII ne refusait jamais un petit verre de mariani, qui était du vin de coca.

Pour quelles raisons le maté de coca ne pourrait-il se convertir en tisane miracle en cette fin de vingtième siècle et serait interdit sur le marché mondial ? Face au blocus dont ils sont victimes, les producteurs de coca s'interrogent sur la logique du raisonnement occidental *qui les traite comme des parias* : si l'alcoolisme est un des plus grands fléaux de l'Europe, pourquoi ne pas éradiquer les vignobles ? Si le tabagisme fait aussi un nombre impressionnant de victimes, pourquoi ne pas interdire l'importation de tabac ?

Néanmoins, les producteurs nourrissent de faux espoirs lorsqu'ils pensent que les Italiens et les Chinois pourront, dans l'avenir, renoncer à leur capuccino et à leur thé pour siroter des infusions de coca, et que la production de 200 000 hectares avec quatre récoltes par an pourra être absorbée par l'exportation de leurs produits industrialisés.

Il est vrai que COINCA n'en est encore qu'à un stade expérimental. Le handicap le plus flagrant est que ces produits – qu'il s'agisse de dentifrice, de sirop ou de liqueur – ont un goût de remède trop prononcé. *Et il reste à prouver qu'ils possèdent* les vertus thérapeutiques qu'on leur attribue : c'est-à-dire pour le « cocabete », des propriétés antidiabétiques ; pour le « cocaestet », des propriétés amincissantes ; pour le dentifice Codent des vertus anticaries.

La réhabilitation de la coca en tant que plante médicinale ne sera pas une démarche facile, bien que les experts pensent que la manière la plus simple de combattre la cocaïne est de revaloriser l'inoffensive feuille. En premier lieu, en levant les objections sur l'usage scientifique de la coca. Ce thème est inscrit sur l'agenda du ministre péruvien de la santé qui se rendra début mai à Genève pour assister à l'assemblée annuelle de l'Organisation mondiale de la santé.

NICOLE BONNET

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du *10 décembre 1944*
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

CARNET DU Monde

Naissances

– Catherine et Alain HOLLEVILLE,
Marie-Clémentine et Pierre-Laurent,

ont la joie d'annoncer la naissance, à Paris, le 21 décembre 1991, de

François-Matthieu.

En union de pensée avec

Marc-Antoine.

– Paris. Ramonville-Saint-Agne. Ile de la Réunion.

M. André MARTINEZ
et Mme, née Odile de La Grange,

ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Olivia,

le 26 décembre 1991.

– Véronique
LE JEUNE D'ALLEGEERSHECQUE,
Philippe ELIAKIM et Clara,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Solal,

le 28 décembre 1991.

11, rue Simon-Dereure,
75018 Paris.

Décès

– M. Georges Arditti,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René ARDITTI,
professeur honoraire
à l'Ecole nationale
des ponts et chaussées.

Selon la volonté formelle du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

149, rue de Charonne,
75011 Paris.

– Mme Jean Besson,
M. et Mme Jean-Pierre Besson,
Céline et Laure,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BESSON,
conservateur
des hypothèques honoraire,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père et grand-père,

survenu à Versailles, le 28 décembre 1991, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 31 décembre.

12, avenue du Progrès,
78000 Versailles.

– Mme Gisèle Brandveinzeiger,
sa femme,
Myriam et David,
Michèle et Francis Erder,
Joy,
Annette Klopstein,
ses enfants, sa petite-fille, sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Serge BRANDVEINZEIGER.

Les obsèques auront lieu le mercredi 8 janvier 1992, à 14 h 30, au cimetière de Thiais.

Mme Gisèle Brandveinzeiger,
Fouju (Seine-et-Marne).

– M. Maurice Duval,
M. et Mme Claude Lecointe,
ses enfants,
Yves et Danièle Lecointe,
Christian et Marie-Hélène Lecointe,
Claire et Alioune N'Dao,
François et Sophie Lecointe,
ses petits-enfants,
Damien, Aurélie et Julien,
Mathieu (†), Caroline, Pauline et Nicolas Modou,
Marion et Quentin,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Albert DUVAL,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
administrateur civil (E.R.)
au ministère de l'air,
ancien capitaine au long cours,
cap-hornier,

survenu, le 19 décembre 1991, dans sa cent unième année.

Selon sa volonté, les obsèques ont été célébrées dans sa paroisse dans la plus stricte intimité, et ses cendres immergées en Manche.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, rue Joseph-Bertrand,
78220 Viroflay.

– M. Wilhem Guigon,
Mme Arlette Deplanche,
Mlle Catherine Deplanche,
M. Patrice Forgas,
Mme Joy Forgas-Deplanche,
Les familles Eudeline, Plongeron et Illien,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Lucienne GUIGON,
née PLONGERON,

le vendredi 3 janvier 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques ont lieu à Egriselles-le-Bocage, le 7 janvier.

Arlette Deplanche-Neveu,
167, rue du Petit-Leroy,
94550 Chevilly-Larue.

– M. et Mme Jean-Louis Guillemard,
Leurs filles, Anne et Isabelle,
M. et Mme Philippe Guillemard,
M. Roland Guillemard,
Ses fils, Julien, Vincent et Romain,
Mme Chantal Nouhet,
Leurs fils, Corentin et Odran,
Le professeur et Mme Jacques Rochemaure,
Leurs enfants,
Mme Eliane Croce,
Sa fille,
M. et Mme David C. Houldey,
Leur fils,
M. et Mme John Parker,
Leurs filles,
M. et Mme Fred Maumont,
Les familles Guillemard et Pesme,
ont la douleur d'annoncer que

Mme Robert GUILLEMARD,
née Marie-Laure PESME,
Béatrice Lord, au théâtre,

nous a quittés le 4 janvier 1992.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 9 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, rue d'Armaillé, à Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue d'Ankara,
75016 Paris.

– M. et Mme Jean Harnois,
M. et Mme Jacques Harnois,
M. Pierre Harnois,
Mlle Julie Harnois, Catherine Harnois,
Et Hervé Tenot,
M. et Mme Michel Thil,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy HARNOIS,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de lettres,

survenu le 2 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année.

– Me Graçia Hayoun,
son épouse,
M. Jacob (Igo) Hayoun,
son frère, et sa famille,
Me Aziza Moyal,
sa sœur, et sa famille,
Ses filles, Annie Abibssira et sa famille,
Raymonde Hayoun,
Dina Cohen et sa famille,
Ses fils, Maurice-Ruben et Catherine Hayoun,
Samuel Hayoun,
Prosper Hayoun et sa famille,
Salomon Hayoun,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de

Isaac HAYOUN Z'L,

survenu le 18 décembre 1991, à Boulogne. L'inhumation a eu lieu le 22 décembre, à Ashdod (Israël). Les prières du mois auront lieu le 20 janvier 1992, à Ashdod (vers 16 h 30).

« J'ai écrit ici : Heureux l'homme qui lit ce Psaumes de David et qui garde ces préceptes de tous les temps : il est protégé de tout mal. »

L. H.

– **Jean-Marie IMBERT**

a quitté les siens le 5 janvier 1992, à l'âge de quarante-sept ans.

« Passionné par les hommes, il aimait la vie. »

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 janvier, à 9 heures, en l'église Notre-Dame-Cocuilly (avenue Elisa-Roubaud, Champigny, Val-de-Marne).

– Véra Cardot
a la douleur de faire part du décès de

Pierre JOLY,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure (1946)
et de l'école du Louvre,
professeur d'histoire de l'architecture
à l'école de Paris-La Villette,
philosophe, poète, photographe.

Critique d'art et d'architecture, il a effectué depuis 1960, en association avec Véra Cardot, de nombreux reportages sur l'art, les artistes et l'architecture, publiés dans les revues spécialisées françaises et étrangères (*Architecture d'aujourd'hui*, *l'Œil*, *Domus*, etc.) et organisé plusieurs expositions à la demande de ministères et d'organismes culturels.

Motivé par l'expérience acquise et sans abandonner ses activités antérieures, il est entré dans l'enseignement en 1967, devenant, sur concours, professeur d'histoire de l'architecture contemporaine à Paris-La Villette, où il a créé plusieurs cours théoriques : « Les origines utopiques de l'urbanisme », « Image et architecture » (repris dans « La communication par l'image » à l'Ecole polytechnique), « Le style international », « Problèmes d'histoire de l'architecture quotidienne » (sujet de sa thèse de doctorat en sciences sociales, dirigée par Raymonde Moulin).

Ce dernier cours a été suivi avec passion par des centaines d'étudiants des pays en voie de développement, dont l'originalité architecturale est niée par la plupart des historiens.

Quelques publications : *Le Corbusier à Paris* (Ed. La Manufacture), *le Style international* (Ed. CNAP), *Refonte du dictionnaire encyclopédique de l'architecture contemporaine* (Ed. P. Sers Vilo), *Actes du colloque international : « Archives et histoire de l'architecture »* (Ed. de La Villette).

A paraître en 1992 (Ed. P. Sers) : *André Lurçat.*

En cours : *la Pensée et l'œuvre de Gustave Eiffel.*

Ses amis, ses disciples, ses étudiants garderont le souvenir de cette personnalité hors du commun qui savait allier la rigueur de la pensée à la générosité de sa présence.

Il restera, pour tous ceux qui l'ont connu, l'une des figures les plus attachantes de notre modernité.

– M. et Mme Wilhelm Zacharias,
Mélanie, Arthur et Casimir,
Mlle Patricia Lemaigre Dubreuil,
M. et Mme Antoine Prot,
Augustin, Gaspard et Hortense,
Mlle Viviane Lemaigre Dubreuil,
Le comte et la comtesse Jean-Charles de Moustier,
Victoire, Esther et Elie,
M. et Mme Marc Friedel,
Alice, Claire et Oscar,
Le comte et la comtesse Luc de Moustier,
Edouard, Marguerite, Philibert et Mathurin,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacques
LEMAIGRE DUBREUIL,
née Simone Lesieur,

leur grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu, le 5 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu le mercredi 8 janvier 1992, à 14 heures, en l'église Saint-Mathurin de Larchant (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Claire Lescanff,
Benjamin Stora,
Et leur fils Raphaël,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Cécile,

âgée de douze ans, le 6 janvier 1992, à Villejuif.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

50, rue Diderot,
92600 Asnières.

– Les associés et les collaborateurs d'Orgaconseil,
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 20 décembre 1991, à l'âge de quarante-neuf ans, de

M. Roger-Max MILLET,
vice-président,
associé et cofondateur d'Orgaconseil,
président du comité management
de la chambre syndicale
Syntec-Conseil.

64, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

– Le président et le conseil d'administration de la Fédération des syndicats des sociétés d'ingénierie, d'études et de conseils Syntec,
Le président et le conseil d'administration de la chambre syndicale Syntec-Conseil,
ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 20 décembre 1991, de

M. Roger-Max MILLET,
vice-président,
associé et cofondateur d'Orgaconseil,
président du comité management
de Syntec-Conseil.

– Mme Jean-Luc Nieto
et ses enfants,
M. et Mme René Nieto,
M. et Mme Claude Raimbaud
et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Nieto
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel du

docteur Jean-Luc NIETO,
astrophysicien,
docteur ingénieur,
ancien élève
de l'Ecole centrale de Paris,

survenu à l'âge de quarante et un ans.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 9 janvier 1992, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, à Toulouse.

23 *bis*, rue Erasme,
31400 Toulouse.

– Mme Barbara Reed Valbot,
son épouse,
Monique Valbot et Catherine Magaud,
ses filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean VALBOT,
musicien, comptable et militant,

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, le lundi 6 janvier 1992, à son domicile de La Celle-Saint-Cloud.

Remerciements

– Paris. Lyon. Villefranche-sur-Saône.

M. René Lentilhac,
M. et Mme Jean Lentilhac
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Lentilhac
et leurs enfants,
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mme Raymonde LENTILHAC,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

Avis de recherche

– Nous recherchons notre fille

Claire,

disparue en novembre 1990.

Quarante et un ans (ne paraît pas son âge), 1,60 m, cheveux bruns, yeux bleu-vert, française, parle anglais, allemand et un peu l'hébreux, comprend l'arabe, joue du piano.

Merci de bien vouloir téléphoner au commissariat de la porte Saint-Martin, Paris-10e, au numéro 42-08-24-65.

Communications diverses

– **Antisémitisme et médias**, avec Lilly Scherr, professeur ; Serge Moati, réalisateur ; Maurice Szafran, journaliste, au Cercle Bernard-Lazare, le jeudi 9 janvier 1992, à 20 h 30, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Tél. : 42-71-68-19.

Soutenances de thèses

– Ecole des hautes études en sciences sociales, 54, boulevard Raspail, Paris-6e, salle 524, le 8 janvier 1992, à 14 heures, Cyril Grange soutiendra sa thèse de doctorat : « Noblesse et bourgeoisie dans la France du XXe siècle : les gens du *Bottin mondain* ».

– Soutenance de thèse de doctorat, université Paris-VII, samedi 11 janvier 1992, à 9 heures, salle des thèses, tour centrale, 7e étage, 2, place Jussieu. André Demailly : « Les processus d'organisation dans l'alcoolisme, les rassemblements et la recherche scientifique. Une approche psychosociale inspirée des œuvres d'Herbert Simon et Robert Pagès ».

□ **Concours d'expression sur le Japon.** – La remise des prix du Concours d'expression sur le Japon organisé à l'initiative des fédérations japonaises de l'industrie mécanique, électronique et automobile, sous le patronage des ministères des affaires étrangères et de l'éducation nationale des deux pays et avec la participation de compagnies aériennes, de chaînes de télévision et de quotidiens français et japonais – dont *le Monde* – aura lieu, le samedi 11 janvier, à partir de 13 heures à la Maison de la Chimie, 28 *bis*, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

COMMUNICATION

L'avenir de la chaîne privée

M. Mitterrand : les actionnaires de La Cinq « se sont engagés à beaucoup plus qu'ils n'ont fait »

Le dépôt de bilan de La Cinq figurait au menu des vœux présentés, lundi 6 janvier, par le président de la République. *« Je déplore ces difficultés. Je ne suis pas de ceux qui peuvent les résoudre dès lors que c'est la loi cruelle du marché. Les actionnaires doivent se considérer comme responsables, à eux la parole »*, a déclaré M. François Mitterrand. Interrogé par Pierre-Luc Séguillon, chroniqueur politique à La Cinq, le président de la République a reconnu que *« certaines dispositions peuvent être assouplies »* mais, a-t-il poursuivi, *« il ne faut pas tomber dans le laxisme. Ceux qui ont souscrit le contrat de La Cinq savaient à quoi ils s'engageaient et ils se sont engagés à beaucoup plus qu'ils n'ont fait ». « Lorsque ces actionnaires se sont portés acquéreurs, ils connaissaient la législation*, a encore déclaré M. Mitterrand. *On peut penser qu'ils ont poussé la prévoyance jusque-là. »*

Pour sa part, l'opposition continue à souhaiter un débat sur l'audiovisuel et notamment sur La Cinq. Dans la foulée de MM. Charles Pasqua et Dominique Baudis (*le Monde* du 7 janvier), M. Bernard Pons, député RPR de Paris, a officiellement demandé, le 7 janvier, d'inscrire ce débat à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement qui s'ouvre le 8 janvier, au nom de l'intergroupe RPR-UDF-UDC qu'il préside à l'Assemblée nationale.

Mis en cause par M. Pasqua, le Crédit lyonnais a répliqué, le 6 janvier dans un communiqué, que *« quatre banques, dont le Crédit lyonnais et trois banques privées, sont entrées dans l'actionnariat de La Cinq aux côtés d'Hachette, ce qui était méritoire puisque La Cinq perd de l'argent depuis sa création au début de 1986. Un soutien financier, même s'il est courageux et constructif, ne donne aucun droit de faire la leçon à l'opérateur professionnel, surtout lorsqu'il a l'excellente réputation d'Hachette. A chacun son métier! La Cinq est tombée, selon nous, victime principalement de l'étrange loi de septembre 1986 »*.

Des spots dans les journaux télévisés

A La Cinq, l'administrateur judiciaire nommé début janvier, Me Hubert Lafont, a annoncé au comité d'entreprise, réuni le 6 janvier, qu'il ouvrait aux salariés une procédure de départs volontaires jusqu'à fin janvier : ceux qui le souhaitent pourront quitter la chaîne sous la forme d'un licenciement économique avec indemnités. Il a indiqué que les salaires de janvier seront *« versés normalement »*. L'administrateur judiciaire de la chaîne a déclaré, selon un représentant du personnel, qu'il ne prendrait *« pas de décision sur le sort de La Cinq avant dix ou quinze jours »*.

D'autre part, la régie publicitaire de la chaîne, Régie 5, tout en remerciant *« les annonceurs et les agences qui ont manifesté leur soutien en maintenant leur campagne publicitaire sur la chaîne »*, a lancé dans le cadre du *« mouvement de soutien à La Cinq »* une opération baptisée Pub-Info. En dépit de l'interdiction de diffuser de la publicité au sein des journaux télévisés, des spots seront proposés *« à un tarif particulièrement compétitif »* dans les quatre journaux de la journée. En outre, un comité de crise créé au sein de la rédaction va lancer une campagne visant à inciter les annonceurs à continuer d'investir sur La Cinq. Cela devrait fournir à la rédaction les sommes nécessaires à la réalisation d'enquêtes et de reportages. Une agence du groupe Publicis a accepté de concevoir gracieusement cette campagne, qui devrait être diffusée dans la presse.

La décennie télévisuelle

II. – Le totem de la vidéosphère

Dix ans de déclarations solennelles sur la culture à la télévision n'y ont rien changé : le public plébiscite la télévision de *son choix. Qui n'est pas toujours* celle que l'on croit, ni celle que l'on voudrait qu'elle soit (*le Monde* du 7 janvier). Il faudra sans doute s'y résigner puisque la télévision, géant social et nain économique, sera demain à l'étroit dans le téléviseur.

Comme le marxisme pour les intellectuels de l'après-guerre, le téléviseur est-il pour longtemps encore l'*« indépassable horizon »* de nos salons? A en juger par les chiffres qui s'amoncellent, ce totem des civilisations contemporaines a de beaux jours devant lui. Sept cent millions de parallélépipèdes cathodiques ont fait basculer le monde dans l'ère de la « vidéosphère », qui prend le pas sur la graphosphère (l'imprimerie) et la logosphère (l'écriture), selon les expressions de Régis Debray (1).

La télévision est devenue, en quarante ans (on ne comptait que 3 754 téléviseurs en 1951 dans l'Hexagone), la première activité éveillée des Français : depuis 1985, nous passons collectivement plus de temps devant nos écrans qu'au travail, notent Alain *Le Diberder et Nathalie* Coste-Cerdan (2). Car tout le monde ne travaille pas, tandis que tout le monde regarde la télévision, les inactifs en étant même les plus gros consommateurs.

La télévision est devenue un géant social, un grand *« potlach chronophage »*, un autel domestique sur lequel nous immolons notre temps disponible, voire exorcisons l'angoisse du long face-à-face des couples qu'allonge une durée de vie croissante. Mais ce géant social est demeuré un *« nain financier »* (2) : le chiffre d'affaires cumulé de toutes les chaînes françaises n'atteint pas 22 milliards de francs, soit moins que celui des filiales françaises de Fiat ou Nestlé.

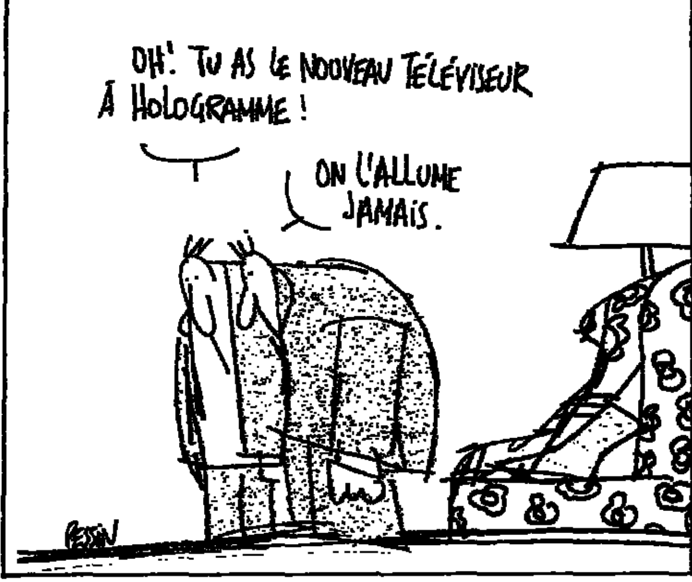
Et le moindre de ses paradoxes n'est pas que, dans la dialectique qui s'est installée entre l'objet-téléviseur et le sujet-téléspectateur, c'est pour l'instant le second qui en a été le plus modifié. Car l'objet lui-même a fondamentalement peu varié au fil du temps. Certes, il a pris des couleurs dans les années 60, son prix a chuté à mesure que sa production se développait, son écran s'est agrandi ou miniaturisé, il s'est doté de puces, de multiples gadgets et d'une télécommande, mais il garde massivement la forme que la technique lui a donnée dans les années 50, et la place que l'usage a confirmé depuis : un tube cathodique à la face grisâtre, presque carrée, enfermé dans un meuble plutôt encombrant, dont le dessus accueille napperon ou pot de fleur, et vers lequel sont tournés les fauteuils de la maisonnée, comme autrefois vers la cheminée.

La disparition de l'écran

Et si cette image d'Epinal, que les statistiques comme l'intuition entretiennent, était déjà du passé? Comme les animaux préhistoriques morts sous leur propre poids, la télévision d'aujourd'hui n'est pas immortelle. Les filets croisés de la technique *et de l'économie entravent ce Gulliver*. Cette télévision massive, instantanée, statique, familiale, domestique et... floue, qui sait si demain elle ne sera pas hyperréaliste, outil de travail, nomade, individualisée et différée? Encore faut-il que les germes de ces changements possibles s'incarnent en offres concrètes et qu'ils soient acceptés par l'usage.

Contrairement à la période précédente, l'objet peut évoluer plus vite que le sujet. Les freins au changement viendraient alors plus de la société, attachée à son épine dorsale audiovisuelle, que de la technologie. Car un petit tour dans les labora*toires ou même les boutiques suffit* à prouver que les « étranges lucarnes » ont déjà engendré de non moins étranges machines à images. La maîtrise du temps est déjà possible grâce au magnétoscope et elle se poursuivra avec ses avatars, disques, puces et autres pièges à images.

La maîtrise de l'espace est en cours, qui va voir l'alimentation électrique et la nécessité d'un réseau dense d'émetteurs disparaître. Des trois grandes familles de machines à communiquer, autonomes, de télécommunication ou de télédiffusion, c'est-à-dire, en simplifiant beaucoup, le micro-ordinateur et son logiciel, le téléphone et le téléviseur (3), seul ce *dernier tarde à découvrir la mobilité*. Instruments de travail, les deux premiers sont depuis longtemps non



seulement portables, mais de plus en plus mobiles. A la fois parce qu'il appartient à la sphère domestique, il doit donc être produit en masse à faible coût, ce qui signifie actuellement un tube cathodique lourd et encombrant, et parce que les ondes qu'il reçoit sont fragiles, le téléviseur est encore très casanier. Mais les projets abondent qui vont le rendre nomade. La diffusion numérique terrestre, par exemple, rendrait inutiles les antennes directionnelles qui déparent nos toits et devrait favoriser la percée de la télévision de voiture. La multiplication des réceptions par satellite et la généralisation des écrans plats, faciles à intégrer aux décors quotidiens, iront dans le même sens d'ubiquité de l'image.

Certains travaillent à la disparition même de l'écran. Il est ainsi possible, avec un petit laser, de projeter des images directement sur la rétine humaine. Les techniques utilisées par les pilotes de la guerre du Golfe pour *se diriger en « voyant »* sur leur visière de casque leurs objectifs peuvent être transposées à l'automobiliste de demain, dont le pare-brise deviendrait le tableau de bord en image. En attendant, on bricole pour éviter les accidents : mieux vaut réserver la télévision aux passagers, ou se doter d'un système qui coupe l'écran du conducteur dès qu'on roule...

Avec la maîtrise du temps et de l'espace, va aussi croître la maîtrise de l'image elle-même. Aujourd'hui, si l'image que vous voyez n'est pas conforme, aux dégradations du transport près, à celle issue de « Cognacq-Jay » ou de tout autre lieu historique, c'est le signe qu'il faut appeler un réparateur. Demain, ce sera peut-être parce que vous l'aurez stockée et manipulée dans votre micro-ordinateur ou dans votre propre studio *domestique. Une manipulation facilitée* par les techniques numériques (une image est représentée par un ensemble de chiffres) qui vont progressivement remplacer la télévision analogique (un courant électrique est modulé en fonction des caractéristiques de l'image).

Entre réalité et calcul

La numérisation de l'image ne change pas seulement ses qualités de conservation, de transport ou de transformation. Elle change aussi son statut. Images issues de la réalité ou images calculées se banalisent et peuvent être traitées dans les mêmes dispositifs. C'est la porte ouverte à une série de « mondes virtuels » (*le Monde* du 25 janvier 1991) dans lesquels nous allons pouvoir nous immerger.

Avec cette étape, le téléviseur se rapproche de l'ordinateur, fondé depuis sa naissance sur cette numérisation, et qui se montre toujours plus gourmand d'images. Or l'ordinateur a quitté le bureau pour envahir le domicile. A la faveur d'un rapprochement, la télévision va-t-elle faire le chemin inverse et gagner droit de cité au bureau? Les obstacles culturels, économiques et politiques ne manquent pas. *« Il est très peu probable que se crée un grand réseau unifié débouchant sur un terminal unique et transportant le téléphone, la télévision et les données »*, écrit Patrice Flichy (4), qui précise : *« L'intégration technique aura moins pour conséquence une unification des médias qu'un déplacement des frontières entre eux. »*

Et la télévision haute définition? Sans doute a-t-on trop rapidement assimilé la télévision du futur à cette seule TVHD, alors que d'autres pistes comme celles déjà évoquées vont façonner notre avenir visuel, renouveler notre esthétique et peut-être même notre éthique de l'imaginaire.

Néanmoins, avec une image plus riche en détails, grâce à un doublement des lignes, avec un écran plus adapté à la vision humaine, c'est-à-dire élargi au format 16/9 pour ressembler à celui du cinéma, la TVHD constituera une évolution majeure. Pour les industriels en quête de nouveaux marchés de renouvellement; pour les créateurs qui ne seront plus réduits au gros plan; pour le public enfin, se rapprochant à domicile des conditions de vision du cinéma. Ironiquement, la *TVHD* pourrait pourtant bien tuer le téléviseur, du moins tel que nous le connaissons... Car pour en apprécier tous les atouts, la TVHD doit être regardée de près, ou sur un grand écran. Or, le tube cathodique atteint ses limites en ce domaine : bientôt, les téléviseurs ne passeraient plus dans les escaliers.

Adieu, tube antenne, écran carré...

Il faudra donc en venir aux projecteurs ou aux écrans plats. Adieu, tube, antenne, fil d'alimentation, écran carré... Bref, la télévision va se libérer du téléviseur.

Dans le même élan, peut-elle « briser ses chaînes »? Le poids historique et économique des chaînes actuelles, leur fonction sociale de rassemblement (5), les mettent à l'abri d'un séisme soudain. Mais le modèle que nous vivons, façonné par la rareté *des fréquences hertziennes*, la volonté de contrôle des gouvernements et les limites du financement publicitaire, va évoluer à mesure que se dissolvent ces trois contraintes.

La généralisation du câble et de la réception directe par satellite, amplifiée par les techniques bientôt disponibles de compression, va transformer la pénurie de canaux en trop-plein. Le péage va devenir un mode majeur de financement pour toutes les chaînes non généralistes. Les politiques, enfin, comprennent, mais un peu tard, qu'ils sont manipulés par la télévision plus qu'ils ne la contrôlent.

Et ils abdiquent : *« Au XVIIIe siècle, en France, le principal organe de l'opinion, c'était le livre; au XIXe, le journal; au XXe, l'audiovisuel. Le gouvernement s'est défendu, au XVIIIe contre le livre; au XIXe, contre le journal; au XXe, contre l'audiovisuel, selon des procédures à chaque fois différentes, mais pour les mêmes motifs. Il s'est défendu contre parce qu'il ne pouvait triompher qu'avec et par. Or, le fait est que contre chaque médium l'Etat a fini par perdre sa bataille. Pour survivre, il s'est rendu (1). »* L'Etat monopoliste cède la place aux instances de « régulation ». Parfois de mauvaise grâce, souvent hypocritement, il ne s'en éloigne pas moins des manettes de l'audiovisuel.

Terres de mission

De cette relative liberté politique et technique et de ce lien accru avec l'individu-client qu'induit le péage, *que va-t-il surgir?* Les nouvelles chaînes sont thématiques et, plus généralistes, s'adressent à l'individu et plus seulement à la famille. Elles participent de cet éclatement de l'audience qui est la hantise de leurs aînées, mais restent dans le même registre, se réclament du triptyque qui orne le fronton de la république télévisuelle : informer, cultiver, distraire.

S'il est vrai que les nouveaux médias naissent par hybridation, par la découverte de nouveaux usages, alors ces premières chaînes thématiques seront suivies d'autres, qui iront explorer ces terres de mission cathodiques que sont usines et écoles.

Les entreprises commencent à se doter de réseaux internes et de banques d'images; les télévisions professionnelles se multiplient, aujourd'hui *réservées aux médecins comme* Canal Santé ou aux informaticiens comme Computer Channel, mais demain s'adressant, pourquoi pas, aux garagistes ou aux agents de voyage. Jusqu'à présent, l'école s'est plutôt méfiée de ce qu'elle voyait comme un concurrent. Mais les expérimentations menées par Educâble ou le *CNDP ne demandent qu'à se* multiplier.

Ainsi apprivoisée, la télévision aura quitté le salon pour la classe ou l'atelier. *Est-ce être nostalgique* que de demander si alors, sans téléviseur et sans salon, ce sera toujours la télévision?

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) *Cours de médiologie générale*, « Bibliothèque des idées », Gallimard, 1991.

(2) *Briser les chaînes*, La Découverte, 1988.

(3) Sur ces classifications, lire *les Nouveaux Médias*, de Francis Balle et Gérard Eymery, Coll. « Que sais-je? », PUF, 3e édition, 1990; ou *les Machines électroniques*, de Pierre Musso, in *La Communication*, collectif sous la direction de Lucien Sfez, PUF, 1991.

(4) *Une histoire de la communication*, coll. « Histoire des sciences », La Découverte 1991.

(5) Lire *Eloge du grand public*, de *Dominique Wolton, Flammarion 1990*.

Prochain article :
L'âge de raison

L' « Homo cathodicus » en chiffres

Comme 93,5 % des foyers français, la famille Dupont possède au moins un téléviseur (le pourcentage d'irréductibles téléphobes est maintenant stable, et regroupe surtout des jeunes urbains de niveau d'éducation supérieure). Ce premier téléviseur a six ans d'âge, est en couleurs (93 % des cas), *muni d'une* télécommande (67 %), d'un grand écran, et il est installé dans la salle de séjour (87 %). Il est doublé, comme dans un quart des foyers français, par un second poste, de préférence portable, installé dans la chambre des parents (32 %), la cuisine (25 %) ou la chambre des enfants (18 %), cette chambre qui commence à être le lieu d'élection du troisième téléviseur familial.

En achetant récemment un magnétoscope, M. Dupont a contribué à faire passer le taux d'équipement des ménages de 21 % en 1988 à plus de 30 % aujourd'hui. Comme toutes les statistiques, la famille Dupont n'est qu'une fiction. En matière d'équipement, cette fiction est néanmoins réaliste, car le téléviseur est un bien dont la diffusion est très homogène : les écarts dus au sexe ou à la catégorie sociale sont peu importants.

Tout le monde a la télévision, mais ne la regarde pas de la même façon. L'objet télévision n'est pas discriminant socialement ; c'est sa consommation qui l'est. M. Dupont regarde la télévision 184 minutes par jour, plus en hiver qu'en été (206 minutes en décembre, 163 en mai). C'est moins que son cousin de Londres (228 minutes), de Madrid (216 minutes) ou même de Bruxelles (196 minutes), et c'est bien loin de l'*Américain M. Smith* (plus de quatre heures et demi). Mais c'est plus qu'au temps de sa jeunesse : la durée d'allumage du téléviseur dans les foyers français (la mesure par individu est très récente) croît constamment, passant de 233 minutes quotidiennes en 1982 à 304 minutes en 1990.

Cette écoute est très liée à la présence à domicile. Cela explique que la consommation croisse avec l'âge (les plus de cinquante ans dépassent 4 heures par jour, alors que, contrairement à une idée reçue, les enfants de six à quatorze ans ne sont spectateurs que 140 minutes par jour), et que les femmes soient 30 minutes de plus devant l'écran que les hommes. La catégorie sociale explique aussi bien des variations : les individus des foyers catalogués « cadres supérieurs, artisans, commerçants, professions libérales et intermédiaires » se contentent de 160 minutes, contre 220 minutes dans les autres types de foyers.

Régionalement, enfin, la Corse et le Nord-Pas-de-Calais sont en tête de la consommation, l'Ile-de-France et l'Alsace en queue. Plus que par M. Dupont, les émissions sont donc regardées d'abord par Mme Orsini, retraitée, y compris les émissions les plus « élitistes ».

Au cours de l'année 1990, les cinq chaînes non cryptées ont offert 38 503 heures de programmes (soit 1 702 heures de plus qu'en 1989). La publicité occupe au total plus de 1 400 heures réparties entre 252 000 « messages » (154 000 en 1988, 72 000 en 1985...). En *moyenne, M. Dupont a donc vu* 10 350 spots, dont 500 pour des automobiles, 600 pour des disques, 320 pour des lessives et 520 pour des fromages, les quatre familles de produits qui investissent le plus dans la publicité télévisée.

Ceci expliquant cela, M. Dupont contribue au succès des magazines de... télévision, dont cinq vendent plus de 1 million d'exemplaires par semaine, notamment le champion toutes catégories de la presse, *Télé 7 Jours*, avec ses presque 3 millions d'exemplaires.

M. C. I.

Sources : *le Livre de l'audience* (Economica-Médiamétrie); *les Chiffres clés de la télévision* (INA-CSA); BIPE-Conseil; Sofres-Nielsen.

En vendant Graficas à Québecor

Hachette se retire du secteur de l'imprimerie au Mexique

MONTRÉAL

de notre correspondant

Le groupe Hachette a vendu à la société Imprimeries Québecor de Montréal (Canada) l'imprimerie Graficas Monte Alban qu'il possédait au Mexique. Le prix de vente, qui n'a pas été révélé, serait inférieur à 5 millions de dollars canadiens. Imprimeries Québecor, premier imprimeur du Canada et second en Amérique du Nord (1,5 milliard de dollars canadiens de chiffre d'affaires 1991), cherche à étendre ses positions en vue de l'accord de libre-échange actuellement en cours de négociation entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique. Il suit en cela l'exemple du numéro un américain R. R. Donnelley and Sons, qui a ouvert au printemps sa première filiale mexicaine non loin de la frontière du Texas.

Fin décembre, le groupe canadien Québecor, principal actionnaire des Imprimeries Québecor, avait racheté au groupe Maxwell les 22,3 % qu'il détenait dans le capital de cette imprimerie. – *(Intérim.)*

□ **Erratum.** – *Une regrettable* erreur nous a fait écrire à propos de *Wadi*, film d'Amos Gitaï tourné en Israël et diffusé sur la Sept le 8 janvier, que Haïfa se trouvait dans les territoires occupés (*le Monde radio-télévision* daté 5-6 janvier). Nous prions les cinéastes et tous nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

ÉCONOMIE

Avec l'acquisition de 13,8 % du capital de la firme de Vergèze

Calmer le jeu

Au lendemain de l'entrée de Saint Louis chez Perrier, les interrogations sont multiples. Si, *officiellement*, ce rapprochement est le fruit des relations *amicales* entre les dirigeants des deux groupes agro-alimentaires, MM. Jacques Vincent pour Perrier et Bernard Dumon pour Saint Louis, nul doute que cette opération a été facilitée, voire encouragée, par certains actionnaires. Les deux firmes ont la même *caractéristique* : elles ont depuis peu dans leur tour de table, mais à des degrés différents, l'italien Agnelli. Or ce groupe a été surpris par les réactions virulentes et hostiles à son égard lorsqu'en décembre il est entré « amicalement » chez Exor, la maison-mère de Perrier. D'où son idée depuis de calmer le jeu sans perdre la face, et ce tour de passe-passe serait destiné à y contribuer.

Intervenant au moment du sommet de Maastricht sur l'unité européenne, l'entrée d'Agnelli chez Exor aurait dû être en toute logique saluée. Or il n'en a rien été. Au contraire, un tollé s'est élevé contre cette mainmise sur le numéro un mondial des eaux minérales. La contestation est allée du faible prix payé à la crainte de voir le roquefort passer sous la coupe italienne. D'un coup les concurrents qui n'avaient pas vu le coup venir, les actionnaires minoritaires d'Exor et les éleveurs de brebis de l'Aveyron se sont retrouvés sur le même terrain... Bouter l'attaquant hors de France ou le faire payer. Et tous de se pencher sur la structure du capital de Perrier dans l'espoir de souffler l'affaire aux Agnelli. Les autorités boursières participèrent alors indirectement à ce mouvement en dénonçant à grand bruit le « flou » entourant l'actionnariat de Perrier avant finalement de passer l'éponge. Pour apaiser les tensions, le premier geste italien a été d'étendre son OPA sur l'intégralité du capital d'Exor sans toutefois modifier le prix d'offre. Aujourd'hui, il reclasse des titres Perrier, vraisemblablement pour dissiper les craintes d'une mainmise transalpine. L'acquéreur est donc un groupe bien français, Saint Louis. Son actionnaire principal est le groupe Worms et Cie mais qui est associé depuis peu à l'IFIL... un autre holding du groupe Agnelli. Donnant d'un côté, reprenant de l'autre, le groupe italien table sans doute sur une accalmie lui permettant de poursuivre le maillage amical de son réseau français avant la constitution de l'Europe.

DOMINIQUE GALLOIS

Saint Louis prend pied chez Perrier

Saint Louis vient d'acquérir 13,8 % du capital de Perrier pour 1,5 milliard de francs *(nos dernières éditions du 7 janvier)*. L'intérêt de cette opération est triple : verrouiller le capital de Perrier, renforcer la présence de l'italien Agnelli en France et rééquilibrer chez Saint Louis le secteur agroalimentaire face à sa branche papetière.

Vendredi 3 janvier, après la fermeture de la Bourse, Perrier a cédé les 13,8 % de son capital constituant son autocontrôle au groupe Saint Louis. Effectuée au cours du marché (1 235 francs), la transaction s'élève à 1,5 milliard de francs. Désormais, les principaux actionnaires de la firme de Vergèze sont donc Exor (28,7 %), Saint Louis (13,8 %), Ominco et Geneval (deux filiales de la Société générale), avec respectivement 6,3 % et 0,5 % des parts. Ensemble, ces partenaires détiennent 49,3 % de Perrier, ce qui rend quasiment impossible tout raid contre le numéro un mondial des eaux minérales. Cette éventualité avait été évoquée lorsque le groupe italien Agnelli est devenu le premier actionnaire d'Exor.

Cette cession apparaît aussi comme un reclassement de participations au sein d'un même ensemble *puisque l'actionnaire principal de* Saint Louis, le groupe Worms, détenteur de 49,44 % des actions, a annoncé aux autorités boursières agir désormais « de concert » avec l'IFIL. Ce holding financier d'Agnelli est entré chez Saint Louis l'été dernier en rachetant l'autocontrôle du groupe. Il détient désormais 4,45 % des droits de vote de Saint Louis. Cette arrivée italienne tant chez Perrier que chez Saint Louis, sans oublier sa présence chez BSN (5,8 %), pourrait donc être le prélude à d'autres réorganisations dans le secteur agroalimentaire.

Mais pour M. Bernard Dumon, président de Saint Louis, l'entrée dans Perrier confirme l'intérêt de son groupe pour l'agroalimentaire, au moment où en absorbant Arjomari-Wiggins il paraît plus intéressé par l'activité papetière. *« Des relations de longue date existent entre le président de Perrier, Jacques Vincent, et moi-même. Déjà en 1987, nous avions entamé des conversations pour nous rapprocher »*, affirme-t-il. A l'époque, il s'agissait de se développer dans *« les corps gras légers »*, en rapprochant Lesieur de Perrier. Mais le projet n'aboutira pas. Et cette filiale de Saint Louis lui sera ravie par l'italien Ferruzzi en 1987. Le groupe français s'est alors redéployé avec obstination dans l'agro-alimentaire et a même pris 3 % dans BSN. Ce placement s'est avéré très lucratif. A l'époque, l'action cotait 285 francs, elle vaut aujourd'hui près de quatre fois plus (1 040 francs).

D. G.

Confrontée à des difficultés de trésorerie

La sécurité sociale a dû recourir à une avance supplémentaire de 15 milliards de francs

Les derniers jours de 1991 et la première semaine de 1992 auront été difficiles pour la trésorerie du régime général de la Sécurité sociale. Celle-ci a pu surmonter l'obstacle – un découvert de près de 30 milliards de francs – mais il lui en a coûté quelque 60 millions de francs supplémentaires sous forme d'intérêts versés à la Caisse des dépôts et consignations, son traditionnel bailleur de fonds.

Le décalage entre les dates auxquelles interviennent certaines dépenses (le versement des retraites et des dotations aux hôpitaux, notamment) et la collecte des cotisations auprès des employeurs explique l'irrégularité du profil de la trésorerie de la Sécurité sociale. Aussi, pour franchir le cap délicat des deux semaines situées autour du 1er janvier, la « Sécu » a dû dépasser le plafond des avances conventionnelles (11,7 milliards de francs) consenties par la Caisse des dépôts. Cette dernière lui a *accordé un prêt exceptionnel de* trésorerie de 15 milliards de francs entre le 23 décembre et le 5 janvier avec un taux d'intérêt égal à celui du taux du marché – un peu plus de 10 % – augmenté d'un point (au lieu d'un demi-point en période normale). Les rentrées de cotisations du 5 janvier ont permis de revenir à une situation normale.

In fine, la dépense supplémentaire liée à la rémunération des intérêts atteint *60 millions* de francs. Peu de chose, certes, par rapport aux quelque 970 milliards de francs brassés l'an passé par le régime général.

Réduire les périodes de découvert

Au-delà de ces mesures ponctuelles, les pouvoirs publics, l'Agence *centrale des organismes* de sécurité sociale (ACOSS) et la Caisse des dépôts ont pratique*ment bouclé un nouveau disposi*tif destiné à réduire les périodes de découvert. D'ores et déjà, les *entreprises dont l'effectif se situe* entre 50 et 400 salariés acquittent leurs cotisations le 5 du mois au *lieu du 15 et le versement* des dotations aux hôpitaux a été modifié. En contrepartie, la *Caisse des dépôts et consignations* accepterait d'augmenter sensiblement le plafond de ses avances. *La nouvelle convention devrait* être prête lorsque se réunira, sans doute le 28 janvier, la Commission des comptes de la sécurité sociale.

Malgré la réduction du déficit – aux alentours de 6 milliards de francs en 1992 après 14 milliards l'an passé, – il faudra dans les *prochains mois que le Trésor vole* en plusieurs occasions au secours de la trésorerie de la « Sécu ». Les *déficits accumulés depuis 1990 pèsent lourd*. Fin 1992, ils représenteront 30 milliards de francs alors que, du côté des recettes, on ne peut guère espérer une embellie, compte tenu de la faiblesse de la croissance et de la montée du chômage.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ ***Les cliniques privées signent l'accord sur la maîtrise des dépenses.*** – La Fédération intersyndicale des établissements d'hospitalisation privée *(FIEHP)*, l'*Union* hospitalière privée (UHP) et la Fédération des établissements hospitaliers et d'assistance privés (FEHAP, établissements non lucratifs) ont signé lundi 6 janvier, avec l'Etat et les caisses de sécurité sociale, un accord destiné à maîtriser l'évolution des dépenses. Ce mécanisme (*le Monde* du 25 décembre) vise à limiter à 5,5 % en 1992 l'évolution des *rembourse*ments versés par la Sécurité sociale aux établissements privés. En fonction de cet *« objectif annuel »*, les *tarifs seront ajustés à la baisse ou à* la hausse.

□ **Hausse de 0,7 % du salaire ouvrier au troisième trimestre 1992.** – Le taux de salaire horaire ouvrier a progressé de 0,7 % au cours du troisième trimestre 1991, soit une croissance de 4,5 % en un an et un gain de pouvoir d'achat de 2 % sur la même période, indique le ministère du travail. Ce chiffre rectifie une première esti*mation qui, à la mi-novembre*, évaluait à 0,9 % l'augmentation du taux de salaire ouvrier au troisième *trimestre. D'autre part, la hausse* de l'indice de salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés s'établit à 0,6 % au troisième trimestre (4,1 % sur un an).

□ ***UNEDIC : le ministre du travail* signe l'agrément de la nouvelle convention.** – Mme Martine Aubry, ministre du travail, a signé le *6 janvier* l'arrêté d'agrément des avenants à la convention du régime d'assurance-chômage. Ces derniers *sont issus de l'accord signé entre* les partenaires sociaux pour rétablir l'équilibre financier de l'UNE*DIC (le Monde* du 6 décembre 1991). Ayant refusé le protocole, la CGT et la CFE-CGC étaient opposées à *la procédure d'agrément*, sous prétexte que les nouveaux avenants doivent obtenir l'approbation de tous les signataires de la convention en cours.

La visite du président Bush au Japon

Les constructeurs automobiles nippons annoncent une série de concessions à leurs homologues américains

L'automobile sera le gros dossier économique de la visite au *Japon du président américain, M. George Bush, à partir du* mardi 7 janvier. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les Japonais occupent 30 % du marché américain et leurs exportations *représentent* près de 75 % du déficit commercial global annuel enregistré par les Etats-Unis dans leurs échanges bilatéraux (213 milliards de francs). En *revanche, les constructeurs* américains ne vendent que 30 000 véhicules sur le marché japonais, soit 0,5 % (sur un total de 199 920 voitures étrangères en 1991, *en baisse de 10,7 %*).

TOKYO

de notre correspondant

Bien que les exportations globales américaines à destination du Japon aient doublé au cours des cinq dernières années pour atteindre 52,3 milliards de dollars (271 milliards de francs), le déficit commercial avec le Japon *représentait* 57 % du déficit commercial total des Etats-Unis au cours du troisième trimestre 1991. Ayant emmené avec lui au Japon les pré*sidents des trois « grands » de l'au*tomobile américaine (General Motors, Ford Motor et Chrysler), *M. Bush était résolu à obtenir* des résultats concrets. Les Japonais l'ont compris et ont pris les *devants*.

Répondant aux demandes du premier ministre, M. Miyazawa, qui la semaine dernière leur avait *enjoint de « faire preuve de compassion »* à l'égard de leurs homologues américains, les constructeurs nippons ont annoncé une série de concessions allant d'une augmentation des achats de pièces détachées à une aide à la distribution des véhicules américains au Japon. Toyota, le premier constructeur, a ainsi annoncé qu'il était prêt à mettre à la disposition de General Motors, auquel il est lié par un accord de coopération, son réseau de distribution, le plus important du Japon. *Les autres grands* constructeurs ont fait la même proposition.

Jusqu'à présent, les voitures *américaines sont vendues au Japon* par l'entremise de distributeurs spécialisés. Seuls Honda et Mazda *ont passé* des accords de commercialisation d'une ampleur limitée avec des constructeurs américains. Toyota vient de signer un tel accord avec Volkswagen : à partir d'avril, quarante-huit de ses vendeurs distribueront 7 000 véhicules *allemands et 30 000 en 1996*. Mazda, qui commercialise des véhicules Ford, a annoncé qu'il entendait doubler les ventes au cours des trois prochaines années. En 1994, les constructeurs japonais *devraient ainsi importer pour* 7,4 milliards de dollars (38 milliards de francs) d'automobiles américaines.

Dans le cadre de son programme de soutien à l'automobile américaine, Toyota entend en outre multiplier par quatre, au cours des deux prochaines années, ses achats de pièces détachées automobiles de General Motors (qui atteindront 6,3 milliards de dollars). Globalement, les cinq premiers constructeurs nippons entendent ainsi acheter pour 24 milliards de pièces détachées *par an aux Etats-Unis* entre 1992 et 1995, soit le double du montant atteint en 1991.

Tokyo envisage différentes *mesures destinées à faciliter* les importations d'automobiles : une révision de la procédure d'homologation des véhicules (acceptation des tests américains pour les freins et des normes internationales pour les appuis-tête). Et le gouvernement japonais étudierait la possibilité d'introduire un système de subventions aux importations de voitures étrangères : à partir de *1992, la taxe à la consommation* sur les voitures sera ramenée de *6 % à 4,5 % et, selon le journal Mainishi*, la différence pourrait être reversée en prime aux fabricants étrangers.

En ce qui concerne les exporta*tions, le ministère japonais* du commerce international et de l'industrie (MITI) envisagerait de réviser le quota de « restriction volon*taire »*, en application depuis 1981 (2,3 millions de véhicules), qui ne signifie plus grand-chose, les *constructeurs japonais* ayant vendu l'année dernière 1,8 million de véhicules sur le marché américain. Prêts à faire des concessions, les *milieux automobiles japonais n'en* paraissent pas moins irrités. En dépit des facilités accrues pour accéder au marché nippon, la per*cée des constructeurs américains* restera limitée en raison de l'insuffisance de la qualité de leurs véhicules. Les Américains, écrivent certains journaux, n'ont rien fait pour adapter leurs véhicules à la demande japonaise. Le marché *national, fait-on enfin remarquer*, est en régression : en 1991, les ventes d'automobiles (5,7 millions de véhicules) ont *diminué* de 3,9 % par rapport à l'année précédente.

PHILIPPE PONS

Revers et succès pour la présence française en Tchécoslovaquie

Mercedes-Benz s'allie avec le constructeur tchèque Avia

Le groupe allemand Mercedes-Benz AG et le *constructeur de véhicules* industriels tchèque AVIA viennent de signer un accord de principe pour la création d'une société mixte, éliminant la société française Renault véhicules industriels (RVI). L'agrément doit encore être accordé par les autorités tchèques d'ici à la fin janvier.

PRAGUE

correspondance

En investissant 350 millions de deutchemarks (1,2 milliard de francs) *sur trois ans*, le constructeur allemand deviendra actionnaire majoritaire (51 % des parts) de la joint-venture qui devrait pro*duire chaque année* entre 30 et 40 000 véhicules sous licence Mercedes. Dans un premier temps, dès 1993, des poids lourds en *pièces détachées* seront importés d'Allemagne et assemblés en Tchécoslovaquie.

Le prix de la main-d'œuvre y étant moins élevé qu'en Allemagne, *les coûts de production devraient* permettre à Mercedes d'étendre son réseau de commercialisation. *En outre, le constructeur allemand* est toujours en pourparlers avec Liaz et Tatra, les deux autres *constructeurs tchèques de camions. « Seule une stratégie globale permet de rester à la surface »*, affirme M. Helmut Werner, le *numéro* 2 de Mercedes-Benz.

Cette carte de l'efficacité passera certainement par une restructuration de l'entreprise tchèque : si la coopération ne concerne qu'une des sept unités d'AVIA (3 200 des 7 400 salariés de la firme), *« des dégraissages ne sont pas inenvisageables »*, admet-il. L'affaire Avia connaîtra-t-elle le même sort que Skoda ? *Tout en promettant* de faire revivre la firme sans débaucher, Volkswagen a dû licencier en masse et Skoda est aujourd'hui au bord de la faillite. *« Les camions seront-ils vendus sous la marque Avia ? »*, s'inquiète-t-on. *« Cela dépendra du marché*, répond M. Werner. *Vous préféreriez acheter une Mercedes ou... ? »*

Quoi qu'il advienne, ce succès allemand marque une nouvelle défaite pour Renault. *« J'aurais vraiment souhaité créer une société mixte avec RVI »*, explique M. Deverra. Difficile de soupçonner le PDG d'Avia de francophobie : à cinquante-huit ans, *il fut* l'un des promoteurs de la coopération engagée en 1967 avec Renault pour la fabrication des camions sous licence Saviem. Lors de l'appel d'offres lancée par Avia au début de 1991, c'est en connaissance de cause qu'il sélectionna RVI *et* Iveco comme partenaires potentiels : *« Aucun d'entre eux n'a répondu à notre cahier des charges. Nous avons alors pris le parti de procéder à des négociations bilatérales avec RVI. Et puis Mercedes est arrivé... »*, déclare-t-il, comme pour s'excuser.

CATHERINE MONROY

Un consortium conduit par Air France contrôlera 40 % du capital de la compagnie aérienne nationale tchécoslovaque

L'accord signé, le 6 janvier à Prague, entre Air France et la compagnie tchécoslovaque CSA mettra un peu de baume au cœur des Français après les échecs de GEC-Alsthom – qui n'a pu s'approprier le conglomérat industriel Skoda – et de Renault – qui a été battu par Mercedes-Benz pour le contrôle des camions Avia *(lire ci-contre)*. En effet, la compagnie que dirige M. Bernard Attali a été retenue par les autorités de Prague pour apporter son aide à CSA, de préférence à British Airways, à Austrian Air*lines*, à All Nippon Airways et à Singapore Airlines.

L'accord s'appliquera, dans le cadre d'une privatisation, à l'occasion d'une augmentation de capital de 60 millions de dollars (310 millions de francs), qui portera la valeur de CSA à 150 millions de dollars *(775 millions de francs)*. L'Etat, les collectivités locales et les institutions financières tchécoslovaques conserveront *60 %* du capital. Un consortium conduit par Air France détiendra les 40 % restant, qui seront répartis à parts égales entre la compagnie, la Caisse des dépôts et consignations française et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Air France pourrait apporter en *nature les deux tiers* des 20 millions de dollars qui lui incombent.

Grâce à cet accord, CSA peut *espérer rénover son centre de* maintenance et sa flotte de trente et un avions composée de vieux Tupolev- 134. Elle obtiendra une assistance pour mettre aux standards internationaux son service à bord et son *commissariat*.

Du côté français, on s'attend à des retombées en termes de commandes d'appareils, et CSA devrait acquérir prochainement quatre avions franco-italiens de transport régional ATR. Du côté d'Air France, on se frotte les mains de *trouver un allié de qualité au cœur* de l'Europe de l'Est, car CSA gagne bon an mal an de 20 à 30 millions de dollars *(100 à 150 millions de* francs) et transporte 1,5 million de passagers chaque année vers une quarantaine de pays. La compagnie française peut espérer faire rentrer CSA dans Amadeus, sa filiale de réservation informatique commune avec *Lufthansa et Iberia, et profiter* des coûts très bas de son partenaire en matière de maintenance. Prague devrait devenir la plaque tournante aérienne d'Europe centrale grâce à sa *vocation touristique* et à ses atouts industriels.

ALAIN FAUJAS

□ **Air Inter augmente ses tarifs de 3,3 %.** – Depuis le 1er janvier, la compagnie Air *Inter* applique une hausse moyenne de ses tarifs de 3,3 %, modulée selon les lignes. Cette augmentation tarifaire s'inscrit dans une fourchette de 0,3 % à 4,9 %. Toutefois, les tarifs réduits progresseront moins que l'inflation et même diminueront, pour les jeunes, sur certaines lignes comme Paris-Lyon, *Paris-Nantes* ou *Paris-Bordeaux*. La dernière augmentation des tarifs d'Air Inter avait été de 5 % en janvier 1991.

ÉCONOMIE

Avec un maximum de 12 500 F de déduction d'impôt

Les « emplois familiaux » devraient permettre l'embauche de 150 000 personnes en deux ans

Après s'être appelés les *« emplois de proximité »*, au moment de la décision (*le Monde* du 17 octobre 1991), puis les *« services aux personnes »*, les *« emplois familiaux »* sont enfin nés, comme prévu, au 1er janvier. *Le Journal officiel* a publié le 31 décembre 1991, dans la loi de finances rectificative, l'article qui permet aux particuliers de *déduire de leurs impôts*, à verser en 1993, 50 % des sommes dépensées dans la limite de 25 000 F, *soit un maximum de* 12 500 F. L'arrêté est sorti le 7 janvier et la circulaire est prête, indique le ministère du travail.

L'application est large puisqu'elle couvre, aussi bien, l'embauche *d'une femme de ménage* que la garde d'enfants en passant par l'aide aux personnes âgées, les travaux de jardinage et le soutien scolaire, par exemple. Pour éviter qu'ils ne soient rebutés par les démarches administratives, la tâche des employeurs individuels a été simplifiée. Ils pourront remplir les formalités avec un seul document, diffusé à 13 millions d'exemplaires, et l'URSSAF se chargera pour eux de calculer les cotisations sociales dues, puis enverra la facture.

Mme Martine Aubry, ministre du travail, attend beaucoup des emplois familiaux pour lutter contre le chômage. Sur deux ans, le gouvernement espère la création de 100 000 à 150 000 emplois, essentiellement à temps partiel, dont 50 000 proviendraient du blanchiment du travail au noir. Actuellement, pour 550 000 emplois à domicile déclarés, on estime entre 200 000 et 300 000 le nombre de ceux qui sont occupés sans couverture sociale.

Si le programme réussit, l'avantage fiscal accordé coûtera 3 milliards de francs aux finances publiques mais sera en partie compensé par des rentrées supplémentaires de cotisations sociales, de l'ordre de 1,3 à 1,5 milliard de francs. Pour rendre le dispositif plus attractif, et le débarrasser de l'image de petit boulot qui lui est attachée, une vaste campagne de promotion est lancée à partir du 11 janvier. On mettra en avant les risques que comporte le travail clandestin, pour les salariés comme pour les employeurs. Surtout, on va aider à la *« professionnalisation »* de ces emplois, l'Etat accordant une subvention de 50 F par heure de formation, dans la limite de deux cents heures. Dix millions de francs sont prévus pour les employés de particuliers et 190 millions pour les salariés des *associations*.

A. Le.

Selon une étude de l'INSEE

Les prix des micro-ordinateurs en France ont chuté de 40 % depuis 1988

Les ventes de micro-ordinateurs en France se sont ralenties en 1991. Leur progression, qui était encore de 13 % en 1990, s'est établie à 9 % l'an passé, indique l'Institut national de la statistique et des études économiques, dans une étude rendue publique mardi 7 janvier. Le marché de la *micro-informatique, notent* les experts, a ainsi abandonné en 1991 les taux de croissance à deux chiffres *dont il était familier depuis* des années. De 1986 à 1989, le nombre d'unités vendues avait augmenté en *moyenne de 26 % par an.*

A la période d'équipement et de décollage semble devoir succéder une phase de plus grande maturité de la demande. Déjà, en 1990, 40 % des unités vendues étaient destinées à renouveler le matériel existant, souligne l'INSEE qui cite une enquête de la société d'études spécialisées IDC. Les constructeurs ont réagi à cette phase de ralentissement des ventes en reprenant l'offensive. Ils se livrent une guerre des prix impitoyable pour préserver leur part de marché.

L'INSEE, qui a tenté d'établir un indice des prix pluri-annuel en dépit du renouvellement ultra-rapide de la gamme de produits, estime à 40 % la baisse moyenne des prix, à matériel équivalent, entre janvier 1988 et septembre 1991. *« Il est peu de secteurs qui connaissent des baisses aussi spectaculaires »*, notent les auteurs de l'étude. Egal à 100 en moyenne sur l'année 1988, l'indice des prix des micros atteignait 60,1 au troisième trimestre 1991 quand ceux d'autres biens durables, comme l'automobile ou la machine-outil, s'établissaient respectivement à 107 et 110.

Baltica et Hafnia enregistrent des pertes sur leurs portefeuilles

Les deux premiers groupes d'assurances danois, Baltica et Hafnia, ont enregistré des pertes sur leurs portefeuilles d'actions à l'étranger de 2,8 milliards de couronnes (2,4 milliards de francs) en 1991, selon la revue financière danoise *Mandag Morgen*. Baltica a perdu 2 milliards de couronnes (1,74 milliard de francs) sur ses investissements stratégiques effectués depuis 1989 dans Suez et Victoire (3,56 milliards de francs pour la totalité) où il détient respectivement 3 % et 5 % du capital. Ces participations ont baissé de 35 % en valeur depuis un an et demi, souligne la revue. Hafnia, pour sa part, a perdu 800 millions de couronnes (696 millions de francs) en partie à cause de sa participation de 33,7 % dans Baltica et dans le groupe suédois d'assurances Skandia, numéro un en Scandinavie. L'assureur prévoit pour l'année 1991 un *résultat négatif consécutif* à l'échec de sa fusion avec son rival Baltica. Selon les milieux financiers danois, *cette « guerre larvée » pourrait* conduire à une prise de contrôle par un groupe étranger. Paribas et l'UAP, *tous deux actionnaires d'Hafnia*, pourraient être candidats à cette reprise.

MARCHÉS FINANCIERS

NEW-YORK, 6 janvier ⬇

Coup d'arrêt à la hausse

Après onze séances de progression et *six records d'altitude* battus d'affilée, Wall Street s'est accordé une pause en début de semaine. La tendance a en effet varié la journée durant de façon très irrégulière mais dans un cadre toujours très étroit. Finalement à la clôture du lundi 6 janvier, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à la cote 3 200,15, soit à 1,35 % au-dessous de son niveau précédent. Le bilan général a tout de même été légèrement meilleur que ce résultat. Sur 2 229 valeurs traitées, 1 045 ont monté, 790 ont baissé et 394 n'ont pas varié.

De nombreuses ventes bénéficiaires se sont produites consécutives à la longue période de hausse. *Mais* force est de constater qu'elles ont été généralement bien absorbées. Selon les professionnels, les investisseurs anticipent une prochaine reprise de l'économie en liaison avec la récente désescalade des taux d'intérêt. Beaucoup assurent que le marché reste assez ferme pour encourager une progression supplémentaire des cours. *« Quand on a un optimisme pareil, il ne disparaît pas du jour au lendemain »,* déclarait M. Larry Wachtel, vice-président chez Prudential Securities.

L'activité a continué d'être importante et 242,06 millions de titres ont changé de mains.

VALEURS	Cours du 3 janv.	Cours du 6 janv.
Alcoa	64 5/8	64 1/8
ATT	39 5/8	40 1/8
Boeing	47 1/8	47 3/8
Chase Manhattan Bank	17 7/8	18 1/8
Du Pont de Nemours	46 3/8	46 1/2
Eastman Kodak	48 1/2	48 7/8
Exxon	60 1/8	59 5/8
Ford	30 3/8	30 3/4
General Electric	76 1/4	76 7/8
General Motors	32 1/2	33 1/2
Goodyear	55	54 1/4
IBM	90 3/8	92 1/4
ITT	55 3/4	55 3/4
Mobil Oil	69 1/4	69 5/8
Pfizer	83 5/8	83
Schlumberger	63 3/8	60 3/4
Texaco	61 7/8	60 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	145 1/4	149
Union Carbide	21 1/2	21 1/2
United Tech.	53 3/4	51 7/8
Westinghouse	18 1/8	19 3/4
Xerox Corp.	67 1/2	67 1/2

LONDRES, 6 janvier ⬇

En baisse

Après deux semaines de *hausse, la Bourse de Londres a* marqué une pause lundi 6 janvier. L'indice Footsie a terminé la séance en baisse de 10,9 points, soit un repli de 0,4 %, à 2 493,2, après avoir gagné jusqu'à 36 points en début de matinée. Les échanges ont porté sur 486,6 millions d'actions contre 450,6 *millions* vendredi.

La séance avait débuté dans l'euphorie au retour de vacances de *nombreux opérateurs*, ce qui *avait provoqué une brève pénurie* de titres et une flambée des cours. Des prises de bénéfice ont par la suite affaibli la cote. La tendance a également été affectée par un regain de faiblesse de la livre.

PARIS, 6 janvier ⬆

Petite progression

Avec la rentrée des vacanciers, la Bourse de Paris affichait lundi 6 janvier une nouvelle séance de *hausse, saluant ainsi les fortes* progressions enregistrées à Wall Street et au Japon. En progression de 1,34 % à l'ouverture, l'in*dice CAC 40 enregistrait un gain* de 0,98 % en clôture. Le marché parisien était donc sous l'influence des marchés étrangers, Wall Street *en tête, qui,* vendredi, avait dépassé le seuil des 3 200 points. En France, des liquidités sont disponibles, car de nombreux coupons d'obligations sont détachés en début d'année. Le retour au calme sur le marché des changes contribue également à l'amélioration constatée sur les marchés qui, pour l'instant, *« font peu de cas »* des remous au sein *du Parti socialiste. Les recommandations* des analystes se portent une fois de plus sur quelques grandes valeurs de la cote.

En début de journée, les opérateurs apprenaient par un message de la Société des Bourses françaises (SBF) que, vendredi 3 janvier après la clôture du marché, 1,241 million d'actions Perrier, soit 13,8 % du capital, avaient *changé de main au cours de* 1 235 F. L'acquéreur n'est autre que Saint-Louis, une firme dans laquelle le groupe Agnelli est très présent puisque, le 2 janvier, un communiqué de la SBF annonçait que le groupe Worms et l'IFIL (holding financier d'Agnelli) agissaient de concert et détenaient 53,89 % des droits de vote de Saint-Louis. Enfin, le titre Schnei*der était recherché après des* rumeurs démenties sur la possibilité d'une cession de Spie-Batignolles à Bouygues.

TOKYO, 7 janvier ⬇

Prises de bénéfice

Après deux séances de hausse, les valeurs ont cédé du terrain mardi *7 janvier* en clôture de la Bourse de Tokyo. L'indice Nikkei a cédé 234,79 points, soit un recul de 0,99 % à 23 566,39.

Ce repli s'est effectué en partie sous la pression des prises de bénéfice. En outre, le marché a maintenant assimilé la baisse du taux d'escompte du 30 décembre et seuls la vigueur du yen et le repli des taux à court *terme continuent de soutenir* un peu la tendance. Selon M. Toranobu Sugai, de Lehmann Brothers, les opérateurs ont eu du mal à couvrir leurs positions lors des deux seules demi-journée de transactions depuis la baisse des taux, et cela a *alimenté la hausse. Maintenant que* c'est fait, il ne se passe plus rien.

VALEURS	Cours du 6 janv.	Cours du 7 janv.
Akai	710	700
Bridgestone	1 090	1 100
Canon	1 450	1 430
Fuji Bank	2 560	2 550
Honda Motors	1 520	1 500
Matsushita Electric	1 490	1 470
Mitsubishi Heavy	729	710
Sony Corp.	4 400	4 300
Toyota Motors	1 530	1 520

FAITS ET RÉSULTATS

□ **M. Claude Schreiner nommé président de Roche en France.** – M. Claude Schreiner a été nommé président du directoire de Produits Roche, ainsi que de la Société chimique Roche, deux entreprises françaises filiales du groupe suisse Hoffmann-La Roche. M. Schreiner prendra ses fonctions le 1er mars prochain. Il remplacera M. Peter Simon, nommé à titre intérimaire en juin 1991. De nationalité française, *M. Schreiner, quarante-neuf* ans, est diplômé de l'Institut européen d'études commerciales supérieures (IECS) de l'Université de Strasbourg.

□ **Chine : la Bourse de Shenzhen va grandir.** – La Bourse de Shenzhen va étendre ses opérations en 1992 pour passer de six valeurs cotées à vingt valeurs cotées durant le premier semestre. L'expansion prévue de la Bourse de la zone économique spéciale de Shenzhen, l'une des deux Bourses de Chine, fait suite à son ouverture officielle en juin 1991. Il n'a pas été précisé si certaines des nouvelles valeurs cotées seraient des valeurs de classe B vendues aux étrangers par l'intermédiaire de maisons de courtage de Hongkong, qui borde la zone économique spéciale de Shenzhen.

□ **42 % des actions allemandes détenues par des entreprises.** – *42 % des actions allemandes sont* détenues par des entreprises, selon une étude publiée par la revue bancaire spécialisée *Die Bank*. Les ménages ouest-allemands ne s'intéressent guère à la Bourse. Sur une population ouest-allemande de 62 millions de personnes en 1990, seuls 3,5 millions détenaient des actions. Ce chiffre est à considérer avec précaution, ajoute le magazine, car environ un tiers de ces actionnaires privés détiennent des actions de leur entreprise, réservées au personnel et vendues à un prix préférentiel. En septembre 1990, date des dernières statistiques publiées par la Bundesbank, 514 entreprises allemandes étaient cotées en Bourse en Allemagne, à comparer avec le record de 1956 (686 entreprises).

□ **La Sonatrach obtient une ligne de crédit de 1,5 milliard de francs.** – La société publique algérienne Sonatrach (Société nationale pour *la recherche, la production,* le transport, la transformation et la commercialisation des hydrocarbures) a signé avec la BNP, chef de file d'un syndicat de banques françaises, des conventions de crédit de 1,5 milliard de francs. Ces crédits sont *destinés à financer la* rénovation du complexe de liquéfaction de gaz naturel GL1K de Skikda (Algérie). Les travaux de rénovation seront effectués par *la* filiale de Gaz de France, Sofrégaz.

□ **Augmentation de capital chez Chaumet.** – La banque d'investissement Investcorp, qui avait racheté la joaillerie Chaumet en *1987, vient de procéder à une aug*mentation de capital d'un montant de 86,2 millions de francs. Selon les dirigeants de la société, cette opération devrait servir *« à rembourser les emprunts bancaires et à pourvoir à son développement ».*

□ **Bonne année 1991 pour la Bourse d'Amsterdam.** – L'année écoulée aura permis à la Bourse d'Amsterdam de compenser largement les pertes subies en 1990, notamment en raison de la guerre du Golfe, avec une progression de *13,7 %* de l'indice *général CBS* à 191,4 points. Sans égaler le niveau record de 1989, le chiffre d'affaires combiné de la place a augmenté de 5,2 % en 1991 pour s'élever à 357,7 milliards de florins contre 340 milliards en 1990. Le marché des 40 principales valeurs a en revanche baissé de 3,7 % avec un chiffre d'affaires pour l'année de 145,2 milliards de florins contre *150,7 milliards en 1990. La* part des valeurs étrangères dans ce chiffre d'affaires a notablement baissé : 883 millions de florins contre 1,057 milliard l'exercice précédent. Il est à noter que les valeurs étrangères ont particulièrement souffert des mouvements erratiques de la monnaie américaine. L'année avait mal débuté du fait de l'incertitude croissante dans *le Golfe. Les prix étaient au plus* bas à la mi-janvier, mais rebondirent fortement avec le début de l'opération « Tempête du désert », plus particulièrement avec les raids aériens massifs sur l'Irak.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3759	3799	Interm. Computer	151	...
Arnault Associes	284	....	I.P.B.M.	78 50	..
B.A.C.	88	...	Loca investis.	139	..
Bque Vernes	785	....	Locamic	75	..
Boiron (Ly)	339	345	Matra Comm.	66	65
Boisset (Lyon)	239	....	Molex	180	...
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	761	780	Publ.Filipacchi	351	351
Calberson	402	....	Razel	320	...
Cardif	681	695	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	325	...
C.E.G.E.P.	149	....	S.H.M.	159	160
C.F.P.I.	260	...	Select Invest (Ly)	104	..
C.N.I.M.	900	885	Serbo	308	..
Codetour	272	....	S.M.T. Goupil	130	...
Conforama	1010	....	Sopra	255	.
Creeks	141	...	TF1	323	325
Dauphin	387 50	...	Thermador H. (Ly)	305	.
Delmas	1260	..	Unilog	215 10	....
Demachy Worms Cie	258 90	....	Viel et Cie	107	....
Devanlay	854	....	Y. St-Laurent Groupe	700	700
Deville	218 50	....			
Dollsos	114	....			
Editions Belfond	195	214 90 d			
Europ. Propulsion	198 20	205			
Finacor	126	...			
GFF (group.fon.f.)	133 50	135			
Grand Livre	397	....			
Gravograph	209	....			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	798	....			
I.C.C.	199 10	..			
Idianova	116	....			
Immob. Hôtelière	869	869			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 100 210

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,42	109,44	109,42
Précédent	108,16	109,10	109,16

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92
108	0,97	2,03	0,58	0,66

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 7 784

COURS	Janvier	Février	Mars
Dernier	1 804	1 818	1 831
Précédent	1 784	1 797	1 813

CHANGES

Dollar : 5,17 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en très forte baisse mardi 7 janvier, après avoir effacé la veille tous ses gains de la journée précédente. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,17 F contre 5,2040 F la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	6 janv.	7 janv.
Dollar (en DM)	1,5264	1,5140

TOKYO	6 janv.	7 janv.
Dollar (en yens)	124,40	123

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (7 janvier) .... 10 1/16-10 1/18 %
New-York (6 janvier) .... 3 3/4 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	3 janv.	6 janv.
Valeurs françaises	100,40	101,60
Valeurs étrangères	101,40	102,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	476,90	485,50
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 778,30	1 787,50

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	3 janv.	6 janv.
Industrielles	3 201,47	3 200,13

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	3 janv.	6 janv.
100 valeurs	2 504,10	2 493,20
30 valeurs	1 901,40	1 906,50
Mines d'or	140,10	139,20
Fonds d'Etat	87,10	87,16

FRANCFORT

	3 janv.	6 janv.
Dax	1 603,62	1 603,32

TOKYO

	6 janv.	7 janv.
Nikkei Dow Jones	23 801,18	23 566,39
Indice général	1 763,43	1 746,67

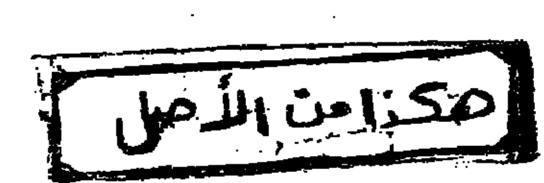
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,1710	5,1730	5,2460	5,2510
Yen (100)	4,2006	4,2057	4,2493	4,2575
Ecu	6,9443	6,9497	6,9342	6,9447
Deutschemark	3,4114	3,4150	3,4130	3,4190
Franc suisse	3,8447	3,8477	3,8602	3,8669
Lire italienne (1000)	4,5148	4,5187	4,4893	4,4971
Livre sterling	9,7247	9,7312	9,7059	9,7196
Peseta (100)	5,3714	5,3763	5,3351	5,3458

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	4 1/16	4 3/16	4	4 1/8	4	4 1/8
Yen (100)	5 3/16	5 5/16	5 1/8	5 1/4	4 15/16	5 1/16
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8
Deutschemark	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8
Franc suisse	7 15/16	8 1/16	8	8 1/8	8	8 1/8
Lire italienne (1000)	12 1/16	12 5/16	12	12 1/4	12 1/8	12 3/8
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 5/8	10 3/4	10 5/8	10 3/4
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 5/16	12 9/16	12 1/2	12 3/4
Franc français	9 7/8	10	9 7/8	10	9 3/4	9 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 JANVIER

Cours relevés à 10 h 18

Règlement mensuel

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 6/1

[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 204	...	...	...
Ecu	6 949	...	...	...
Allemagne (100 dm)	341 330	...	...	...
Belgique (100 F)	16 581	...	...	...
Pays-Bas (100 fl)	303 050	...	...	...
Italie (1000 lires)	4 523	...	...	...
Danemark (100 krd)	87 720	...	...	...
Gde-Bretagne (1 L)	9 735	...	...	...
Grèce (100 drachmes)	2 957	...	...	...
Suisse (100 f)	383 810	...	...	...
Suède (100 krs)	93 590	...	...	...
Norvège (100 k)	86 730	...	...	...
Autriche (100 sch)	48 510	...	...	...
Espagne (100 pes)	5 379	...	...	...
Portugal (100 esc)	3 917	...	...	...
Canada (1 $ can)	4 532	...	...	...
Japon (100 yens)	4 174	...	...	...

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/1
Or fin (kilo en barre)	59400	...
Or fin (en lingot)	59950	...
Napoléon (20f)	346	...
Pièce Fr (10 f)	433	...
Pièce Suisse (20 f)	352	...
Pièce Latine (20 f)	347	...
Souverain	437	...
Pièce 20 dollars	2055	...
Pièce 10 dollars	1070	...
Pièce 5 dollars	600	...
Pièce 50 pesos	2220	...
Pièce 10 florins	348	...

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • . prix précédent - ■ . marché continu

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

Les Dames du bois de Boulogne (1944), de Robert Bresson, 18 h 30 ; Quai des Orfèvres (1947), de Henri Georges Clouzot, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Hommage à la Warner Bros : Batman (1989, v.o. s.t.f.), de Tim Burton, 14 h 30 ; Folie-folie (1978, v.o. s.t.f.), de Stanley Donen, 17 h 30 ; la Charge fantastique (1941, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

Paris Musique : Jeune Public : l'Autotamponneuse (1985) d'Alain Pancrasi, Trafic (1971) de Jacques Tati, 14 h 30 ; Actualités anciennes, 16 h 30 ; Leçon de musique : Boulez XXe siècle de N. Lilenstein, 18 h 30 ; les Mercredis de la

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).
L'AMOUR AVEC DES GANTS (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).
L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Espace Saint-Michel, 5• (44-07-20-49).
ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).
AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).
BARTON FINK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) ; Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS (A., v.f.) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
BROKEN HEART (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).
LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
CLOSE UP (iranien, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
CROC-BLANC (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07) ; v.f. : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36).
DEVOIRS DU SOIR (iranien, v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23).
EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30).
FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).
FISHER KING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).
HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).
HIDDEN AGENDA (Brit., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Denfert, 14• (43-21-41-01).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
HOT SHOTS ! (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94).
LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40).
JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6• (43-26-48-18) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).
LARRY LE LIQUIDATEUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
LUCKY LUKE (A., v.f.) : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
MALINA (All.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34).
MANUEL, LE FILS EMPRUNTÉ (Can.) : Latina, 4• (42-78-47-86).
MAYRIG (Fr.) : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16).
MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Miramar, 14• (43-20-89-52).
LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
LA NEIGE ET LE FEU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6• (42-22-87-23) ; Gaumont Champs-Elysées, 8• (43-59-04-67) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Miramar, 14• (43-20-89-52).
NIKITA (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5• (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).
PAYSAGE AVEC FEMME (Youg., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63).
PENSÉES MORTELLES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Studio 28, 18• (46-06-36-07) ; v.f. : Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).
LA PLAINTE DE L'IMPÉRATRICE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 8 JANVIER

« Délicatesses des porcelaines orientales, ou l'influence de la Chine et de l'Orient chez les porcelainiers du dix-huitième siècle », 10 h 30, musée Camondo, 63, rue de Monceau (l'Art et la manière).

« Exposition « Lalique » aux Arts décoratifs », 14 h 30, 107, rue de Rivoli (M. Hager).

« Exposition : Giacometti », 14 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Mme Cazes).

« Façades d'immeubles remarquables, rive-gauche », 14 heures, métro Jussieu (A nous deux, Paris).

« Du canal Saint-Martin à l'église Saint-Laurent », 14 h 30, métro Jacques-Bonsergent (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'île Saint-Louis, du dix-septième siècle à nos jours », 14 h 45, sortie métro Pont-Marie (D. Fleuriot).

« Le langage secret de la galerie Médicis au musée du Louvre », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette.

« Exposition « Max Ernst » au Centre Georges-Pompidou », 15 heures, à l'intérieur du musée, sous l'effigie de Georges Pompidou (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « Les fonctions de l'esprit », par Y. Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN FRIENDS. Film britannique de Tristam Powell, v.o. : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Publicis Champs-Elysées, 8• (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40).

AOUT. Film français d'Henri Herré : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79).

BAR DES RAILS. Film français de Cedric Kahn : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88).

DINGO. Film australien de Heer, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

DOCTEUR NORMAN BÉTHUNE. Film franco-canadien de Phillip Borsos, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Fauvette, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).

LES EQUILIBRISTES. Film français de Nico Papatakis : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5• (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9• (47-70-81-47) ; La Bastille, 11• (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).

LA FIN DE FREDDY, L'ULTIME CAUCHEMAR. (*) Film américain de Rachel Talalay, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

HAMLET . Film américain de Franco Zeffirelli, v.o. : Pathé Impérial, 2• (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6• (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8• (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15• (43-06-50-50) ; v.f. : Bretagne, 6• (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01).

MÉMOIRE TRAQUÉE. Film couleurs de Patrick Dewolf : Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40).

V. I. WARSHAWSKI, UN PRIVÉ EN ESCARPINS. Film américain de Jeff Kanew, v.o. : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6• (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Miramar, 14• (43-20-89-52) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).

POISON (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).
PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
PROOF (Austr., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47).
RIEN QUE DES MENSONGES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50) ; v.f. : Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01).
ROCKETEER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1• (42-33-42-26) ; George V, 8• (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2• (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Fauvette bis, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).
ROGOPAG (It., v.o.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5• (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00) ; Cinoches, 6• (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85).
LA TENTATION DE VÉNUS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9• (47-70-10-41) ; UGC Opéra, 9• (45-74-95-40) ; Paris Ciné I, 10• (47-70-21-71) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06).
THE ADJUSTER (Can., v.o.) : La Bastille, 11• (43-07-48-60).
THE INDIAN RUNNER (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8• (45-62-41-46).
TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55).
LA TOTALE (Fr.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Rex, 2• (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8• (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; Fauvette bis, 13• (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15• (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4• (42-78-47-86).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Horizon, 1• (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6• (42-25-10-30) ; La Pagode, 7• (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8• (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9• (48-24-88-88) ; Pathé Français, 9• (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95) ; Mistral, 14• (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14• (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15• (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18• (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20• (46-36-10-96).
TROUBLES (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8• (45-74-93-50).
UN ÉTÉ EN LOUISIANE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6• (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8• (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17• (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6• (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8• (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9• (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12• (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13• (45-61-94-95).
UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8• (45-62-41-46).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6• (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8• (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14• (43-27-52-37).
VAN GOGH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8• (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15• (45-44-25-02).
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Sept Parnassiens, 14• (43-20-32-20).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1• (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8• (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11• (43-57-90-81) ; Escurial, 13• (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14• (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15• (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2• (47-42-60-33) ; Les Nation, 12• (43-43-04-67) ; Gaumont Alésia, 14• (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II, 18• (45-22-47-94).
RACONTE-MOI PARIS (Fr.) : Espace Hebertot, 17• (42-93-93-46).
STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
SUR LES QUAIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5• (43-25-72-07).
TCHAIKOVSKI (Sov., v.o.) : Cosmos, 6• (45-44-28-80).
LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34).
THE MEN (A., v.o.) : Action Christine, 6• (43-29-11-30).
UN CHIEN ANDALOU (Fr.) : Latina, 4• (42-78-47-86).

LES GRANDES REPRISES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6• (43-26-80-25).
ATTENDS-MOI AU CIEL (Esp., v.o.) : Latina, 4• (42-78-47-86).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6• (43-26-58-00).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09).
DE L'OR EN BARRES (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5• (43-54-42-34).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5• (43-54-51-60).
DOCTEUR JERRY ET MISTER LOVE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6• (43-25-59-83).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
FANTASIA (A.) : Cinoches, 6• (46-33-10-82).
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES (Fr.) : Accatone, 5• (46-33-86-86).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5• (43-29-44-40).
HUSBANDS (A., v.o.) : Racine Odéon, 6• (43-26-19-68).
LOS OLVIDADOS (Mex.) : Latina, 4• (42-78-47-86).
MEET ME IN SAINT LOUIS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77).
1984 (Brit., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65).
LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34).

LES SÉANCES SPÉCIALES

A LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 22 h, lun., mar. 13 h 45.
ACCIDENT (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., jeu., sam., lun. 11 h 55.
AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 13 h 30, sam. 13 h 45.
ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 17 h.
L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., ven. 11 h 50.
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer., dim., lun. 19 h 40.
ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 15 h.
LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam. 15 h.
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 21 h 40.
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 14 h.
LES BISOUNOURS 2 (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 16 h 30, dim. 15 h.
BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer., jeu. 18 h, sam. 16 h, dim. 22 h, lun. 13 h 45, 22 h.
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.
CASABLANCA (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., lun. 21 h.
LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., dim. 16 h.
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 19 h, dim. 21 h, lun. 16 h 30.
CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 35.
LE DÉCALOGUE 7, TU NE VOLERAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer., avec.
LE DÉCALOGUE 8, TU NE MENTIRAS PAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5• (43-54-42-34) mer. 12 h.
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 40.
EASY RIDER (A., v.o.) : Epée de Bois, 5• (43-37-57-47) mer., ven., dim. 22 h 15.
ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., lun. 22 h 15.
EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 22 h 30.
FANTASIA (A.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer., sam. 13 h 50, dim. 17 h 30 ; Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam. 17 h 30, dim. 13 h 50 ; Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 17 h, jeu., sam. 19 h, dim. 16 h 45, mar. 21 h.
LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 17 h, lun., mar. 19 h.
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia, 5• (43-26-84-65) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 14 h 30.
FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS (Can.) : Latina, 4• (42-78-47-86) mer., sam., dim. 14 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 20 h, dim. 17 h 45.
LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer., dim. 14 h.
LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) (version longue) mer. 21 h 15.
GRAND CANYON (A.) : La Géode, 19• (40-05-80-00) séances mer., jeu., de 10 h à 21 h, ven., sam., dim., mar., de 10 h à 19 h.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., dim. 17 h, sam. 19 h.
HANGIN' WITH THE HOMEBOYS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 20 h, ven. 18 h, sam., dim. 14 h, mar. 18 h 30.
J'ENTENDS PLUS LA GUITARE (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., jeu., lun. 19 h 40.
JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.
JUNGLE FEVER (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer., lun. 18 h, jeu. 20 h 10, sam. 16 h, dim. 20 h.
LE KID (A.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer. 17 h 40, dim. 15 h 30.
LADY FOR A DAY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., lun. 19 h, ven. 21 h.
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 16 h.
MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer., sam. 17 h, dim. 19 h.
METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 22 h, dim. 16 h.
LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6• (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.
PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer., sam. 15 h 30.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6• (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.
POINT BREAK (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 17 h 30, jeu. 16 h 15, sam. 20 h 15, mar. 18 h.
PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11• (43-57-51-55) mer. 15 h, dim. 16 h 15.
RAGE (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 22 h, lun. 14 h, mar. 20 h 10.
RAGE IN HARLEM (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5• (45-87-18-09) mer. 20 h 10, ven. 22 h.
LA RÈGLE DU JEU (Fr.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 21 h, ven., lun. 19 h.
LE ROI DES ROSES (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5• (43-26-19-09) mer. 18 h 30.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14• (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, sam., lun. 13 h 50, dim. 17 h 40.
SID & NANCY (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 40.
SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5• (43-54-72-71) mer. 18 h.
LES TORTUES NINJA II (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 13 h 30, sam., dim. 15 h.
UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Grand Pavois, 15• (45-54-46-85) mer. 22 h 15, ven. 20 h, dim. 22 h, lun., mar. 16 h.
LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3• (42-71-52-36) mer. 10 h 40.
LE VOLEUR DE CHEVAUX (Chin., v.o.) : L'Entrepôt, 14• (45-43-41-63) mer. 14 h, 20 h 30, jeu. 17 h, 22 h, sam. 21 h 30, dim. 18 h 30, mar. 19 h.
VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19• (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15• (45-32-91-68) mer. 13 h 30.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Républic Cinémas, 11• (48-05-51-33) mer. 16 h.

SPORTS

RAID-MARATHON : le Paris-Syrte-Le Cap

Tartarin à Franceville

Le Paris-Syrte-Le Cap a franchi l'équateur, lundi 6 janvier, dans l'étape gabonaise entre Oyem et Franceville. Cette longue étape de 770 kilomètres, gagnée par l'équipage Pierre Lartigue-Patrick Destaillats (Citroën ZX) et Laurent Charbonnel (Suzuki) en moto, n'a pas apporté de modifications aux classements généraux dont la tête est toujours occupée par Hubert Auriol-Philippe Monnet (Mitsubishi Pajero) et Stéphane Peterhansel (Yamaha).

FRANCEVILLE (GABON)

de notre envoyé spécial

Comme son homonyme popularisé par Alphonse Daudet, Yves Tartarin est, à sa façon, un aventurier. Comme son prédécesseur, ce Tartarin de trente-trois ans, originaire de Poitiers, rêve de gloire en Afrique. Mais, à la différence de l'autre, il y est déjà allé. Après quelques courses de moto, des épreuves de côte ou en circuit, il a franchi le grand pas en s'engageant dans le Dakar. C'était en 1989. L'année suivante, il était même le premier concurrent auto à terminer l'épreuve sans copilote. Dans le baquet du passager, il avait installé Camido, un énorme lapin en peluche de 1,60 mètre.

Cette année, Yves Tartarin et son coéquiper Jean-Claude Barbotin ont franchi l'équateur dans cette étape gabonaise. Ils sont même bien partis pour réaliser un exploit. Quinzièmes à Franceville, juste derrière Bruno Saby, le vainqueur du Tour de Corse 1986 et du Monte-Carlo 1988, l'équipage poitevin est le premier des amateurs. *« Mon budget pour la course ne dépasse pas 300 000 francs, achat du véhicule non compris,* affirme-t-il. *Je n'ai pas de mécanicien. Seulement une caisse de matériel et quatre roues de rechange dans un camion, mais je roule avec les mêmes depuis le prologue de Rouen. Je n'ai pas encore crevé. »*

Pour réussir cette performance, Yves Tartarin a respecté sa devise : *« Faire les choses sérieusement sans se prendre au sérieux. »* La démarche a commencé par le choix du véhicule : un prototype Toyota d'usine confié les années précédentes à Jean-Claude Ratet, puis à Gérard Sarrazin. *« C'est un diesel pas très rapide, mais très fiable, conforme à l'image que Toyota veut donner. Le Paris-Le Cap est une épreuve d'endurance. Il vaut mieux rouler gentil. »* A ce rythme, Yves Tartarin et Jean-Claude Barbotin, qui se disent mauvais mécaniciens, ont simplement changé leurs amortisseurs en arrivant au Gabon.

Le soir, à l'arrivée au bivouac, la journée d'Yves Tartarin n'est pas terminée. Afin d'assurer sa notoriété dans sa région et de satisfaire ses commanditaires, il raconte sa course et ses impressions à la station radio Skyrock de Poitiers. En échange de cette collaboration gracieuse, la radio répercute le message dans la presse locale et dans les entreprises qui l'ont soutenu dans le cadre d'opérations de communication interne.

Pour le pilote du Toyota, le Paris-Le Cap ne se terminera d'ailleurs pas en Afrique du Sud. A son retour en France, il devra, avec sa voiture, assurer des opérations de promotion pour faire rêver le personnel ou les clients de ses commanditaires. Tartarin leur racontera peut-être ses histoires de chasse en Afrique. Depuis le départ, il a tué un vautour du désert, cinq poules, un fennec, une chèvre, un petit cochon et, en dernier, un chien dans la traversée d'un village gabonais. *« A chaque fois, j'en suis malade,* affirme-t-il, *car j'aime trop les animaux. »*

GÉRARD ALBOUY

CLASSEMENTS

Douzième étape : Oyem-Franceville
(770 km dont 570 chronométrés)

Autos. – 1. Lartigue-Destaillats (Fra, Citroën ZX), 1 h 4 min 23 s de plus que le temps imparti ; 2. Vatanen-Berglund (Fin-Suè, Citroën ZX), à 1 min 7 s ; 3. Waldegard-Gallager (Suè-GB, Citroën ZX), à 2 min 35 s ; 4. Weber-Hiemer (All, Mitsubishi Pajero), à 5 min 49 s ; 5. Auriol-Monnet (Fra, Mitsubishi Pajero), à 6 min 58 s.

Motos. – 1. Charbonnel (Fra, Suzuki), 5 h 29 min 51 s ; 2. Morales (Fra, Cagiva), à 2 min 15 s ; 3. Wagner (Fra, Suzuki), à 2 min 41 s ; 4. Laporte (EU, Cagiva), à 3 min 48 s ; 5. Mandelli (Ita, Gilera), à 3 min 48 s.

Classements généraux

Autos. – 1. Auriol-Monnet, 16 h 10 min 21 s ; 2. Weber-Hiemer, à 15 min 27 s ; 3. Shinozuka-Magne, à 18 min 02 s ; 4. Waldegard-Gallagher, à 1 h 32 min 23 s ; 5. Vatanen-Berglund, à 2 h 48 min 55 s.

Motos. – 1. Peterhansel (Fra, Yamaha), 43 h 4 min 37 s ; 2. LaPorte (E.-U., Cagiva), à 7 min 38 s ; 3. Arcarons (Esp, Cagiva), à 27 min 33 s ; 4. Morales (Fra, Cagiva), à 31 min 9 s ; 5. Mas (Esp, Yamaha), à 41 min 48 s.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5689



HORIZONTALEMENT

I. Ne peut que souhaiter que ça tourne bien pour lui. – II. Tend des pièges. Conjonction. – III. Vont sur le feu ou bien dans l'eau. – IV. Le signe du verso. Faire entrer pour amener à sortir. – V. Cours guyanais. – VI. On en joue avec « âme ». – VII. Son heure est régulièrement venue. Obtenues en jouant ou bien en travaillant. – VIII. De quoi ruminer. C'est parce que l'on s'en débarrasse qu'il est utile. – IX. Se fait admirer. Il y a du feu dans sa cheminée. Pronom. – X. Préfixe. Fait quitter la terre. – XI. Cité palindrome. Qui n'a donc plus rien à perdre.

VERTICALEMENT

1. Un objectif pour des hommes de jugement. Faisait adhérer. – 2. Amateur de fruits. Travailla aux champs. – 3. S'attaquer à la tache. Signes de nervosité. – 4. Placé chez le notaire. Conjonction. Pas à moi. – 5. Ne se fait pas du jour au lendemain. On en « pince » pour lui. – 6. Eau du Zaïre. Les petits roberts ? – 7. Qui n'agit pas bien. Qui ne nous a donc pas quittés. – 8. Bon pour les cochons. N'avançait pas à pas de loup. – 9. Paré pour la douche. Etait beau comme un astre. Prend les mesures appropriées.

Solution du problème nº 5688

Horizontalement

I. Empoigner. – II. Nauséeuse. – III. Nis. Nie. – IV. Transis. – V. Moue. Lé. – VI. Isle. Ruer. – VII. Mêlée. – VIII. Bis ! Ave. – IX. Lu. Fumier. – X. Emouvant. – XI. Crêt. Un.

Verticalement

1. Ennemi. Bleu. – 2. Mai. Osmium. – 3. Pustules. Oc. – 4. O.s. Réel. Fur. – 5. Iéna. Etuve. – 6. Geindre. Mat. – 7. Nues. Ain. – 8. Es. Ile. Vêtu. – 9. Resserrer.

GUY BROUTY

□ **Un colloque international sur « entrepreneurs et entreprises dans la décennie des mutations ».** – Afin de favoriser le dialogue entre gestionnaires, responsables gouvernementaux, chercheurs et formateurs de l'Europe occidentale, centrale et orientale, de la zone ACP et des Amériques, un colloque est organisé dans les locaux du ministère de l'économie et des finances, 139, rue de Bercy, 75012 Paris, du 13 au 17 janvier sur le thème : « Les entrepreneurs et les entreprises dans la décennie des mutations ». Le colloque sera inauguré, le 13 janvier à 15 heures, par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et ouvert notamment par des interventions de M. Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, du professeur Henri Guitton, membre de l'Institut, de M. Henri Lopes, directeur général des décennies pour le développement à l'Unesco, et de M. Tevoedjre, directeur de l'Institut panafricain de prospective sociale. Dix-sept conférences sont prévues les 14 et 15 janvier et quarante-cinq ateliers parallèles les 16 et 17. Renseignements : Jean-Louis Rigal, université Paris-Dauphine, tél. : (1) 47-04-91-56 (le matin).

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES PIERRE GEORGES

Adrienne et les éléphants

MÊME les éléphants ont une maman. Depuis qu'Adrienne Mauroy, quatre-vingt-quatre ans, a dit que son fils en avait *« marre »*, la nouvelle est devenue officielle. L'information prend parfois des chemins de traverse qui échappent aux stratèges de la communication. Car ce qu'une mère a dit, son fils, son Pierrot, fût-il ancien premier ministre ou bientôt ex-premier secrétaire du Parti socialiste, est tenu d'y souscrire. Même si le métier politique oblige à faire semblant.

C'est à cela qu'on pensait en voyant Pierre Mauroy, sorte d'arbre dans la forêt des micros. Le premier secrétaire faisait le mystérieux, avec de bons vieux mots en langue de bois, pour occuper le terrain. *« J'ai pris le parti de ne rien en dire »*, dira-t-il pour ne rien dire sans rien taire. C'est tout un art que de pratiquer ainsi le silence parlant ou le parler silencieux.

Seulement voilà, Adrienne savait, elle, que le parti pris était plutôt celui de partir. Et voyant les images du dernier congrès du PS, lorsque Pierre Mauroy, en pleine emphase fraternelle, avait donné du *« cher Michel, cher Lionel, cher Laurent »* à ses tourmenteurs-chefs, on s'est pris à imaginer l'autre version servie à Maman peu après. Marre, marre et marre des très chers ! A moins tout simplement que Pierre Mauroy ne se soit dévoué à Tonton autant qu'à Maman, ce qui serait assez dans le genre qu'on lui prête.

Qu'importe, sa sortie, négociée, car si on suppose Pierre Mauroy dévoué, on ne le sait pas fou, a créé une sorte d'animation fébrile dans le village socialiste et, partant, dans les médias.

Ce n'est pas que l'éventualité d'un changement à la tête du PS paraisse devoir bouleverser la nation. Surtout vu, comme c'est le cas, loin de Paris. Mais, enfin, le changement a, au moins, un mérite incontestable, celui de changer. Et donc les caméras ont coursé lundi ces éléphants décidés à ne plus *« s'empailler »*.

Exercice très révélateur. Laurent Fabius, donné gagnant et ne l'aurait-on pas su que son visage l'aurait dit, visitait les magistrats de Paris en leur rentrée solennelle. On le vit longuement. Michel Rocard qu'on croyait aux îles en train de purger sa peine, en était revenu tout bronzé pour supplier la presse de ne pas *« brutaliser »* les nouvelles au risque de rendre *« la démocratie vulnérable »*. On le vit furtivement. Et Lionel Jospin, la télé a toujours du Jospin boudeur en archives, fut montré fort renfrogné. On l'aperçut.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 7 janvier

TF 1

20.50 Cinéma : Lévy et Goliath. ■
Film français de Gérard Oury (1987).
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !
0.30 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.50 Cinéma : Airport. ■
Film américain de George Seaton (1970).
23.05 Théâtre : Le Foyer.
Pièce d'Octave Mirbeau.
0.55 1. 2. 3. Théâtre.
1.00 La 25e Heure.
1.45 Journal et Météo.

FR 3

20.45 ▶ Téléfilm : La Vénus à Lulu.
22.15 Journal et Météo.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Promotion canapé. □
Film français de Didier Kaminka (1990).
22.00 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Biloxi Blues. ■
Film américain de Mike Nichols (1988).
23.55 Cinéma : Germinal. ■■
Film franco-hongrois d'Yves Allégret (1963).

LA 5

22.25 Rallye : Paris-Le Cap.
22.55 Cinéma : Le Chinois. □
Film de Robert Clouse (1980).
0.30 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Le Désert blanc.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 Magazine : 60 Minutes.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.40 Documentaire : Philippe Favier.
20.55 Théâtre : Arlequin, serviteur de deux maîtres. Pièce de Carlo Goldoni.
22.55 Cirque Plume.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel sciences. Centième, en direct, avec, notamment, Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, Dominique Leglu, Anna Alter, Philippe Cousin, Marie-Jeanne Husset et Sylvie O'Dy.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 septembre 1991 à Sion) : Roméo et Juliette, Capriccio italien op. 45, Symphonie nº 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Moscou, dir. Pavel Kogan.
22.40 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit.

Mercredi 8 janvier

TF 1

13.40 Série : Commissaire Moulin, Police judiciaire.
15.15 Club Dorothée.
17.30 Série : 21 Jump Street.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
22.45 Magazine : Santé à la Une.
La chirurgie esthétique de A à Z.
0.15 Magazine : Télévitrine.
0.50 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.30 Jeu : Un mot pour les JO (et à 18.05, 22.20).
13.35 Météo.
13.40 Documentaire : Opération Terre.
15.05 Série : Les deux font la paire.
15.55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.15 Magazine : Giga.
18.05 Série : Mac Gyver.
18.55 INC.
19.00 Le Journal olympique.
19.05 Jeu : Question de charme.
19.35 Divertissement : Caméra indiscrète
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Téléfilm : L'Ambassade en folie.
Un homme à femmes demande à un collègue de le remplacer. Ce dernier est enlevé...
22.25 Magazine : Direct.
Peut-on faire confiance aux médecins ?
23.40 Magazine : Musiques au cœur.
Les voix russes.
0.50 Journal et Météo.

FR 3

13.40 Feuilleton : Viva Mexico (8e épisode).
14.25 Histoire de voir.
Alexandre Rodchenko (et à 22.35).
14.30 C'est Lulo !
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour.
Son expérience de l'amour et *Cœurs multicolores,* d'E.-V. Keyserling.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 Magazine : La Marche du siècle.
Jacques Chirac et la politique extérieure de la France.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France.
Programmes des télévisions régionales.
23.35 Traverses.
▶ Le Mouve.
La parole, la seule arme des jeunes exclus...

CANAL PLUS

13.36 Téléfilm : Le Calice de jade.
15.05 Documentaire : Les Allumés...
L'Académie du rock.
15.30 Téléfilm : K 9000.
17.05 Les Nuls... l'émission.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Un ticket pour deux. ■
Film américain de John Hughes (1987). Avec Steve Martin, John Candy, Laila Robins.
22.25 Flash d'informations.
22.35 Sport : Basket-ball.
Championnat d'Europe des clubs : Antibes-Tallin (Estonie).
0.10 Cinéma : Le Petit Criminel. ■■■
Film français de Jacques Doillon (1990). Avec Richard Anconina, Gérald Thomassin, Clotilde Courau.

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Simon et Simon.
16.10 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.00 Youpi ! L'école est finie.
18.30 Rallye : Paris-Le Cap.
Arrivée de l'étape.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal.
20.25 Rallye : Paris-Le Cap.
20.40 Météo.
20.45 Histoires vraies.
Au bout du chemin.
Un père divorcé et sa fille.
22.35 Débat : Les enfants du divorce.
23.45 Rallye : Paris-Le Cap.
0.15 Journal de la nuit.

M6

13.30 Série : L'Homme au Katana.
14.25 Série : L'Etalon noir.
14.45 Série : Le Frelon vert.
15.15 Magazine : E= M 6.
15.45 Magazine : Culture pub.
16.15 Magazine : Culture rock.
16.40 Magazine : Flashback.
17.10 Série : Hongkong Connection.
18.00 Magazine : Nouba.
18.30 Série : Les Années FM.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.40 Téléfilm : La Jeune Fille au pair.
Une ingénue foncièrement diabolique.
22.15 Téléfilm : Le Prix d'un rapt.
L'affrontement de deux anciens vétérans du Vietnam pour un gamin de dix ans.
23.45 Magazine : Vénus.
0.15 Six minutes d'informations.

LA SEPT

17.45 Magazine : Avis de tempête.
19.00 Documentaire : Histoire parallèle.
20.00 Documentaire : Poussières d'étoiles.
1. Cosmologie.
▶ 20.55 Documentaire : Wadi.
22.40 Cinéma : Toto, Peppino e la mala femmina. ■ Film italien de Camillo Mastrocinque (1956).
0.25 Court métrage : Les Italiens se retournent.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Avec notre collaborateur François Bott, Simone Jacquemard, Jean-Marie Turpin, Calixte Bélaya, Michel Cazenave, Andrée Chédid, Eric Meunié, Frédéric Tristan.
21.30 Correspondances.
Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Entretien Jean Muno-Anne-Marie La Fère.
22.40 Les Nuits magnétiques. *Le* Roman de Pelléas et Mélisande : Acte II, les personnages du drame.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Yves Bosseur (la Musique, passion d'artistes).
0.50 Musique : Coda. Voyage au centre de la nuit (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 septembre 1991 lors du Festival de Besançon) : Totenfeier, de Mahler ; Konzertstück pour piano et orchestre en fa mineur op. 79, de Weber ; Burlesque pour piano et orchestre en ré mineur, Mort et Transfiguration, poème symphonique op. 24, de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique de la radio-télévision hongroise, dir. Karl-Anton Rickenbacher ; sol. : Lilya Zilberstein, piano.
22.40 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Xavier Prévost. Tendances hexagonales. Concert : le Trio du pianiste Mario Stanchev avec Jacques Helmus, saxophone et Jean-Louis Almosnino. Rétrospective : Michel Legrand et le jazz. Les nouveautés discographiques du jazz hexagonal. L'Introuvable. Des Américains à Paris.

Le Monde

Pour préparer les élections de 1993

M. Mitterrand a arrêté les grandes lignes de son plan de bataille

Il y avait le calendrier romain, le calendrier julien, le calendrier grégorien, le calendrier républicain, le calendrier musulman, le calendrier israélite, le calendrier chinois, le calendrier perpétuel. Il y a maintenant un calendrier mitterrandien. Celui-ci consiste à diviser le temps de l'action politique en s'appuyant non plus sur les sessions du Parlement mais sur celles du Soleil et de la Lune.

Présentant ses vœux à la presse, lundi soir 6 janvier, le président de la République a usé d'un ton badin pour inscrire, en effet, le double projet de réforme constitutionnelle qu'il se propose de mener à terme en 1992 dans le cycle des solstices et des équinoxes. Il n'a précisé aucune date. Il n'a pas dit non plus s'il privilégierait le recours au référendum ou la recherche d'un consensus parlementaire parce qu'il entend *rester maître du jeu aussi* longtemps que possible.

Mais il a clairement indiqué que les modifications constitutionnelles rendues nécessaires par les accords de Maastricht interviendraient *« à partir de l'équinoxe de printemps »* (21 mars) et avant le solstice d'été (21 juin) et que les autres révisions constitutionnelles, annoncées depuis novembre pour *« adapter »* les institutions de la Ve République, justement, *« à l'évolution du temps »*, seraient opérées *« à partir de l'équinoxe d'automne »* (22 septembre) et avant le solstice d'hiver (21 décembre).

M. Mitterrand ne veut surtout pas que les deux débats se télescopent. Le texte définitif des accords de Maastricht ne sera arrêté qu'entre le 15 et le 29 février. Le Conseil constitutionnel sera alors consulté sur le tri à opérer entre les dispositions qui impliquent automatiquement des retouches de la Constitution et celles qui peuvent être *adaptées autrement, mais* la France entrera ensuite en campagne électorale pour les scrutins régionaux et départementaux des 22 et 29 mars.

Ce n'est donc qu'au lendemain de ces élections que M. François Mitterrand précisera la procédure qu'il aura choisie et le calendrier qu'il aura arrêté en tenant compte de l'avis des neuf « sages » du Palais-Royal et des prérogatives du Parlement. La réforme constitutionnelle du printemps sera exclusivement consacrée à la question européenne.

Tel, est, du moins, le vœu du chef de l'Etat qui sait qu'une partie de l'opposition essaiera de provoquer une controverse subalterne sur l'octroi du droit de vote à tous les ressortissants de l'Europe des Douze pour les élections locales : *« Il s'agit de choisir l'Europe de Maastricht. Evitons tout débat parallèle de surcharge politisée dans le mauvais sens du terme. »* Compte tenu du calendrier des vacances scolaires et des fêtes religieuses, cette réforme serait donc préparée en avril, engagée à la mi-mai et achevée fin juin.

L'autre révision de la Constitution sera amorcée fin septembre-début octobre et opérée entre les vacances de la Toussaint et la Noël. Seule précision apportée par M. Mitterrand, le *« toilettage »* envisagé ferait notamment disparaître du texte de 1958 le titre XII (articles 77 à 87) intitulé *« De la Communauté »*, conçu à l'époque par le général de Gaulle pour essayer de constituer un Commonwealth à la française avec les anciennes colonies d'Afrique devenues indépendantes. *« Tout cela est tombé en désuétude*, a souligné le président de la République, *le monde a changé. »*

« Je ne vais pas gémir »

Tout en indiquant qu'il *n'était « pas mal vu »* de tirer de ses précédentes déclarations l'impression qu'il pourrait s'appliquer à lui-même une éventuelle réduction de la durée du mandat présidentiel, M. Mitterrand a entretenu le flou sur ses autres intentions : *« Dans la majorité des esprits, c'est le mandat à cinq ans qui intéresse le plus, mais des gens sages parlent de sept ans non renouvelables. (...) J'aimerais que les institutions ne soient pas boiteuses, mais, moi, je ne suis qu'indirectement intéressé par ces choses. (...) Je n'ai pas à me plaindre. Je ne vais pas gémir sur le sort cruel qui me verra un jour quitter l'Elysée. Je suis reconnaissant aux Français de m'avoir donné pas mal d'années* [à l'Elysée] *mais notre contrat, c'est quatorze ans. Le reste, c'est l'appréciation... »*

Le reste fut du même tonneau guilleret. M. Mitterrand, de toute évidence, tenait, devant la presse, à apparaître détaché des contingences, indifférent à l'écume, serein dans l'adversité. Les mauvais sondages? *« C'est votre affaire, ce n'est pas la mienne. »* La *« crise de langueur »* des Français? *« Il faut que la France se passionne, retrouve le goût des grands choix... »* La lutte contre les thèses du Front national? *« Ça fait quarante ans que je mène ce combat. A l'époque, on n'appelait pas ça le Front national, mais cette tendance a toujours existé. Ça fait quarante ans et j'ai l'intention de mener ce combat jusqu'à mon dernier souffle. »* L'éventualité d'une autre « cohabitation » avec l'opposition après les législatives de 1993? *« Ce n'est pas désirable mais c'est supportable. Cela ne va pas au-delà de mes forces. »*

« Laissez-moi souffler ! »

M. Mitterrand n'a pas été moins elliptique sur les sujets de l'actualité immédiate. Il s'est bien gardé d'exprimer quelque préférence que ce soit à propos du remplacement de M. Pierre Mauroy à la tête du PS : *« De toute façon, le prochain premier secrétaire du Parti socialiste sera quelqu'un avec qui j'aurai des relations amicales. Le choix s'exprimera entre des personnalités avec lesquelles j'ai mené un long combat. »* Interrogé sur le profil idéal du futur candidat socialiste à sa propre succession, il a esquissé un « portrait-robot » plutôt humoristique : *« Une bonne tête. Plutôt intelligent. Capable de gérer les affaires publiques. Patriote. Européen. Il faudrait qu'il ait d'autres qualités que les miennes et si possible pas mes défauts. Je fais des vœux pour que le futur candidat socialiste, éventuellement futur président de la République, soit lui-même. De toute façon, ce sera quelqu'un de pas mal. »* Questionné sur l'éventualité d'un remaniement gouvernemental, il a semblé l'exclure dans l'immédiat tout en admettant que la question d'un *« resserrement »* de l'équipe de Mme Edith Cresson était posée : *« Plus de ministres, moins de ministres, c'est un éternel débat... Mais peu de ministres a ses inconvénients, car alors il n'y a pas de responsables politiques à la tête des grandes administrations et il faut y prendre garde. Cela a aussi ses avantages : c'est plus alerte quand il s'agit de réagir. Je pèserai ces éléments quand les circonstances l'exigeront de moi. Laissez-moi souffler ! »*

Une fois ces propos décryptés, il apparaît clairement que M. Mitterrand a arrêté les grandes lignes de son plan de bataille jusqu'aux élections législatives de 1993. Première phase : lancement de l'opération renouveau au PS, sous l'impulsion de M. Fabius. Deuxième étape : campagne du gouvernement dans le style « commando », sous l'autorité de Mme Cresson, pour essayer de limiter les dégâts aux cantonales et régionales des ides de mars, et malheur aux traînards ! Troisième phase : campagne présidentielle, au printemps, sur l'Europe de l'An 2 000 avec ratification du traité de Maastricht et première révision constitutionnelle adéquate. Enfin, à la rentrée d'automne, seconde contre-offensive mitterrandienne, avec sans doute référendum à la clé, sur la démocratisation des institutions. Objectif ultime : sortir la France de sa *« langueur »* avec l'espoir de la rendre, elle aussi, en 1993, moins... lunatique. Gare aux astres contraires !

ALAIN ROLLAT

□ **L'hebdomadaire « The European » est vendu à deux financiers écossais.** – *The European*, l'hebdomadaire de langue anglaise créé par Robert Maxwell à destination du public européen, a été vendu à une société contrôlée par deux financiers d'origine écossaise, les jumeaux David et Frederick Barclay. Le prix de vente du journal n'a pas été divulgué. Le cabinet Arthur Andersen, administrateur judiciaire du titre depuis l'effondrement de l'empire Maxwell en décembre 1991, a indiqué que les nouveaux propriétaires allaient poursuivre la publication.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Pylotis

DANS ma série Courteline pas mort ou les gaietés de l'administration, je vous recommande l'épisode suivant. C'est un couple d'enseignants, Patricia et Eric Eggremont. Comme on construit une cabane dans les arbres, lui va s'installer, dès mercredi, sur la fourche d'un pylône ! Quoi ? Non, mais ça va pas ! Attendez que je vous raconte. Ils habitent un coin perdu au milieu des vignes et des champs près de Rouans, en Loire-Atlantique.

Et en guise de sapin de Noël, justement, devinez ce que vient de leur offrir l'EDF : dressé à dix *pas de leur maison un pylône* géant, il fait vingt-cinq mètres, dont les fils à haute tension joueront les bruissantes guirlandes au-dessus de leurs têtes.

Vous vous étonnez : Enfin, c'est pas possible ! En Allemagne et aux Pays-Bas, il n'y a plus un seul poteau télégraphique à l'horizon, les câbles, on les enterre, et, ici, l'EDF vient justement de sortir un plan promettant d'en faire autant. En attendant, elle pourrait tout de même éviter les habitations. Surtout quand il n'y a rien ni personne à côté.

Oui, ben, non ! Pas la peine. Suffit d'envoyer un agent chez les intéressés et d'arracher leur consentement en les trompant sur la taille et la nature du pylône en question : Il sera minuscule, pas de problème. Vous le verrez à peine. Et puis il y a une indemnité à la clé : 38,50 F. Royal, non ? Bon, allez, on arrondit à 50 balles.

Et ils signent, ces cons-là, ils signent parce qu'on leur a affirmé que s'ils ne le font pas le préfet s'en chargera à leur place. S'agit de travaux publics, attention ! Le temps de reprendre leurs esprits, et les voilà qui portent plainte contre l'EDF pour escroquerie. Et qui la prient bien poliment, avec le soutien de SOS-Environnement, de la presse locale et des médias, d'aller se faire pylôner ailleurs.

Hier, Eric m'appelle. Elle fait la sourde oreille, l'EDF, alors, bon, en signe de protestation, il va planter sa tente sous les branches de métal. Je lui ai ri au nez : *Manquerait plus que je te* plaigne. Tu seras très bien là. T'as déjà l'électricité. Si tu veux que j'intervienne, ce sera pour demander qu'on te mette l'eau et le gaz à tous les étages.

Arrêt de travail à Météo-France

La diffusion des prévisions météorologiques était fortement perturbée, mardi 7 janvier, par le mouvement de grève nationale de trente-six heures déclenché la veille au soir, à l'appel des délégués CGT, CFDT et FO du personnel technique de Météo-France. Par cette action, ces derniers veulent dénoncer la baisse des effectifs qui se traduit, affirment-ils, par *« l'abandon de certaines tâches et le recours à la sous-traitance »*. Les syndicats protestent aussi contre le blocage, *« depuis deux ans »*, des revendications statutaires de tous les corps du personnel et réclament l'ouverture de négociations ainsi que la création de postes techniques et administratifs.

[Ce mouvement nous empêche de publier les prévisions habituelles. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.]

Vainqueur de Beliavsky dans la dernière ronde

L'Indien Anand gagne seul le tournoi d'échecs de Reggio-Emilia

« C'est le plus grand succès de ma vie. Je reconnais que je ne m'attendais pas à gagner dans un tournoi où jouaient Kasparov et Karpov. » C'est par ces mots, joyeux et modestes, que Visanantan Anand a commenté son succès, lundi 6 janvier, dans le tournoi de Reggio-Emilia.

Le jeune Indien, âgé de vingt-deux ans, cinquième joueur mondial avec un classement ELO de 2670 points, a réussi la performance exceptionnelle de terminer seul en tête du plus fort tournoi de tout les temps, le premier de la catégorie XVIII selon le barème de la Fédération internationale des échecs, où les dix engagés figuraient dans les vingt premiers joueurs mondiaux dont cinq parmi les six premiers.

Autre particularité qui renforce l'exploit d'Anand, il était le seul « étranger » du tournoi au milieu de neuf joueurs tous originaires de l'ex-Union soviétique, dont le champion du monde et le vice-champion du monde.

Contre « eux », il n'a subi qu'une défaite (Gourevich), concédé quatre nulles (Khalifman, Karpov, Ivantchouk et Guelfand) et aligné quatre victoires (Salov, Kasparov, Polougaïevsky et Beliavsky).

C'est dans la dernière ronde qu'Anand a forgé son succès en battant, avec les Noirs et en quarante coups, Beliavsky, tandis que Kasparov et Guelfand, encore à égalité avec lui, ne pouvaient qu'annuler devant Khalifman et Karpov.

Classement final. – 1. Anand, 6 points sur neuf possibles ; 2. Kasparov et Guelfand, 5,5 ; 4. Karpov, 5 ; 5. Ivantchouk, Polougaïevski et Khalifman, 4,5 ; 8. Salov et Gourevich, 4 ; 10. Beliavski, 1,5.

L'avenir du Théâtre Renaud-Barrault après les polémiques

Rendez-vous avec le monde

La direction du théâtre au ministère de la culture et Cherif Kaznadar, directeur du Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault – en présence de Robert Abirached, Jacques Nichet, Alain Milianti, membres du conseil d'administration, et d'Odile Quirot, conseiller technique chargé du théâtre au ministère de la culture, – ont précisé la situation et l'avenir de cette salle. Les nouvelles orientations annoncées par Cherif Kaznadar avaient soulevé de violentes polémiques (*le Monde* du 29 novembre) qui ont porté sur le licenciement d'une partie du personnel et sur la crainte de voir l'accueil de spectacles étrangers remplacer la création française.

A l'arrivée de Cherif Kaznadar, le théâtre comptait quarante-trois salariés – à titre de comparaison, pour huit spectacles par an dans deux salles, l'Athénée emploie treize permanents. En dépit des propositions qui ont été faites de renouveler les contrats à l'identique, une grande partie du personnel a préféré partir avec des indemnités. Coût : 7 millions de francs. D'où *l'obligation de réduire les activités du théâtre*. Procédure habituelle, a expliqué Alain Milianti, qui l'a employée quand il a pris en 1990 la direction de la Maison de la culture du Havre, dont il fallait assainir le budget.

Des dettes considérables

Dans le cas du Rond-Point, le théâtre va être fermé jusqu'en octobre pour permettre d'aménager le hall d'entrée, le restaurant et la troisième salle, qui va revenir à sa fonction première : l'accueil d'expositions. Coût : 5 millions. Quant à la scène, il faudrait la reconstruire entièrement.

Le coût serait exorbitant pour le budget du ministère de la culture, et l'on sait que le bâtiment appartient à la Ville de Paris. L'Etat en a la concession jusqu'en l'an 2000, et la négociation d'un nouveau contrat n'est pas encore envisagée. D'autre part, Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, qui ont fondé ce théâtre, qui l'ont habité et lui lèguent leurs noms, ont accumulé des dettes considérables. Le ministère *se doit de les prendre en* charge, sinon entièrement, du moins de façon à ne pas obliger Jean-Louis Barrault – à qui elles incombent nommément – *à en supporter seul le poids*.

Depuis que la compagnie Renaud-Barrault ne peut plus présenter de créations, le théâtre ne parvient plus à attirer et fidéliser le public. Les moyennes de fréquentation sont désastreuses. Après avoir refusé plusieurs éventuels successeurs, Jean-Louis Barrault a accepté Cherif Kaznadar, qui rêve de réunir, autour de thèmes, des spectacles étrangers ou mis en scène hors des frontières par des metteurs en scène français, ou encore créés ici avec des acteurs français dirigés par des metteurs en scène étrangers. Le directeur parie sur une confrontation franco-étrangère, en langue française le plus souvent, car il faut pouvoir donner suffisamment de représentations. *« Ce sera,* dit Kaznadar, *un complément à la Maison des cultures du monde qui s'attachera plutôt à proposer des spectacles français susceptibles de tourner dans les différentes Alliances françaises. »*

L'Association française d'action artistique (AFAA) est évidemment partie prenante de ces projets – dont le détail *reste à préciser et affiner* – ainsi que l'Académie expérimentale du théâtre, le Festival d'Automne, Paris Quartier d'Eté, autant d'organismes qui cherchent à abolir les frontières. L'union fait la force, à condition que chacun puisse garder son caractère propre, son identité.

COLETTE GODARD

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un supplément « Initiatives » folioté de I à XVIII

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1992 a été tiré à 519 152 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 janvier

Prises de bénéfice

Après la nette progression de la veille (0,98 %) et, au total, près de 9,5 % de gains en deux semaines, la Bourse de Paris a marqué le pas mardi matin 7 janvier sous la pression des prises de bénéfice. En retrait de 0,20 % au début des transactions, les valeurs françaises abandonnaient 0,63 % en moyenne, une heure plus tard. Dans ce contexte, les plus fortes baisses étaient emmenées par Total, Finextel, Pinault. Du côté des hausses, on relevait celles de Nord-Est, SCOA, Dynaction.

هكذا من الأصل

Le Monde

INITIATIVES

Les coulisses de l'efficacité

LÀ où l'organisation ancienne du travail réclamait des salariés appliqués, la compétitivité des entreprises et le recours aux nouvelles technologies exigent, on l'a assez dit, appel à l'intelligence et sens des responsabilités. Puisque le facteur humain fera la différence, dans un processus de production, les entreprises sont amenées à se soucier de l'état d'implication du personnel dans la conduite des objectifs. Elles cherchent à s'assurer de la motivation, individuelle et collective, de leur main-d'œuvre. Cela explique l'engouement pour les projets d'entreprise, qui n'est pas toujours qu'une mode, et la sempiternelle référence à une culture d'entreprise, conçue comme le ciment de toutes les énergies.

Pour les directeurs de ressources humaines, mais aussi pour les syndicats, ces nouveaux besoins constituent un défi. Les premiers y répondent par la recherche d'instruments capables de mesurer sur la base de ces critères. Ils utilisent des tests, expérimentent des méthodes d'évaluation ou commandent des sondages. Puis ils mettent au point des dispositifs de gestion sociale, susceptibles d'aider au développement de tels ressorts, par définition difficiles à entretenir dans une collectivité de travail. L'expérience menée par des entreprises du transport au sein d'une association est, de ce point de vue, significative. Elles incitent les groupes de salariés à s'impliquer dans l'organisation de leur travail et, pour y aider, organisent un concours.

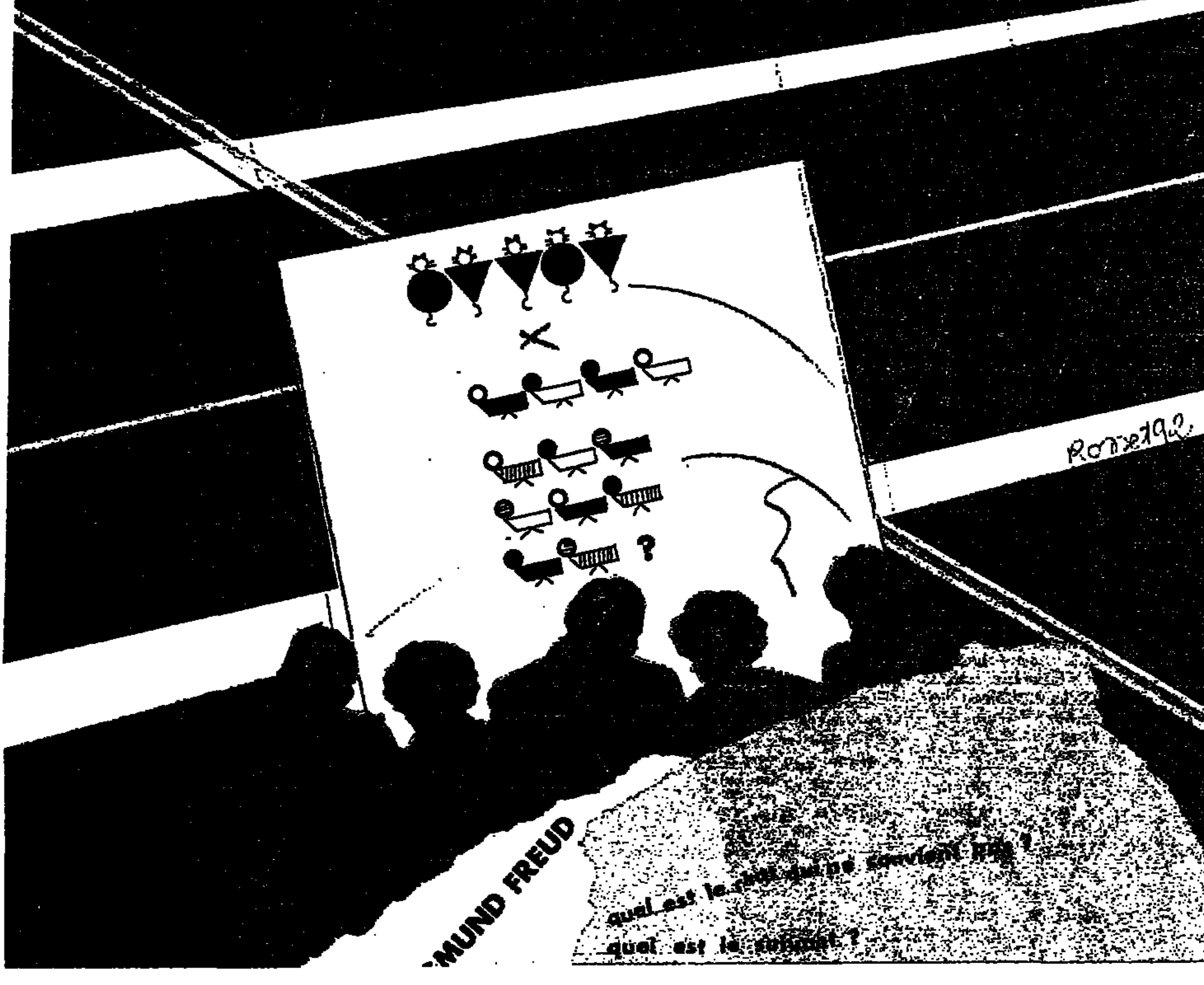
POUR les seconds, la mutation est considérable car ils doivent se déplacer d'un terrain quantitatif, propice aux revendications traditionnelles, à un autre plus volatil sur lequel, de surcroît, ils n'ont plus l'initiative. Il s'agit d'une véritable révolution, que la plupart refusent d'engager. Ceux qui prennent le risque se montrent ambitieux mais modestes, à l'instar de Jacques Kheliff, secrétaire général CFDT, de la chimie, qui propose à ses interlocuteurs une voie où *« nous cherchons ensemble, nous tâtonnons ensemble »*.

Si la démarche est claire, et la nécessité évidente, les moyens et les résultats obligent à plus de réserve ou de prudence. Dans certains cas, on peut même parler d'effets pervers ou de reculs, psychologiquement dangereux pour le moral du personnel. Comment, par exemple, maintenir la référence à une culture d'entreprise forte quand une usine passe sept fois de groupe en groupe en vingt ans ? Comment se croire dans « une entreprise du troisième type », selon le titre d'un ouvrage célèbre, si l'unité change de mains lors de fusions-acquisitions successives, puis se trouve répartie en trois sous-ensembles sous une raison sociale différente, ainsi que cela a été le cas pour l'huilerie Lesieur de Marseille ?

Certes pratiques, les tests ne disent pas tout et ne sont pas d'une fiabilité à toute épreuve, une utilisatrice reconnaissant d'une formule que de bons résultats donnent une excellente indication, mais que de mauvais résultats ne signifient pas que la personnalité jugée soit nécessairement inadaptée. Rien ne vaut un complément d'information par le truchement d'un entretien, admettent tous les experts. De même, les sondages peuvent révéler un profond malaise auquel les dirigeants ne pourront pas mettre fin avant longtemps, et il leur sera difficile de gérer le climat interne dans l'attente de décisions effectives. Surtout si, comme on le constate souvent, la mue d'une société qui se modernise est ralentie par les pesanteurs d'un système d'organisation inhérent à sa propre histoire.

DÉÇUS, les directeurs des ressources humaines découvrent aussi que les nouveautés les plus séduisantes du management ne sont pas aussi efficaces que les salaires. L'individualisation n'est pas forcément mal vécue, même si elle nuit à l'esprit d'équipe, et ce sont les gestionnaires qui se plaignent de ses incidences sur les coûts. Quant à l'intéressement, le récent conflit de Renault-Cléon en a révélé les pièges.

Le but ultime de toutes ces procédures étant d'augmenter la productivité, il arrive enfin que la logique conduise, grâce aux efforts consentis par le personnel, à une réduction supplémentaire des effectifs. Maladroitement, la direction d'Usinor-Dunkerque avait ainsi salué l'amélioration des performances de l'usine, au-delà des objectifs, en annonçant dans un communiqué, il y a quelques années, que les exploits du personnel permettaient de supprimer davantage d'emplois que prévu...



Si le cas est caricatural, il met en lumière une contradiction que d'autres ont su mieux gérer. En travaillant mieux, les salariés scient leur propre branche, mais on peut aussi soutenir que le déclin aurait produit des effets identiques. Des groupes se chargent de comprimer les effectifs sans pour autant pratiquer les licenciements « secs ». Selon une analyse plus sereine, c'est une forme d'emploi « à vie », plus que l'emploi lui-même, qui se trouve fondamentalement contestée. D'où le besoin d'une gestion prévisionnelle et l'insistance renouvelée pour la mobilité.

Dans des situations extrêmes, cependant, il arrive que des salariés, y compris des cadres, ne jouent pas le jeu ou, plutôt, se complaisent dans un double jeu ambigu. Apparemment aussi mobilisés que leurs confrères, ils ont en fait leur vie ailleurs et dépensent des trésors de compétence en dehors de l'entreprise. Pour un hobby, le plus souvent, mais aussi pour de vraies passions dévorantes, la viticulture, une mairie ou une association humanitaire, auxquelles ils consacrent plus que leur savoir-faire. Mais peut-on reprocher à quelqu'un de se réaliser autrement ?

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III

Les traumatismes du déménagement

Lorsqu'une entreprise décide de changer de lieu, généralement les salariés suivent. Mais cela pose bien des problèmes à certains. Même quand elle reste dans la même région ..... *page IV*

13 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Les liaisons dangereuses

L'individualisation des rémunérations complique les rapports entre travail et résultats d'entreprise

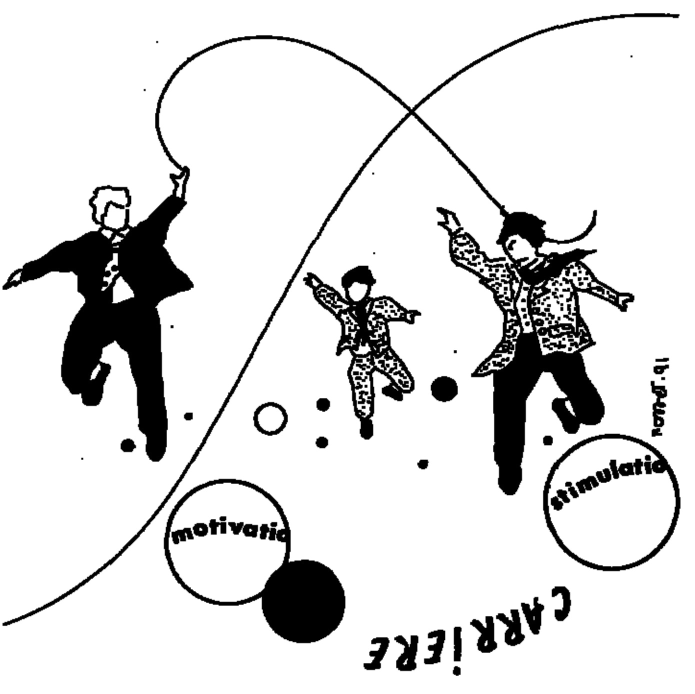
MALGRÉ la palette de moyens dont disposent aujourd'hui les entreprises pour motiver leurs salariés, la plupart des directions reconnaissent cette évidence : la politique de rémunération reste le plus efficace des outils de management. Malheureusement, plus elle s'affine, plus son maniement s'avère délicat. Or, sur un sujet aussi sensible, le moindre faux pas se révèle rapidement catastrophique.

Secrètement, nombre de dirigeants doivent remercier Renault de leur avoir ouvert les yeux : avant le conflit de Cléon, bien peu d'entreprises avaient perçu les dangers d'une politique d'intéressement trop ambitieuse. Depuis plusieurs années, celle-ci paraissait, au contraire, parée de toutes les vertus. N'était-elle pas d'une simplicité biblique ? Si l'entreprise gagnait de l'argent, les salariés en gagnaient aussi, si l'entreprise en perdait, les salariés voyaient cette part variable diminuer. Difficile d'être meilleur pédagogue ! Pourtant, le conflit de l'automne dernier chez le constructeur automobile a montré que les salariés n'adhèrent qu'imparfaitement à cette logique quand ils ont l'impression que les critères reconnus pour calculer l'intéressement leur échappent.

Visiblement, la leçon a été comprise dans les autres entreprises : *« L'intéressement ne doit pas être trop important. Il ne faut pas qu'il dépasse un mois de salaire. De plus, il faut avoir la possibilité de l'expliquer. Si, tous les matins, la CGT clame à la porte de l'usine les raisons pour lesquelles elle y est opposée, il y a de fortes chances pour que l'intéressement ne séduise pas les salariés »*, reconnaît le directeur des ressources humaines d'une des principales entreprises électroniques françaises.

Mauvaise perception

De fait, beaucoup de sociétés semblent avoir surestimé sa capacité pédagogique. C'est, en tout cas, l'une des principales conclusions de l'étude sur les politiques salariales et la perception qu'en ont les salariés que vient d'effectuer, pour le compte de la CFDT, le cabinet Penn Etudes et conseils. Après avoir passé près de deux ans à analyser les politiques de rémunération de huit entreprises de tailles et de secteurs d'activité très différents, ce cabinet note que *« l'intéressement représente un élément surprenant par sa mauvaise perception »*. Dans les cinq entreprises qui ont adopté un système d'intéressement parmi les huit étudiées, entre 30 % et 50 % des salariés ne l'identifient pas comme tel. Les auteurs constatent que *« cette mauvaise perception de la notion d'intéressement ne peut que s'accompagner d'une égale mauvaise perception sur son côté réversible. C'est donc le fondement même du système d'intéressement qui est écorché, car si son côté réversible est mal perçu par une forte proportion de salariés (15 %-40 %), ce sont tous les aspects de mobilisation, de lien entre travail et résultats d'entreprise qui se trouvent remis en cause »*.



Autre surprise de cette enquête : les salariés sont peut-être plus favorables à l'individualisation des salaires qu'on ne le croit. Ainsi, dans une banque mutualiste de l'Ouest, 78 % des personnes interrogées sont favorables à une rémunération plus individualisée. Si cette tendance est encore plus marquée chez les jeunes (86 %), elle est loin d'être négligeable chez les salariés se déclarant syndiqués (70 %). Le cas de cette banque n'est pas exceptionnel : dans une filiale d'un géant français de l'agroalimentaire, 73 % des salariés ayant répondu au questionnaire se déclarent intéressés par une rémunération plus individualisée, et plus de 82 % chez les employés, techniciens et cadres.

« Performance significative »

Pourtant, si l'individualisation partielle des salaires des cadres est en passe de devenir une réalité dans nombre d'entreprises, rares sont celles qui la considèrent encore comme une panacée. La prudence semble désormais prévaloir : *« Je m'oppose à ce que l'indice des prix de l'INSEE définisse ma politique de rémunération, mais je ne serai pas le Savonarole de l'individualisation »*, résume Daniel Rapanello, directeur des affaires sociales du groupe Labinal, travaillant pour l'automobile et l'aéronautique. Comme la plupart de ses collègues, il estime que *« l'individualisation ne peut être appliquée que si l'on peut réellement mesurer les performances des salariés. Ce n'est d'ailleurs pas une bonne chose pour les ouvriers, car la notion d'équipe est réelle »*. En ce qui concerne les cadres de Labinal, une augmentation équivalente à l'indice des prix sanctionne *« une performance normale »*. Au-delà, il s'agit de récompenser *« une performance significative »*.

Ayant retenu cette même échelle de valeurs, Guy de La Serre, directeur général adjoint de LVMH, chargé des ressources humaines de la branche vins et spiritueux, reconnaît qu'*« il n'est pas évident que l'individualisation réduise les coûts »*. Dans ce groupe, qui met en place une nouvelle politique de rémunération fondée sur l'individualisation, depuis dix-huit mois, celle-ci est *« moins un objectif stratégique qu'un outil de management. En effet, ce processus nécessite la mise en place d'outils d'évaluation et l'implication de la hiérarchie »*.

S'il est évident que la politique salariale participe à la motivation de l'encadrement, Guy de La Serre n'en fait pas une règle absolue car, pour lui, *« il ne faut pas que les cadres travaillent seulement pour la rémunération »*. Comme dans un nombre croissant d'entreprises, la préférence de LVMH semble toujours se porter sur les plans d'options qui offrent le rare avantage de fidéliser les cadres et de récompenser les meilleurs sans que cela ne pèse sur la masse salariale.

Mais, pour être efficaces, encore faut-il que les critères d'attribution d'options soient identifiables par tous, ce qui reste, il faut bien le dire, très exceptionnel.

Frédéric Lemaître

Transports d'idées

DES agents de la SNCF qui se mobilisent contre la fermeture de leur petite gare et parviennent à développer leur chiffre d'affaires au point d'inciter *la direction à créer plusieurs nouveaux emplois* ; une équipe de la RATP qui invente deux nouvelles machines pour changer plus rapidement les traverses du RER ; des conducteurs de bus toulousains qui trouvent le moyen de diminuer radicalement la fraude sans accroître la répression... Cette multiplication d'initiatives prises par les salariés de certaines entreprises de transports ne doit en fait rien au hasard. C'est en effet afin de les favoriser que huit entreprises de ce secteur (Aéroports de Paris, Air France, Air Inter, CGFTE, RATP, SNCF, Via GTI, Transcet Progecar) se sont regroupées au sein d'une association unique en son genre : l'ADEFIPE (Association pour le développement de l'efficacité par l'implication des personnes dans l'entreprise).

Comme l'indique la charte fondatrice, rédigée en 1987, *« les personnels d'une entreprise sont d'autant plus efficaces au travail qu'ils sont considérés non comme des catégories d'individus à commander, mais comme des équipes de personnes apportant leurs compétences. C'est-à-dire non seulement comme des agents, mais comme les acteurs, voire les auteurs collectifs de la définition de l'organisation et de l'évaluation de leur activité professionnelle »*.

Du bobinage aux logiciels

Afin de promouvoir les initiatives des salariés, cette association, qui regroupe en fait les directeurs des ressources humaines des entreprises adhérentes, décerne chaque année son prix à l'équipe la plus méritante. Tous les ans, et selon des critères qui lui appartiennent, chaque entreprise présélectionne donc la réalisation qui lui paraît la plus exemplaire, et un jury remet le trophée à l'une des huit équipes candidates.

Présentés par les salariés eux-mêmes, les résultats sont souvent étonnants : en 1990, le trophée fut remis à l'équipe de maintenance des trolleybus lyonnais (groupe Via GTI), qui s'était réapproprié un métier disparu : le bobinage, afin de pouvoir réparer sur place les moteurs qui, jusque-là, étaient envoyés... à Nantes. Résultat : les délais de réparation ont été ramenés de six mois à trois semaines. L'investissement nécessaire (250 000 francs) a été rentabilisé en deux ans.

La même année, des représentants bordelais d'Air Inter, réglant les contentieux entourant les bagages, firent forte impression. Grâce à l'invention d'un logiciel de leur cru, les litiges ne sont plus traités manuellement, mais par informatique, ce qui, bien évidemment, améliore sensiblement les méthodes de gestion des bagages égarés.

Court-circuiter les hiérarchies

Certaines initiatives ne laissent pas d'étonner. Comment ne pas remettre en cause l'armada des polytechniciens de la SNCF en écoutant l'équipe d'ouvriers de la gare de Saintes raconter son exploit : l'invention d'une machine automatique qui nettoie sous les voitures SNCF et épargne ainsi aux agents concernés une tâche particulièrement pénible et peu ragoûtante ? Comment qualifier les compétences des ingénieurs d'Air France qui ont laissé les ouvriers de la direction du matériel concevoir et installer eux-mêmes les hottes aspirantes au-dessus des tours et des fraiseuses sur lesquels ils réparent les ailettes des réacteurs d'avions, alors que ce genre de protection existe depuis de nombreuses années dans la plupart des PME françaises ?

Si la qualité des initiatives présentées en dit souvent long sur le management de l'entreprise, l'intérêt de l'ADEFIPE est double : valoriser l'implication des salariés, mais aussi renforcer le poids des directeurs des ressources humaines (DRH). Ceux-ci n'hésitent plus à s'appuyer sur le concours annuel de l'association pour court-circuiter les hiérarchies traditionnelles, favoriser les initiatives spontanées ou prendre connaissance de celles qui existaient déjà. Le seul risque potentiel est que les DRH, soucieux de voir leur entreprise remporter le trophée, « récupèrent » les initiatives de leur base ou fassent de l'implication une véritable obligation. Ce n'est que très rarement le cas.

F. Le.

Le masochisme de la productivité

En améliorant leurs performances, les salariés risquent de perdre leur emploi

Il est indispensable d'*« inciter les collaborateurs à s'impliquer dans leur travail si l'on veut rester compétitif, mais il faut bien reconnaître que cela peut aboutir à leur demander de scier la branche sur laquelle ils sont assis »*. Prononcé à l'automne dernier devant la fine fleur des directeurs européens de ressources humaines par un responsable français de l'industrie automobile, ce constat ne provoqua que quelques mouvements de tête approbateurs, mais gênés, sans parvenir à troubler la quiétude de l'auditoire.

Pourtant, peu ou prou, cette question sous-tend une bonne partie du débat économique et social français depuis dix ans. Ne revient-elle pas à réfléchir sur la finalité de la productivité ? *« Comment demander à des salariés de prendre des initiatives pour réaliser des gains de productivité, si elles ont comme conséquence – voire comme objectif – de supprimer des emplois ? Où la productivité doit-elle s'arrêter ? Au fur et à mesure que les gens avancent, ils s'approchent aussi du précipice. Il est difficile de savoir à quel moment cette logique est réellement consolidatrice de l'emploi et si elle évite les exclusions »*, reconnaît un syndicaliste qui ne passe pas pour être arc-bouté sur des positions conservatrices.

Il arrive que ce débat tourne à la caricature : au milieu des années 80, la direction d'une des usines sidérurgiques françaises les plus performantes n'a-t-elle pas été contrainte d'expliquer aux ouvriers que les économies réalisées grâce aux cercles de qualité l'obligeaient à se séparer d'un certain nombre de collaborateurs ? Pour échapper à cette situation absurde et tragique, certaines sociétés misent avant tout sur leur politique sociale. Ainsi les responsables de Saint-Gobain estiment-ils que la façon dont leur groupe a l'habitude de gérer ses sureffectifs constitue la meilleure parade aux craintes que pourrait inspirer un gain de productivité.

Notion complexe

De fait, l'entreprise met son point d'honneur à éviter tout licenciement sec, et Saint-Gobain Développement est connue comme une des sociétés de reconversion les plus actives. Ne l'a-t-on pas déjà vue intervenir pour aider dans leur recherche d'emploi des salariés dont le contrat de travail à durée déterminée s'achevait ?

Paradoxalement, alors que de nombreux directeurs de ressources humaines sont visiblement mal à l'aise pour aborder de front les conséquences sur l'emploi des gains de productivité réalisés par les salariés, Daniel Labbé, ancien secrétaire de la CFDT de Renault-Billancourt et particulièrement impliqué dans la reconversion des ouvriers de cette unité (« le Monde Initiatives » du 8 décembre 1991), semble mieux assumer la contradiction initiale : *« Celle-ci est de toute façon insoluble puisque, si le gain de productivité génère des sureffectifs, l'absence de gain en génère tout autant. En contribuant à réaliser de tels gains, les salariés scient une branche qui est celle de l'emploi à vie, mais ce n'est qu'une forme d'emploi parmi d'autres. Associer le salarié à un tel processus est une bonne chose, car cela enrichit le travail et accroît les qualifications. »*

Le problème est de créer des circuits d'évolution professionnelle et d'organiser la fluidité sociale. Cela nécessite entre autres de modifier le comportement des salariés, et parfois leur approche de la formation. Mais de toute façon la productivité est une notion complexe, il n'y a pas de lien mécanique, dans une entreprise, *entre son augmentation et des diminutions d'emploi*. C'est pourquoi il n'y a jamais de réaction dans les usines contre l'arrivée de nouvelles machines. D'ailleurs, l'ambivalence est totale : *« La productivité supprime des emplois, mais elle nourrit l'humanité. Tout le monde scie sa propre branche, mais chacun en ramasse le fruit. »*

A l'heure où la compétitivité est un impératif que chacun commence à assumer, il est urgent de faire de la gestion prévisionnelle et de la mobilité une « ardente obligation » si l'on ne veut pas transformer les salariés en « malgré nous » de la modernisation. L'importance du chômage montre que ce noble objectif est malheureusement loin d'être atteint.

F. Le.

Un défi pour le syndicalisme

Certains responsables de la CFDT veulent être partie prenante du débat

« L'IMPLICATION des salariés ? Nous en sommes résolument partisans ! » Jacques Kheliff, secrétaire général de la Fédération unifiée des industries chimiques CFDT (FUC-CFDT), s'est fortement impliqué dans cette orientation, qui constitue un tournant majeur par rapport à la tradition syndicale française, essentiellement protestataire-contestataire et centrée sur les conquêtes salariales. *« Depuis son congrès de 1987*, poursuit-il, *notre Fédération a même fait de l'organisation du travail son axe prioritaire d'action. Lentement mûrie, cette orientation est aujourd'hui massivement approuvée par nos adhérents. »*

Ladite orientation repose sur une analyse : ce qui se passe depuis quelques années à l'intérieur des entreprises constitue un changement de la même importance stratégique que l'émergence et la diffusion du taylorisme au début du siècle. Il s'agissait alors de mobiliser l'énergie musculaire des salariés. Aujourd'hui, c'est leur potentiel d'intelligence et d'initiative qui est en cause : parce que la mise en œuvre des nouveaux outils s'accommode mal de la passivité ; et parce que, entre deux entreprises de niveaux techniques équivalents, c'est – tout le monde en convient désormais – la qualité des hommes et de leurs relations qui va faire la différence.

Face à ce défi pour le syndicalisme, les responsables de la FUC-CFDT n'hésitent pas à dire : *« Banco ! Nous sommes prêts à participer positivement à l'effort nécessaire, mais il faut que la meilleure efficacité qui en résultera profite aux salariés et au syndicalisme autant qu'à l'entreprise elle-même. Le patronat ne peut pas vouloir obtenir cette mobilisation des énergies et des intelligences en conservant le type de relations sociales héritées du taylorisme. »* Jusqu'ici, ce dernier s'est surtout efforcé d'élaborer une série de formules pour rallier les salariés à ses propres objectifs présentés comme les meilleurs pour tous : projets d'entreprise, cercles de qualité...

Mais, dit Jacques Kheliff, *« il peut déjà constater l'insuffisante efficacité de ses efforts. C'est que le social n'est pas un simple appendice des questions techniques et économiques. Il a une consistance et une dynamique propres »*. Pour la FUC, une véritable modernisation des entreprises ne peut se passer d'une présence syndicale, mais elle propose d'en renouveler radicalement la nature : *« Nous voulons nous extraire des guérillas sociales. »* Constatant que le patronat *« refuse l'intervention des syndicats sur la plupart des dossiers autres que les salaires »*, elle propose d'instaurer des relations sociales fondées sur la négociation et la contractualisation dans tous les domaines : salaires, organisation du travail, qualification, formation... *« Face aux changements en cours dans le travail, le patronat cherche, tâtonne. Nous lui disons : cherchons ensemble, tâtonnons ensemble, trouvons ensemble. Ce qui fera que, demain, ce travail sera plus fécond à la fois pour les salariés et pour l'entreprise. Le temps des désaccords est derrière nous. Il faut inventer autre chose. »*

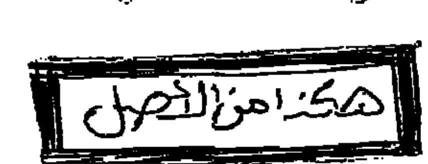
Réflexion novatrice

Cette attitude ne signifie pas la fin des oppositions et des grèves, mais *« il faut mieux assurer le caractère moteur des conflits, en faire un élément d'une stratégie construite, alors que, pour le moment, le syndicalisme y manifeste surtout sa capacité de nuisance »*. Une telle ligne – qui implique la capacité pour les syndicats de *« garantir la paix sociale sur un dossier donné, pour une durée précisée »* – pose de manière aiguë le problème de leur représentativité. Pour Jacques Kheliff, la situation française constitue quasiment une incitation au désengagement des salariés. *« Tout le monde bénéficie de l'action syndicale, mais c'est l'adhérent qui en supporte tous les inconvénients : payer des cotisations, être mal vu ou même persécuté dans l'entreprise. »* Là aussi, il faut faire l'effort d'une réflexion novatrice : *« Nous expérimentons le chèque syndical, qui pousse chacun à se demander s'il va ou non se syndiquer* (1), *et nous étudions une formule d'adhésion impliquant l'acquisition d'une compétence reconnue par l'entreprise (notamment en termes de coefficient). »*

A son appel au dialogue social, la FUC donne, depuis son récent congrès de Rouen, une nouvelle dimension : à l'heure où la démocratie s'ankylose en France, une implication authentique (donc réfléchie et débattue) des salariés dans l'entreprise pourrait revivifier en eux le goût de participer à la vie collective.

Marie-Claude Betbeder

(1) L'entreprise remet à chaque salarié un chèque qu'il peut transmettre au syndicat de son choix ou détruire.



La manie des tests

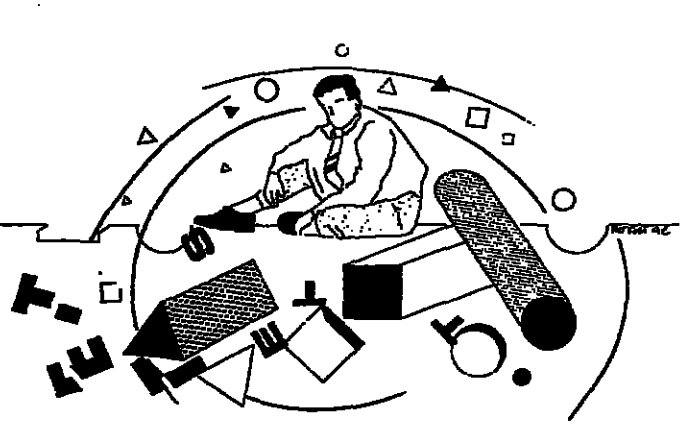
Nombreux, ils doivent être maniés prudemment

LES tests d'évaluation de la *motivation ont-ils un intérêt* pour l'entreprise ? Quels sont leurs avantages et leurs limites ? Difficile de trouver des réponses simples à ces questions. Car ces tests ont leurs partisans, leurs détracteurs, sans compter ceux qui y mettent des conditions. Claude Lévy-Leboyer, professeur de psychologie du travail à Paris-V, constate qu'il y a actuellement en France une multiplication de ce type de questionnaire.

« Cela correspond bien sûr à un besoin. Mais ce que je trouve gênant, c'est que la plupart des tests utilisés ne sont pas fiables. Ils n'ont pas été validés. Autrement dit, on a tendance à les expérimenter tout en les faisant », dit-elle en regrettant qu'il n'y ait pas en France d'institut de recherche public susceptible de se pencher sur cette question.

HEC-ISA utilise depuis cinq ans un test informatisé, le TIAM, dans le cadre de sa procédure de recrutement. Il a pour objectif de déterminer la motivation des candidats et leurs aptitudes à devenir un jour directeurs généraux d'entreprises. *« Nous n'avons pas suffisamment de recul pour évaluer les résultats de ce test par rapport à la vie professionnelle,* confie Nicole Ferry, directeur du programme ISA. *En revanche, en ce qui concerne les études, je constate que tous ceux qui ont eu des tests positifs ont bien réussi dans leur formation. Quant à ceux qui ont des résultats négatifs aux tests mais que nous avons quand même pris parce qu'ils avaient un bon dossier et qu'ils s'en étaient bien tirés au cours de l'oral, certains ont été remarquables, d'autres beaucoup moins... »* En résumé, un bon test est un bon indicateur, un mauvais test ne l'est pas forcément.

D'où la nécessité d'utiliser, parallèlement aux tests, d'autres éléments d'évaluation. Une précaution qu'encourage Jean-Michel Fourgous, directeur général de Sigmund, qui a mis au point un test de motivation informatisé. *« La meilleure technique pour évaluer la motivation,* dit-il d'emblée, *c'est l'entretien annuel d'évaluation. »* Et les tests dans tout cela ? *« Ils ont pour fonction de préparer et de structurer l'entretien afin de le rendre plus efficace. »* Autres avantages, des tests bien conçus, en quantifiant des facteurs humains, permettent de passer de l'évaluation individuelle à l'évaluation collective. L'entreprise peut ainsi connaître l'état d'esprit de ses troupes et adopter les mesures qui s'imposent.



Un certain nombre de groupes comme Accor, implanté dans l'hôtellerie-restauration, prennent le pouls de leurs salariés. *« Pour nous, le savoir-être compte autant que le savoir-faire »*, explique Catherine Lecomte, responsable des ressources humaines au niveau du groupe. Pour sonder les cœurs de ses salariés, Accor utilise divers instruments de mesure. Et en premier lieu l'étude d'opinion. *« On cherche à avoir l'opinion de l'ensemble des salariés par rapport à un certain nombre de paramètres (formation, rémunération, esprit d'équipe...) afin d'engager des actions qui soient générales et d'envergure. »*

Ainsi, une enquête d'opinion effectuée après la mise en place d'une nouvelle politique de rémunération (introduction d'une partie variable à côté de la partie fixe) a permis de déceler un malaise parmi les salariés. La plupart étaient d'accord sur le principe. Pourtant, la mesure passait mal dans la pratique. *« On a donc mis en place des critères d'appréciation de versement de la part variable plus rigoureux. »*

A côté de l'enquête d'opinion, qui est relancée tous les trois ans, Accor a créé des indicateurs ressources humaines au niveau du groupe en utilisant le réseau des DRH. *« La décentralisation a ses perversités. On a beaucoup de mal à avoir une photographie de ce qui se passe au niveau du groupe. La mise en place de ce réseau a permis ainsi de mesurer le turn over, et surtout d'en comprendre les raisons réelles. »* Enfin, troisième outil, le CLIP – climat local et initiative personnelle, pour les non-initiés. Conçu comme un outil de management décentralisé, ce test permet à tout responsable d'équipe de faire le point avec son équipe à un moment donné. Dans le groupe, on l'utilise environ tous les six mois. *« C'est un outil séduisant, mais pas très facile à manier,* estime Catherine Lecomte. *Pour l'utiliser, il faut un certain degré de maturité du management. Il faut que la hiérarchie soit capable d'accepter les remises en cause et qu'elle soit capable d'en tirer les conséquences. »*

Au royaume des tests, rien ne semble vraiment simple.

Catherine Leroy

Baromètre

Désormais, le climat social se mesure

DANS la lutte contre la démotivation du personnel, les entreprises disposent d'un nouvel outil : le baromètre de climat social. Il s'élabore à partir d'enquêtes internes d'opinion, menées à intervalles réguliers auprès des salariés. La publication des résultats, accompagnée de commentaires de la direction et de l'annonce des réformes mises en route, constitue un impératif. *« La règle, c'est la transparence,* prévient Jean-Marc Lachaud, directeur du département ressources humaines de la SOFRES ; *ça ne sert à rien de faire un sondage si c'est pour ne pas donner les résultats ; ni de les publier sans agir ensuite. Dans les deux cas, cela suscite des frustrations chez les salariés. »*

Le succès croissant du baromètre s'explique à la fois par la gestion de plus en plus complexe des ressources humaines et par l'affaiblissement du rôle de relais que jouent la hiérarchie et les syndicats. En quelques années, toutes les grandes entreprises s'en sont dotées. C'est le cas de la BNP, qui en a confié la mise en œuvre à la SOFRES.

Diagnostic partagé

La première enquête s'est déroulée en mars-avril 1991, soit quatorze mois après la longue grève de janvier 1990. Après une étude qualitative, la SOFRES a donc interrogé un échantillon représentatif de 1 500 salariés de la BNP, auxquels elle a soumis une soixantaine de questions. En juillet-août 1991, les résultats sont publiés dans *Dialogue*, le magazine interne de l'entreprise. Encourageants sur certains points, ils sont, en revanche, médiocres sur d'autres.

En résumé, on relèvera, par exemple, que, si les salariés trouvent leur entreprise *« professionnelle »* (89 %), *« solide »* (86 %) ou encore *« dynamique »* (70 %), ils la jugent également *« bureaucratique »* (78 %). Certes, *« la BNP sait se préparer aux évolutions futures des métiers de la banque »* (75 %), mais l'homme *« y passe après le profit »* (70 %), *« la motivation du personnel »* met la BNP *« en position de faiblesse »* (64 %) mais son *« assise financière »* (81 %) et la *« structure de son réseau »* (79 %) lui donnent une *« position de force »* face à la concurrence. On note aussi que, pour 69 % des personnes interrogées, *« les mérites et les efforts sont reconnus, mais pas souvent récompensés »*, et que 57 % d'entre elles estiment que *« leur évolution est bloquée »*. Enfin, *« le manque de considération est un vrai problème »* à la BNP (69 %).

Un diagnostic qui rejoint d'ailleurs, dans ses grandes lignes, celui issu d'une autre enquête menée, début 1991, par la CFDT de la BNP sur un échantillon moins représentatif. Dans le même numéro de *Dialogue*, la direction des relations et ressources humaines (DRRH) prend acte des critiques : *« Nous sommes bien conscients de la nécessité de faire des efforts supplémentaires et nous l'acceptons »*, écrit-elle. Face au désir exprimé par les salariés de pouvoir faire preuve d'initiative, par exemple, la DRRH explique : *« Il faut généraliser un état d'esprit qui transforme en profondeur le style et le contenu de nos relations hiérarchiques (...). »*

De longs chantiers

Quant au besoin de reconnaissance des mérites, *« la réforme de notre système de notation, dont la phase expérimentale s'engagera début 1992, devrait pour partie répondre à cette attente »*. Autre axe de réflexion : « (...) *Si nous sommes certains que les évolutions de carrière pourront être valorisées sous de nouvelles formes, celles-ci ne sont pas encore dessinées de façon claire. »* Mais la DRRH y travaille. De même planche-t-elle sur d'autres dossiers lourds tels que la communication. On le voit, la plupart des chantiers engagés supposent des changements culturels profonds, qui demanderont donc du temps avant d'aboutir. D'autres, en revanche, pourraient démarrer plus rapidement.

Six mois après la publication de cette première enquête, la direction déclare qu'elle préfère *« agir »* plutôt que de *« parler »*. A la CFDT, en revanche, on se montre *« un peu amer »*. *« La BNP s'est dotée d'un bon outil,* admet Philippe Mussot, délégué syndical national CFDT de la BNP. *Pour autant, en matière de mesures concrètes, il n'y a absolument rien. Nous sommes conscients que les chantiers sont longs, mais la nature des problèmes aurait impliqué que la BNP prenne des décisions plus rapides et immédiatement palpables. »*

« C'est vrai qu'on réoriente beaucoup plus vite une politique marketing qu'une politique de ressources humaines, admet Jean-Marc Lachaud. *C'est pourquoi je préconise des enquêtes tous les deux ans. »* La BNP a choisi, elle, d'en réaliser une deuxième en mars-avril 1992. La direction veut d'une part mesurer l'évolution des mentalités et en particulier savoir si l'« effet-grève » commence à s'estomper. Elle veut aussi montrer à ses salariés qu'elle continue à jouer le jeu de la transparence en restant à leur écoute.

Francine Aizicovici

Passions adultères

Certains cadres trouvent le bonheur en dehors de leur bureau

« *SURTOUT, ne citez pas mon nom, ni celui de l'entreprise, j'aurais l'air de quoi ? »* Ce directeur financier d'une société performante qui fabrique des microprocesseurs est diplômé d'HEC. A première vue, rien ne le distingue de ses collègues. Costume, cravate, lunettes, attaché-case, un cadre supérieur normal dissertant des sicav et du MATIF dans les dîners en ville. Au détour d'une phrase, parfois, un imperceptible frémissement laisse entrevoir que derrière la façade lisse se cache une âme ardente et fiévreuse.

Sur son bureau, au lieu de la classique photo de l'épouse bien coiffée et des enfants souriants, il y a un étrange poster : R... entouré de deux têtes de somptueux chats persans. Quand R... quitte son travail le soir, il court vers son foyer. Aucune femme ne l'y attend, R... ayant divorcé deux fois, mais douze créatures de rêve l'accueillent en se roulant par terre avec des ronronnements de satisfaction. R... est un fan des chats persans. Gris pâle, roux crème sont ses teintes préférées. R... les élève, les croise, les marie, coiffe longuement leurs magnifiques fourrures de peur qu'elles ne s'emmêlent. Il court les expositions félines et les salons de rencontre pour chats. Sur un coup de téléphone d'un éleveur, il traverse la France pour admirer une merveille bien poilue.

Mains calleuses

Hobbies, passions, collections, comme on voudra, combien de gens commencent à vivre lorsqu'ils ont fermé la porte de leur bureau ? Jurgen a même changé de bureau pour satisfaire sa folie. Après des études brillantes à l'École polytechnique de Zurich et à l'INSEAD, Jurgen est entré comme jeune attaché de direction à Paribas. Un parcours classique. *Il s'est marié, a eu deux enfants.*

Lors d'un week-end dans le Midi, il tombe en arrêt devant une annonce immobilière : 18 hectares dans le haut Var complètement isolés autour d'un cabanon typique en ruine, des oliviers et quelques pieds de vigne. Au grand étonnement de son épouse, Jurgen, plutôt raisonnable et réfléchi, a acheté en vingt-quatre heures les 18 hectares et la ruine pour « une bouchée de pain ». Cela fait dix-sept ans. La ruine est toujours la ruine. Elle s'est simplement enrichie de lits et de sacs de couchage ainsi que d'une cuisinière et d'un poêle plus que sommaire. Les 18 hectares, en revanche, prospèrent.

Jurgen a démissionné de Paribas et s'est installé à Monaco où il a trouvé une situation confortable dans un organisme de crédit. Il explique à mi-voix, le sourire gourmand : *« Nous sommes ainsi plus près de la maison. »* La maison ! Jurgen est devenu viticulteur et œnologue averti tout à la fois. Du vendredi midi au lundi matin, il ne vit que pour son tracteur, ses ceps, ses sarments. Il arpente sa propriété, bêche, pioche, coupe, nettoie, élague, entretient. Mains calleuses, teint brûlé par le soleil, il a multiplié les stages auprès des spécialistes les plus éminents. Il relance ses collègues anciens et nouveaux en leur vantant les mérites de son vin, le meilleur du département, affirme-t-il. Il achète ceux des voisins, les goûte, les débine et oublie carrément d'aller au bureau pendant les vendanges.

Michel, lui, est, comme il dit, *« dans l'automobile le jour et dans les livres la nuit »*. Une nuit qui commence vers 17 heures. Sa secrétaire connaît son vice impuni, elle qui tape les lettres aux professionnels de la bibliophilie en réclamant les dates des grandes ventes et les catalogues. Des catalogues, il y en a partout dans son bureau comme chez lui. Marchands et commissaires-priseurs sont ses interlocuteurs préférés, et il n'est pas rare qu'un de ses collègues de travail, entré pour lui demander un renseignement, le *trouve le nez dans la description* d'un incunable ou bien feuilletant un fac-similé de la Bible de Gutenberg. L'air transformé, rêveur, il cache comme un lycéen pris en faute l'objet du délit sous les pages austères d'un rapport. Et à voir sa mine coupable vous le soupçonneriez de se délecter d'une revue pornographique ; vous n'y êtes pas du tout : il ne s'agit que d'une édition rare d'*Iphigénie en Tauride*.

Liliane Delwasse

Les valses de La Grande Paroisse

En vingt ans, cette usine d'engrais a eu sept patrons

« *ON parle beaucoup à l'heure actuelle de culture d'entreprise. Moi, je veux bien, mais quel patriotisme d'entreprise, quelle adhésion à des valeurs communes peut-on demander à des salariés dont l'outil de travail a déjà changé de mains cinq fois ? »* Jacques Danière est délégué syndical CFDT pour les cinq sites de La Grande Paroisse. Entré il y a vingt-six ans dans cette entreprise, cet agent de maîtrise de fabrication traduit l'amertume et le désenchantement de ses collègues. Dans la zone industrielle de la banlieue de Rouen, au Grand-Quevilly, en bordure de la Seine, se dresse la première plate-forme d'Europe de fabrication d'engrais.

Née en 1912, elle a longtemps appartenu à Saint-Gobain ; la vocation d'origine de l'usine était de fournir de l'acide sulfurique à l'industrie textile de Rouen et d'Elbeuf. Progressivement, la fabrication a évolué. Les matières premières qui arrivent sur la plate-forme, gaz naturel, soufre et phosphate, sont transformées en produits intermédiaires puis en engrais et produits phosphatés fertilisants. Une industrie toujours à la limite de la rentabilité : elle est nécessaire car il n'existe aucun produit de substitution pour l'agriculture, mais les difficultés de ce secteur ne permettent pas de dégager des marges intéressantes.

Jusqu'aux années 50, tout est à peu près paisible, mais c'est au début des années 60 que l'agriculture ressent les premières atteintes du mal. Après des pertes de plus en plus sévères, Saint-Gobain se débarrasse en 1968 des engrais et les cède à Pechiney. Tout d'abord, une société commune est créée entre Pechiney et Saint-Gobain. Puis Progill, branche chimique de Pechiney, prend La Grande Paroisse dans son giron. C'est l'époque du recentrage des grands groupes.

Une forte image de marque

En 1972, Pechiney « refile le bébé » à Rhône-Poulenc qui se diversifie. L'entreprise prend le nom de Rhône-Progill, société intermédiaire, et, en 1974, est complètement adoptée par Rhône-Poulenc : l'union durera jusqu'en 1982. *« Les salariés étaient plutôt fiers de travailler chez Rhône-Poulenc, une société prestigieuse, mondialement connue, avec une image de marque forte,* raconte l'un d'eux. *En 1974, on ne parlait pas encore de culture d'entreprise et le monde syndical prônait l'opposition systématique aux patrons, mais Rhône-Poulenc, c'était quelque chose ! »*

Les pertes financières ont été de plus en plus considérables entre 1978 et 1982. Elles auraient dû justifier la fermeture des sites. Mais, pour des raisons politiques, les pouvoirs publics voulaient protéger l'agriculture française et ne pas la faire dépendre des engrais étrangers, tant ces produits nourriciers portent une charge affective forte. La nationalisation s'accompagne des inévitables restructurations. La Grande Paroisse choit, en 1982, dans la corbeille de CDF Chimie, filiale des Charbonnages de France, une entreprise déjà en grande difficulté, comme si les décideurs avaient choisi délibérément de mettre ensemble tous les canards boiteux. En 1985, la branche chimie se sépare des Charbonnages de France, et ce divorce aboutit à la création du groupe Orkem.

Le nouveau président d'Orkem était bien connu à La Grande Paroisse : en effet, Serge Tchuruk avait été le numéro deux de Rhône-Poulenc. Son charisme, l'équipe dynamique dont il a su s'entourer, ses efforts pour améliorer les relations sociales ont fait merveille. Ce fut une vraie lune de miel. L'époque Orkem fut celle de l'émergence d'une véritable culture d'entreprise et du triomphe de la communication interne. *« Il y avait des actes, et pas seulement des discours,* explique Jacques Danière. *Par exemple, l'intéressement des salariés était calculé au niveau du groupe tout entier et pas seulement du site. On avait le souci de l'environnement, de l'écologie. Il se passait quelque chose de très fort et de très riche. »*

Hélas, cette idylle n'allait pas durer. En janvier 1990, on décide en haut lieu une nouvelle restructuration de la chimie nationalisée, et l'éclatement d'Orkem retentit comme une bombe dans le ciel serein de Rouen. La pétrochimie, les colles et la peinture atterrissent chez Total. La chimie et les engrais chez Elf. La raison officielle de cette redistribution est la dispersion des activités et la concurrence des groupes nationalisés entre eux, d'où la nécessité, pense-t-on dans les couloirs des ministères, de répartir de façon rationnelle les pôles d'activités. *Tant pis pour les gens sur le terrain.*

Chaises musicales

Il y a tout de même d'étranges coïncidences : Serge Tchuruk est devenu dans l'affaire PDG de Total ; et celui d'Elf est Loïc Le Floch-Prigent, l'ancien PDG de Rhône-Poulenc, que Jacques Chirac, du temps de la cohabitation en 1986, avait déplacé pour nommer René Fourtou. C'est un peu comme le jeu des chaises musicales. Les salariés ne se sentent guère concernés par la culture Elf ; *ils ne veulent plus s'attacher, ayant été trop souvent trahis, disent-ils.* La direction fait valoir qu'ils sont intégrés à un groupe qui a une réputation mondiale, qui gagne des milliards et a investi chez eux 32 millions il y a deux ans. Mais, sur le site, on rétorque que, dans les cent pages du livre édité sur les activités d'Elf, les engrais n'ont que le quart d'une page, et qu'on en a assez d'être la dernière roue du carrosse.

Pis qu'un malaise, on sent une immense lassitude d'être ainsi renvoyé d'un groupe à l'autre comme un poids indésirable et encombrant. En 1966, le site du Grand-Quevilly comptait 900 salariés ; pendant la période faste, en 1980, le nombre est monté jusqu'à 2 000. Actuellement, il y en a 1 350, mais on en prévoit 1 100 en 1993. Et ce lent déclin est mal vécu. La préretraite à cinquante-cinq ans démobilise sérieusement les troupes. Il n'y a plus guère d'embauche. En outre, sur le chapitre de l'intéressement, la régression est nette.

Dans les années 60, les salariés étaient souvent des ouvriers agricoles qui, dans leur exode vers l'industrie, choisissaient les engrais, secteur proche de leur univers. Mais, évolution technique oblige, l'informatisation et la formation interne (le budget de la formation permanente atteint 5 % à 5,5 % de la masse salariale) ont favorisé le recrutement de techniciens et de contremaîtres. Travaille et tais-toi, c'est bien fini. A La Grande Paroisse, on est à la fois inquiet pour l'avenir et plutôt déprimé par le passé.

L. D.

MOBILITÉ

Les traumatismes du déménagement

Les salariés n'aiment pas que leurs bureaux changent de lieu. Mais ils suivent quand même

« *LE plus dur, c'est la fatigue. Le matin, tout le monde somnole dans le RER. Le soir, on a à peine le courage d'ouvrir un bouquin. A chacun d'entre nous, il est arrivé au moins une fois de rater sa station et de se retrouver une ou deux stations trop loin dans Paris.* » Secrétaire du comité d'établissement du siège de BP France, qui vient d'abandonner son vieil immeuble à Courbevoie pour des locaux high-tech à Cergy-Pontoise, Bernard Fraissignes est intarissable sur le sujet : « *Le principal drame de ce déménagement, c'est le transport. Je mettais un quart d'heure pour aller travailler à la Défense. Il me faut presque une heure aujourd'hui. Et encore, quand tout va bien! En cas de grève, tous les trains sont envoyés à la gare Saint-Lazare. On a du mal à vivre cette dépendance à l'égard des transports en commun* ».

A l'heure où tous les regards sont braqués sur les grandes délocalisations des administrations – ENA à Strasbourg, SEITA à Angoulême, – on a tendance à oublier les délocalisations régionales, qui perturbent presque autant l'existence quotidienne des salariés. En région parisienne, où les loyers atteignent des prix prohibitifs, elles sont de plus en plus nombreuses.

Rhône-Poulenc a été la première à inaugurer le mouvement en s'installant il y a douze ans à la Défense. Depuis, elle a été imitée par nombre d'entreprises : Bouygues et Thomson sont allées à Saint-Quentin-en-Yvelines, Spie Batignolles et le CIC à Cergy-Pontoise, Bull et le CCF à Marne-la-Vallée, pour n'en citer que quelques-unes. Ces transferts constituent parfois des mini-drames. « *Les gens n'ont pas toujours le choix de déménager*, remarque Gérard Granger, fondateur de la société Mobilité et développement. *Il faut tenir compte du travail du conjoint. Il y a aussi ceux qui viennent de se faire construire une maison, qui font garder leurs enfants par leur mère ou ont besoin d'un établissement pour leurs enfants...* » Ceux-là se retrouvent devant l'alternative suivante : démissionner ou suivre, et dans des banlieues pas toujours riantes.

Profiter des enfants

En 1990, les Editions mondiales quittaient le boulevard des Italiens et le quartier de la gare Saint-Lazare pour Issy-les-Moulineaux. Claire M..., secrétaire, se souvient : « *Le quartier était sordide, on était coincé entre le périphérique et les terrains en friche. A midi, en dehors de l'Aquaboulevard, les magasins étaient fermés. L'unique boulanger du coin n'avait même pas de sandwich à proposer. Alors j'ai décidé de faire la journée continue pour profiter de mes enfants le matin. Car le soir, avec vingt minutes de trajet supplémentaires, j'arrivais juste pour les coucher.* »

Pourtant, la grande majorité des salariés suivent. Chez Shell France, qui vient de quitter son siège rue de Berri pour Rueil-Malmaison, on annonce une trentaine de départs seulement. Chez Thomson TRT, qui a quitté Issy-les-Moulineaux pour Montigny-le-Bretonneux, à peine 15 % de départs. Quant à la société General Electric-CGR, elle a réussi le prodige de déplacer son site industriel de Stains, en banlieue nord, à Buc, en banlieue ouest, avec seulement 30 % de « déchet ».

Comment expliquer le succès de ces transferts? La conjoncture économique, sans doute, peu favorable au reclassement, surtout pour les non-diplômés, est pour beaucoup dans la résignation des salariés. « *Les refus de transfert ont surtout été le fait de cadres*, remarque Alain Rohant, DRH chez General Electric-CGR. *Comme si le marché était plus porteur pour eux. Dans la population ouvrière, par contre, tout le monde a suivi.* »

Chez Thomson-TRT, qui a déménagé en avril 1990, ce sont plutôt les non-cadres qui sont partis la première année, et les cadres la seconde. « *Les modalités de départ n'étaient pas les mêmes*, explique Karen de Coucart, chef d'établissement. *Les premiers ont bénéficié d'un licenciement économique, pas les seconds, pour lesquels un transfert n'est pas considéré comme une clause substantielle de licenciement. En fait, les cadres qui sont partis ont pris le temps de chercher un emploi à leur convenance.* »

Mais la clé du succès, à en croire tous les DRH, c'est la communication. « *Un déménagement ne se réussit que s'il s'explique*, pense Jean Douellou, responsable du transfert du siège de BP France. *Techniquement, l'immeuble peut être parfait. Si, du jour au lendemain, le personnel se retrouve dans un immeuble inconnu, c'est l'échec.* » Chez BP France, on a beaucoup misé sur l'information : expositions et brochures sur le nouveau siège et informations sur la ville, intervention de représentants de la SNCF et de l'EPA de Cergy, visites de chantiers. « *Pour associer le personnel à l'aménagement du siège, on a aussi constitué des groupes de réflexion sur la base du volontariat*, précise Jean Douellou. *Une centaine de personnes, réparties en quinze groupes, ont fait des propositions sur la couleur du mobilier, la signalétique, l'implantation des photocopieuses... 80 % des idées proposées ont été retenues.* »

Chez Axa Assurances, qui, en mai 1991, a déplacé 2 500 personnes sur cinq sites de banlieue (Nanterre, Saint-Denis, Gennevilliers, Val-de-Fontenay, la Défense), on va plus loin encore : « *Le salarié a besoin de comprendre les raisons du transfert et de sentir que le DG s'y implique personnellement* », estime Henri Grégoire, DRH. La tâche est d'autant plus aisée que cette société doit être la seule à pouvoir se vanter d'avoir raccourci les temps de trajet de son personnel. Il est vrai, en répartissant ses installations sur plusieurs sites. « *Nous nous sommes servis d'un simulateur de temps de transport appartenant à la SNCF*, raconte Henri Grégoire. *En rentrant toutes les adresses de nos salariés, nous avons ainsi pu optimiser cinq des huit sites retenus et affecter chacun au site le plus proche de son domicile. Pour 80 %, le personnel a ainsi vu son temps de trajet diminué de dix minutes. Une première!* »

Un maternage à la carte

Et un cas qui reste exceptionnel. « *Les délocalisations se font trop souvent dans le brouillard*, constate Georges Granger. *Si on informe tous les salariés sur les causes et le coût du déménagement, qu'on intègre cette information dans la stratégie d'entreprise et qu'on leur propose de suivre, alors on aura surmonté beaucoup de réticences. Car c'est une façon de montrer qu'on a un projet pour eux. Après, on pourra leur expliquer comment faire face aux problèmes matériels qui découlent du transfert : transports, conjoint, logement, enfants...* »

Les mesures d'accompagnement social proposées au personnel varient assez peu d'une entreprise à l'autre et dépassent souvent le cadre des accords de mobilité. A opération exceptionnelle, mesures exceptionnelles : remboursement sur deux ans du supplément de la Carte orange, prêt pour l'achat d'une voiture, prêt logement dans le cadre du 1 % patronal...

Chez Thomson-TRT, on a mis l'accent sur le logement, considéré comme l'un des éléments-clés du succès de l'implantation. Nicole Legendre, responsable du service social à la DRH, a reçu individuellement tous les salariés qui le souhaitaient pour les aider à trouver la formule la plus adéquate à leur situation (achat ou location), les a conseillés dans l'élaboration d'un plan de financement. La ville de Saint-Quentin-en-Yvelines y a mis du sien en proposant des logements sociaux à ceux qui pouvaient en bénéficier. Trois cents personnes au total ont déménagé, soit un tiers du personnel.

General Electric-CGR a préféré confier cette mission à une entreprise extérieure, la société Mobilité et développement. Faire appel à des entreprises de services fait partie de la culture américaine. Georges Granger et son équipe ont, eux aussi, reçu, individuellement et dans l'anonymat, tous les salariés qui le désiraient pour parler logement, mais aussi crèche, école, voiture, travail du conjoint. A chacun, M et D a proposé des solutions, mettant en contact les uns ou les autres avec un cabinet d'architecte ou un organisme de crédit, dépouillant les petites annonces immobilières, intervenant auprès du rectorat pour l'inscription des enfants... Un véritable maternage qui explique, sans doute, le succès du déménagement.

« *Avec la construction de l'Europe, le problème de mobilité va se poser de manière plus cruciale*, juge Alain Rohant. *L'entreprise ne peut matériellement pas doubler ses salaires pour compenser le manque à gagner du couple. On n'achète pas la fidélité des gens avec de l'argent, on ne peut qu'aplanir les difficultés. Les Français devront apprendre à être plus mobiles.* »

Jeanne Angelloz

PÉRIPLES

L'insertion en vacances

Sortir de sa banlieue peut s'avérer éducatif

ILS sont une vingtaine de jeunes beurs sagement assis devant un téléviseur à regarder *l'Arnaque*. Non pas le célèbre film américain, mais la bande vidéo que sept d'entre eux ont tournée l'été dernier lors de leur périple en Thaïlande. Cette soirée d'un samedi pluvieux de la fin décembre s'achèvera autour d'un buffet de pâtés vietnamiens en rêvant à d'autres projets au Brésil ou en Australie.

Le voyage de ces jeunes beurs de la cité du Luth à Gennevilliers, au nord de Paris, avait été en partie subventionné par la fondation Vacances ouvertes, selon laquelle les vacances peuvent être un moyen d'insertion pour les jeunes des banlieues.

Dans ce domaine, le Club du Luth avait joué les pionniers. Créée en 1982, cette association a pour but de rassembler les jeunes adolescents de la cité, où 80 % des 10 250 habitants sont d'origine étrangère. Très vite, l'idée est venue de subventionner des projets de toute sorte à condition qu'ils soient clairement explicités. « *Les candidats doivent nous remettre des projets écrits et réfléchir eux-mêmes au système de financement. C'est un moyen de les motiver et de les responsabiliser* », indique Christiane Acas, responsable de l'équipe des éducateurs de ce quartier.

Ainsi, avant de pouvoir s'envoler vers la Thaïlande, Samir, Abdel, Mohamed et leurs copains ont planché sur l'histoire, la géographie et les curiosités thaïs. Résultat : 25 feuillets intitulés « Séjour itinérant en Thaïlande », avec en annexe un projet d'itinéraire et de budget. Pour réunir un petit pécule de base, ils sont allés travailler quelques semaines chez Casino ou McDonald's. Vacances ouvertes a fourni le reste...

Entraînement et modèle

Pour cette fondation, en effet, l'expérience du Luth est exemplaire. Créée en 1990 et présidée par Edmond Maire, Vacances ouvertes est née de l'idée que « *les vacances contribuent à l'intégration sociale...* » et veut aider « *au départ en vacances des jeunes et des familles qui en sont aujourd'hui exclus pour des raisons économiques et culturelles* ». « *On constate en effet que les jeunes qui jouent les caïds dans leur quartier ont très peur de s'en éloigner*, explique Michelle Rigalleau, déléguée générale. *Cette absence de mobilité constitue notamment un obstacle à la recherche d'emploi.* » Mais, pour s'assurer de l'efficacité et de la valeur pédagogique de ces opérations, les responsables de Vacances ouvertes veulent éviter tout ce qui pourrait ressembler à de l'assistanat ou à une aide directe. Certaines expériences, en effet, ont montré la limite des aides directes, qui provoquent des attitudes de chantage.

Dans un premier temps, les responsables de la fondation se sont efforcés de recenser les différentes expériences : au total une trentaine de sites où l'on avait fait quelque chose en 1990. Parmi elles, celles du Club du Luth.

Dans le même temps, des demandes sont arrivées directement à la fondation. Par exemple, celle de huit jeunes Maghrébines de La Garenne-Colombes de seize à vingt et un ans qui, pour aller skier aux Arcs, ont concocté un projet intitulé « Et les filles alors!!! ». Pour financer cette opération, Vacances ouvertes a exigé qu'une structure associative permette le transfert de la subvention. « *Trois semaines après cela, nous avons reçu une quinzaine de projets en provenance de cette banlieue* », se souvient Michelle Rigalleau.

Dans le même temps, Vacances ouvertes a peaufiné et mis en place ses propres formules. Les « Missions bons plans de vacances », qui reprennent l'idée du Club du Luth, ont permis le départ de 111 jeunes, qui en contrepartie doivent rapporter un compte rendu. Mis à la disposition des futurs candidats à ce type de vacances, celui-ci est censé avoir valeur d'entraînement et de modèle.

La formule « Sac à dos » offre un ensemble de documents ou d'avantages (cartes SNCF, cartes géographiques, chèques vacances, etc.) à ceux qui veulent partir en vacances par petits groupes ou individuellement. Enfin, pour inciter ceux qui n'ont pas d'idées, des CAID (coffres à idées vacances) vont être installés dans les quartiers à partir du début de l'année. Objet mobile en forme de malle ou de coffre lorsqu'il est fermé, le CAID ressemble à un kiosque lorqu'il s'ouvre et offre une base documentaire (thèmes, formules, durées, cartes, annuaires, etc.) permettant d'élaborer un projet.

Pour financer toutes ces opérations, Vacances ouvertes fait appel au mécénat privé. De grandes entreprises comme la SNCF, France Télécom, Lafuma, Trigano Industries ont déjà répondu. Depuis 1990, Vacances ouvertes a ainsi aidé 8 000 personnes à « *rompre l'engrenage de l'isolement et de la marginalisation* ».

Françoise Chirot

ÉVALUATIONS

La formation en normes

L'AFNOR veille à la qualité des entreprises du secteur

« *DES boulons à la formation, la démarche reste la même. Il est vrai cependant que la définition du miel se rapprocherait plus de la formation que les boulons...* » Un peu surréaliste, cette discussion avec Khalid Naciri, du service Efficacité de l'entreprise, à l'AFNOR.

Que peut-il y avoir de commun, en effet, entre des boulons, du miel et de la formation? L'élaboration de normes de qualité, tout simplement. Depuis plus d'un an, à la demande de la Chambre syndicale des formateurs et conseils en formation (CSFC), l'AFNOR a mis en route un grand chantier de normalisation dans le domaine de la formation professionnelle, qui a trois objectifs : définir un langage commun entre clients et prestataires, aider et responsabiliser des entreprises dans l'analyse de leurs besoins et dans l'expression de leur demande de formation, aider et responsabiliser les organismes de formation dans la clarification de leur offre de formation et dans l'amélioration de la gestion de leur fonctionnement.

Qu'est-ce qui a bien pu pousser les différents organismes de formation à se lancer dans une aventure aussi surprenante? « *La trouille* », reconnaît franchement Jean-Jacques Machuret, vice-président de la CSFC. En 1989, André Laignel, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, s'en prend assez violemment aux milieux de la formation, dénonçant les « *marchands de soupe* » et les accusant de détourner les fonds publics au profit de « *formations bidon* ». Premier coup de semonce, la loi de juillet 1990 sur la qualité et le contrôle de la formation professionnelle continue. Avant même la sortie des textes, la CSFC, soucieuse de ne pas laisser le législateur réglementer la profession, décide de prendre son destin en main. « *Nous pensons que ce n'est pas au législateur de se prononcer sur la qualité de la formation, mais aux professionnels (fournisseurs et consommateurs) de s'organiser entre eux à travers un code de déontologie* », explique Jean-Jacques Machuret.

A l'époque, l'AFNOR commençait à normaliser le tertiaire. Alors, pourquoi ne pas appliquer cette démarche à la formation? En mai 1990, l'AFNOR et la CSFC se rencontrent. En juin, l'AFNOR consulte les autres organisations professionnelles pour connaître leurs réactions sur la question. En juillet, la commission générale Formation et développement des ressources humaines est mise en place. Elle réunit les syndicats professionnels, les pouvoirs publics, les entreprises, les gestionnaires de fonds tels que l'AGEFOS-PME.

Deux tests sur le terrain

En septembre 1990, le projet est présenté lors des entretiens Condorcet 90, suscitant quelques « *réactions houleuses* ». Réactions d'autant plus surprenantes qu'un certain nombre d'organismes de formation avaient commencé à élaborer des « *chartes de qualité* » (« le Monde Initiatives » du 6 novembre 1991). « *Dès que j'ai prononcé le mot « normes », les gens ont eu peur d'un diktat, d'une contrainte* », se rappelle Jean-Jacques Machuret. Il a fallu expliquer ce qu'était une norme et comment on l'élaborait. « *Ce n'est pas l'AFNOR qui fixe les normes. Notre rôle consiste à réunir toutes les parties prenantes autour d'une table (consommateurs, professionnels, pouvoirs publics...). A elles de faire le travail.* »

Bref, au lendemain de Condorcet 90, trois commissions sont mises en place : une sur l'offre, une sur la demande, et une sur le vocabulaire. Un an plus tard, le travail a bien avancé. La première étape, visant à définir des normes pour faciliter la communication sur le marché entre l'offre et la demande, est presque achevée. Actuellement, deux normes sont testées sur le terrain. Les travaux devaient être présentés début décembre au cabinet de Martine Aubry, ministre du travail. En janvier démarrera la deuxième étape. Il s'agira de créer les outils pour aider l'entreprise à analyser correctement ses besoins en formation et pour aider les organismes de formation à améliorer leur gestion. Quant aux premières certifications, on ne peut guère les envisager avant la fin de 1993, affirme Khalid Naciri, qui précise que les organismes de formation ne seront pas obligés de se faire certifier. Reste que si l'adhésion doit se faire sur la base du volontariat, à partir du moment où les normes seront homologuées, elles deviendront obligatoires dans le cadre de la passation des marchés publics.

D'ores et déjà, un certain nombre d'organismes de formation, soucieux de renforcer leur image de marque, demandent à se faire certifier au plus vite. « *La demande vient de ceux qui sont déjà assez performants et qui veulent maintenir leur avance* », affirme Khalid Naciri. Une impatience que comprend Jean-Jacques Machuret : « *Les organismes de formation seront les principaux bénéficiaires de la normalisation. Cela va les contraindre à mieux écouter leurs clients et à faire des offres plus proches de leurs besoins. Satisfaisant mieux les besoins de leur clientèle, ils bénéficieront d'une meilleure image de marque, qui se traduira forcément par des retombées économiques : augmentation des prestations, élargissement de la clientèle.* »

Au-delà des organismes de formation, ce sont, bien sûr, les entreprises clientes qui vont bénéficier de la normalisation de la formation. « *Cela permettra au client de mieux comprendre ce qu'il va acheter, et d'acheter juste ce dont il a besoin* », affirme Jean-Jacques Machuret. « *Et puis*, souligne Henri Banet, directeur de la formation interne chez Opus Alcatel, *la normalisation constituera une aide précieuse pour les PME-PMI qui n'ont pas de service de formation, et dont les directeurs et PDG, qui n'ont pas forcément le temps de se pencher sérieusement sur la question, auront à leur disposition un outil simple et efficace.* » Peut-être ces patrons finiront-ils alors par ne plus considérer le pourcentage versé à la formation comme un impôt supplémentaire mais comme un moyen pour faire avancer leur entreprise dans le sens qu'ils ont décidé.

Ca. L.

TRIBUNE

Ne pas gâcher l'occasion

par Jean-Paul Jacquier

On assiste à une évolution convergente entre responsables d'entreprise, syndicalistes et pouvoirs publics : la conviction qu'il faut opérer une mutation des relations entre le système éducatif et le système des activités professionnelles. Chacun accepte de voir que les difficultés qu'il rencontre ne sont pas exclusivement de la faute de l'autre, et que seule une nouvelle coopération école-professions-entreprises peut contribuer à résoudre une part des problèmes de l'éducation, de l'entreprise, des qualifications et de l'emploi. Cette évolution crée donc l'occasion d'un changement fondamental.

Cette occasion, à nos yeux historique, peut être gâchée. Comme chaque fois qu'il s'agit de transformer les réalités et non les textes, les conservateurs se lèvent. « Touche pas à mon école », scandent les uns, « laisse-moi produire », répondent les autres. Cette occasion peut aussi être perdue parce que chaque camp – gouvernement, syndicats, régions, patronat, etc. – peut imaginer l'emporter sur l'autre... et non établir les règles d'une coopération loyale. (Comme en Allemagne, où ni l'Etat, ni les patrons, ni les régions, ni les syndicats ne prétendent se passer des autres. Là est le vrai problème!) Elle peut enfin être ratée si l'on se trompe de sujet. Il n'est pas : combien de gosses et pour combien de semaines les mettons-nous en entreprise pendant leur formation initiale ? Le sujet est : quel est le rapport entre l'éducation et l'économie à la fin du XXe siècle ?

La première option est d'aller plus avant dans la logique de valorisation de l'enseignement professionnel. Celui-ci, en effet, n'a pas la place quantitative et la place qualitative nécessaires à un pays comme le nôtre. Si, depuis dix ans, l'effort de développement de l'enseignement professionnel a été réel (bacs professionnels), si la coopération officielle ou officieuse entre lycées professionnels et techniques et entreprises s'est enrichie, l'image de l'enseignement professionnel demeure trop celle d'un « sous-enseignement » et, tant en volume qu'en qualité, la formation initiale professionnelle se doit de franchir une nouvelle étape.

L'apprentissage industriel a été asphyxié à la fin des années 60. L'arrêt des centres de formation d'apprentis des grandes entreprises a consacré la double victoire de l'éducation nationale : toute la formation initiale lui revenait, toute la formation initiale était didactique, scolaire. L'apprentissage « industriel » retrouve l'intérêt d'une part de la société. C'est bien. Mais on ne doit pas refaire l'histoire : la mutualisation professionnelle doit favoriser une logique interentreprises plutôt que recréer dans chaque entreprise un centre d'apprentis.

Au-delà, l'enseignement professionnel est victime d'une culture qui piège la société française. Le slogan « 80 % au niveau du bac » a eu un double effet pervers. Le premier est que la majorité de l'opinion a entendu ou voulu entendre bac général et non l'ensemble des bacs. Le deuxième est d'avoir fait surévaluer les niveaux de qualification et sous-évaluer les besoins en niveau V notamment. Enfin, l'étude de l'UIMM sur l'image des entreprises industrielles montre la vision dégradée par les jeunes (et les parents) de l'entreprise. Les chefs d'entreprise ont cru que, les Français découvrant l'entreprise, les jeunes voudraient aller dans les ateliers. Raté ! Dans un bureau, avec un ordinateur, comme commercial, oui ! Aux machines, non ! C'est sale, il y a du bruit, des conflits, des chefs, des licenciements...

Le redressement de l'image et de la réalité de l'enseignement professionnel concerne donc toute la société française. Ce redressement est autant celui de la qualité de cet enseignement que celui des métiers auxquels il prépare et des lieux dans lesquels ils s'exercent. Ce redressement est autant pédagogique que culturel, tant l'enseignement lui-même que l'information et l'orientation professionnelle qui y conduisent.

Deuxième option : quelles filières pour l'enseignement professionnel ? Celui-ci est formé des lycées techniques, des lycées professionnels, de l'apprentissage et, de fait, des contrats de qualification gérés par les partenaires sociaux. L'enseignement technique marche convenablement, même s'il nécessite des aménagements tels que la diminution du flux des bacs G. Restent les trois autres filières. Les syndicats élitistes, tels que la CGT, proposent de bloquer l'apprentissage au niveau du CAP, histoire qu'il soit bien entendu que l'apprentissage n'est pas une filière, mais la réserve pour les « prétendus minables ». D'autres proposent, et nous en sommes, que l'apprentissage devienne progressivement une filière d'accès à différents niveaux de qualification et de diplômes. Si tel devient le cas, est-il bon que l'enseignement professionnel soit partagé en trois filières ? Pour le développer, faut-il ces trois voies ou faut-il regrouper ? S'il faut unifier, faut-il unifier apprentissage et contrat de qualification en une filière paritaire professionnelle (les patrons vont-ils se dégonfler ?) ou unifier apprentissage et lycées professionnels (l'État va-t-il être tenté ?) ? Au-delà, l'essentiel est de savoir ce qu'on veut et pourquoi. Non pour des raisons idéologiques dépassées, mais parce qu'il faut offrir aux gosses deux voies de réalisation d'eux-mêmes. Une voie par l'abstrait, une voie par le concret.

Quelle forme ou quelles formes doit prendre la nouvelle étape de coopération lycées professionnels - professions dans l'organisation du lycée? Ni l'école ni l'entreprise ne veulent être le sous-traitant de l'autre. Quelle responsabilité des uns et des autres faut-il fixer pour avancer vers une relation contractuelle entre lycées professionnels et professions ?

Troisième option : y a-t-il un pilote dans l'avion ? Il y a un secrétaire d'Etat à l'enseignement technique et professionnel. Mais il n'y a pas de direction de l'enseignement professionnel. Comprenne qui peut !

L'apprentissage est une formation initiale. Bien. Conséquence : quand l'Etat met 1 franc pour un lycéen, pourquoi ne met-il pas 1 franc pour un apprenti ? Application logique de l'égalité des citoyens... ou futurs citoyens. Et ce franc, l'Etat est-il capable de le confier aux régions pour que celles-ci l'utilisent... à l'apprentissage ?

Les entreprises versent 0,4 % pour l'alternance paritaire et 0,7 % pour l'apprentissage, dont un tiers seulement est affecté à l'apprentissage. A l'évidence, c'est trop peu. Mais, pour qu'elles mettent plus, il faut qu'elles soient assurées que l'Etat ne considère pas que ces sommes sont à lui. L'arrogance étatique devrait reculer... au moins devant les rapports de la Cour des comptes...

Les régions sont des interlocutrices nécessaires au développement planifié de l'enseignement professionnel. Nous le reconnaissons, donc nous les reconnaissons. La réciproque est-elle vraie ?

Les patronats disent vouloir bouger. Avec les syndicats... ou sans eux ? De leur réponse dépend la légitimité de leur propos et la bonne foi de leur ouverture.

Chassés-croisés, logiques de pouvoirs, affrontements financiers... sans doute ! Mais, l'idéologie primaire mise de côté, on veut espérer un débat de conception, préalable aux décisions concrètes. L'enjeu le mérite : les enfants d'abord !

▶ Jean-Paul Jacquier est secrétaire national CFDT.

ECHOS

Les femmes et la recherche d'emploi

■ Face à l'emploi, comme face au chômage, les femmes sont dans une situation particulière. L'accès à un poste correspondant à leur diplôme est plus difficile que pour les hommes. Le risque d'être *privé d'activité est plus grand.* Pour, dans l'un et l'autre cas, venir en aide aux femmes, et pour leur faire connaître les dispositifs particuliers qui ont été mis en place par les pouvoirs publics, le secrétariat d'Etat aux droits de la femme et à la vie quotidienne vient de prendre une initiative. Avec le concours de l'ANPE et du Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF) a été publié un opuscule qui fournit des réponses pratiques à toutes les questions qui peuvent se poser. Dans ce petit guide, on apprend donc quelles sont les mesures de lutte contre le chômage des femmes, quelles sont les actions en faveur de la formation professionnelle, comment se motiver pour trouver un emploi, de quelle manière cibler son objectif professionnel, comment communiquer avec des employeurs, etc.

Ce document sera diffusé par les agences de l'ANPE et par le réseau des Centres d'information sur le droit des femmes.

▶ Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles, 7, rue du Jura, 75013 Paris. Tél. : (1) 43-31-12-34.

LIBRAIRIE

Comprendre le travail pour le transformer

de François Daniellou, Jacques Duraffourg, François Guérin, Alain Kerguelen et Antoine Laville

Editions de l'ANACT, 233 pages, 195 F.

■ A l'heure où Martine Aubry, ministre du travail, souhaite inciter les entreprises à « changer le travail », cinq ergonomes ont analysé les différentes facettes de l'activité humaine susceptibles d'être étudiées lors d'une modification de l'organisation des moyens de production dans l'entreprise. Car *« nombre de dysfonctionnements constatés dans la production de l'entreprise, nombre de conséquences sur la santé trouvent leur origine dans la méconnaissance du travail des opérateurs »*, soulignent les auteurs. Or, trop souvent, dans les processus de changement de l'organisation du travail, le sort du personnel n'est évoqué *qu'en bout* de chaîne. C'est-à-dire après la fixation du budget d'investissement, la réalisation des grands choix technologiques, la confection des plans d'aménagement du futur espace et la détermination *a priori* de la nouvelle organisation du travail...

Forts de leur expérience acquise sur le terrain, *les auteurs proposent,* au contraire, des méthodes d'action intégrant la variable humaine dès le lancement du processus de changement du travail, mais tout en respectant les enjeux économiques fixés par l'entreprise. Nourri de nombreux exemples, ce panorama précis de toutes les implications humaines sera fort utile à tous ceux (syndicalistes, médecins, responsables du personnel, membres des CHSCT...) qui vont se lancer dans une telle démarche, toujours délicate à réaliser.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 45-46-16-20.

Personnel

Lieu : Marseille. Date : indifférent. *Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir.* Profil : bac + 2, BTS ou DUT. Transport logistique, anglais. Mission : support, transport terrestre, import, export. 11771.

Lieu : Asnières. Date : toute l'année. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac, commerce, gestion, personnel. Mission : assister nos responsables de budgets animation et mise en rayon pour gérer des plannings, administratif, personnel, contacts téléphoniques. 11770.

Comptabilité

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, comptabilité, gestion. Mission : au sein de la division financière, tâches administratives liées à la préparation de la déclaration DADS 2 (honoraires et courtages). 12703.

Droit

Lieu : Paris. Date : toute l'année. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3. Mission : missions sur des *problèmes juridiques* concrets. 23602

Personnel

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, *droit du travail.* Mission : conseil en législation sociale, suivi des contentieux prud'homaux, gestion du personnel. 13676

Lieu : Paris. Date : toute l'année. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3. Mission : analyse *de l'entreprise et des salariés (nouvelles pistes pour recrutement des salariés).* 13673

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, école de commerce, micro-informatique, anglais. Mission : assistance des consultants en recrutement, missions d'approche directe de candidats, participation à la gestion de bases de données d'entreprises et de candidats, prospection commerciale. 13668

Marketing

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : à définir. Ind. : à convenir. Profil : bac + 2, expérience commerciale, langues étrangères. Mission : missions de marketing téléphonique, autres tâches liées au secteur marketing. 14229

Lieu : Les Ulis. Date : indéterminée. Durée : à définir. Ind. : à convenir. Profil : bac. Mission : relance téléphonique sur portefeuille existant et suivi de mailing. 14228

Lieu : Cognac. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, école de commerce. *Mission : suivi de clientèle,* études de marché, participation totale à l'activité. 14226

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, école de commerce, anglais. Mission : assistant chef de publicité, de promotion, marketing direct. 14219

Lieu : Clichy. Date : janvier. Durée : 6 mois. Ind. : 6 000 F. Profil : bac + 5, DESS, marketing, communication, anglais. Mission : assistant du responsable, relations presse, informations réseaux de ventes, marketing stratégique. 14174

Vente

Lieu : Vanves. Date : janvier. Durée : 2 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : vendeuses pour rayon traditionnel. 16079

Lieu : Marne-la-Vallée. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, école de commerce et permis de conduire. Mission : prospection, développement d'un segment de clientèle, identifier les potentiels et aider à la prise de décision sur le suivi des futurs clients. 16078

Lieu : Mantes-la-Jolie. Date : toute l'année. Durée : 2 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 mini, BTS, action commerciale, école de commerce. Mission : missions commerciales à responsabilité dans un hypermarché. 16068

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : commissions. Profil : bac, vente. Mission : commercial pour l'hôtellerie (ameublement). 16039

Informatique

Lieu : Pantin. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, logiciel de gestion, tableur ou PAO. Mission : formation et utilisation de logiciels de gestion. 17033

Lieu : Nancy. Date : indéterminée. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, informatique ou gestion ressources humaines, Macintosh 4 "0". Mission : création d'une candidathèque sur Macintosh, établir un fichier à partir des CV. 17032

Lieu : Cergy. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. *Profil : bac + 4, ingénieur informaticien* DOS OS2 Unix, langage C et assembleur, anglais. Mission : réaliser des adaptations de produits de supervision. 17018

Publicité

Lieu : Cognac. Date : immédiat. Durée : 1 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, Beaux-Arts (sections publicité), BTS publicité. Mission : s'intégrer au studio de création et participer aux différentes créations. 19672

Technologie

Lieu : Bühl (Allemagne). Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 750 DM. Profil : bac + 3/4, allemand/anglais, bonne maîtrise de l'informatique. Mission : construction et adaptation de machines. 22579

Lieu : Evry. Date : immédiat. Durée : 10 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/5, technique, automatisme, ingénierie. Mission : étude et réalisation de quatre lignes de palettisation pour bouteilles PET. 22573

Secrétariat

Lieu : Paris. Date : toute l'année. Durée : 2 semaines mini. Ind. : à définir. Profil : bt à bac + 2. Mission : accueil, constitution de fichier, saisie informatique, TTX de texte, dactylographie. 24999

Lieu : Saint-Maur-des-Fossés. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 2, Word sous windows, anglais. Mission : secrétariat. 24995

Lieu : Paris. Date : immédiat. *Durée : 3 mois. Ind. : 6 200 F.* Profil : bac + 2, expérience de la bureautique, goût pour l'informatique. Mission : au sein du département, ressources humaines, tâches administratives liées au recrutement. 24963

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois, mi-temps. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, formation en TTX et bases de données. Mission : saisie et frappe sur logiciel works sur Macintosh, contacts téléphoniques. 24952

Autre

Lieu : Vanves. Date : janvier. Durée : 2 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac. Mission : employé(e) en libre-service. 25153

Le Monde du Premier Emploi

Le Monde de la Gestion et des Finances

Gestion et des Finances

ANALYSTE CREDIT

SENIOR

Nous sommes une banque privée, filiale d'un groupe bancaire et financier européen de premier plan.

Nous renforçons aujourd'hui notre Service Crédits et recherchons un Analyste Crédit "Senior".

A 28/35 ans environ, vous êtes déjà un professionnel de la banque.

De formation supérieure, Dauphine ou équivalent, vous avez acquis une expérience de 4/5 ans dans une institution bancaire anglo-saxonne de préférence. Vous avez une bonne connaissance du marché français et des méthodes de crédit anglo-saxonne.

De plus, vous avez en anglais une parfaite aisance tant orale que rédactionnelle.

Au sein de notre petite équipe, nous vous confierons l'étude et l'analyse des demandes de crédits des entreprises, la préparation des propositions et la rédaction des dossiers sur matériel informatique (WORD, Tableur).

Organisé et rigoureux, vous savez travailler en toute autonomie.

Pour nous rejoindre, adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 591 à MEDIAPA - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

A highly profitable industrial American Group is recruiting for one of its divisions operating in France, Italy and Spain the Financial Controller of one of its Plants

Financial Controller

Barcelona area

Reporting to the Plant Manager and the Division Financial Controller with the responsibility of implementing and controlling procedures and reporting, the candidate will be in charge of Financial and management accounting.

A special focus will be given to the documentation and control of production costs, which are key for the Group financial management.

Aged in your 30's, you have held both line and operational roles.

Having already had a professional experience abroad, you speak English and Spanish fluently.

Your are accustomed to American culture and standards : business and efficiency oriented and highly determinated in the pursuit of your objectives.

If you are interested, you should contact Frédérique Bouvier, Michael Page International, 30 bis rue Spontini, 75116 PARIS FRANCE. Tel. (33.1) 45.53.26.26. (réf.FB7592MO).

MP

Michael Page International

AVEYRON

Responsable Administratif et Comptable

Secteur Hospitalier

Important Groupe Hospitalier privé - 5 Hopitaux en France ; 5.000 salariés - recherche pour son Etablissement de l'Aveyron (effectif : 900 personnes) un cadre administratif et comptable.

◆ Rattaché au Directeur de cet Etablissement, il anime une équipe de 15 personnes. Il assure le respect des dispositions légales et règlementaires en matière d'admissions et de mouvement des hospitalisés. Dans ce domaine ainsi que dans le domaine financier, il veille à la parfaite régularité des relations avec les autorités de tutelle.
Il garantit la fiabilité des traitements comptables et optimise la qualité des informations fournies (comptables, budgétaires, financières ou analytiques).
Il contrôle la régularité de toutes les dépenses engagées ainsi que des produits perçus.
Il participe à la définition de la politique générale de l'Hopital et dans ce domaine, a, plus spécialement en charge, des propositions d'orientations financières.

◆ De formation Sciences Eco, DECS ou DECF,..., il a acquis une expérience d'au moins 5 ans dans une fonction similaire.

◆ Ses qualités relationnelles lui permettront de s'imposer rapidement dans ce poste qui est à pourvoir à **RODEZ**.

Notre Conseil vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous la référence 3449.

CORT

12, rue Hamelin - 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

MEMBRE DE SYNTEC

UCABAIL CA

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

SOCIETE HOLDING REGROUPANT 7 SOCIETES DE CREDIT BAIL MOBILIER ET IMMOBILIER DU CREDIT AGRICOLE, UCABAIL CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES AU SEIN DU PREMIER GROUPE BANCAIRE EUROPEEN.



CHEF DE SERVICE GESTION DU "CREDIT-BAIL IMMOBILIER" H/F

De formation supérieure (école de commerce, maîtrise en droit, en sciences économiques ou en sciences de gestion), très organisé, vous connaissez la gestion de portefeuille et/ou le crédit aux entreprises dans une société spécialisée ou dans une banque. A ce titre, vous maîtrisez les procédures comptables et financières et vous utilisez couramment les outils informatiques.

A la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes, vous aurez à gérer l'ensemble des contrats en assurant les relations nécessaires avec les commerciaux, les clients et les partenaires juridiques (notaires, administrations...).

Ce poste constitue une réelle opportunité,
• soit pour un candidat confirmé soucieux de développer sa carrière dans un grand groupe,
• soit pour un jeune cadre désireux de valoriser une première expérience de responsabilité réussie en back-office.

Adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions sous réf. LAM/31.12 à la Caisse Nationale de Crédit Agricole - Direction des Ressources Humaines - B.P. 48 - 78280 Guyancourt.

NC communication

Construire la vie...

AMENAGEUR - CONSTRUCTEUR GESTIONNAIRE

Le partenaire privilégié des collectivités locales pour faire vivre ou revivre l'habitat

recherche un

GERANT

PRET A RELEVER LE DEFI D'UN PROJET DE QUARTIER SUR SITE SENSIBLE

PRINCIPALES MISSIONS :
- **PARTICIPER** à la mise en œuvre d'un projet urbain ambitieux sur un site sensible.
- **ASSURER** la gestion et la maintenance d'une unité de 3.000 logements sociaux (dont 1.600 sur le site sensible) au sein d'une agence décentralisée en proche banlieue Nord-Ouest de Paris.

PROFIL :
- Personne de terrain, sachant gérer les relations avec les différents partenaires (Mairies, locataires, entreprises).
- Bonne maîtrise de la gestion courante immobilière, sens de l'organisation et goût pour l'animation d'équipe (30 personnes).
- Une connaissance du contexte DSQ sera un plus.

"Construire la vie" LOGEMENT FRANÇAIS

Merci de nous adresser votre candidature sous réf. GA au **LOGEMENT FRANÇAIS Service Emploi-Formation 6, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX Cedex**

La société (2000 personnes, 1.7 MdF) est présente sur son marché au plan national comme international. Sa structure, décentralisée, est constituée de Divisions Régionales et de Filiales (France et Etranger). Centres de Profit semblables à des PMI (production, commercialisation...). Leur importance est variable mais toutes doivent faire face à leur gestion. Au siège la Direction Financière centralise, harmonise, conseille et consolide. C'est pour la rejoindre que nous recherchons :

Un Cadre de Gestion
(Contrôle de Gestion des Divisions).

En contact permanent avec les Divisions Régionales, dont il est le conseil comptable et fiscal, il veille à l'harmonisation des systèmes de gestion et participe à leur évolution. Il s'assure de la validité de l'information, s'implique dans la centralisation, les arrêtés comptables et la consolidation. Il a le souci de l'analyse et de la prospective.

Pour ce poste, nous souhaitons un homme jeune de bonne formation supérieure (ESC, Maîtrise + DESCF ou équivalent) bénéficiant d'une première expérience, même brève, en cabinet ou en entreprise lui ayant permis d'approfondir ses connaissances comptables, fiscales et de gestion.

Le salaire prévu est de l'ordre de 200 000 F/an.

Le poste se situe à Paris.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MCG 193 M à SEFOP, notre Conseil.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

COMMERCIAL ET FINANCIER

UN DOUBLE DEFI ...

Nous vous attendons pour devenir l'ambassadeur de notre activité **CREDIT-BAIL IMMOBILIER.**

Filiale d'un grand groupe bancaire, nous intervenons dans le financement en crédit-bail de locaux commerciaux, industriels ou de bureaux.

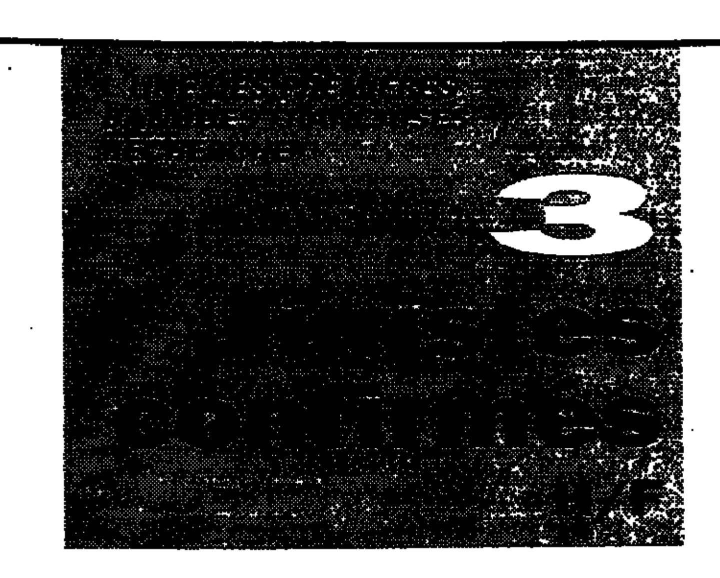
Après une école de commerce ou un troisième cycle *Banque-Finance, vous avez réussi une expérience de* 4 ans dans un domaine similaire. Nous parlons déjà le même langage, nous avons les mêmes réflexes ; vous êtes donc immédiatement opérationnel.

Vous voulez maintenant passer la vitesse supérieure et développer notre réseau de prescripteurs tout en assurant le montage financier des dossiers. Basé(e) à Paris 8ème avec de brefs déplacements en province, vous avez l'autonomie et le potentiel nécessaires à la souplesse de notre structure et à notre mobilité interne.

Merci d'adresser votre dossier et vos souhaits de rémunération sous référence 10/M (à préciser sur l'enveloppe) à AFFLUENTS - 43, rue du Chemin-Vert 75011 PARIS - qui transmettra.

Le Monde de la Gestion et des Finances

Le Monde des Juristes



DROIT BANCAIRE
réf. DB 590

Ce poste évolutif convient à un candidat d'environ 30/35 ans, titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur du droit (DEA, DESS, DJCE...) et justifiant d'une première expérience réussie dans les services juridiques d'une banque ou d'un office notarial. Le goût du travail en équipe est indispensable et la connaissance de l'anglais ou de l'allemand sera à terme un avantage.

Vous serez chargé : • d'animer et de coordonner l'activité d'une petite équipe ; • de former et d'informer les différents sièges d'exploitation, notamment en matière de droit du crédit et des garanties, de droit de la consommation, des personnes et des sociétés ; • d'étudier et de rédiger les contrats et conventions concernant les opérations de financement de l'activité de notre clientèle.

DROIT INTERNATIONAL
réf. DI 590

Ce poste évolutif convient à un candidat d'environ 30/35 ans, de formation juridique approfondie (BAC + 5) et nanti d'une expérience de 4 à 5 ans acquise dans une entreprise du secteur bancaire de préférence.

Dans le cadre d'une mission d'assistance juridique, vous aurez à assurer la gestion de dossiers complexes en relation étroite avec les différentes entités de la Direction Générale.

Le sens de la négociation, du travail en équipe, ainsi qu'une grande disponibilité sont nécessaires.

L'anglais est indispensable et l'allemand sera très apprécié.

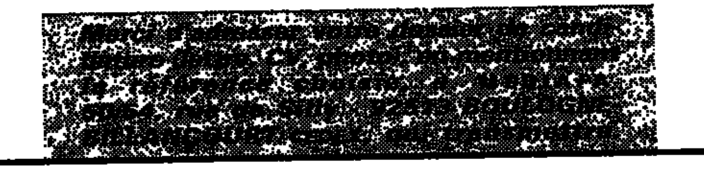
DROIT FINANCIER/ DROIT DES SOCIETES
réf. DFS 590

Ce poste évolutif convient à un candidat d'environ 30/35 ans, ayant une formation juridique approfondie (BAC + 5) et doté d'une bonne expérience professionnelle d'au moins 4 ans acquise en entreprise ou dans un cabinet d'avocats ou de conseils juridiques.

Vous aurez : • à assurer la gestion et le suivi de dossiers complexes en relation étroite avec les différentes entités de la Direction Générale dans le cadre d'une mission d'assistance juridique ; • à animer et coordonner l'activité d'une petite équipe.

Le sens de la négociation, du travail en équipe ainsi qu'une grande disponibilité sont nécessaires.

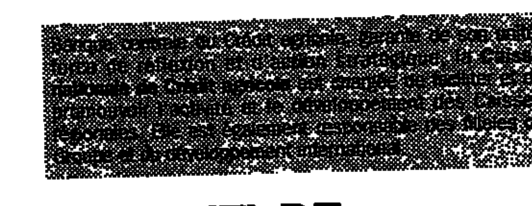
L'anglais est indispensable.



Le Monde des Ressources Humaines

Ensemble, exceller dans nos métiers, gagner en Europe.

LE CREDIT AGRICOLE CONFIRME SA DYNAMIQUE DE SUCCES : PREMIER GROUPE BANCAIRE EUROPEEN, 9400 POINTS DE VENTE, 74500 SALARIES.



CHARGE (E) DE RECRUTEMENT SENIOR

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

De formation supérieure, vous avez une grande pratique de l'entretien de recrutement et des tests, acquise en cabinet et/ou en entreprise. Une compétence en graphologie ainsi que l'expérience du recrutement d'informaticiens seraient appréciées.

La durée du contrat, éventuellement renouvelable, est de 18 mois.

La personne retenue exercera son activité à Saint-Quentin-en-Yvelines et à Paris 15ème.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous Réf. MAF/8.01 à : Direction des Ressources Humaines - CNCA BP. 48 - BP 78280 GUYANCOURT.

NC communication

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



"On peut rêver, concevoir et construire le plus merveilleux des mondes... mais c'est grâce aux hommes que ce rêve devient réalité". Si vous aussi partagez cette conviction de Walt Disney, vous vivrez une grande aventure au sein du plus grand complexe de loisirs d'Europe !

"C'est grâce aux hommes que le rêve devient réalité"

Responsable de l'administration du personnel

Au-delà de vos connaissances techniques (implantation des systèmes Ressources Humaines : ZADIG/GP ou Ressources), nous recherchons surtout un leader, de formation supérieure et bilingue français-anglais. C'est en effet avant tout votre personnalité qui vous fera réussir dans le management et l'animation de l'équipe importante que nous vous confierons. (Réf. ME/1207/01/1M)

Analyste confirmé rémunérations et avantages sociaux

Bilingue français-anglais, avec une solide formation (bac + 5), vous justifiez d'une expérience similaire au sein d'une structure internationale ou dans un cabinet. (Réf. ME/1207/02/1M)

Chargés de recrutement

Vous participez à la sélection de nos "Cast Members". Pour cela, vous devez maîtriser l'anglais, faire preuve d'une grande disponibilité, d'enthousiasme et être particulièrement motivé. De formation supérieure, doté d'une bonne culture générale, si vous savez ce que travailler veut dire (de préférence dans un de nos métiers : hôtellerie, restauration, loisirs...), alors nous réussirons ensemble. (Réf. ME/1207/03/1M)

Si ces perspectives vous motivent autant qu'elles vous passionnent, adressez votre dossier de candidature, sous la référence du poste choisi, à Euro Disney, Service Recrutement, BP 110, F 77777 Marne-la-Vallée Cedex 4.



les professionnels de l'imagination

©Disney

Le Monde des Juristes

Juriste International

De formation juridique supérieure, vos 5 ans d'expérience de juriste dans un contexte international vous ont permis d'acquérir rigueur et professionalisme.
Fort de ces compétences, vous souhaitez aujourd'hui rejoindre un groupe bancaire innovateur.
La Direction des Affaires Juridiques et Fiscales du *Crédit Commercial* de France vous propose de participer au développement de ses activités internationales.
Au sein d'une petite équipe vous interviendrez en tant que conseil auprès des diverses directions et piloterez avec autonomie des projets variés sur différents pays (financement de projet, titrisation de créances...).
Développant de nombreux contacts en interne comme à l'extérieur du CCF, vous saurez instaurer des relations de confiance avec vos interlocuteurs et serez amené à vous déplacer à l'étranger.
Votre esprit d'initiative et votre sens des responsabilités, vous permettront d'évoluer au sein de notre groupe en fonction de votre potentiel et de vos aspirations.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf JI/01 au cabinet SdB Conseil - 240, rue de Rivoli 75001 Paris.

Carré Turenne

CCF

PENSER L'ARGENT AVEC INTELLIGENCE



La filiale française d'un important établissement financier anglo-saxon recherche un

JURISTE - FISCALISTE OPÉRATIONNEL

Rattaché au Directeur Financier, le candidat interviendra sur l'ensemble de la fiscalité interne, en relation avec les différents départements de l'établissement.
Il devra également assurer le suivi juridique des filiales et des participations (CA, AG...), les relations avec la société mère.
Agé d'environ 27-30 ans, vous êtes titulaire d'un DESS de droit des affaires *et fiscalité* ou d'un diplôme d'une grande école de commerce option finance-fiscalité, assorti d'une formation juridique. Par ailleurs, vous avez une pratique d'environ 3-4 ans de la fiscalité directe et indirecte au sein d'un établissement financier ou d'un cabinet de conseil juridique.
La connaissance de la fiscalité des produits et des instruments financiers serait un plus.

Anglais nécessaire.

Poste à pourvoir à Paris.

Merci de téléphoner ou d'adresser votre CV, sous réf. 3021.

FAIRWAY *Horizon juridique,*
27 rue Marbeuf, 75008 Paris. France. Tél. : 47.23.32.75



JURIDIQUE

Juriste
Droit des Sociétés

Prenez en charge le suivi juridique d'un Groupe (CA : 3 milliards de F ; effectif : 15 000 personnes) leader européen dans le domaine de la prestation de services, spécialisé dans la restauration de collectivités.
En étroite collaboration avec la Direction Juridique et Fiscale, vous assurerez principalement le suivi juridique des Sociétés (constitution, gestion, conseils d'administration, augmentation de capital...) et la mise en œuvre des opérations de restructuration.
Vous traiterez également des problèmes en Droit des Affaires.
Titulaire d'un DESS Droit des Affaires, vous avez une expérience de 5 ans en Droit des Sociétés, les responsabilités et les possibilités d'évolution vous motivent au plus haut point.
Poste basé à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. E105128/M, à Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75326 Paris Cedex 07.



BERNARD KRIEF MANAGEMENT
WASHINGTON MOSCOU BRUXELLES PARIS
Un département de Bernard Krief Consulting Group

Conseil en Assistance active.

OTIS 6400 personnes en France. CA 3,6 milliards, une position de leader sur son marché. Le Directeur juridique basé au siège de Paris La Défense recherche un

Juriste d'Entreprise

Vous serez chargé de la préparation des Conseils d'Administration et Assemblées Générales de la société et de ses filiales, de l'optimisation de nos contrats de tous types (acquisition de parc, assurances, baux...). Vous interviendrez ponctuellement sur des questions tant de droit commercial que de droit de la concurrence ou de l'environnement.
Vous avez nécessairement outre une formation supérieure en Droit des Affaires et 3 ou 4 ans d'expérience en entreprise ou au sein d'un Cabinet juridique, une bonne connaissance du Droit des Contrats et une pratique courante et opérationnelle tant de l'anglais que de l'informatique. Qualité d'écoute, curiosité naturelle et rigueur assureront votre pleine réussite à nos côtés.

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf.1164/6 à notre conseil **SODERHU** 36 rue de Lisbonne, *75008 Paris, qui traitera votre* dossier confidentiellement.

SODERHU

OTIS : DESTINATION FUTUR

PARIS - LILLE - NANCY - LYON - LILLE - PARIS - NANCY - LYON - LILLE - PARIS - NANCY - LYON - LILLE - PARIS

Société de services en pleine expansion, **rattachée à un grand groupe de Communication et spécialisée en INFORMATION TELEPHONIQUE AUX PARTICULIERS sur toutes les questions de la vie quotidienne, recherche son**

Directeur du Service Information

Poste à créer, basé à Paris et rattaché au Président Directeur Général.

Votre mission : organiser, animer et contrôler une équipe de 15 à 20 collaborateurs diplômés d'études supérieures qui répondent par téléphone aux questions des particuliers.

Vos responsabilités : fournir une information fiable et rapide ; créer et mettre en œuvre les outils de gestion du service ; assurer les contacts et le suivi avec les principaux clients prescripteurs.

Votre profil : 35 ans, au minimum DESS ou DEA de Droit Privé, plusieurs années d'expérience dans un cabinet de conseil juridique ou d'avocat, une étude notariale ou équivalent, mais aussi un "bon sens" juridique, des facilités de contact, des capacités de manager.

Merci d'adresser CV + prétentions + photo, sous référence S/M1, à

MJC *michel jouhannaud conseils international search group*
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ALLEMAGNE - GRANDE-BRETAGNE - ITALIE - BELGIQUE - AUTRICHE

***N**otre Groupe de Services à forte dimension technique a une longue histoire écrite par des hommes et des femmes qui ont trouvé chez nous la possibilité d'exprimer leurs talents. Fort de plusieurs milliers de personnes, réalisant un CA de plusieurs milliards de francs, notre implantation, bien sûr hexagonale, mais aussi internationale, nous met en position d'être l'un des premiers en Europe tant dans nos métiers traditionnels que dans des métiers nouveaux.*

***C**e développement nous amène donc naturellement à renforcer les compétences de notre Département Juridique en y intégrant un :*



Maîtrisant la double dimension du DROIT PUBLIC et du DROIT DES AFFAIRES.

***L**a relation permanente et très étroite entretenue avec les Collectivités Locales nous conduit chaque jour à rechercher des solutions innovantes qui puissent apporter des réponses astucieuses et adaptées à un environnement juridique en pleine mutation.*

***N**ous recherchons donc les compétences d'une personnalité alliant la rigueur à l'imagination, la précision à la créativité, exprimant tout aussi bien son efficacité dans ses écrits que dans ses nombreux contacts humains.*

***D**ans la trentaine, diplômé d'études supérieures en Droit et vous appuyant sur la pratique courante de l'Espagnol ou de l'Allemand, vous pouvez vous prévaloir d'une expérience éprouvée d'au moins 5 ans.*

***V**otre talent vous permettra naturellement d'évoluer au rythme de notre croissance.*

***N**ous vous remercions de communiquer votre dossier complet de candidature (lettre, CV, photo et rémunération souhaitée), sous la référence LM/257, à notre Conseil :*



François PELLETIER
16 Avenue Hoche - 75008 PARIS

HCA

CHARTRES

agrr groupe — prima

L'AGRR 1er Groupe Interprofessionnel de Retraite et de Prévoyance Complémentaire offre une large gamme de services *auprès de 3 Millions de salariés et de retraités. Dans le cadre du* développement de PRIMA Compagnie d'Assurances IARD du Groupe, l'AGRR recrute un

RESPONSABLE DE GESTION SINISTRES CORPORELS

Vous assurez le Règlement des DOSSIERS CORPORELS (Loi Badinter), le Contentieux, et animez une petite équipe de Rédacteurs "Sinistres". Vous disposez d'outils de gestion informatisés.

Agé d'environ 30 à 35 ans, votre formation Maîtrise Droit privé est complétée par une expérience réussie du règlement de sinistres corporels en Compagnie ou en cabinet de Courtage.

Le poste pourra évoluer en fonction de votre dimension personnelle et de votre réussite. Si ce challenge vous intéresse adressez votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo, sous référence B67A/LM, à notre Conseil Claude BERGES .

RPC - 34 rue de la Fédération - 75015 PARIS

membre de SYNTEC

Raymond Poulain Consultants

Juriste droit social

dans un important groupe industriel

Agé de 35 ans au moins, vous avez une solide formation juridique avec une expérience confirmée en droit social.

Rattaché à la Direction juridique, vous travaillez exclusivement pour la Direction des affaires sociales. Vous êtes le spécialiste en droit du travail de la société et êtes chargé de conseiller la Direction dans le domaine de la politique juridique sociale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 128112, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.
Discrétion assurée.





« L'organisation au GAN, une assurance de réussite... »

L'ouverture du nouveau marché européen, l'évolution des besoins d'assurance, le développement des nouvelles technologies : voilà les principaux défis que le GAN doit relever dans les années à venir. Pour atteindre ces objectifs, nous optons pour la performance et recherchons pour notre Direction Organisation et Informatique un

Organisateur

Au sein du Département Organisation, vous étudiez et proposez des solutions d'organisation en relation avec les utilisateurs afin d'optimiser les procédures administratives et le fonctionnement des structures :

- réalisation d'études générales ou d'organisation : diagnostic de l'existant, proposition de solutions d'organisation, d'informatisation compatibles avec l'architecture cible,
- diffusion des résultats des études et négociation de l'acceptation des projets auprès des Directions concernées,
- coordination des tâches de mise en œuvre des réformes en relation avec les utilisateurs et les informaticiens.

De formation bac + 4/5, vous avez acquis une expérience de 2 à 5 ans de la fonction en entreprise ou en cabinet et êtes idéalement intervenu dans le secteur de l'assurance dommages et plus particulièrement du courtage.

Au-delà de vos solides compétences techniques, vos qualités personnelles (rigueur, créativité, capacité d'analyse et de synthèse, qualités relationnelles) vous permettront d'évoluer à terme vers d'autres fonctions au sein du Groupe.

Poste basé à Paris 9e.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, sous référence BM/27/LM, à DRH/GRC, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris



L'ÉNERGIE DE TOUS LES PROJETS

MEDIA-SYSTEM

Les laboratoires

Zyma

(Suisse)

recherchent

Médecin

(pharmacologie clinique)



Nous sommes un groupe pharmaceutique multinational en forte expansion. Nous recherchons pour notre unité Recherche et Développement près de Genève, un médecin.

- Nous souhaitons lui confier : la conception et la réalisation des études de tolérance et des études de pharmacocinétique;
- la coordination des essais de phase I et II, leur analyse et leur interprétation;
- les contacts avec les centres de recherche situés principalement en Europe;
- la recherche de méthodes adéquates pour mettre en évidence les actions pharmacodynamiques des substances en développement.

Outre votre formation médicale, une expérience en pharmacologie clinique acquise soit en milieu universitaire, soit en milieu industriel, nous paraît indispensable. De même que de bonnes connaissances, écrites et parlées, en français et en anglais.

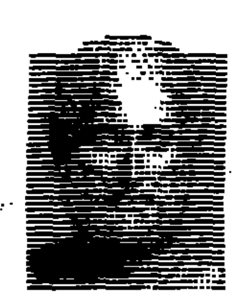
Nous offrons des prestations et conditions de travail avantageuses, l'environnement d'une équipe dynamique et des perspectives intéressantes de développement personnel.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil en France : Madame Christiane Monteil - 17 rue Galilée - 75116 PARIS

Cabinet Monteil
conseil en recrutement

High achievers

FOR AN INNOVATIVE APPROACH
TO MANAGEMENT CONSULTANCY



DOCTUS
DOCTUS CONSULTING EUROPE

Au sein du Groupe britannique C.R.T., - CA 600 MMF, 1 000 personnes, DOCTUS, cabinet international de conseil en management, avec des filiales en France, Espagne et Portugal, conseille les entreprises dans leur stratégie et s'engage dans un esprit de partenariat sur des résultats. Notre développement en France nous amène à recruter de nouveaux consultants. Nous souhaitons rencontrer des diplômés d'une école d'ingénieur, de gestion ou de commerce avec une expérience réussie d'au moins cinq années soit en consulting soit dans l'industrie. Capacité d'écoute et d'analyse, esprit de synthèse, goût pour la communication et esprit d'équipe, femmes ou hommes de terrain capables de s'engager, disponibles pour de fréquents déplacements, autant d'atouts pour réussir. Maîtrise de l'anglais et si possible de l'espagnol, rémunération motivante.

Please, send in english your application + photo + current salary to TAILLANDIER CONSEIL - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS, sous la référence 6033.



PARIS BORDEAUX TOULOUSE ORLEANS RENNES CARAIBES

LA COMPAGNIE FINANCIERE
DE CIC ET
DE L'UNION EUROPEENNE
REVELE LES TALENTS



JOURNALISTE D'ENTREPRISE

Journaliste de formation, vous avez acquis une expérience de 2 à 6 ans en presse d'entreprise ou en presse professionnelle.

En collaboration avec une nouvelle équipe de communication interne, vous aurez la maîtrise d'œuvre du journal d'entreprise de notre groupe.

Acteur du renforcement de l'identité du groupe, vous donnerez à votre activité une véritable dimension en participant à la conception de nouveaux supports, en réalisant un travail d'enquêtes et d'interviews, en assurant la rédaction des articles et le suivi de l'ensemble de la fabrication.

Ce poste est à pourvoir dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de 12 mois.

Vos talents de rédacteur et vos qualités relationnelles détermineront votre intégration.

La Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne, vous offre un environnement de choix à la mesure de vos ambitions : Filiale du GAN, la CFCIC-UE aura pour vous la souplesse d'une structure jeune et la dimension d'une holding, la diversité de métiers d'une banque d'affaires et les opportunités du premier Groupe Européen de bancassurance.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV) à Compagnie Financière de CIC et de l'Union Européenne sous Réf. 30244/NO - A l'attention de Catherine Videau - Direction des Ressources Humaines
4, rue Gaillon - 75017 Paris Cedex 02.

COMPAGNIE FINANCIERE
DE CIC ET DE L'UNION EUROPEENNE



TRW

Directeur des achats

Nous sommes la filiale française d'un groupe américain équipementier automobile de grande notoriété. Le développement de nos activités nous conduit à créer le poste de Directeur des Achats.

Rattaché au Directeur Général France, sa mission consiste à optimiser les achats pour nos deux usines. Il analyse et établit les marchés européens, sélectionne les fournisseurs, négocie les prix, coordonne et supervise l'achat des outillages et des investissements. Il gère un budget de 300 MF.

A 30/40 ans, de formation ingénieur ou Ecole de Commerce, vous avez une bonne pratique de l'anglais. Vous avez acquis une solide expérience de l'achat industriel dans le secteur de la métallurgie. Fin négociateur, vous saurez vous montrer rigoureux et ferme sur les prix.

Basé dans un premier temps à Paris, vous serez affecté définitivement à compter d'avril 1992 à notre siège pour la France à Dijon.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée sous réf. 135.02 LM à notre Conseil ARPE 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

MEDIAPA

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

recherche pour un emploi à plein temps le

RESPONSABLE (H./F.)
DU DÉPARTEMENT ÉDITORIAL
ÉCONOMIE, DROIT,
SCIENCE POLITIQUE

Formation universitaire de haut niveau et solide expérience éditoriale exigées.

Adresser lettre + CV et prétentions à :

LOUIS LECOMTE

Encyclopædia Universalis, 10, rue Vercingétorix
75680 PARIS Cedex 14

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Nous sommes une Société de premier plan, produisant et distribuant des films cinématographiques. Nous recherchons un Responsable du Personnel.

Vous avez, en étroite collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, la responsabilité de l'administration, la paie, le recrutement et la formation du Département Exploitation de la Société et de ses filiales (plus de quatre cents personnes). Assisté d'une équipe, vous serez à même de traiter, au quotidien, toutes les questions concernant le personnel de l'exploitation.

Agé de 27-30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (BAC + 5), vous avez une expérience des Ressources Humaines d'environ 3 ans, de préférence dans un secteur où le service est important. Vous avez une présence affirmée, de réels talents relationnels, ainsi qu'un bon ascendant.

Des opportunités d'évolution intéressante existent pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 31/4475 A à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM

Le Monde des Cadres



RENFORCER LA QUALITÉ DES PRESTATIONS OFFERTES À LA POPULATION ET ADAPTER NOTRE ORGANISATION AUX BESOINS DU PUBLIC, TELS SONT LES OBJECTIFS QUI ONT GUIDÉ NOTRE RESTRUCTURATION DES SERVICES TECHNIQUES. AFIN DE COMPLÉTER L'ÉQUIPE EN PLACE, NOUS RECHERCHONS :

UN [redacted]BLE
VO[redacted]RS

Au sein de la Direction Générale des Services Techniques, vous travaillerez en liaison avec des partenaires internes (Centres de Responsabilité Urbanisme, Environnement, Police Municipale) et externes (Syndicat d'Assainissement, Syndicat des Eaux, EDF-GDF...)

Vous serez Chef de Projet des opérations d'investissement (notamment liées à l'implantation du métro) et coordonnerez les grands chantiers avec vos partenaires.

Parmi vos objectifs figurent également la réalisation d'un programme de rénovation de l'assainissement et de la signalisation routière.

Le travail en équipe et le souci de la satisfaction du client sont vos principales motivations.

Une expérience de la fonction est souhaitée

Adresser lettre de motivation + CV à :
Monsieur le Député-Maire Hôtel de Ville
BP 19 76301 SOTTEVILLE-LES-ROUEN CEDEX

CCPEG

Le Monde de la Fonction Commerciale

MANAGER DE L'ACTIVITÉ CHIMIE



TEXACO CHEMICAL FRANCE

Nous sommes une division de TEXACO FRANCE, filiale française d'un des tout premiers groupes pétroliers mondiaux ; nous recherchons notre manager. Rattaché au directeur de TEXACO CHEMICAL EUROPE, il sera entièrement responsable de l'activité de la division aux plans marketing, commercial, logistique et gestion. L'activité porte sur une centaine de produits (spécialités chimiques et commodités) fabriqués aux USA et en Europe et vendus essentiellement sur le marché français. Il animera une petite équipe et travaillera en liaison avec les autres entités du groupe concernées dans cette activité. Ce poste basé à Paris, au siège de la filiale française, s'adresse à un ingénieur chimiste (ou équivalent) âgé d'au moins 35 ans, parlant couramment l'anglais et possédant une expérience significative pour le poste : marketing et vente de produits chimiques impliquant la connaissance des marchés, des technologies et des enjeux économiques. La rémunération de départ sera fonction du niveau de compétences acquis. Ecrire à G. MASSON, en précisant la référence A/S8723M - PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.51.

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

SAINT-NAZAIRE

La Mairie de Saint-Nazaire a élaboré son Projet Global de Développement. Pour réussir, cette politique ambitieuse doit s'articuler autour d'une action sociale innovante et ciblée. *La Mairie recherche son*

DIRECTEUR GENERAL
DE L'ACTION SOCIALE

Placé auprès du Secrétaire Général, vous devrez faire l'analyse des actions menées dans ce domaine, tant par la Ville que par ses nombreux partenaires et proposer aux élus des orientations nouvelles devant conduire à une plus grande efficacité auprès de la population.

A 30-40 ans, vous maîtrisez les différentes procédures existantes dans le domaine de l'action sociale. Votre compétence et votre sens relationnel vous permettent de gérer la relation avec les élus dans un véritable partenariat. Vous managez déjà une équipe importante.

Merci de nous adresser lettre, C.V. et photo sous référence 3209 à SELEFRANCE
72, rue Régnault - 75640 PARIS CEDEX 13.

SÉLÉFRANCE
Conseil en Ressources Humaines

NOTRE MISSION : LOGER LES HOMMES
NOTRE VOCATION : LES LOGER LE MIEUX POSSIBLE

Associez vos compétences à nos objectifs : tel est le défi qui vous est proposé au sein d'un organisme à vocation départementale de 11 000 logements, un CA de 678 MF, 217 personnes.

Nous recherchons :

NOTRE ASSISTANTE DE DIRECTION

Profil :
- Formation BAC + 2 ou solide expérience.
- Age : entre 25 et 40 ans
- Bonne présentation.
- Culture générale.
- Connaissance du logement social (facultatif).
- Notions juridiques.
- Qualités rédactionnelles.
- Initiative et autorités.

Mission : Assistante du directeur général
- Etudes préparation et suivi de dossiers.
- Rédaction de synthèses, rapports, comptes-rendus, courriers.

Poste à pourvoir : 50 km au nord de Paris.

Adresser candidature par lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous n° 8454
Le Monde Publicité
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 Paris Cedex 15

Un des leaders de l'electronique grand public cree au sein de son unite commerciale francaise le poste de

Responsable administration des ventes

Gestionnaire : vous collecterez et analyserez les données commerciales, participerez à l'élaboration des prévisions et budgets, réaliserez le reporting.
Organisateur : vous réviserez les procédures de suivi de la clientèle et contrôlerez le traitement des commandes.
Animateur : votre esprit d'équipe et votre diplomatie vous permettront de répondre efficacement aux besoins des clients.
Grâce à une première expérience similaire, vous pourrez rapidement élargir vos compétences opérationnelles et bientôt managériales.
Une formation supérieure, un bon niveau d'anglais feront de vous l'interlocuteur clef du Directeur de cette unité.
Poste basé en proche banlieue parisienne.

Adressez votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions), sous réf. 28129, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

ANVAR
ETABLISSEMENT PUBLIC
à caractère industriel et commercial, recherche un (e)

CHARGE(E) D'AFFAIRES

Ingénieur avec une formation à la gestion d'entreprise ou diplômé de l'université, BAC + 5 scientifique, vous avez si possible acquis 2 années d'expérience en entreprise ou dans un organisme en contact direct avec des PME/PMI.

Soutien méthodologique et financier de projets d'innovations dans les PMI, vous sensibiliserez les entreprises sur ces questions et assurerez l'instruction et le suivi de projets d'innovation aidés par l'ANVAR.

Ce poste basé à CHALONS SUR MARNE (51) est à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser CV, photo et lettre manuscrite : à Monsieur QUINTON - Délégué Régional Anvar Champagne Ardenne - 2, rue Grenet Tellier - 51000 Chalons sur Marne.

Carré Turenne

RIVP
SEM de construction, sise à Paris 7ème recherche un

CHARGE D'OPERATION

pour suivi de chantier de construction et de réhabilitation

CDD (6 mois)
titularisation envisageable

Ce travail immédiatement opérationnel - après un mois en double commande - vise au remplacement temporaire d'un chargé d'opération et peut constituer la première référence d'un candidat ayant une sérieuse formation de base en construction/aménagement et finances alliée à une forte personnalité et au goût des contacts.

Deux chantiers en cours sont concernés, incluant le suivi des architectes, des entreprises ainsi que le pilotage des relations aux locataires et à leurs représentants sur l'un des sites.

Envoyer C.V. et prétentions à

R.I.V.P.
[illegible]
4 place Saint Thomas d'Aquin - 75007 PARIS.

PUBLIPANEL

EMPLOI

Le mardi,
c'est tout un Monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

- Le Monde du Premier Emploi
- Le Monde de la Gestion et des Finances
- Le Monde des Ressources Humaines
- Le Monde des Juristes
- Le Monde des Cadres
- Le Monde de la Fonction Commerciale
- Le Monde de l'Informatique
- Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES

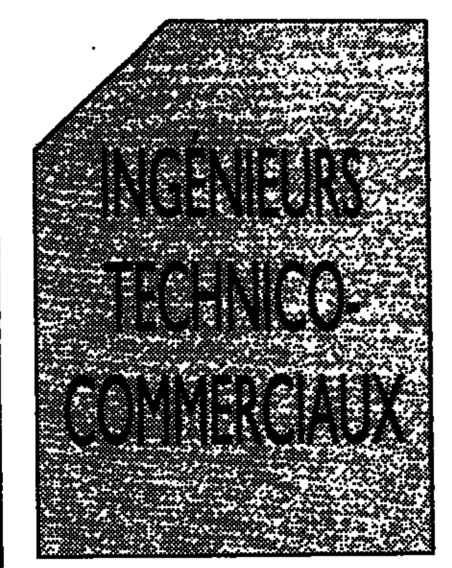
صكرامن الأصل

Le Monde de la

Fonction Commerciale

DU PONT DE NEMOURS

Dans le MONDE : 140 000 personnes, 135 implantations, 40 milliards de $ de C.A.
1 800 produits et gammes de produits
En FRANCE : 1 600 personnes.
6 milliards de francs de C.A.



DEPARTEMENT PROTECTION DES CULTURES/FRANCE

Pour développer notre part de marché sur le territoire national, nous renforçons nos équipes de vente.

De formation Agri/Agro, vous disposez d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans la vente des produits phytosanitaires.

Sur votre secteur, vous gérerez et fidéliserez un portefeuille de clients et développerez de nouveaux marchés.

Disponible pour effectuer de nombreux déplacements, vous saurez mettre à profit vos qualités relationnelles et votre esprit d'équipe.

Une bonne connaissance de la langue anglaise serait un atout.

Nous vous offrirons des possibilités d'évolution à l'échelle de vos ambitions, au sein d'un Groupe de dimension internationale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) à

DU PONT DE NEMOURS (FRANCE) S.A.
Département des Ressources Humaines/MA
137, rue de l'Université
75334 PARIS CEDEX 07



Exercer des responsabilités commerciales dans l'aéronautique

Chez MATRA, l'anticipation est une nécessité absolue et nos produits apportent de réelles solutions aux préoccupations stratégiques du secteur industriel privé et public, dans notre domaine aéronautique "high tech".

Nos responsables commerciaux, à l'interface entre la technique et les besoins du client, sont chargés d'étudier les marchés, de prospecter et élargir ainsi notre clientèle, de répondre aux appels d'offres, négocier et vendre.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur technique ou commercial et vous avez acquis une expérience d'au moins 10 ans dont celle de négociateur de systèmes techniques complexes en France ou à l'étranger.

Nous vous offrons un poste de contact à haut niveau dans le secteur industriel privé ou près des services officiels, français ou étrangers, selon votre expérience et vos souhaits.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 40 C à Joëlle Digeon - DRH

MATRA DEFENSE
37 avenue Louis Bréguet
BP 1 - 78146 Vélizy Villacoublay



IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

Acheteur

Lyon

Notre société, filiale d'un puissant groupe mondial se développe rapidement dans des domaines touchant **aux nouveaux matériaux** où notre notoriété est importante. Nous employons plus de 400 personnes sur plusieurs sites dans des activités Production, R et D, Marketing... pour un CA de 500 millions de francs environ.

Nous renforcons notre fonction ACHAT et recherchons un nouveau **cadre.**

Rattaché au Responsable de cette fonction, et avec l'assistance d'une collaboratrice, vous prendrez en charge les achats importants **d'équipements** nécessaires à la **Production** et à la **maintenance**. Vous proposerez et mettrez en place une organisation et des procédures efficaces, sélectionnerez les fournisseurs, et négocierez avec eux des contrats-cadres, veillerez à la bonne exécution des commandes dans le respect de la qualité, participerez à l'élaboration de la politique achat de la société.

Vous possédez une formation supérieure et une première expérience des achats. Par votre diplomatie et votre fermeté, vous saurez établir un dialogue constructif avec de nombreux interlocuteurs. Anglais ou allemand apprécié.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. ACM2 à Madame Christiane Monteil 17, rue Galilée - 75116 PARIS - qui vous garantit une totale confidentialité.
Les entretiens pourront avoir lieu à Lyon ou à Paris.

Cabinet Monteil
conseil en recrutement

Importante Société Immobilière propriétaire d'un parc à vocation industrielle et logistique d'environ 440 000 m² en Ile de France

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) en précisant la référence choisie à :
Accent tonic'
45-47, rue de Buzenval
75020 PARIS

UN RESPONSABLE COMMERCIAL
Ile de France
Réf. RCM

De formation supérieure, il possède une expérience réussie d'une dizaine d'années dans la commercialisation de produits immobiliers à destination des sociétés industrielles.

Directement rattaché à la Direction Générale, il aura, outre ses responsabilités commerciales sur le terrain, à participer à la réflexion sur une nouvelle stratégie commerciale ainsi qu'à intervenir directement dans la gestion du parc immobilier de l'entreprise.

La réussite à ce poste implique un candidat qui en plus de son dynamisme commercial et son sens de la gestion, devra faire preuve d'un esprit d'équipe important.

En cas de succès, une évolution de carrière particulièrement motivante peut être envisagée.

La bonne connaissance d'une langue étrangère, au moins, est indispensable.

UN CADRE COMMERCIAL
Junior
Réf. CJM

Agé de 25-30 ans, de formation supérieure, il aura acquis une première expérience de la commercialisation de produits immobiliers en entreprise ou en cabinet.

Rattaché au responsable commercial Ile de France, il sera chargé de commercialiser des terrains et des locaux industriels, plus particulièrement en région parisienne et auprès d'une clientèle diversifiée.

Bon négociateur et entreprenant, il prouvera son sens du travail en équipe.

La bonne connaissance d'une langue étrangère, au moins, est indsipensable.

Pour sa nouvelle Délégation aux Services Avancés de Facturation, la Direction commerciale de France Télécom recherche

Responsable commercial

L'objectif de la délégation est de préciser la demande des clients en matière de facture télécom et de contribuer à la définition des systèmes de facturation avancés à mettre en place.
De formation commerciale - ou technique et commerciale -, de niveau bac + 5 si possible, vous avez plusieurs années d'expérience en matière de systèmes de communication de grandes entreprises.
Poste basé à Paris (quartier Montparnasse).

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV) à France Télécom, Direction commerciale, Délégation aux Services Avancés de Facturation, 6 place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15.



UN AVENIR D'AVANCE

Le Monde de l'Informatique

Le Monde des Secteurs de Pointe

هكذا من الأصل

Secteurs de Pointe

ALCATEL
CUIVRE

Jeune ingénieur de production

Méthodes-Maintenance

ALCATEL CUIVRE, filiale de l'un des plus grands groupes industriels français, notre société bénéficie d'une avance technologique qui *la place parmi les leaders européens* de fils de cuivre émaillés et tréfilés.
Dans un contexte en croissance, nous recherchons pour l'une de nos usines un **jeune ingénieur en début de carrière.** Votre mission : • développer la productivité et la qualité de nos équipements et de nos procédés, • prendre en charge la maintenance de l'usine en supervisant une équipe d'une dizaine de personnes.
Dans ce poste immédiatement opérationnel vous pourrez très rapidement prouver votre potentiel et vous former à des responsabilités d'encadrement de production.
Ingénieur généraliste (AM ou équivalent), disposant d'une première expérience ou "solide" débutant, vos qualités de communication, de créativité technique et votre détermination seront les conditions d'une réussite qui pourra largement s'épanouir au sein de notre société ou de notre groupe.

Localisation : 100 km au nord de Paris.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 27939, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

INGENIEUR D'AFFAIRES

STRATEGE et DIPLOMATE

Vous vous reconnaissez dans ce titre ? Vous possédez donc des qualités qu'on ne trouve pas rassemblées chez tout le monde.

Notre Société de Service s'adresse, d'une façon générale, aux collectivités Locales pour le compte desquelles elle conçoit, monte au plan financier, réalise et exploite des installations de type industriel, complexes et importantes au niveau des investissements.

Basé à LYON, au sein de notre équipe commerciale en charge de notre développement sur 20 départements, vous aurez pour mission d'entretenir les relations avec nos clients potentiels, de définir avec eux leurs besoins à court ou long terme et de leur proposer des solutions techniques et financières qu'il vous appartiendra de négocier. Pour cette tâche de longue haleine nous avons besoin d'un homme ou d'une femme de grand talent.

Agé(e) de 30 à 35 ans, diplômé(e) d'une GRANDE ECOLE D'INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES, vous avez une expérience significative et réussie de commercial de haut niveau (Services et/ou Technique), d'Ingénieur d'Affaires ou toute autre expérience incluant le sens de la stratégie et du long terme.

Votre réussite dans ce poste vous désignera pour une carrière évolutive au sein de notre groupe : la direction de centres de profits de plus en plus importants.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence M/116/BB (portée sur la lettre et sur l'enveloppe) à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

CHP cabinet Henri PHILIPPE - 106 boulevard Haussmann 75008 PARIS

Membre de Syntec

PARFRANCE ANNONCES

Calorstat industries

INGENIEUR CHEF DE FABRICATION

De formation Ingénieur - ENI mécanique ou équivalent - fort d'une expérience de 2/3 ans environ dans un secteur à dominante mécanique, vous souhaitez développer votre acquis dans une entreprise concevant et réalisant des produits spécifiques Petite et Moyenne série, à forte valeur ajoutée.

Rattaché au Directeur de Production, travaillant en étroite collaboration avec le B.E., les Méthodes, l'Assurance Qualité, vous prenez la responsabilité de projets nouveaux dans un souci de PERFORMANCE : diminution des coûts, amélioration de la productivité, des processus, des équipements et de nos procédés de fabrication : emboutissage profond, traitement thermique, traitement de surface, électrodéposition, soudure fine, TIG, plasma et laser.

Tenace, avec de fortes qualités de contact et de présence, vous êtes en relation directe avec les chefs d'atelier et les techniciens pour les appuyer dans la réalisation des projets. Reconnu pour vos compétences et apprécié pour vos qualités, vous serez à même de saisir les possibilités d'évolution offertes par notre entreprise.

La pratique de l'anglais est nécessaire en raison du fort développement de notre activité sur l'Europe et les Etats-Unis.

Le poste est basé à DOURDAN (91).

Rejoignez un environnement valorisant où notre EXPERTISE fait REFERENCE, envoyez CV + photo à MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison Cedex, sous réf. 48.5386/LM.

Mercuri Urval

CONTESSE



J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS

La **DGA**, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.
Le service technique des constructions et armes navales (1000 *personnes à Paris) chargé au sein de la Direction des Constructions* Navales (ensemble industriel de la DGA de 30000 personnes) de concevoir les bâtiments pour la Marine Nationale et l'exportation, recherche pour le département Architecture des Systèmes de Combat

Jeune ingénieur projets

Chargé d'établir les spécifications, de participer aux avant-projets, de coordonner et gérer le développement, la réalisation de systèmes de combat pour les sous-marins sur les plans technique, calendaire et financier.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une grande école à dominante électronique/traitement du signal (ESE, ENSTA, ISEN, ENSIEG...) disposant si possible d'une première expérience de développement de systèmes. Anglais impératif. Réf. 2 B 2318-2M

Ingénieur organisation/audit

Il aura pour missions principales : • d'optimiser l'organisation (mise en place de méthodes et de procédures de suivi de projets) • d'effectuer des audits auprès des coopérants internes, afin d'améliorer la qualité des prestations du département et du STCAN dans la conduite de projets complexes.
Impérativement diplômé d'une grande école, une expérience de gestion de projet (coûts, délais, qualité) serait appréciée. La connaissance des méthodes de management de programme serait un atout important. Réf. 2 B 2319-2M

Postes basés à **PARIS.**

DGA

ECRIRE EN PRECISANT LA REFERENCE CHOISIE A NOTRE CONSEIL :
ETAP - 71, RUE D'AUTEUIL - 75016 PARIS.



TAMBRANDS®

Groupe U.S., marque leader international, produit grande consommation, recherche

Ingénieur de projet Tours

Notre expansion se poursuit et nécessite vos compétences en méthodes de fabrication, en organisation du travail, votre goût pour la gestion de la qualité, l'amélioration de l'efficience.

Au sein d'une équipe internationale, vous participerez à la mise en production de nouveaux produits ainsi qu'à tous nos futurs développements. Des déplacements auprès de nos fournisseurs ainsi que sur nos autres sites à l'étranger sont à prévoir.

De formation ingénieur mécanicien (AM ou équivalent), vous possédez une première expérience et une bonne maîtrise de l'anglais. Si vous souhaitez évoluer dans une entreprise performante où vous pourrez valoriser au mieux vos atouts, nous vous remercions d'écrire rapidement à notre conseil : Juliette Dourlens, *Team Maker*, 23 bis rue de la Clarté-Dieu, 37100 Tours.

team maker

MÉDIA-SYSTEM

PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS - LILLE - LYON - NANCY - PARIS - LILLE - LYON - NANCY

ANDREW

ANTENNES ANDREW FRANCE, filiale de ANDREW CORPORATION (USA), leader mondial des SYSTEMES ANTENNAIRES de *TELECOMMUNICATION* recherche dans le cadre de son fort développement

Ingénieur Commercial H/F

Réseau Cellulaire

De formation technique supérieure, vous connaissez bien le milieu professionnel de la TELEPHONIE CELLULAIRE. Vous êtes actuellement ingénieur projet ou ingénieur technico-commercial et vous souhaitez donner une nouvelle dimension à votre carrière au sein d'une Société à taille humaine dans laquelle vous exprimerez votre compétence technique et surtout votre savoir-faire commercial sur un marché très porteur.

Vos contacts s'établissent à deux niveaux : les opérateurs pour l'homologation de nos produits *et les installateurs et OEM pour leurs besoins* d'équipement.

Pleinement autonome sur les projets que vous initierez et suivrez, vous travaillerez également en liaison étroite avec nos usines anglo- saxonnes : **la pratique de l'anglais** est impérative.

Poste basé à BUC (78).

Merci d'écrire avec CV + prétentions + enveloppe à v/adresse, sous réf. ANW/LM1 à
michel jouhannaud conseils international search group
182, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

ALLEMAGNE - GRANDE-BRETAGNE - ITALIE - BELGIQUE - AUTRICHE

De l'autre côté de l'écran

THOMSON VIDEOGLASS, filiale de Thomson Consumer Electronics, l'un des leaders mondiaux de l'électronique grand public, fabrique dans son usine près de FONTAINEBLEAU (700 personnes) les verreries de télévision couleur. Nous recherchons un :

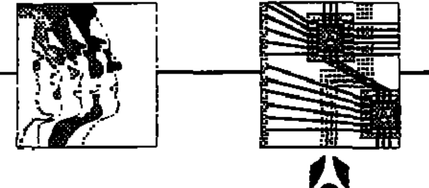
INGENIEUR INSTRUMENTATION ET REGULATION

Homme de production, vous serez responsable du contrôle, de l'optimisation et du développement de l'instrumentation et de la régulation de nos fours.

Vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans des domaines tels que : systèmes de supervision, régulateurs multiboucles configurables, capteurs, automates programmables.

Votre goût pour la technique et vos qualités relationnelles vous permettront de vous exprimer et d'évoluer dans un environnement technologique très élaboré.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. IR/LM à : **THOMSON VIDEOGLASS** Direction du Personnel - 77167 BAGNEAUX-SUR-LOING





THOMSON

DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS

HCAP

Le Monde des Secteurs de Pointe

IMPORTANT GROUPE

AMENAGEUR - CONSTRUCTEUR GESTIONNAIRE

recherche pour développer un secteur de

L'ILE DE FRANCE

UN RESPONSABLE CONSTRUCTION

Votre mission consistera à développer un nouveau secteur de construction de logements sociaux locatifs et d'accession à la propriété.

Directement rattaché au *Directeur de la promotion*, vous aurez l'entière responsabilité de votre secteur.

Ce poste exige une longue expérience de montage des *opérations de promotion*, le goût d'entreprendre et le sens de la négociation. (Age : 35 ans minimum).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence **8547 à PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75544 PARIS CEDEX 11 qui transmettra**

ORSTOM

L'INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

recrute par voie de concours pour ses programmes scientifiques à l'étranger (Hommes ou Femmes) :

39 DIRECTEURS DE RECHERCHE

de 2ème classe

2 CHARGES DE RECHERCHE

de 1ère classe

23 CHARGES DE RECHERCHE

de 2ème classe

Ces postes sont à pourvoir dans les domaines scientifiques suivants :
GEOLOGIE, GEOPHYSIQUE,
HYDROLOGIE, PEDOLOGIE,
HYDROBIOLOGIE, OCEANOGRAPHIE,
SCIENCES DU MONDE VEGETAL,
SCIENCES BIOLOGIQUES ET BIOCHIMIQUES APPLIQUEES A L'HOMME,
SCIENCES SOCIALES.

Vous pouvez demander les dossiers de candidature auprès du bureau des concours de l'ORSTOM - 213, rue La Fayette 75010 PARIS - par téléphone au 48.03.77.83 ou *48.03.77.83 - par Minitel 3616 EUROMES•ORSTOM* (pour les CR1 et CR2). La date de clôture des *inscriptions aux concours est fixée au :* 31 janvier 1992 à 17 heures.

36 16 EUROMES

DISTRICT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER

RECRUTE

INGÉNIEUR

SITUATION :
- District de l'agglomération de *Montpellier* (320 000 habitants) services techniques.
- *Grade : ingénieur.*
- Emploi : direction des transports (6 personnes) : *•Compétences du service :* transports en commun, infrastructure voirie, jalonnement directionnel ; *en cours d'étude :* un deuxième axe prioritaire de bus ; *en projet :* un TCSP métro léger ou tramway).

MISSION :
- Responsable des chantiers d'infrastructure pour transports.
- Participation aux études.
- Relations avec les services municipaux de voirie et les concessionnaires.

PROFIL :
- Formation ingénieur diplômé TP, génie civil.
- Expérience 3 ans *minimum* de direction de chantiers voirie ou TP.
- Connaissances appréciées en informatique pratique et dans le fonctionnement d'une collectivité territoriale (procédures administratives et financières).
- Qualités particulières :
  - rigueur et sens de l'organisation ;
  - dynamisme et disponibilité.

RECRUTEMENT :
URGENT selon conditions statutaires, mutation ou liste d'aptitude.

Adresser candidature, CV très détaillé, avec photo d'identité, copie des diplômes, le cas échéant, dernier arrêté à :
M. le Président du District de l'Agglomération de Montpellier
BP 2116 – 34026 MONTPELLIER Cedex 01

KAISER

CONSTRUCTEUR DE VEHICULES INDUSTRIELS recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Ingénieur de formation mécanicien, âgé d'environ 40 ans, il devra justifier d'une expérience réussie de plusieurs années dans les fonctions METHODES-ORDONNANCEMENT et FABRICATION, *acquise dans les secteurs de la* production d'ensembles mécano-soudés et mécaniques intégrant hydraulique, électricité et protection de surfaces (véhicules industriels, ferroviaire, matériel de T.P., machines agricoles).

Gestionnaire et animateur d'hommes, il aura à prendre en charge les services Fabrication-Méthodes, Ordonnancement et Approvisionnement avec le souci constant de rechercher, avec les autres responsables, le meilleur compromis en vue d'atteindre les objectifs.

Le lieu de travail est situé à LONGUYON (54).

Adressez lettre de candidature et Curriculum Vitae à :
André PERESSIN - Directeur des Ressources Humaines - 29, rue du 14 Juillet
67980 HANGENBIETEN

LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

recrute le (la)

RESPONSABLE DE L'UNITÉ DE MICROBIOLOGIE DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES DU MORBIHAN

MISSION :
Diriger l'Unité de Microbiologie (hygiène alimentaire, bactériologie des eaux, conseil en hygiène agroalimentaire) au sein d'une équipe pluridisciplinaire (santé animale, analyses chimiques).
Proposer et introduire les techniques nécessaires au développement de l'activité et à l'amélioration de la productivité.
Poursuivre la démarche qualité vers l'accréditation RNE.
Effectif : 10 personnes.

PROFIL :
Pharmacien ou vétérinaire à orientation *microbiologie*, 35 ans environ, avec expérience 5 ans minimum dans activité similaire (*laboratoire de contrôle ou industrie*).
Expérience politique qualité/accréditation appréciée.

QUALITÉS REQUISES :
Rigueur, organisation, esprit d'équipe, sens commercial, goût pour la formation.

RÉMUNÉRATION :
Selon expérience, sur la base de l'échelle indiciaire des ingénieurs en chef première catégorie de la fonction publique territoriale.

Lieu de travail : **VANNES (MORBIHAN)**

Merci d'adresser une lettre de candidature et un CV à :
M. le Président du Conseil général du Morbihan
Service du Personnel et de l'Information interne
BP 400.56.009 VANNES

Renseignements complémentaires : M. MASSIP - 97-46-14-15

MEDIAPA

ETIENNE LACROIX DEFENSE

Contre-Mesures "AIR"

INGENIEUR d'AFFAIRES France - Europe

Le Département ARMEMENT du Groupe LACROIX à MURET, assure la recherche, le développement, la *fabrication* et la vente de produits issus du savoir-faire pyrotechnique de l'Entreprise.

Nous recrutons pour la France et l'Europe un INGENIEUR D'AFFAIRES pour l'activité "CONTRE-MESURES AIR", *le titulaire partant à la retraite.*

Rattaché à la Direction Produits Contre-Mesures, il doit prospecter, recueillir les besoins auprès des Utilisateurs et des Prescripteurs, négocier les contrats d'Etudes ou de série.
Il s'assure du bon déroulement des actions qu'il a initiées.
A ce titre, il est responsable des performances techniques et qualitatives au plan industriel, mais également des objectifs de rentabilité, impliquant le suivi des coûts et la tenue des délais...

Il travaille en synergie avec les *Ingénieurs*, *Cadres et* Techniciens des différents services de la société, mais reste l'interlocuteur de ses clients.

Diplômé d'une Ecole d'INGENIEURS ou d'UNIVERSITE, 30 ans *minimum*, une première expérience significative d'Ingénieur Commercial vous a rendu apte à être "un homme de solutions". Vous justifiez, si possible, d'une connaissance opérationnelle du milieu "AIR".

Pratique de l'Anglais exigée.
Lieu de résidence : Muret/Toulouse.

Merci d'adresser, sous référence M91106 (sur l'enveloppe), lettre manuscrite, CV (photo) rémunération annuelle souhaitée, *à notre Conseil en Recrutement,*
Marie-Françoise LAUTREC LEPY
35 rue des Couteliers *31000 Toulouse,
qui traitera confidentiellement votre candidature.

**Premiers entretiens à Paris et Toulouse*

marie-françoise lautrec lepy

DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ETUDES - DONNÉES PRODUCTION

Ingénieur diplômé, vous avez acquis à 35 ans environ, une solide expérience en entreprise ou en SSII dans des fonctions de responsable de projets et/ou consultant en organisation. Une expérience en télécom serait un plus.
Au sein de notre entreprise, filiale d'un groupe international leader mondial sur *son activité* (études marketing), vous serez responsable des différents services du département production qui assurent les missions suivantes :
- le traitement de l'information et des données,
- le développement, la production et le contrôle qualité d'études marketing que nous réalisons pour le compte de nos clients,
- la création et la gestion de réseaux, l'optimisation de choix informatiques.

Véritable manager de votre équipe, vous rapporterez directement dans votre mission à la direction générale et vous serez membre du comité de direction. Vous travaillerez en étroite collaboration avec notre direction marketing pour le développement de nos études.
Vous serez également en liaison avec les différentes filiales étrangères de notre société, ce qui nécessite la pratique de la langue anglaise.
Nous proposons une rémunération motivante pour ce *poste évolutif dans un groupe en pleine expansion.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous *réf. 91330, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins,* 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra en toute confidentialité.

Carré Turenne

CERGY PONTOISE

Chef des Services Techniques

Société de conditionnement de déchets et effluents industriels, nous sommes une PME récente en développement, filiale de deux des plus importants groupes industriels français.

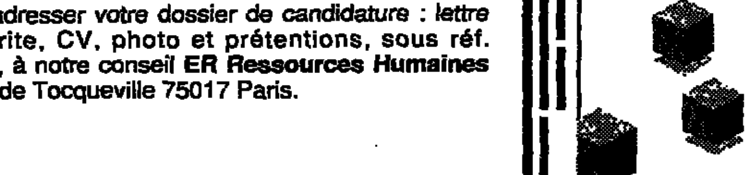
Rattaché à la Direction Générale, vous participerez à notre évolution et assurerez la mise en oeuvre de notre politique technique en pilotant les études de projets industriels, en développant les procédés et en animant une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Agé d'environ 35 ans, vous êtes ingénieur diplômé d'une grande école généraliste ou de chimie *appliquée et avez acquis une solide expérience* professionnelle dans le traitement des déchets industriels ou nucléaires.

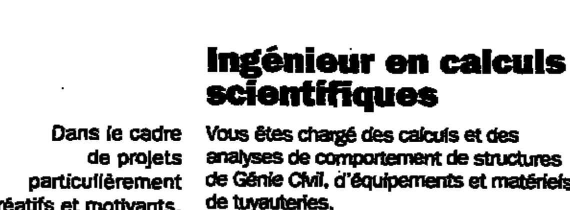
Homme de contact, pragmatique et efficace vous réussirez dans notre environnement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 91/28LM, à notre conseil **ER Ressources Humaines** 118, rue de Tocqueville 75017 Paris.

Carré Turenne



ER Ressources Humaines

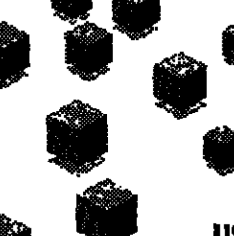


AU CŒUR DE L'INGENIERIE INDUSTRIELLE

Ingénieur en calculs scientifiques

Dans le cadre de projets particulièrement créatifs et motivants, USSI INGENIERIE renforce le potentiel de sa filière Calculs Scientifiques.

Vous êtes chargé des calculs et des analyses de comportement de structures de Génie Civil, d'équipements et matériels, de tuyauteries.
Débutant ou première expérience (industrielle ou R&D), diplômé d'une grande école *ou* université à spécialisation mécanique appliquée à la conception et à la construction, vous *maîtrisez* des progiciels de calculs par la méthode des éléments finis (SYSTUS, SYSPIPE, HERCULE...) et vous avez une bonne connaissance en génie parasismique ainsi que de l'analyse des contraintes (ASME, RCCM et MR...).



Ce poste est basé en région parisienne.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo), sous référence M/91.03, à USSI INGENIERIE, Direction du Personnel, 116 av. Aristide-Briand, 92224 Bagneux.

USSI INGENIERIE
RESEAU EURISYS

L'EXPERIENCE ET L'INNOVATION

MEDIA-SYSTEM

Le Monde des Secteurs de Pointe

ALCATEL CETT

Filiale du Groupe Multinational ALCATEL-ALSTHOM, nous sommes spécialisés dans la conception et la réalisation de systèmes de Gestion de Réseaux d'Energie Electrique. Nous recherchons un

INGENIEUR D'ETUDES CONFIRME

Support Technique - Marketing Industriel - Veille Technologique

POSTE BASÉ À PARIS OUEST

VOTRE MISSION : Directement rattaché au Chef du Service Technique "Produits et Systèmes" ❑ vous apportez vos compétences (techniques, coûts, délais) dans le cadre des propositions et appels d'offres ❑ vous assurez un dialogue technique permanent avec nos clients (plus particulièrement EDF), nos partenaires du Groupe, les différents services de l'entreprise, afin de définir les développements futurs.

VOTRE PROFIL : ❑ 30 ans environ ❑ une formation d'ingénieur ❑ une expérience significative dans le domaine des systèmes temps réel à base de microprocesseurs ❑ la connaissance des systèmes de téléconduite d'énergie électrique serait appréciée ❑ créativité, esprit d'initiative et habileté relationnelle ❑ ANGLAIS INDISPENSABLE.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ un poste polyvalent qui vous impliquera dans toutes les actions de l'entreprise (technique, commerciale, stratégie marketing) ❑ des contacts privilégiés à haut niveau avec nos clients et nos partenaires ❑ un environnement high tech où vos compétences seront valorisées ❑ de réelles perspectives d'évolution dans notre société ou au sein du groupe ALCATEL.

Pour un entretien individuel avec la société le 24/01/92

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 96, rue St Charles - 75015 PARIS. Fax : (1) 45.79.49.94. en indiquant la référence 10544 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX

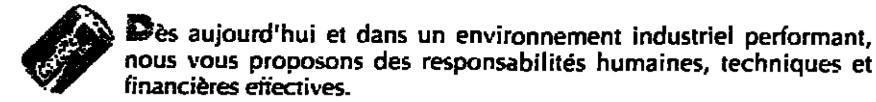
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY



JEUNES INGENIEURS MECANIQUE, AUTOMATISME, AGRO...



La confiance que Coca-Cola a dans l'avenir, nous l'accordons aussi à ceux qui construisent notre réussite.



Dès aujourd'hui et dans un environnement industriel performant, nous vous proposons des responsabilités humaines, techniques et financières effectives.



Nos sites de Grigny (91), Clamart (92) et Marseille (13) attendent des jeunes motivés pour évoluer dans l'industrie : encadrer des équipes de fabrication, concevoir et réaliser des programmes d'investissement, construire et maintenir l'outil de production, gérer et améliorer les coûts de production, optimiser l'organisation...

Fin février, dix jeunes ingénieurs à potentiel auront rejoint nos équipes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence 32/4489 A à : EGOR TECHNOLOGIES, 17 avenue Matignon, 75008 PARIS.

CONTESSE

COGEMA

INGENIEUR Coordination Informatique

LE GROUPE COGEMA

SEULE SOCIETE MONDIALE A MAITRISER L'ENSEMBLE DU CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLEAIRE

16 800 PERSONNES

21,4 MILLIARDS DE C.A. DONT 31 % A L'ETRANGER

Au sein de la Direction des Etudes Economiques et de la Stratégie, vous intégrez notre service Coordination Informatique.

A vous d'élaborer et de mettre en place une harmonisation de l'informatique (matériels, logiciels, formations...) au Siège, dans les établissements et dans les filiales.

Votre crédibilité technique vous permet d'asseoir votre rôle de conseil et de coordinateur auprès de l'ensemble de vos interlocuteurs.

A 30 ans environ, diplômé(e) d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, vous justifiez d'une expérience similaire de 3 à 5 ans, en micro-informatique, gros systèmes et réseaux...

Dominique CLEVENOT-HINDER vous remercie de lui adresser lettre, et CV sous réf. 3713A/LM BOSSARD CARRIERES 4, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS

BOSSARD *Carrières*

ORC — *Membre de Syntec Recrutement*



Filiale d'un groupe d'envergure européenne, la Société OXXO est devenue le premier spécialiste français de la menuiserie multimatériaux pour les grands chantiers.

Ses résultats, sa croissance et ses projets l'amènent à rechercher son

Responsable méthodes

Rattaché au Directeur de Production, vous gérez une équipe et avez pour mission de développer l'ensemble de l'activité méthodes. Vous serez plus particulièrement responsable des fonctions suivantes :

- amélioration de la productivité,
- organisation des postes de travail et ergonomie,
- conception des modes opératoires appliqués aux postes,
- création de documents complets d'exécution pour les ateliers.

De formation Ingénieur Généraliste, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie, acquise de préférence en production.

Poste basé à Cluny (Bourgogne).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. LM 187 A à notre Conseil ARCO - Luc FROMAIGEAT - 18 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.



PARIS/RHÔNE-ALPES ARCO

CONTESSE



Ingénieur Technico-Commercial "Freinez fort pour accélérer les affaires !"

SAB WABCO est, de loin, le numéro 1 mondial des systèmes de freinage ferroviaire. La filiale française réalise 340 MF de chiffre d'affaires avec 400 personnes. Son marché est en forte croissance en France (T.G.V.), en Europe (Transmanche), dans le monde... Le record de vitesse du TGV : 515 km/heure.

Arts et Métiers, INSA, ENSI, ENI, fort d'une première expérience réussie ou éventuellement d'une série de stages significatifs, vous participerez au développement des affaires et des produits nouveaux.

Filiale du groupe suédois CARDO contrôlé par VOLVO, notre culture est européenne, nos relations internes sont directes et cordiales. Nous savons maintenir le style d'une PME dans un contexte multinational. Si vous voulez partager notre dynamisme, écrivez à Jean-Louis Marques du cabinet Sirca, 140 bd Hausmann - 75008 Paris, sous la référence 375 353 LM.

Sirca

Paris-Lyon-Madrid-Lisbonne — Syntec Recrutement

SENSITIVE

Ingénieur concepteur

spécialiste APL

Très performante, notre société est spécialisée dans la conception de progiciels destinés aux Banques et aux Etablissements Financiers.

Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un Ingénieur Concepteur spécialiste APL.

Responsable de la conception et de la réalisation de nouveaux logiciels de gestion, vous interviendrez dans des domaines bancaires ou financiers très spécifiques : banques internationales, marchés financiers, futures et options.

A environ 30/35 ans, de formation Ingénieur, vous possédez une expérience similaire probante de 5 ans et souhaitez évoluer au sein d'une équipe conviviale.

Acteur de projets nouveaux et motivants, vous développerez vos compétences dans notre environnement actuel : APL, PC, MS-DOS, réseaux NOVELL, grands systèmes IBM (MVS, TSO, APL2, DB2), et futur : stations UNIX (SUN, DEC, HP) avec APL/UNIX de STSC...

Pour nous rencontrer, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à l'attention de Mme Thérèse RECALDE - TIMERIS - 44, rue de Provence 75009 PARIS.



MEDIAPA

GROUPE AERONAUTIQUE DE 1er PLAN

Ingénieurs qualité logiciel

Interlocuteurs des groupes de projet, en contact permanent avec les équipes de réalisation des logiciels embarqués, vous assurez le suivi qualité de logiciels opérationnels d'armement (temps réel). Vous négociez avec nos clients et nos fournisseurs les exigences qualité à mettre en place dans le cadre des programmes. Vous participez à l'amélioration de la méthodologie de développement.

De formation Ingénieur, vous êtes débutants ou avez une expérience de développement de logiciels techniques dans un environnement qualité.

Cette fonction à forte dimension relationnelle, dans un environnement de haute technologie, comporte de réelles perspectives d'évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 2012 M à notre Conseil

SENANQUE
103, rue Lafayette 75010 PARIS.

Paris Lyon Toulouse Nice Nantes Nancy Chartres Cholet Le Mans Metz Alb — GROUPE

GRENOBLE

Notre unité, filiale d'un grand groupe international, conçoit et réalise des produits opto-électroniques high tech pour des applications d'automatisme industriel dans le monde entier. Elle recherche son :

DIRECTEUR TECHNOLOGIE ET DEVELOPPEMENT

De formation ingénieur grande école en électronique (SUPELEC, INPG) ou généraliste de haut niveau (CENTRALE, CENTRALE LYON) + si possible formation marketing complémentaire.

Agé de 35 ans environ, vous possédez une expérience réussie en management d'un Bureau d'Etudes électronique.

Responsable d'une équipe de 17 personnes dont 8 ingénieurs de différentes nationalités, vous élaborerez les plans de développement produits et participerez, avec nos unités américaine et japonaise, aux projets mondiaux du groupe.

De culture internationale, avec anglais courant, vous saurez vous imposer pour faire aboutir vos idées et vous positionner en leader mondial de nos trois unités.

Pour ce poste basé à GRENOBLE, adressez votre dossier de candidature complet (lettre + CV + photo) sous réf. MO/DIR à notre Conseil qui vous garantit une entière discrétion.

GRENOBLE - PARIS - NICE
SCOR'CONSEIL
47, av. Alsace Lorraine
38000 GRENOBLE

MEDIAPA

Le Monde des

Secteurs de Pointe

هكذا من الأصل